QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11978

– MARDI 2 AOUT 1983

**Nouvelle donne économique en Yougoslavie**

LIRE PAGE 19

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23



# Intervention libyenne au Tchad

## Baroud d'honneur ou belligérance ?

La Libye peut-elle encore enrayer la déroute de ses alliés tchadiens, en engageant comme elle vient de le faire son aviation dans les combats ? L'offensive des rebelles, lancée il y a six semaines, avait en effet connu un piteux échec samedi lorsqu'ils évacuèrent, sans offrir une très vive résistance, Faya-Largeau, dont la conquête avait représenté pour eux un succès important et prometteur. M. Goukouni Oueddeï était parvenu à inquiéter plus sérieusement encore son adversaire au pouvoir à N'Djamena, M. Hissène Habré, lorsqu'il s'empara d'Abéché, capitale de l'Est. En prenant personnellement la tête de ses forces et en se révélant meilleur tacticien dans cette guerre des sables, le chef de l'Etat tchadien était néanmoins parvenu à redresser avec éclat la situation.

Il est vrai que, pour ce faire, il a bénéficié du concours décisif de la France et des Etats-Unis, qui lui ont livré le matériel nécessaire à une contre-offensive menée avec habileté. Sans cette aide, le président tchadien n'aurait sans doute pas pu reprendre l'Est et le Nord, et son autorité, ainsi battue en brèche, aurait été vite contestée dans le Sud, région la plus riche et la plus peuplée, où le régime éprouve encore beaucoup de mal à s'imposer.

Dans l'immédiat, l'interrogation majeure porte, une fois de plus, sur les intentions de la Libye. Malgré des démentis qui ne convainquent personne, le colonel Kadhafi a fait bombarder Faya-Largeau. S'agit-il seulement de couvrir, par une sorte de baroud d'honneur, la retraite de ses protégés tchadiens ? Entend-il leur donner les moyens et le temps de se regrouper pour, de nouveau, passer à la contre-attaque, voire intervenir de façon ouverte dans le conflit ?

Il est sans doute trop tôt pour le savoir, mais il faut compter avec l'obstination du dirigeant libyen, dont les visées sur le Nord tchadien ne se laisseront pas décourager par un revers local, si important soit-il. A partir du Tibesti, avec l'appui de la Libye, M. Goukouni Oueddeï, même s'il ne parvient toujours pas à former une petite armée assez solide pour menacer N'Djamena, pourra sans doute interdire toute reconstruction du Tchad.

Devant cet état de choses, les alliés de M. Hissène Habré, à commencer par la France, semblent condamnés à réagir. Certes, toute intervention militaire directe est à première vue exclue. Mais les alliés africains de la France et les Etats-Unis vont de nouveau insister pour qu'un coup de frein plus net soit mis aux initiatives du colonel Kadhafi, tenu pour un redoutable fauteur de troubles. L'appel du président Habré à une « intervention aérienne urgente », notamment de la France, devrait, dans ces conditions, trouver de nombreux avocats des deux côtés de la Méditerranée.

Si le colonel Kadhafi continue à faire monter les enchères, Paris aura de plus en plus de peine à se contenter d'un soutien logistique aux gouvernementaux. Reste à savoir si toutes les voies ont été réellement explorées pour contraindre le dirigeant libyen à tempérer ses ambitions dans la zone sahélienne, et si les ambiguïtés des relations franco-libyennes ne devraient pas, enfin, être levées par Paris.

## *L'aviation de Tripoli bombarde Faya-Largeau, reprise par Hissène Habré. Paris pourrait fournir à N'Djamena de l'armement anti-aérien*

L'aviation libyenne a bombardé à six reprises pendant le week-end la palmeraie de Faya-Largeau, reconquise, samedi 30 juillet, en début d'après-midi, par les forces gouvernementales tchadiennes. Dès dimanche, le président Hissène Habré, qui se trouve à la tête de ses troupes, a sollicité des pays amis, et notamment de la France, *« une intervention aérienne urgente »* pour riposter à ces bombardements.

De source informée, on indiquait, lundi matin, à Paris, que le gouvernement étudiait la possibilité d'envoyer des armes anti-aériennes au gouvernement tchadien, l'hypothèse d'une contre-attaque rebelle, sous couverture aérienne libyenne, n'étant pas exclue. Malgré les démentis de Tripoli, qui affirme ne participer en aucune façon aux combats, N'Djamena a demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies pour étudier l'*« agression libyenne »*.

M. Hissène Habré avait créé une certaine surprise en réussissant à reprendre, apparemment sans difficulté, Faya-Largeau, occupé depuis le 24 juin par les partisans de M. Goukouni Oueddeï. Selon différentes sources, l'opération, rondement menée, n'a duré que quatre heures. Privés depuis cinq jours de ravitaillement aérien, les hommes de M. Goukouni Oueddeï n'ont pas résisté à l'assaut des FANT (Forces armées nationales du Tchad) rééquipées par les Etats-Unis et par la France.

Selon N'Djamena, la reconquête de la palmeraie, située à 800 km au nord de la capitale tchadienne, a fait huit cents morts dans le camp adverse. Mille deux cents rebelles auraient été capturés, en même temps qu'un butin comprenant un avion de transport, dix automitrailleuses légères, des missiles sol-sol, des canons, des jeeps et des camions. Douze prisonniers ont été présentés à la presse. Selon les autorités, dix d'entre eux sont des Libyens.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

*(Lire la suite page 5.)*

# Sri-Lanka sous le choc

## *Le gouvernement tire argument des émeutes pour réprimer l'opposition, et dénonce un « complot » inspiré par l'étranger*

De notre envoyé spécial

Colombo. – Vu du ciel, Sri-Lanka a toujours son allure de paradis terrestre : bordant une mer d'huile, une mince frange d'une baie de sable blanc, adossée à un océan de cocotiers. Au sol, il n'en va plus de même, malgré la présence des touristes insouciants, il est vrai immédiatement détournés par des organisateurs prudents vers les rivages plus sereins des îles Maldives voisines.

Aussitôt repéré, le journaliste est mis à l'écart, avant de se voir signifier par les autorités que, dépourvu du visa désormais requis pour les visiteurs de son espèce, il est indésirable et doit faire immédiatement demi-tour. Il faudra l'intervention personnelle de l'ambassadeur de France pour que les portes du paradis s'ouvrent enfin. Simple *« bavure »*, selon les fonctionnaires du ministère de l'information, désormais affairés à enregistrer les journalistes étrangers. Etrange atmosphère que celle des « briefing » du porte-parole du gouvernement. Autour d'une tasse de thé, il informe chaque jour la presse de la situation d'un pays sur lequel s'est abattu depuis une semaine le couvercle, apparemment efficace, d'un couvre-feu quasi permanent.

Dans une capitale fantôme quadrillée par l'armée, aux rues presque vides et à la plage soudain désertée par l'habituelle foule dominicale, la torpeur ambiante n'a rien d'estival, ainsi qu'en témoignent les carcasses d'édifices brûlés qui font ressembler le centre-ville à une cité bombardée.

Certes, la flambée de violences qui a ravagé l'île a été étouffée, mais le feu couve toujours et, çà et là, éclatent encore quelques incendies meurtriers. Comme à Nuwara Eliya, au cœur des plantations de thé, au centre de l'île, en plein bastion cinghalais où plusieurs personnes auraient trouvé la mort samedi. Ainsi s'alourdit lentement un bilan que les autorités fixaient dimanche, pour la période du 25 au 29 juillet, à cent soixante-dix-neuf morts (dont les cinquante-trois détenus massacrés dans une prison de Colombo), mais qui, selon d'autres sources, avoisinerait le millier de victimes.

Au bout du compte apparaît un pays chloroformé, anesthésié, où règne un calme précaire et où l'avenir est incertain.

PATRICK FRANCÈS.

*(Lire la suite page 4.)*

# La montée du dollar

## *La barre des 8 francs est dépassée à Paris*

Pour la première fois le cours du dollar a franchi la barre des 8 francs. Il s'est en effet inscrit à Paris, lundi 1er août en fin de matinée, à 8,01 francs contre 7,9580 francs, vendredi en clôture, dans le même temps où il s'inscrivait à 2,6585 deutschemarks à Francfort contre 2,6435 deutschemarks.

« L'événement » était attendu. Il serait cependant surprenant qu'il provoque une quelconque émotion à Washington, tant il est vrai que les responsables américains, pour autant qu'ils se préoccupent de l'évolution de leur devise, s'intéressent surtout à sa parité vis-à-vis des deux devises-clés du système monétaire, le deutschemark et le yen qui, si elles ont fléchi vis-à-vis du dollar ces derniers mois, ont toutefois moins baissé que le franc affaibli par trois dévaluations.

Au-delà de son aspect symbolique, la poussée du dollar au-dessus de 8 francs présente pour le gouvernement français le maigre avantage de faire mieux comprendre à l'opinion publique les difficultés qu'il rencontre pour mener à bien son plan de redressement.

PHILIPPE LABARDE.

*(Lire la suite page 19.)*

# Le silence des intellectuels de gauche

*Lire page 2*
*les points de vue*
*de JEAN CHESNEAUX*
*GUY SORMAN*
*et JEAN-PIERRE BONNEL*

# Les sentinelles de la frontière d'en haut

## *Les prochains systèmes antimissiles devront peut-être à l'avenir être basés dans l'espace. Déjà des centaines de satellites militaires patrouillent dans la banlieue de notre planète*

## I. – La drôle de paix vue du cosmos

par JEAN-PIERRE CLERC

Pascal s'effrayait des « espaces infinis », les croyant voués au silence et au vide. Que serait-ce aujourd'hui où l'éther est devenu grouillant – mi-autoroute et mi-poubelle ! On y compte quelque mille cinq cents objets, dont plus des neuf dixièmes sont des détritus laissés derrière eux par les astronautes ou des engins automatiques. Cela va du plus gros – actuellement la station orbitale soviétique en activité Saliout-7 – au plus modeste : un gant, une boîte d'équipements usagés, une sangle d'arrimage de dernier étage de fusée, des centaines d'éclats provenant de l'explosion d'un moteur de transfert d'orbite, sans oublier, naturellement quelques centaines de satellites, civils et militaires, dans leur quasi-totalité américains ou soviétiques.

Depuis la Terre, des radars épient inlassablement ce vertigineux carrousel, attentifs à tout dérapage. Des fois que l'un de ces objets, télécommandés de la Terre ou manœuvrés de main d'homme, aille s'écarter de son orbite et se rapprocher de façon menaçante d'un vaisseau battant autre pavillon...

*« La destruction des systèmes d'observation et de télécommunication spatiale serait certainement le signal de l'Armageddon »* – autrement dit de la catastrophe nucléaire, – a écrit un collaborateur de l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm (SIPRI).

*(Lire la suite page 4.)*

### AU JOUR LE JOUR

## Arsenal

*Les spécialistes estiment qu'il y a, en France, une dizaine de millions de fusils de chasse ou de carabines 22 long rifle.*

*Si l'on admet que la population est composée à 90 % de gens raisonnables et à 10 % d'excités vindicatifs, on peut évaluer à un million le nombre des armes détenues, dans l'Hexagone, par des braves gens redoutables qui attendent leur heure.*

*Les optimistes jugeront qu'il y a finalement, compte tenu de l'importance de l'arsenal, fort peu de « bavures ». Les pessimistes craindront, eux, que le carnage ne fasse que commencer et que la bêtise humaine n'en soit, à cet égard, qu'aux premiers balbutiements.*

BRUNO FRAPPAT.

# La coopération industrielle : un impératif pour l'Europe

Berceau de la première révolution industrielle, l'Europe jouera-t-elle encore les premiers rôles à l'aube du troisième millénaire ? Pour provocatrice qu'elle soit, la question doit être posée aujourd'hui sans fard. Qui ne voit, qu'au fil des ans son influence scientifique et économique, culturelle et militaire, en un mot politique, s'éroder ?

Si l'Europe demeure un marché convoité, elle a été détrônée par le Japon comme principal partenaire-concurrent des États-Unis. Ce sont les entreprises nippones qui inquiètent outre-Atlantique, non les entreprises européennes. Sur un plan militaire, Américains et Soviétiques la considèrent plus comme un pion – certes non négligeable – que comme une entité autonome et responsable. Jusques et y compris dans le reste du monde où les jeunes États s'interrogent sur les capacités de l'Europe à offrir une alternative aux Super-Grands.

Attendant anxieusement de recueillir les miettes d'une reprise économique outre-Atlantique, assistant impuissante aux sauts de cabri d'un dollar plus dominateur que jamais, manipulée de sommets en sommets par un président Reagan qui mène le bal, la vieille Europe donne bel et bien l'impression de jouer les utilités.

Ce déclin, dont on commence à prendre conscience et à s'inquiéter dans les capitales européennes et au siège de la C.E.E., ne date pas d'aujourd'hui. Ses causes en sont multiples. En fait, tout se passe comme si les États européens, à commencer par la France, n'étaient pas parvenus à maîtriser le phénomène concomitant d'une crise économique durable et de l'irruption des nouvelles technologies électroniques.

Pour ne pas avoir pris conscience à temps, malgré les cris d'alarme lancés ici ou là depuis dix ans, du changement fondamental qu'allait amener l'électronisation, ils ont abandonné aux États-Unis et au Japon la maîtrise, la conception, la production de ces nouveaux outils. Retardant ainsi leur passage à cette civilisation de l'information, cette ère *« technétronique »*, pour reprendre le terme de M. Brzezinski, l'ancien conseiller du président Carter.

On pourra toujours énumérer de brillantes exceptions, les performances de telle ou telle société européenne, les capacités françaises dans le logiciel ou les télécommunications. Les faits sont là.

La Commission des Communautés européennes constate, dans un de ses derniers documents, que *« depuis la reconstruction de l'après-guerre, l'Europe a pris du retard dans le domaine des applications industrielles de nombreuses technologies de pointe, et notamment de l'électronique »*. Et de citer des chiffres. L'industrie des techniques de l'information ne *« couvre même pas la moitié de son marché intérieur qui représente actuellement 34 % du marché mondial »*, évalué à environ 280 milliards de dollars et qui devrait atteindre 500 milliards de dollars en 1990 (en monnaie constante). L'excédent commercial de 1975 s'est transformé en un déficit supérieur à 10 milliards de dollars en 1982. *« Les importations de la Communauté concernent essentiellement des produits de haute technologie, alors que ses exportations portent sur des produits de technologies plus anciennes. »*

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

*(Lire la suite page 20.)*

### LE TRIOMPHE DU BALLET DE MARSEILLE A NEW-YORK

# Les Français arrivent !

Une grande banderole jaune flotte sur le Lincoln Center et annonce Roland Petit et le Ballet de Marseille. Il n'y a plus une place de disponible au Metropolitan Opera, où se produit pour la première fois une troupe française. Les soirs où dansent Makarova, Noureev et Patrick Dupond, des spectateurs restent debout à l'orchestre et au fond des loges.

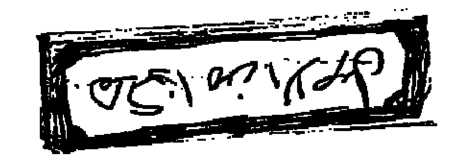
Natalia Makarova, idole des New-Yorkais, Rudolph Noureev : deux locomotives qui ont servi à Roland Petit pour lancer son Ballet de Marseille. Il a également fait appel à Richard Cragun de la Compagnie de Stuttgart car, de toute façon, ses propres danseurs n'auraient pu assumer sans renforts l'exténuante tournée de deux mois aux Etats-Unis et au Canada.

Cette politique des *guests*, très discutée (on se souvient que les étoiles de l'Opéra de Paris avaient refusé voici deux ans une tournée au Met avec Noureev), est finalement payante. Les Américains, s'ils ont besoin de noms consacrés pour se mobiliser, ont aussi le goût de la découverte et le désir de s'enthousiasmer pour quelque chose de différent, venu d'ailleurs. Le spectacle présenté par Roland Petit est arrivé à point nommé – après une saison décevante de l'American Ballet et une longue prestation du New-York City Ballet – pour leur apporter le côté « frenchie » qui les a séduits sans les provoquer. Tout dans ces deux programmes alternés les ramenait à des valeurs culturelles typiquement françaises.

*Les Intermittences du cœur*, se référant à *la Recherche du temps perdu*, de Proust, avec le style Belle Epoque, les femmes lianes, les amitiés masculines dans des décors impressionnistes de René Allio, ont agi comme un charme insidieux, un peu vénéneux. La *Soirée Debussy*, spectacle de danse pure, habile distorsion de la technique académique frisant l'acrobatie sans jamais franchir les limites des codes, a fait courir des houles d'excitation dans la salle.

MARCELLE MICHEL.

*(Lire la suite page 13.)*



Le Monde

# idées

## Le silence des intellectuels

**Le débat sur le silence des intellectuels de gauche, ouvert par l'article de Max Gallo (*le Monde* du 26 juillet), a suscité un grand nombre de réactions parmi nos lecteurs. Pour Jean Chesneaux, la majorité paye cher le fétichisme de la modernité auquel elle a excessivement sacrifié ; Guy Sorman, estime que le vrai sujet de débat aujourd'hui devrait être le radicalisme libéral qui souffle actuellement aux Etats-Unis ; Jean-Pierre Bonnel est d'avis que dans un système dominé par un président lui-même intellectuel un contre-pouvoir intellectuel de gauche n'a pas beaucoup de sens. Quant à Gilbert Comte, il rend compte d'un livre attendrissant et récemment réédité d'un des plus grands intellectuels du siècle dernier, un des premiers peut-être à mériter ce nom, Jules Michelet.**

## Un fétichisme de la modernité ?

par JEAN CHESNEAUX (*)

BATTANT le rappel des intellectuels de gauche recroquevillés dans leur silence depuis mai 1981, Max Gallo nous invite à rallier la bannière de la modernité, à mettre notre savoir et notre zèle au service de « la mutation qui s'impose », à reprendre ainsi à la droite l'initiative idéologique. Notre société souffrirait d'un « déficit de modernité », l'échec du giscardisme serait celui d'une modernité avortée, et la question centrale des années 80 serait de savoir « *sous la direction de quelles couches sociales* » va s'opérer une marche à la modernité dont on postule qu'elle est une priorité absolue.

Il est certes urgent d'entamer un « débat ouvert » sur cette modernité, invoqué indifféremment par *Actuel* et par Michel Rocard, les éleveurs de porcs « hors-sol » et les troupes « off » d'Avignon, les sectateurs du nucléaire et les promoteurs du tout-informatique. Chacun à sa façon, ces adeptes de la modernité se réclament d'une philosophie de l'histoire fondée sur l'irréversible et l'inéluctable ; philosophie dont la parenté avec la « RST » (révolution scientifique et technique) prônée à Moscou est un peu suspecte. Face aux impératifs de la modernité, en sommes-nous réellement réduits à l'acceptation passive du fait accompli ? Est-il si évident qu'aucune ligne de développement ne s'offre à nous ? Une des ruses les plus communes des dévots de la modernité est de renvoyer au « passéisme » ceux qui posent ces questions ; faut-il se laisser intimider ?

Qu'est-ce donc cette modernité ? Elle n'a plus grand-chose de commun avec l'esthétique de rupture dont se réclamèrent Baudelaire et Rimbaud, Cocteau et W. Benjamin. Elle est passée de l'éphémère à la norme, de l'attrait à la contrainte, du non-conformisme au conformisme. Elle est devenue « *un activisme du bien-être..., une destruction sans dépassement, la part de changement que le système peut tolérer* » (J. Baudrillart, *Encyclopaedia Universalis*). Elle se définit peut-être par sa double pesanteur, sa double globalité : celle que dénonçait Sartre, la « *sérialisation* » intégrale des êtres, des conditions et des mécanismes ; et celle dont avait imprudemment rêvé Saint-Simon, la « *planète câblée* », l'interdépendance inextricable et omnipotente des économies et des États. A terme, on en arrive au « *modernité = merdonité* » proféré par Michel Leiris. Est-il fatal que nous soyons ainsi soumis à ces processus aveugles et fonctionnels d'auto-régulation généralisée ?

Troisième série de questions : où se situe la modernité, entre la droite et la gauche ? La V^e République « *n'est pas seulement un régime, c'est une civilisation* » (VIII^e Plan). Rénovation des équipements et des techniques, concentration capitaliste, intégration à « *l'impératif mondial* », toute la politique « moderne » mise en œuvre dès les années 60 impliquait — fait exceptionnel en Occident — la prise directe du pouvoir d'Etat.

### Une survivance archaïsante

Historiquement, la modernité française est comme consubstantielle au pouvoir de la droite. A-t-on suffisamment analysé ce qu'on peut appeler « l'effet Grenoble » ? Soit le cas d'une région en expansion, dont une gauche moderne et dynamique s'était voulue l'agent privilégié — mais qui a basculé à droite une fois menée à bien cette « mise en modernité ». Car modernité signifie chez nous passage de la citoyenneté politique à la citoyenneté économique, américanisation des rapports quotidiens, dépendance technologique, occultation des conflits sociaux au profit du « consensus », dégradation de la politique en prestation médiatique — qu'il s'agisse de l'opposition ou de la majorité.

La modernité unit la droite, mais elle divise la gauche. Parmi ceux qui ont voté l'alternance en 1981, certains revendiquaient pour de nouvelles couches (la N.P.B., la nouvelle petite bourgeoisie) le bénéfice des mutations. D'autres, frappés sévèrement par la modernité planétaire (l'effet Longwy), répugnaient pourtant à remettre en question ses mécanismes implacables. D'autres encore prenaient déjà leurs distances vis-à-vis du modèle dominant de production-consommation imposé depuis vingt-trois ans par la droite. Mais la gauche n'a guère débattu de ces contradictions. Elle avait abandonné la critique des institutions de la V^e République, elle n'a jamais abordé sérieusement la critique des choix de celle-ci.

Les intellectuels de gauche, à en croire les Sollers et les B.H. Lévy, ne seraient plus qu'une survivance archaïsante. Voire ! Nous restons nombreux, à tous les niveaux, à faire la différence entre droite et gauche — en pratique et pas seulement en paroles. Mais pourquoi cacher que nous sommes beaucoup plus à l'aise pour nous engager résolument contre la droite, que pour nous enrôler au service d'une gauche dont le projet de modernité reste si ambigu. Même si, dans leur vie personnelle, les intellectuels sont bien souvent piégés par cette même modernité...

Nous ne reviendrons jamais au temps du Front populaire, au temps où les jeunes chantaient au lieu de se gaver d'audiovisuel, où les travailleurs pédalaient le dimanche au lieu de faire la queue aux pompes à essence, où les citoyens défilaient dans les rues au lieu de croupir devant leur écran. Mais évoquer cette époque nous aide à mesurer la *démotivation* politique et sociale opérée par la drogue-modernité. La fameuse « roue de l'histoire » ne tourne pas forcément dans le bon sens !

Il n'est pas au pouvoir d'un gouvernement de gauche de rompre soudain avec le modèle de croissance qui s'est subrepticement imposé depuis un quart de siècle. Mais il est en son pouvoir de regarder en face ce que peut coûter à la gauche le fétichisme naïf de la modernité. Oui, comme le dit René Char, la lucidité est une blessure.

(*) Professeur d'histoire à la Sorbonne.

## Le nouveau libéralisme est arrivé

Par GUY SORMAN (*)

LA révolution conservatrice américaine est devenue « *la justification, le support et l'exemple* » pour la droite intellectuelle. C'est du moins l'honneur que Max Gallo fait au reaganisme qui, il n'y a pas six mois, était disqualifié par l'ensemble de la presse française pour naïveté et échec.

On ne me fera pas croire que ce retournement soit dû seulement à la sortie de crise économique aux Etats-Unis et à la parution d'un livre, un seul, sur le sujet. Quand le titre d'un ouvrage devient une référence au point de passer dans le langage courant, c'est que la révolution conservatrice américaine ne désigne pas seulement l'amélioration de quelques indices, mais prend la mesure d'un ébranlement généralisé de la société, pas seulement américaine, mais occidentale tout entière.

Reagan, de cow-boy simpliste, est devenu le diable pour une certaine gauche, parce que, très au-delà de son personnage anecdotique, il cristallise un système idéologique complet qui, effectivement, est le contre-exemple du modèle socialiste.

Pour résumer à grands traits le conservatisme américain, qui serait dans notre vocabulaire un nouveau libéralisme, on peut le définir comme l'alliance du populisme, de l'anti-étatisme et de la libre entreprise. Du populisme, parce que le reaganisme est l'expression d'une révolte à la base contre les élites bureaucratiques au pouvoir, improductives et qui de plus justifient leur dîme sur la société par l'idéologie social-démocrate. Au toujours plus d'Etat de la Nomenklatura, les poujadistes américains opposent des opérations de déstabilisation de la puissance publique, en particulier par les révoltes fiscales. Mieux encore, ces révoltes sont appuyées, sanctifiées, par des économistes de renom qui attendent de ce dégraissage de l'Etat un sursaut de l'initiative privée et un surcroît de richesse nationale : la baisse de l'impôt apparaît alors comme la clé de la prospérité retrouvée. Comme on dit aux Etats-Unis : « *Laffer, ça marche ! (1)* ».

Car l'Etat c'est l'ennemi qui, au nom de la sécurité, étouffe la société et a fini par tuer la prospérité par ses excès de prévenance. La crise serait donc le résultat direct de ses prélèvements excessifs, et sa sollicitude même aurait enfermé les plus pauvres dans un filet protecteur avec interdiction, ou au moins démotivation, d'en sortir. A toujours plus de sécurité, toujours plus de protection, toujours plus de réglementation, les néo-conservateurs opposent la nécessaire réinsertion du risque dans la société. Enfin la libre entreprise, dans cette analyse, est plus que la détention privée des moyens de production ; c'est admettre que le moteur de l'économie n'est pas, comme le suggérait Keynes, dans la demande des masses, mais dans l'initiative des « activistes économiques », des élites, qui ne se distinguent « *a priori* » ni par leur éducation ni par leur fortune, mais par leur vertu d'entrepreneur. La sortie de crise passe alors nécessairement par le respect de ces activistes.

Aucun de ces thèmes n'est totalement absent du discours de la gauche, mais les socialistes n'en acceptent pas la cohérence comme système idéologique totalement contraire au leur. Et pourtant la droite intellectuelle ou politique n'est pas ralliée au nouveau libéralisme. Elle est plus étatiste encore de tradition que la gauche, qui, au moins, nourrit de tout temps un léger courant libertaire et autogestionnaire.

Au total, le « radicalisme libéral » que porte la révolution conservatrice américaine est une pensée neuve en France, en déshérence politique, et n'appartient à personne. Il est clair que dès l'instant où le socialisme lui-même s'éloigne de l'étatisme, le débat entre intellectuels de droite et de gauche va porter entièrement sur l'appropriation de ce nouveau libéralisme, quel que soit le nom que les uns et les autres lui donnent.

(*) Auteur de *la Révolution conservatrice américaine*, Fayard. (*Le Monde* du 1^er juin.)

(1) Arthur Laffer est l'économiste américain qui a établi qu'une baisse des impôts n'entraînerait pas une diminution des recettes de l'Etat grâce au surcroît de prospérité engendré par cette baisse.

## LETTRES AU Monde

### Une corporation qui n'existe plus

Max Gallo plaide pour sa corporation, les intellectuels. Malheureusement, son article confirme ce qu'écrivait un journaliste américain il n'y a pas si longtemps, et qui fit grincer bien des dents : cette corporation n'existe plus en France.

Les intellectuels se sont banalisés. L'opium dont ils se délectaient, où les a-t-il conduits ? Annie Kriegel écrit au *Figaro* ; Jean Kanapa s'est rallié, voici quelques années, à la force de dissuasion ; le fils de Maurice Thorez, brillant khâgneux, porte maintenant un manteau bon chic-bon genre et lit le *Herald Tribune*. On pourrait encore évoquer le cas de Jean Cau. Mais ainsi va la vie...

Du jour où nombre de nos compatriotes ont pu séjourner à l'Ouest, à l'Est, au Nord et au Sud, les intellectuels français ont vu leur autorité diminuer. Nous avons été plus nombreux à nous apercevoir que les mandarins (...) se trompaient comme nous. En appelant Sartre « Mon cher Maître », de Gaulle a fait mieux que de mettre les rieurs de son côté. Il a désigné la nouvelle scholastique, la nouvelle Sorbonne...

Non, décidément, je n'arrive plus en 1983 à croire qu'un intellectuel, de droite ou de gauche, dispose *a priori* d'une idée neuve ou d'un savoir susceptibles de résoudre les problèmes difficiles qui nous assaillent. C'est avec sagesse que le gouvernement a confié au philosophe Derrida la présidence d'un collège de philosophie. Il y rencontrera ses pairs, ils discuteront de ce qui les intéresse, et tout sera très bien ainsi. Je vois mal, par contre, Derrida chargé de trouver une solution au déficit de l'assurance-maladie ou avoir la responsabilité de la lutte contre le chômage. Remarquez d'ailleurs que le Venezuela, seul pays à avoir un ministre de l'intelligence, a aussi ses difficultés et ne s'en sort guère mieux que nous.

Excusez ces propos désabusés. Mai 1968 est passé par là et le monde va trop vite. Avec le temps, j'ai conscience que ces intellectuels qui ont passionné l'étudiant que je fus ont, sur nous et sur certains de leurs pairs, je m'en suis aperçu, plutôt moins de pouvoir qu'un journaliste de télévision.

XAVIER DE BOERY
*(Paris)*.

### Une pensée patriotique et sédentaire

Les intellectuels de ma génération (la jeune quarantaine), nourris de la lutte pour l'indépendance algérienne, de tiers-mondisme en général et de l'illusion lyrique de mai, ne se sont jamais sentis à l'aise par rapport aux appareils de la gauche institutionnelle. Même si parfois ils en caricaturaient les tics et les défauts dans l'outrance groupusculaire. Il faut dire que les partis et les syndicats rendaient la haine et le fiel avec usure. Pourquoi, après avoir détesté la S.F.I.O. et le P.C.F. en 1968, leur trouver un charme nouveau, même avec le look 81 ?

Max Gallo semble croire qu'il s'est passé quelque chose d'important le 10 mai 81 ! Il s'est simplement produit un changement de majorité suite à des élections dont le résultat est largement imputable à des causes extrêmement variées et conjoncturelles... Ce n'est pas la laborieuse gestion des symboles par les socialistes qui peut soulever l'enthousiasme de gens revenus du cauchemar idéologique, ou des plus jeunes qui l'ont évité. Les socialistes proposent une pensée patriotique et sédentaire dans un monde où les enjeux et les rêves sont cosmopolites et nomades ! Et c'est ce manuel d'histoire-géo de 1936, que M. Gallo appelle « modernité », qu'il propose à nos réflexions, en essayant de nous faire peur avec une pensée de droite qui n'a jamais cessé d'être vivante et parfois pertinente. Je ne vois pas plus de raisons de mépriser Raymond Aron que Tocqueville ou Augustin Cochin.

JEAN-PIERRE BERNARD,
*maître-assistant*
*à l'I.E.P. de Grenoble.*

### Un lyrisme éculé

Pour un intellectuel dit « de gauche », deux attitudes sont possibles : le silence ou la langue de bois. S'il opte pour la seconde solution, il n'est plus qu'un militant, c'est-à-dire prêtre d'une idéologie... Que de couleuvres avalées par les anciens de 1968, comme les dénomme Max Gallo... que je préférais d'ailleurs en écrivain qu'en héraut de nos stratèges et bouleutes... D'abord le programme commun de 1972, dont les objectifs de croissance à la japonaise paraissaient périmés au moment même où les distorsions de développement entre pays industrialisés et non industrialisés auraient dû orienter la réflexion politique vers un autre mode de croissance, susciter des choix plus qualitatifs que quantitatifs, ainsi que le formulait par exemple le Club de Rome. La révolte étudiante en 1968 s'inspirait, en partie, des thèses de Herbert Marcuse, la plupart des intellectuels de gauche dénonçaient avec Pierre Jalée et René Dumont les mythes de la croissance basée sur le pillage du tiers-monde... Puis les déclarations satisfaites de la hiérarchie du P.C.F. affirmant « le bilan globalement positif » des pays de l'Est : quand on sait que, partout dans ces pays, qu'il s'agisse de l'U.R.S.S. ou de la Chine, de Cuba ou de la Bulgarie, de la Roumanie ou de la Pologne, s'est mise en place au nom du peuple et de la libération de l'homme une bureaucratie paralysante et inquisitoriale, on aurait aimé que les intellectuels marxistes de la gauche prissent au moins un peu de distance avec ces dictatures usurpatrices des termes de démocraties populaires !

Enfin le changement de 1981, la fin de l'ancien régime, comme je l'entends dire ! C'est quoi ? 1789 bis ? 1936 bis ? Les mêmes mythes ! Les mêmes icônes ! Où est la modernité ? Où est l'imagination au pouvoir ? Un lyrisme éculé, le sacrifice de l'économie à une idéologie d'outre-tombe... et puis le clientélisme, le copinage des comités — comités culturels ou comités de quartier — les psycho — animateurs — pédagogues de toute sorte qui n'ont que le verbe pour les justifier, qui ne dénoncent que les privilèges qu'ils n'ont pas... une résonance de Nomenklatura...

Quant à 1789, Max Gallo, ce n'est pas réhabiliter Maurras que de le démythifier... 1789 n'a pas été la grande rupture décrite par Albert Soboul, le monde de formation des élites n'a pas changé et les nouvelles structures ont été largement utilisées pour poursuivre des ascensions sociales personnelles...

Mais dire tout cela — ou seulement cela — ne va-t-il pas me valoir le qualificatif d'intellectuelle « de droite » ?

Il aurait sans doute été préférable de garder le silence.

ANNIE GAY,
*agrégée de l'Université,*
*Poligny (Jura).*

● RECTIFICATIF. — Dans la page « Idées » sur l'islam, parue dans *le Monde* du 30 juillet, il convenait de lire que l'écrivain libanais Michel Hayek est « prêtre » et pas « poète ». D'autre part, dans l'article du même numéro consacré au livre d'André Clot sur Soliman le Magnifique, il fallait lire qu'il accorda des « capitulations » à François 1^er pour que les sujets français de l'Empire ottoman soient jugés selon les lois françaises.

## Ils ne se taisent pas : ils sont au pouvoir

par JEAN-PIERRE BONNEL (*)

LE porte-parole du gouvernement semble être le seul « intellectuel » au TRAVAIL : il porte son effort sur tous les fronts, il est en première ligne dans les médias, ses livres sont réédités dans une collection de poche ; il doit expliquer l'action du gouvernement, amplifier la voix du chef de l'État en direction du peuple, il a pour tâche, lui l'historien de formation, non plus d'élucider l'histoire, mais de réciter l'histoire en train de se faire et, souvent, en fait, de se contenter de répercuter des histoires. Mais il agit, il est présent, il répond à l'opposition et, à présent, il tente de lancer le débat en direction des « intellectuels » français.

Max Gallo a raison de secouer le cocotier de la pensée nationale : face à la fébrilité décrite plus haut, c'est le repli, la démission, le silence, le recul loin de la mêlée, du côté de l'intelligentsia. Les intellectuels sont au chômage. C'est-à-dire que leur travail est plus personnel, plus profond : ils « font » de la recherche, se réfugient au fin fond des bibliothèques.

Que l'écrivain ou le philosophe se mêle moins de politique spectacle, qu'il s'adonne davantage à la fiction ou à l'abstraction, on ne saurait le lui reprocher. Qu'il n'accepte plus d'être un relais du pouvoir en place et d'apporter sa caution à un gouvernement, on ne saurait le regretter.

Car la vocation de l'intellectuel n'est pas d'être une courroie de transmission, une voix officielle. Il n'a conscience d'être utile que dans l'opposition. Etre « pour », c'est végéter, être « porte-parole », supporter la « bonne » parole, porter l'étendard d'un clan, c'est déporter la parole (qui est plurielle) de l'écrivain.

Cependant, Max Gallo a raison de secouer la morosité intellectuelle ambiante. L'intellectuel doit être un animateur, il doit lancer des idées, s'opposer, mais aussi proposer. Tout en disant sa sympathie pour la gauche, il doit montrer les erreurs de celle-ci et avancer des suggestions.

Or, c'est vrai, les « intellos de gauche » se taisent. Pourquoi ?

Peut-être parce que, ayant autrefois combattu pour l'avènement de ce régime, ils ne veulent pas le gêner dans son action. Parce qu'ils sont, eux-aussi, déçus, et ne voient pas d'issue ? Parce qu'ils savent que ce n'est ni la parole ni l'écrit, mais l'économie (ou la guerre) qui primera et résoudra la crise et le blocage actuels ? Parce que leur combat prioritaire est celui des libertés et que le pouvoir socialiste a beaucoup fait dans ce domaine ? Parce que les questions internationales sont plus urgentes que le débat intérieur ? Parce qu'ils ne veulent pas retomber dans le piège du « réalisme socialiste » ou du « compagnonnage de route » ? Parce qu'est révolu le temps des grands écrivains « extravertis », capables d'être « la conscience du leur temps », tels Gide, R. Rolland, Camus ou Sartre et que les plus grands écrivains français vivants refusent toute forme d'engagement et de publicité ?

Et si simplement les « intellectuels de gauche » faisaient silence parce qu'ils ont contribué à placer à la tête de l'Etat un des leurs, homme d'écriture et de réflexion, qui a osé montrer que l'intellectuel n'aliénait pas sa liberté en devenant homme d'action ? Et que, dans ces conditions, il pouvait être plus utile au pouvoir que dans la situation confortable et la bonne conscience du « non », qui sait opposer à la puissance personnelle du président le contre-pouvoir collectif de l'intellectuel.

(*) Professeur de lettres au lycée technique de Saint-Avold.

### LU

#### « LA MER », DE MICHELET

## Un bréviaire pour les écologistes

AU début du siècle, Calmann-Lévy imprimait scrupuleusement derrière chaque volume de Michelet la liste de ses Œuvres, mais séparait toujours les travaux historiques proprement dits des livres sur *l'Oiseau, l'Insecte, la Mer* et *la Montagne*, classés pour la circonstance dans la rubrique « *Histoire naturelle* ». L'irremplaçable Thibaudet, lui, les qualifiait plutôt de « *poèmes naturalistes* », et admettait ainsi la distinction entre les genres. A lire une récente réédition de *la Mer*, elle ne tombe pourtant pas *sous le sens*.

Bien sûr, la vie des huîtres ne se raconte pas comme une séance de la Convention. Mais de même qu'il considérait la France comme une personne, Michelet individualise l'Océan, ses orages, ses fureurs, ses longs repos, ses sables, ses rocs, et toutes les espèces animales en lutte sans trêve pour l'existence, dans ses profondeurs. Fidèle à lui-même, il traite finalement les deux sujets *suivant la même méthode*.

Pour l'un et l'autre, il passe de la fresque grandiose, panoramique, *jusqu'aux plus minutieux* détails, donne une âme à l'infiniment grand comme à l'infiniment petit, dans une puissante synthèse de toute la création. « *La mer commença tout* », affirme-t-il au détour d'une page, pour dire qu'elle abrita les premiers balbutiements de la vie. A un mot près, il retrouve là l'esprit profond de sa prodigieuse *Histoire de France*, où le peuple incarne lui aussi l'élément primordial, océanique, où débutent les empires et les religions, les rois et les révolutions. La mer, comme lui, procède de la nature. Ce livre qu'elle inspire, comme tant de chapitres consacrés au Moyen Age ou à la Terreur, tient d'abord de l'hymne sacré aux puissances vitales.

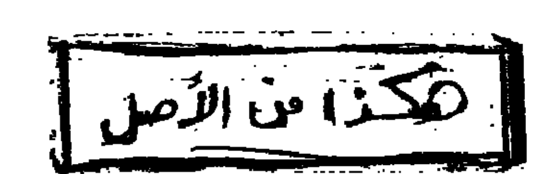
Quitte à bêtifier un peu — et avec un autre mage, Victor Hugo, Michelet ne recule jamais devant ce risque majeur du génie, — il humanise les bêtes comme il naturalise l'histoire. Il s'attendrit devant les « *bons phoques* », les « *douces baleines* », tremble devant l'« *horrible cachalot* », accorde souverainement aux mollusques voyageurs le don de la pensée, *puis bientôt la parole*. Ces fadaises étonneront le lecteur moderne. Qu'il les considère de sang-froid comme le point précis où le romantisme entre en défaillance et délire sans retenue.

Debout sur sa grève, Michelet salue tour à tour les éléments, les animaux, les hommes. Enfin, les hommes jusqu'à un certain point ! Avec effroi, il assista en effet aux lointains débuts de cette ruée vers les plages qu'une formule barbare nomme aujourd'hui la « *démocratisation des loisirs* », il éprouva bien du mal à s'en remettre : « *J'aime le peuple, et je hais la foule ; surtout la foule bruyante des viveurs, qui viennent attrister la mer de leur gaieté, de leurs modes, de leurs ridicules.* » Allons, encore un démocrate délicat qui n'avait pas toujours les idées de son tempérament !

Il y a pis, ou du moins plus bizarre. En parfaite harmonie avec ses convictions, cette fois, il entonne à la gloire du vitalisme un chant qu'une critique sans mémoire entend, de nos jours, vers la nouvelle droite : « *De cette vie de la mer, âprement mêlée des deux forces qui semblent se détruire l'une l'autre, ressort une beauté terrible et sublime. Dans les morts et dans les vivants, elle triomphe également... car la mer n'est pas autre chose que le globe en son travail, en son plus actif enfantement.* » Lyrique, sonore, parfois étonnamment mièvre, cet ouvrage pourrait servir de bréviaire aux écologistes.

GILBERT COMTE.

★ Gallimard, « Folio », 489 p., 30 F.



Le Monde

# étranger

## AMÉRIQUES

## LES TENSIONS EN AMÉRIQUE CENTRALE

### L'administration Reagan impute à sa politique « musclée » les nouvelles chances de négociations

De notre correspondante

New-York. – Après le rejet, par la Chambre des représentants, du budget destiné aux opérations clandestines en Amérique centrale, l'administration américaine paraît multiplier les gestes de conciliation, tout en laissant entendre que les rumeurs de négociations sont la conséquence directe de sa politique « musclée ».

L'annonce, dimanche 31 juillet à Bogotta, de la première rencontre de l'envoyé spécial du président Reagan, M. Richard Stone, avec un représentant de la guérilla salvadorienne, M. Zamora, fait suite au *« bénéfice du doute »* accordé samedi par M. Reagan à la suggestion de M. Fidel Castro d'un retrait simultané des armes et des conseillers militaires de la région.

Même Mme Kirkpatrick, l'ambassadeur auprès des Nations unies et l'un des « faucons » les plus notoires en matière de politique centraméricaine, faisait preuve dimanche, à la chaîne de télévision C.B.S., d'une modération surprenante. Elle a déclaré faire confiance aux pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) pour trouver une solution à la crise, a assuré qu'il existait maintenant de *« bonnes chances de négociations »*, a ajouté que *« les peuples de la région souhaitent avant tout pouvoir résoudre seuls leurs problèmes »*.

L'ambassadeur a, il est vrai, poursuivi qu'il était très important que *« les Etats-Unis continuent à faire preuve de résolution »*, d'autant que, selon elle, le vote de la Chambre des représentants implique, en réalité, une condamnation du gouvernement de Managua pour sa *« trahison »* de la révolution sandiniste.

La nouvelle attitude de l'administration Reagan a fait naître des ambiguïtés supplémentaires dans une situation qui n'en manquait pas et a provoqué de nouvelles prises de positions : le leader de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, M. Robert Mitchel (Illinois), s'est déclaré tout de go favorable à l'utilisation des alliés des États-Unis plutôt qu'à celle de troupes américaines pour venir à bout de la *« menace communiste »*, tandis que le sénateur de l'Ohio, M. John Glenn, l'un des principaux candidats présidentiels, dénonçait la confusion de la politique républicaine et demandait où sont les véritables intérêts du pays.

Les membres de l'administration ne paraissent, en fait, guère d'accord que sur un point : la nécessité de tarir le *« flot d'armes »* qui alimente la guérilla salvadorienne. Encore que le volume de ce « flot » paraît avoir été très exagéré et que nombre d'observateurs estiment, comme M. Glenn, que les six mille ou sept mille guérilleros pourraient sans doute continuer à tenir la montagne salvadorienne en utilisant les armes prises à l'armée régulière et les « services » des trafiquants de la région.

Mais les intentions de Washington à l'égard de Managua paraissent encore plus floues : veut-on « déstabiliser » la junte sandiniste, la renverser ? *« Nous avons un objectif minimum et un objectif maximum »*, déclarait récemment d'une manière quelque peu sibylline Mme Kirkpatrick, précisant que ces objectifs n'étaient *« pas ceux des « contras »* (les guérilleros anti-sandinistes).

Les responsables américains, et le président Reagan le premier, déclarent périodiquement qu'ils veulent inciter le gouvernement de Managua à revenir aux promesses de la révolution sandiniste, à rétablir les libertés, dont celle de la presse, et à organiser rapidement des élections. Mais l'annonce de la remise à une date ultérieure des élections qui devaient avoir lieu au Salvador à la fin de l'année n'a fait l'objet d'aucun commentaire dans la capitale fédérale.

#### Une solution « à la yougoslave »

Le *Washington Post* croit savoir que certains milieux dirigeants de Washington, craignant un *« nouveau Vietnam »*, seraient prêts à envisager, pour le Nicaragua, une solution *« à la yougoslave »*, pourvu que les sandinistes renoncent à soutenir la guérilla salvadorienne et à devenir une *« base militaire cubaine ou soviétique »*. Des contacts dans ce sens auraient été pris avec Cuba, et le dernier discours conciliant de M. Fidel Castro en serait le résultat.

Faut-il inclure dans ce souci nouveau de modération les informations en provenance du pentagone publiées dimanche par le *New-York Times*, selon lesquelles les grandes manœuvres interarmes annoncées avec fracas la semaine dernière par la Maison Blanche seraient réduites ou repoussées faute... d'effectifs et de crédits ?

Le président avait parlé de 19 navires de ligne, dont 2 porte-avions, 140 avions, 16 500 officiers et soldats, plus 3 000 à 4 000 hommes opérant au Honduras. On fait valoir au pentagone que, entre août et octobre prochain, les forces américaines doivent déjà participer à des manœuvres en Égypte, au Soudan, en Somalie, ainsi qu'en Europe. Aucun effort sérieux ne pourra être fait au Honduras, indique-t-on, avant novembre. En outre, la plus grande partie des 200 millions de dollars votés par le Congrès pour les manœuvres annuelles a déjà été allouée aux exercices prévus au Proche-Orient et en Europe.

NICOLE BERNHEIM.

#### « Cuba oui, Fidel non » Un « marine » expulsé de La Havane

La Havane *(A.F.P.)*. – Un « marine » chargé d'assurer la sécurité des intérêts américains, bureau de représentation des États-Unis à La Havane, a été expulsé de Cuba, a-t-on appris de source diplomatique dans la capitale cubaine.

Cette mesure d'expulsion est la première du genre prise par les autorités cubaines à l'encontre d'un membre de la section depuis son installation à La Havane en 1977.

Le « marine » expulsé, John Baerwald, un caporal originaire de Baltimore (Maryland), avait été accusé par ses voisins cubains de porter une chemise barrée de l'inscription *« Cuba oui, Fidel non »*, qui, selon le ministère cubain des affaires étrangères, avait *« enflammé les passions »*. De source diplomatique, on indique que le caporal, qui a dû quitter le pays sous vingt-quatre heures, a admis avoir porté ce vêtement dans son jardin et une fois pour se rendre à la plage.

Le personnel de la section des intérêts américains à La Havane relève officiellement de l'ambassade de Suisse. La sécurité de ce bureau, installé dans les locaux de l'ancienne ambassade des États-Unis, est assurée par huit membres de l'infanterie de marine américaine.

● *La Chine a critiqué les Etats-Unis* pour l'envoi de bâtiments de guerre dans les eaux d'Amérique centrale, accusant Washington de se livrer à *« une politique de la canonnière »*. Les manœuvres navales américaines vont intensifier la tension en Amérique centrale, a affirmé le *Quotidien du Peuple* organe central du parti communiste chinois, samedi 3 juillet. *« Ceux qui contribuent à l'élaboration des décisions politiques à Washington devraient cesser de s'embarquer dans la voie dangereuse qu'ils ont prise »*, a ajouté le quotidien.

Par ailleurs, la Chine a accusé Israël de s'ingérer dans les affaires de l'Amérique centrale agissant en *« homme de main »* des États-Unis dans cette région, et a estimé que cette action *« devrait être condamnée universellement »* Cette position a été formulée par l'agence Chine Nouvelle, samedi 31 juillet, s'appuyant sur une information publiée récemment par un journal américain selon lequel Israël a accepté, à la demande de Washington, de fournir aux combattants anti-gouvernementaux du Nicaragua des armes prises au Liban à l'Organisation de libération de la Palestine. – *(A.F.P.)*

● *Le président salvadorien, M. Alvaro Magana*, a annoncé officiellement, samedi 30 juillet, le *« report involontaire »* au premier trimestre de 1984, de l'élection présidentielle initialement prévue en décembre. *« Bien que nous en ayons la volonté, il nous est matériellement impossible de réaliser ces élections en décembre »*, a ajouté le chef de l'Etat, sans toutefois préciser la nouvelle date de la consultation.

Plusieurs responsables politiques s'étaient prononcés récemment pour un report des élections, notamment le président de l'Assemblée constituante, M. Roberto d'Aubuisson, qui avait estimé que celles-ci devaient au moins être retardées jusqu'au mois de février. Seule la démocratie chrétienne de M. Napoléon Duarte, ancien président salvadorien, estimait que tout retard *« serait une grave erreur »*. – *(A.F.P.)*

### ÉCHEC DIPLOMATIQUE A PANAMA

### Le groupe de Contadora n'a pas réussi à persuader les pays d'Amérique centrale d'accepter son plan de paix

Panama *(Reuter)*. – Réunis à Panama du 28 au 30 juillet pour tenter de trouver une issue aux problèmes de l'Amérique centrale, les ministres des affaires étrangères de neuf pays de la région se sont séparés samedi sur un constat d'impuissance.

Ils n'ont pu sortir de l'impasse le conflit larvé qui oppose le Nicaragua aux quatre autres pays d'Amérique centrale : Costa-Rica, Honduras, Guatemala et Salvador. Dans un communiqué publié à l'issue de la conférence, les neuf pays réunis à l'initiative du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) ont décidé de se retrouver le mois prochain pour reprendre leurs efforts de paix.

M. Lloreda Caicedo, ministre colombien des affaires étrangères, a déclaré que les pays d'Amérique centrale étaient tombés d'accord sur la nécessité d'un départ de tous les conseillers étrangers de la région. *« La plupart comprennent que cela doit faire partie d'un accord général »*, a-t-il précisé. Mais aucun des autres ministres n'a accepté d'exposer les points de divergence qui ont conduit à l'impasse.

Le groupe de Contadora n'est pas prêt à envisager la suggestion de M. Reagan de saisir l'Organisation des États américains (O.E.A.) pour qu'elle se prononce sur les conflits d'Amérique centrale, estime-t-on de source autorisée. Des responsables nicaraguayens ont vu dans cette proposition un subterfuge pour court-circuiter les Nations unies, où le gouvernement de Managua compte plus d'alliés que parmi les membres de l'O.E.A.

M. Juan Jose Amado, chef de la diplomatie panaméenne, a déclaré que le groupe de Contadora devra encore multiplier ses efforts *« pour trouver une solution avant que la crise militaire n'atteigne un point de non-retour »*.

Les pessimistes ont vu un nouveau présage d'affrontement vendredi quand le Nicaragua a signalé qu'un avion non identifié avait tiré des missiles sur un objectif près de Corinto. Selon les Etats-Unis, ce port est utilisé pour décharger des armes soviétiques destinées à l'armée sandiniste.

Un navire soviétique, *l'Oulianov*, est attendu dans le port de Corinto. M. Reagan a déclaré que ce navire transportait des armes et du matériel pour le Nicaragua. M. Cesar Delgadillo, directeur du port, a déclaré samedi que *l'Oulianov* n'apportait *« qu'une cargaison de médicaments, de machines agricoles et de biens de consommation »*. Les journalistes ont d'ailleurs été invités à assister au déchargement pour vérifier par eux-mêmes que le cargo ne transporte pas d'armes. M. Delgadillo a précisé que sur un total de deux cent dix-huit bateaux ayant fait escal à Corinto pendant la première moitié de 1983, *« vingt navires soviétiques n'ont apporté que des engrais, du blé et des biens de consommation »*.

Les États-Unis ont annoncé l'envoi de deux puissantes flottes au large des côtes d'Amérique centrale et des manœuvres conjointes avec le Honduras à partir du mois d'août.

Ces exercices ont constitué le principal point de discorde entre le groupe de Contadora et les pays d'Amérique centrale. Les ministres des affaires étrangères du groupe de Contadora ont tenté en vain de persuader les nations d'Amérique centrale d'accepter un plan de paix avancé dans le courant du mois par les quatre pays et préconisant un appel en faveur du départ de tous les personnels militaires étrangers à la région.

Pour M. Edgar Chamorro, l'un des dirigeants de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.R.) basée au Honduras et dont le mouvement soutenu par Washington lutte contre le gouvernement sandiniste, la conférence de Panama n'a été qu'un écran de fumée, *« un simple rituel »*, et il a déclaré que *« les États-Unis s'apprêtaient à envahir le Nicaragua »*.

● *Le gouvernement salvadorien* pourrait ouvrir des discussions directes avec la guérilla à la suite de la rencontre, dimanche 31 juillet, à Bogota, de M. Richard Stone et de M. Ruben Zamora, dirigeant l'aile politique du front de libération nationale Farabundo-Marti, a déclaré le président colombien Belisario Betancur. Il a estimé que cette rencontre pourrait être suivie *« d'autres en un endroit non déterminé et à une date non déterminée »*. *« Il est possible que ces contacts soient pris entre la guérilla salvadorienne et certaines instances gouvernementales salvadoriennes »*, a ajouté le président colombien. – *(Reuter.)*

### Mexique

#### M. DIAZ SERRANO, ANCIEN DIRECTEUR DE LA PEMEX, EST ACCUSÉ DE CORRUPTION ET ARRÊTÉ.

Mexico *(Reuter)*. – M. Diaz Serrano, ancien directeur de la Pemex, compagnie pétrolière nationale mexicaine, a été arrêté, samedi 30 juillet, pour « détournement de fonds » après avoir été déchu de son immunité de sénateur.

M. Diaz Serrano, qui a dirigé la compagnie de 1976 à 1981, est accusé d'avoir détourné 34 millions de dollars en 1981 à la faveur de l'achat de deux pétroliers.

Il a été placé en détention provisoire et présenté à un juge d'instruction dans les heures qui ont suivi la décision du Parlement de le priver de son immunité parlementaire.

Un porte-parole de la Chambre a déclaré que la levée de l'immunité n'impliquait nullement que M. Diaz Serrano soit coupable ou innocent, mais permettait seulement de l'inculper. M. Diaz Serrano, qui a démissionné de la Pemex à la suite d'une controverse sur les prix pétroliers, s'est déclaré innocent. S'il est reconnu coupable, il encourt une peine de trois à douze ans de prison.

## PROCHE-ORIENT

### M. Arafat demande aux chefs d'Etat arabes d'intervenir « d'urgence » pour que Damas renonce à son intransigeance

De notre correspondant

**La radio libanaise a annoncé, le 31 juillet, que les affrontements entre Palestiniens loyalistes et dissidents du Fath ont repris, dimanche soir 31 juillet, dans la région de la Bekaa, à l'est du Liban. Selon un porte-parole des forces loyalistes, la première brigade du Fath stationnée dans cette région aurait été encerclée par les forces syriennes samedi soir, ainsi que le centre d'approvisionnement de l'Organisation.**

**A Tripoli (Liban), un porte-parole des partisans de M. Arafat a démenti que ceux-ci aient demandé aux autorités libanaises de les évacuer de la plaine de la Bekaa vers Tripoli.**

Tunis. – Dans un appel qu'il a adressé le 30 juillet aux chefs d'Etat arabes, M. Yasser Arafat leur demande d'intervenir *« d'urgence »* pour tenter de vaincre l'intransigeance de Damas, qui continue à faire la sourde oreille à toutes les médiations.

*« Intervenez avant qu'il ne soit trop tard et que la nation arabe ne paie un prix très cher »*, écrit le président de l'O.L.P., qui dénonce les attaques *« aux armes lourdes, aux roquettes et avec des chars »* menées par des *« forces syriennes et libanaises »* contre les bases palestiniennes *« assiégées »* dans le nord du Liban et dans la plaine de la Bekaa. *« Ce qui se déroule,* estime M. Arafat, *n'est qu'un prélude à un nouveau massacre, semblable à celui de Tell-el-Zaatar en 1976. »*

Le président de l'O.L.P. rappelle que, depuis le début de la crise syro-palestinienne, il n'a pas cessé de manifester sa bonne volonté et ses dispositions à une normalisation des rapports avec les dirigeants syriens. *« Nous avons frappé à toutes les portes de la médiation,* écrit-il. *Nous avons ouvert nos cœurs. Nous avons tendu la main à toutes les tentatives engagées pour panser les blessures. Hélas ! nous nous sommes heurtés à davantage de fermeté et à une détermination plus grande dans l'application du plan de liquidation politique et organique de l'O.L.P. »* Il est un fait que jusqu'ici la Syrie a opposé une fin de non-recevoir à toutes les missions de conciliation émanant notamment de l'U.R.S.S., de Cuba, de l'Inde (au nom du groupe des non-alignés), de l'Arabie Saoudite, de l'Algérie et de la Ligue arabe, dont le secrétaire général, chargé depuis le 21 juillet, de prendre contact avec le président Assad, attend toujours sa réponse pour effectuer le déplacement à Damas.

La commission spéciale désignée par le comité exécutif pour négocier avec les autorités syriennes et les dissidents du Fath ne paraît pas avoir eu plus de chance, au point que son président, M. Khaled el Fahoum, a envisagé, selon le journal *le Temps* de Tunis, de donner sa démission.

Au lendemain de son expulsion de Syrie, M. Arafat avait souhaité qu'un sommet arabe, ou tout au moins un conseil des ministres des affaires étrangères, auquel la Syrie n'aurait pu se dérober, se prononce sur le différend (*le Monde* du 28 juin), mais ses interlocuteurs lui avaient tous fait comprendre que mieux valait ne pas en débattre « à chaud » et laisser se développer les médiations qui se dessinaient alors. Celles-ci ayant toutes échoué, à la veille de la réunion à Tunis du conseil central de l'O.L.P., qui doit débattre de la crise, M. Arafat paraît vouloir relancer cette idée.

Le président de l'O.L.P. se réfère, d'autre part, à la récente fusillade à l'université islamique de Hébron, et à divers autres incidents. *« Ces massacres,* assure-t-il, *constituent la prolongation de l'application du plan criminel sioniste destiné à terroriser la population palestinienne et à la pousser à l'exode. »*

MICHEL DEURÉ.

### La guerre du Golfe

#### NOUVELLE OFFENSIVE IRANIENNE DANS LE SECTEUR CENTRAL DU FRONT

Les Iraniens ont lancé vendredi 29 juillet une offensive dans le secteur central du front – *« troisième phase »* de l'opération Aurore, selon Téhéran, – mais les informations en provenance d'Iran et d'Irak étaient contradictoires, dimanche 31 juillet, sur le bilan de cette nouvelle opération. Dans le même temps, Téhéran faisait état de la poursuite de l'offensive Aurore Deux déclenchée le 22 juillet dans le nord de l'Irak. Environ 400 kilomètres séparent ces deux fronts.

Selon un communiqué militaire diffusé dimanche par Radio-Téhéran, la nouvelle offensive *« a permis la conquête de trois hauteurs et de deux postes frontaliers, près de la ville iranienne de Mehran »*, à 150 kilomètres à l'est de Bagdad. *« Mille deux cents Irakiens ont été tués ou blessés »*, affirme la radio iranienne, précisant que les combats se déroulent au sud de Mehran, à l'ouest de la route Delhoran-Mehran, sur la frontière.

Côté irakien, l'agence officielle INA, reçue à Manama, s'est contentée d'indiquer qu'une *« nouvelle attaque »* iranienne dans le secteur central du front, *« à l'est de Zurbatiyeh »*, avait été *« mise en échec »* dimanche 31 juillet à l'aube. – *(A.F.P.)*

### Koweit

#### SIX HÉLICOPTÈRES FRANÇAIS ÉQUIPÉS D'EXOCET SERONT LIVRÉS EN 1984

Koweit. – Le ministère koweitien de la défense et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) ont signé, dimanche 31 juillet à Koweit, un accord pour la fourniture à l'émirat de six hélicoptères « Super-Puma » équipés de missiles anti-surface « Exocet ».

La fourniture de ces six « Super-Puma » était en cours de négociation, ainsi que cela avait été annoncé durant la visite en France en mai dernier du ministre de la défense koweitien Cheikh Al-Sabah (*le Monde* du 7 mai 1983). Les premiers appareils seront livrés en 1984.

Le Koweit, est déjà équipé de chasseurs « Mirage-F1 », et dispose de trois escadrilles d'hélicoptères de type « Gazelle » et de dix « Puma ». – (A.F.P.)

# ASIE

## Sri-Lanka sous le choc

*(Suite de la première page.)*

Cette impression est confirmée par le porte-parole du gouvernement, qui expliquait la prolongation du couvre-feu jusqu'à 4 h 30 lundi matin, par la nécessité d'accorder à des forces de l'ordre harassées un répit supplémentaire, afin qu'elles soient en mesure de parer au risque inhérent à un retour à la normale. Normalisation toute relative puisqu'il était aussitôt précisé que le couvre-feu serait réimposé ce lundi à 14 heures et, ce, jusqu'à mardi à l'aube.

Que la situation reste tendue et préoccupante, plusieurs faits en témoignent. D'abord, le régime de censure appliqué aux comptes-rendus de la presse et les strictes limitations imposées aux déplacements des journalistes ; ensuite, les appels réitérés sur les ondes nationales, pour remédier à la pénurie de sang dans les hôpitaux ; enfin, les consignes données aux ambassades ceylanaises afin qu'elles découragent les visiteurs éventuels et l'annulation de tous les vols charters. Les quelque quarante-cinq mille Tamouls réfugiés dans quatorze camps installés à Colombo pourront être évacués par bateau s'ils le souhaitent (environ huit mille en auraient exprimé le désir) vers le nord du pays, fief de leur minorité.

En fait, ce qui à l'origine pouvait apparaître comme une nouvelle manifestation de l'antagonisme endémique entre la majorité cinghalaise bouddhiste et la minorité tamoul indouiste — la mort de treize militaires dans une embuscade tendue près de Jasna par des terroristes tamouls ayant constitué le détonateur de l'explosion — est désormais présenté par les autorités comme un véritable *« complot »* visant à renverser le gouvernement en place. Dès vendredi soir, le premier ministre avait accusé *« ceux qui n'avaient pu s'emparer du pouvoir par la voie électorale d'avoir aujourd'hui recours à la violence pour atteindre leur but »*, en s'efforçant par tous les moyens de *« provoquer une pénurie alimentaire »* (on a dû procéder à des distributions de vivres), de paralyser l'activité économique et de semer la panique dans l'opinion en répandant notamment des rumeurs alarmistes (infiltrations de terroristes tamouls dans Colombo par exemple), rumeurs dont le chef du gouvernement assure qu'elles sont dénuées de tout fondement.

### « Un plan préétabli »

Samedi soir, l'un des membres influents du cabinet a pris le relais et s'est attaché à démontrer qu'une *« conspiration »* avait tenté de renverser le gouvernement. Soulignant l'aspect systématique et méthodique des destructions, la similitude des actions commises en divers endroits, il a évoqué *« un plan général préétabli, mis en œuvre par des personnes qui savaient exactement ce qu'elles faisaient et quelles étaient leurs cibles »*. Selon lui, l'opération *« comportait trois étapes »* : d'abord provoquer un affrontement entre les Cinghalais et les Tamouls, en exploitant la tension créée par les actes de terrorisme commis dans le nord du pays ; ensuite, tenter de pousser les uns contre les autres les Cinghalais et les musulmans ; enfin diviser les Cinghalais eux-mêmes, notamment les bouddhistes et les chrétiens. L'entreprise, selon le ministre, visait également à semer la discorde au sein des forces de l'ordre et de l'armée, dont les membres appartiennent aux diverses religions. Avec, au terme du processus, l'effondrement du gouvernement, privé de leur soutien et incapable de maintenir l'ordre public.

Allant plus loin, le ministre a dénoncé le rôle joué par des *« éléments étrangers »* (dans la version cinghalaise, il aurait même employé l'expression *« puissance étrangère »*) dans l'élaboration de ce plan d'ensemble, qui aurait été ensuite appliqué par des partis politiques locaux, certains en collusion avec les *« terroristes du Nord »*. Rendant hommage à l'efficacité des forces de l'ordre et à la discipline de la majorité de la population, il a conclu : *« Le danger persiste ; des groupes continuent d'utiliser tous les moyens pour provoquer de nouvelles émeutes, des pillards sont dans l'ombre pour profiter du désordre. »*

Le discours explique l'interdiction, le jour même, de trois formations d'extrême gauche : le Front de libération populaire (J.V.P.), parti d'extrême gauche qui, en 1971, avait mené une insurrection gauchiste noyée dans un bain de sang ; un groupuscule trotskiste, et le parti communiste ceylandais prosoviétique. Trois formations qui, selon le porte-parole du gouvernement, étaient directement impliquées dans les désordres et auraient été *« partie prenante »* du complot destiné à *« renverser, ou du moins à déstabiliser, le gouvernement »*. Ce plan, assure-t-il, *« n'a pas pu être conçu en vingt-quatre heures*, et l'embuscade de Jasna *« n'en a été que le détonateur »*.

*« L'ennemi étant ainsi identifié »*, pour reprendre l'expression utilisée dimanche soir par un ministre, il *reste maintenant au pouvoir* à convaincre l'opinion qu'il n'exploite pas la situation actuelle pour mener une opération de répression politique. Répression qui, le président l'avait annoncé dès jeudi, devrait s'abattre également sur les partisans même modérés de la cause séparatiste, un amendement constitutionnel devant être voté à cet effet par le Parlement. Certes, le porte-parole du gouvernement a disculpé le Front uni de libération tamoul, principal parti de l'opposition, de toute participation aux événements de la semaine dernière. Mais le nouvel amendement apparaît en fait, ainsi que l'a reconnu un ministre dimanche soir, comme une arme mortelle pointée contre les tamouls modérés. Ainsi, risquent de s'accentuer encore l'isolement du pouvoir et la frustration d'une opposition qui, bien qu'ayant recueilli 47 % des voix à la dernière présidentielle se voit plus que jamais privée de perspectives d'avenir.

Le référendum de décembre dernier, qui visait déjà à déjouer un complot gauchiste, a en effet prolongé pour six ans l'écrasante domination du parti gouvernemental. Cette situation pourrait amener les forces d'opposition à recourir à des moyens *« extra-parlementaires »* pour renverser le régime en place. C'est la tentation à laquelle, selon la thèse gouvernementale, vient justement de céder l'extrême gauche locale. Avec, selon les autorités, l'active complicité d' *« éléments étrangers »*, ne voyant pas nécessairement d'un bon œil l'ancrage occidental marqué de Sri-Lanka et la réussite de son expérience économique libérale.

**PATRICK FRANCÈS.**

## L'Inde exprime ses « vives inquiétudes »

De notre correspondant

New-Delhi. — Après son voyage de vingt-quatre heures à Sri-Lanka, le ministre indien des affaires étrangères, M. Narsihma Rao, a rendu compte à Mme Gandhi, qui avait interrompu une visite officielle au Sikkim pour le recevoir, de ses observations sur place et de la teneur des deux entretiens qu'il a eus avec le président Jayewardene. Pour l'émissaire de Mme Gandhi, la situation dans l'île *« demeure préoccupante »*, selon un porte-parole du ministère indien des affaires étrangères.

*« Les violences contre la communauté tamoule se pousuivent »* et *« la situation ne semble pas contrôlée »*, a-t-il dit avant d'exprimer les *« vives inquiétudes »* de son gouvernement. Toujours selon le porte-parole, Colombo aurait accepté l'assistance de l'Inde. A New-Delhi, on indique que le ministère des transports maritimes est en train de réquisitionner un navire afin de participer à l'évacuation des réfugiés tamouls du sud de l'île vers le nord.

Au cours de ses discussions avec le président de Sri-Lanka, le ministre indien a soulevé la question de la violente campagne *« anti-indienne »* relancée par la presse ceylanaise quelques jours seulement avant les émeutes. M. Rao a enfin exprimé au président Jayewardene la *« profonde consternation »* du gouvernement indien ainsi que *« sa sympathie pour la population éprouvée »*. M. Rao s'est, par ailleurs, rendu en hélicoptère à Kandy, dans le centre de l'île, où il s'est entretenu avec des ressortissants indiens réfugiés dans un foyer culturel. Le président Jayewardene aurait, d'après un porte-parole, qualifié la visite du ministre indien d'*« acte de bon voisinage »*.

En Inde, alors que les partis d'opposition sont unanimes pour exprimer leur solidarité avec la population tanmoule de Sri-Lanka, de nombreuses manifestations ont lieu quotidiennement devant les représentations ceylanaises de plusieurs villes (Delhi, Madras, Bombay). Dimanche après-midi, Mme Gandhi a reçu une délégation du Tamil-Nadu pendant un peu plus d'une heure. Elle a assuré à ses membres que le gouvernement indien voyait dans la situation des Tamouls de Sri-Lanka *« un problème national »*. Le premier ministre a saisi l'occasion pour appeler l'opposition indienne à *« l'unité nationale »*.

*(Intérim.)*

## Violences à Paris : deux morts

En marge des événements de Sri-Lanka, de violents affrontements ont opposé pendant le week-end, à Paris, des membres des communauté tamoule et cinghalaise dans la capitale, provoquant la mort de deux personnes.

Les premières bagarres entre représentants des deux ethnies avaient eu lieu, samedi après-midi 30 juillet, rue Spontini, à Paris (seizième arrondissement), où un groupe de Cinghalais avait attaqué des Tamouls. Cet affrontement s'était soldé par quatre blessés, dont un grave, et une première intervention de la police procédant à une douzaine d'interpellations.

Dans la soirée, les incidents prenaient un tour encore plus dramatique. En riposte, semble-t-il, à l'agression de l'après-midi, une vingtaine de Tamouls pénétraient, vers 1 heure du matin, dimanche 31 juillet, dans un appartement situé rue Levis, à Paris (dix-septième arrondissement), et occupé par des Cinghalais. Au cours des bagarres, l'un des occupants de l'appartement, M. Piyadasor Bamaachige, trente-quatre ans, devait trouver la mort, défenestré du sixième étage.

Les violences entre Tamouls et Cinghalais reprenaient dans la journée de dimanche, où les représentants des deux ethnies allaient se pourchasser dans les rues de la capitale. Ces affrontements entre groupes d'une vingtaine de personnes armées de couteaux et de gourdins commençaient peu après 20 heures. A 21 heures, une première personne était blessée d'un coup de couteau, après une rixe au bois de Boulogne. Peu après, vers 22 heures, dans les couloirs du métro, porte Maillot, un Tamoul, Mahendam Gyam-Billai, vingt-neuf ans, demeurant à Neuilly-sur-Seine, était poignardé et succombait des suites de ses blessures.

Enfin, à 23 heures, rue du Faubourg-Saint-Honoré (huitième arrondissement), une troisième personne était gravement blessée à la tête d'un coup de couteau. Une nouvelle intervention de la police procédant à une quinzaine d'interpellations devait mettre un terme à ces violences.



● *Conférence sur les réfugiés.* — Des représentants des États-Unis, de la France, du Canada, de l'Australie et du H.C.R. (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) se réunissent, ce lundi 1er août à Honolulu, pour étudier les problèmes de réinsertion des réfugiés d'Indochine. Plusieurs pays dits de *« premier accueil »*, notamment la Thaïlande, ont, en effet, récemment reproché aux pays dits d' *« accueil définitif »* de n'avoir pas respecté leurs engagements, provoquant des engorgements dans les camps de réfugiés. — *(A.F.P.)*

### Afghanistan

● *Bombardements.* — Des avions soviétiques ont bombardé la semaine dernière des places fortes de la guérilla dans les environs de Kaboul et détruit un village de quatre cents maisons, ont rapporté lundi 1er août des sources de la résistance afghane. Les raids auraient visé des villages du district de Parnan, à 25 kilomètres au nord-est de la capital afghane. — *(A.P.)*

### Japon

● *Tournée du ministre des affaires étrangères.* — M. Shintaro Abe quittera Tokyo, mardi 2 août, pour une tournée de dix jours dans cinq Etats d'Europe de l'Est et du Proche-Orient dont le temps fort doit être l'appel à la paix qu'il lancera à l'Iran et à l'Irak lorsqu'il visitera ces deux pays. — *(A.F.P.)*

# DIPLOMATIE

## Les sentinelles de la frontière d'en haut

*(Suite de la première page.)*

M. Josani, pour être indien, n'en a sans doute pas moins lu, dans *l'Apocalypse de Saint-Jean*, que *« la guerre dans le ciel »* précéderait, à la fin des temps, *« la montée de la mer d'une bête à dix cornes et sept têtes »* — où chacun est libre de reconnaître, ou non, le sous-marin nucléaire lanceur d'engins... à têtes multiples — puis *« la montée de la Terre d'une autre bête »* — sortie de quel silo de missiles du Dakota ou du Kazakhstan ? — qui, à son tour, fera *« descendre le feu du ciel... à la vue des hommes »*.

Rien de tout cela n'est évidemment probable, mais une préoccupation nouvelle hante désormais les états-majors : celle de la *« déstabilisation par l'espace »*.

L'espace, a été, trois lustres durant, à partir de *1961*, *le haut lieu* de la détente, à la fois l'un de ses moyens privilégiés et son symbole. Moyen : c'est l'observation par satellite qui a rendu verifiables, et donc acceptables, plusieurs traités de limitation des armements, dont les accords soviéto-américains SALT sont la quintessence.

Symbole : la convention de 1968, sur le sauvetage des astronautes en détresse. Or, ce même cosmos est, peu à peu, devenu un milieu militarisé, sinon, encore, un réceptacle d'armements.

*Depuis le lancement de Spoutnik*-1, le 4 octobre 1957, quelque 2 500 satellites ont été mis en orbite, plus de 90 % d'entre eux par les deux Grands. Près des deux-tiers, croit-on, de ces engins avaient des fins militaires : l'incertitude des estimations tient, pour l'essentiel, au fait que les Soviétiques n'ont jamais donné de précisions sur les objectifs de leurs quelques 1 500 « Cosmos ».

La majorité des satellites militaires, plus de la moitié sans doute, sont des engins dits de *« reconnaissance photographique »*. Comme le nom l'indique, *il s'agit là* d'appareils conçus pour l'observation automatique de territoires. L'Union soviétique est, évidemment, la principale cible de la curiosité américaine, et vice-versa. Mais on peut être assuré que chacun des deux Grands s'intéresse aussi de très près aux activités des autres puissances nucléaires (France, Grande-Bretagne et Chine), voire de pays qui ont la capacité de le devenir (Israël, Afrique-du-Sud...). En réalité, c'est la planète entière qui, depuis le début des années 60, est en permanence *surveillée*, au rythme de près d'une révolution par heure, par les satellites des deux super-puissances, et, occasionnellement depuis 1975, par un engin de reconnaissance chinois.

### Une unité au bivouac

Que permettent réellement de voir les appareils photographiques ultra-perfectionnés installés à bord des satellites de reconnaissance ? La finesse de ce qu'il est convenu d'appeler leur *« pouvoir de résolution »*, *c'est-à-dire leur capacité* à distinguer les détails à terre, est l'un des secrets militaires les mieux gardés qui soient. Les spécialistes consentent seulement à leur reconnaître, vaguement, *« une capacité décimétrique »*.

Les publications sérieuses, telle *Aviation Week*, estiment que le pouvoir de résolution des meilleurs appareils actuels est de 10 à 15 centimètres (1). Cela ne signifie évidemment pas que tout élément à terre d'une dimension supérieure à 10 ou 15 centimètres est reconnaissable : *on n'en est pas encore* à compter les hommes dans la cour d'une caserne ! Mais un pouvoir de résolution de 15 centimètres permet tout de même de reconnaître très correctement la plupart des types d'armement à terre, d'identifier un avion au sol, une pièce d'artillerie, ou le type d'un radar.

A plus forte raison, les appareils embarqués à bord des satellites de reconnaissance photo permettent-ils une description très précise d'un pont, d'une route, du matériel existant sur une base aérienne, d'un *navire de guerre de moyen* tonnage ou d'un sous-marin au mouillage, d'un quartier général, voire d'une unité au bivouac. Un radar embarqué sur certains engins d'observation permet de « voir » le sol, il est vrai avec une moins bonne résolution, même lorsqu'une épaisse couche de nuages couvre le territoire intéressant.

Les satellites de reconnaissance photographique sont intimement associés à l'histoire de la militarisation de l'espace — même s'ils ont d'abord puissamment contribué au maintien de la paix, de 1960 à 1962, puis à la consolidation de la détente, au moins jusque vers le milieu des années 70.

Toutes les tentatives lancées en vue d'aboutir à une forme ou une autre de désarmement après la seconde guerre mondiale avaient achoppé sur le refus de l'Union soviétique de laisser ses anciens alliés, presque aussitôt devenus ses adversaires, procéder sur son territoire à des inspections destinées à contrôler, sur une base de réciprocité, l'état initial de ses forces, puis, éventuellement, la réalité des *« délestages » opérés*. Aussi, *en juillet* 1955, le président Eisenhower avait-il proposé que les deux Grands *« ouvrent leurs cieux »* à la vérification aérienne. Khrouchtchev avait vu là une tentative de légalisation de l'espionnage aussi intolérable que l'hypothèse de *« vérification sur place »*.

Lorsqu'il devint évident, en 1957, que les Soviétiques possédaient bien ce qu'ils appelaient eux-mêmes *« l'arme absolue »* — c'est-à-dire des missiles d'une grande puissance, aussi capables de projeter des bombes atomiques sur le territoire américain que de satelliser des Spoutniks, — les Etats-Unis éprouvèrent l'impérieux besoin de vérifier la réalité du fameux *« missile gap »* : autrement dit leur retard en matière de fusées intercontinentales. Les vols d'U-2, ces avions-espions capables de voler, sur de très longues distances, à 22 000 mètres au-dessus du territoire adverse, furent dès lors multipliés.

L'aventure, on s'en souvient, se termina piteusement, le 1er mai 1960, lorsque l'appareil piloté par Gary Powers fut abattu au-dessus de l'Oural.

### Légalisation de l'espionnage

Les États-Unis décidèrent aussitôt d'accélérer leur programme de satellites de reconnaissance photographique, commencé début 1959. A la base californienne de Vandenberg, *les départs de fusées Thor*-Agena et Atlas-Agena se succédèrent, parfois de semaine en semaine. Le lancement décisif, assure Philip J. Klass dans son ouvrage *Sentinelles secrètes dans l'espace*, fut celui de Samos-2, le 31 janvier 1961. En un mois et quatre mille photos, il aurait couvert les quelque 22 millions de kilomètres carrés du territoire soviétique, et repéré sans ambiguité tous les silos de missiles. Alors que Krouchtchev avait annoncé une production, pour 1959, de... 250 fusées à tête thermonucléaire, et que, connaissant *le* personnage, les Américains en attendaient 140, il y avait 14 fusées intercontinentales ! Le *« missile gap »* dénoncé par le candidat à la présidence J. F. Kennedy n'existait pas.

En octobre 1962, les satellites de reconnaissance photographique contribuèrent pour la deuxième fois à apaiser une très grave crise internationale. Non que les tentatives d'installation de fusées soviétiques à Cuba aient été décelées par les satellites américains : ce sont tout simplement les U-2 qui les découvrirent. Mais les spécialistes sont aujourd'hui persuadés que ce sont les clichés pris par Cosmos-10 montrant l'importance de la préparation militaire de Washington en Floride, juste en face de l'île caraïbe, qui ont convaincu Moscou de la détermination de Kennedy et l'on incité au repli.

La carrière des satellites de reconnaissance photographique allait connaître son apogée lors de la signature, en 1972, de l'accord SALT-1, par lequel les deux superpuissances s'engageaient mutuellement à plafonner le nombre de leurs fusées stratégiques et à limiter au minimum les systèmes de défense antimissiles.

C'est seulement, en effet, parce que les satellites de reconnaissance permettent une vérification sérieuse de la bonne observance par la partie cocontractante des prescriptions du traité — s'agissant en particulier du nombre et du diamètre des silos, — que Soviétiques et Américains prennent ces engagements les uns envers les autres.

*L'accord SALT-1 — et tout* autant l'accord SALT-2 de 1979 (2) — prévoit d'ailleurs que les signataires ne devront mettre aucun obstacle à la vérification de ses prescriptions par les *« moyens techniques nationaux »*, appellation pudique sous laquelle les satellites espions sont entrés dans l'histoire diplomatique ! Prodigieuse accélération : l'U.R.S.S., après avoir vertement refusé, en 1955, la proposition américaine *« d'ouvrir les cieux »*, après avoir vivement dénoncé, au début des années 60, l'inquisition spatiale dont son territoire était l'objet de la part des États-Unis, a contribué en 1972 à la légalisation internationale du plus moderne moyen d'espionnage jamais conçu par l'homme !

Les signataires des SALT s'engagent en particulier à ne procéder à aucun camouflage gênant l'observation de leurs silos de missiles depuis l'espace. De façon plus large encore, ils se promettent de ne pas *« entraver le fonctionnement de leurs moyens de vérification réciproques »* : autrement dit, par le biais de ces accords, les satellites espions se voient dotés d'une protection dont ne bénéficient pas les autres engins spatiaux, automatiques ou habités, faute d'un traité international équivalent !

### Un lieu de peu de droit

L'espace est, en effet, un lieu sinon de non-droit, du moins de peu de droit. Le traité qui le régit *(« Outer Space Treaty »)* est des plus vagues. Signé en 1967 sous les auspices du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, lui-même créé en 1959 par l'O.N.U., il prévoit, outre la liberté d'accès à l'éther pour toutes les nations, *l'interdiction* d'y placer, *soit* en orbite, soit sur des corps célestes, ces armes de destruction massive, nucléaires et autres (3) ; il prohibe enfin l'aménagement de bases et d'installations militaires, les essais d'armes et l'exécution de manœuvres sur la lune et autres lieux naturels élevés. Mais rien n'interdit, jusqu'à présent, les autres utilisations belliqueuses du cosmos : la destruction ou la mise hors d'état de fonctionner de tout satellite civil ou des engins militaires de télécommunication ou d'aide à la navigation, *ainsi* que l'usage d'explosifs conventionnels ou de rayons laser. La protection des *seuls* satellites-espions, par les SALT, est donc bien un paradoxe !

Le monde a eu un exemple de l'efficacité de la méthode lorsque, en 1977, l'Union soviétique a accusé l'Afrique du Sud de préparer un essai nucléaire dans le désert de Kalahari, alertant ainsi les États-Unis et interrompant finalement les préparatifs.

Depuis 1971 au moins, les engins des Deux Grands surveillent systématiquement toutes les guerres dites *« périphériques »* qui s'allument sur la planète. Par ce moyen, ils peuvent tirer eux-mêmes les enseignements militaires des batailles en cours et jauger la valeur opérationnelle d'armes souvent livrées par eux-*mêmes ou par* l'autre. Ils peuvent aussi informer le combattant ami des préparatifs et mouvements de son adversaire. Il y a bien là, pour Moscou et Washington, un moyen de *« gérer les crises »*, comme on dit volontiers aujourd'hui dans les chancelleries, c'est-à-dire d'éviter un élargissement de ces conflits qui émaillent notre « drôle de paix », au risque d'amener les géants au face-à-face.

**JEAN-PIERRE CLERC.**

**Prochain article :**

**LE CIEL, UN CONDOMINIUM SOVIÉTO-AMÉRICAIN**

(1) Ce pouvoir de résolution, encore appelé « pas d'échantillonnage », des satellites militaires est évidemment bien plus élevé que celui des satellites civils d'observation de la Terre, tel est le LANSAT américain ou le futur SPOT français : 40 mètres pour LANSAT-3, 10 mètres pour SPOT. Capables, en revanche, de photographier en différentes couleurs, ces engins peuvent fournir des indications complémentaires utiles aux armées. Aussi, l'Union soviétique a-t-elle déjà fait savoir aux Nations unies, q'elle trouverait tout à fait inadmissible la diffusion, à des fins commerciales, de photos spatiales d'une résolution par trop fine... On sait que la Bourse aux grains de Chicago travaille *déjà beaucoup à partir des prévisions de* récoltes soviétiques effectuées grâce à des observations spatiales des « terres à blé » d'Ukraine ou du Kazakhstan...

(2) L'accord SALT II n'a jamais été ratifié par le Parlement américain. Pourtant, les États-Unis en ont, jusqu'à présent, observé les dispositions.

(3) *En 1963, avait été signé un traité* interdisant les expériences nucléaires dans « les trois milieux » — dans l'atmosphère, sous la mer et dans l'espace.

EN TOURNÉE EN AMÉRIQUE LATINE

## M. Claude Cheysson doit rencontrer le président Siles Zuazo à La Paz

M. Claude Cheysson est arrivé samedi 30 juillet, en début d'après-midi, à La Paz, pour une visite officielle de trois jours. Le ministre français des relations extérieures — le premier à séjourner officiellement dans le pays andin — devait discuter des programmes d'aide économique à la Bolivie et des possibilités d'une coopération plus étroite dans divers secteurs.

Les relations entre la France et la Bolivie se sont resserrées avec l'arrivée au pouvoir d'un régime démocratique à La Paz, le 10 octobre 1982, l'expulsion du criminel de guerre nazi Klaus Barbie vers la France et la visite effectuée à Paris en mars par le président Siles Zuazo. Au cours de cette visite, des accords préliminaires pour l'octroi d'une aide française de 14 millions de dollars avaient été conclus, une moitié de cette aide étant destinée à la constuction d'un hôpital à La Paz et l'autre représentant une dotation en aliments.

Le ministre français est arrivé en Bolivie au moment où l'exécutif affronte une nouvelle crise, après la démission collective présentée par les ministres boliviens la semaine dernière pour permettre à M. Siles Zuazo de restructurer son gouvernement. M. Cheysson, qui a été accueilli par le ministre des affaires étrangères par intérim, M. Marion Roncal, devait rencontrer le président Siles Zuazo ce lundi 1er août. Il doit se rendre ensuite en Colombie et à Cuba. — *(A.F.P.)*

# AFRIQUE

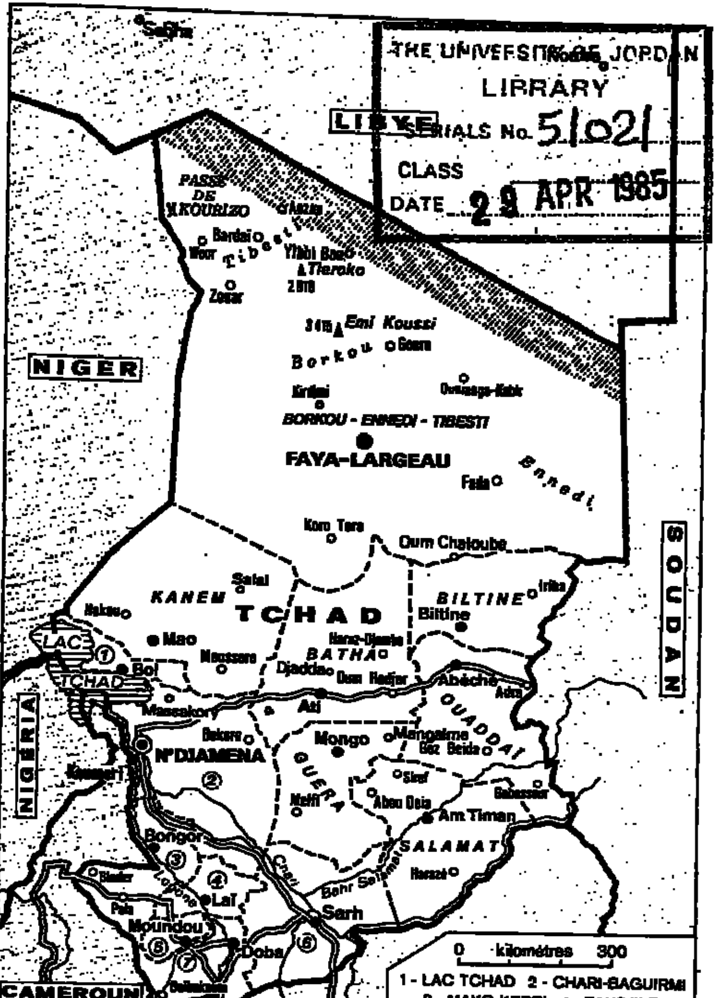
## L'intervention libyenne au Tchad

(Suite de la première page.)

Samedi, en milieu d'après-midi, et dimanche, dans la matinée, des chasseurs et des hélicoptères armés ont bombardé Faya-Largeau. Malgré les démentis *« catégoriques »* de Tripoli, Washington a qualifié ces attaques d'*« agression ouverte »* des forces armées libyennes contre le Tchad et parlé d'*« escalade dangereuse »* du conflit. Dans un communiqué diffusé dimanche, le département d'Etat américain a également annoncé avoir entamé des *« consultations urgentes »* avec les gouvernements amis de la région et avec la France pour examiner la situation.

Au même moment, des milliers de manifestants se sont répandus dans les rues de N'Djamena pour appeler la France, les Etats-Unis, le Zaïre et le Maroc à envoyer des avions. Kinshasa a déjà dépêché trois Mirage-5 et trois Aermacchi à N'Djamena, mais il s'agit seulement d'avions d'appui tactique et non d'intercepteurs.

Selon des sources bien informées à Paris, des éléments gouvernementaux tchadiens seraient déjà remontés au nord de Faya-Largeau, notamment en direction du Tibesti, où se sont repliés les partisans de M. Goukouni Oueddeï, mais on ignore encore si des poches de résistance subsistent dans certaines palmeraies de la région. D'autre part, en cas de poursuite des raids aériens libyens, les FANT seraient contraints de demeurer à Faya-Largeau, le terrain découvert autour de la palmeraie interdisant un repli dans de bonnes conditions de sécurité.






Les FANT ne disposent d'aucune défense anti-aérienne digne de ce nom, hormis quelques missiles légers SAM-7 de fabrication soviétique, récupérés sur leurs adversaires, et de canons bitubes du type ZSU de 14 millimètres et de 23 millimètres, démunis de radars. Ces armes peuvent être efficaces contre des raids héliportés, mais elles sont trop légères en cas d'attaque par les Mig-23, dont l'aviation libyenne est dotée. Le cas échéant, les appareils de Tripoli pourrait donc être en mesure de clouer au sol les FANT, ne serait-ce que le temps nécessaire aux rebelles pour se regrouper et se réorganiser au Tibesti. Ils pourraient également empêcher tout ravitaillement de la palmeraie.

J.-C. POMONTI.

● *Ce lundi matin 1er août*, il n'y avait aucun changement dans le dispositif militaire français qui est stationné dans les pays africains proches du Tchad. Les forces françaises cantonnées en République Centrafricaine, qui sont évaluées à environ mille deux cents hommes, n'ont pas été augmentées. A Libreville (Gabon), une unité de quatre avions d'appui tactique Jaguar est maintenue en état de prendre l'air si l'ordre devait lui en être donné. Enfin, à Kousseiri (Cameroun), la France a détaché des éléments d'intervention qui seraient chargés, le cas échéant, d'aider au rapatriement des ressortissants étrangers de N'Djamena, de l'autre côté du fleuve Tchad, qui fait la frontière entre les deux pays.

# A TRAVERS LE MONDE

### Argentine

● L'ANCIEN ÉVÊQUE DE LA PROVINCE DE RIOJA, Mgr ENRIQUE ANGELELLI, officiellement décédé en 1976 dans un accident de la circulation, a été en fait assassiné, affirme l'évêché de la province de Neuquen (ouest de l'Argentine), dans un texte publié dimanche 31 juillet et qui indique que le prélat était en possession, lors de l'accident, d'un dossier *« rempli de preuves irréfutables »* concernant des assassinats politiques, comprenant notamment une liste de personnes à liquider dans laquelle il figurait. — *(A.F.P.)*

### Australie

● LES RELATIONS AVEC PÉKIN. — M. Bill Hayden, ministre australien des affaires étrangères, est arrivé samedi 30 juillet à Canton, première étape d'une visite d'une semaine en Chine au cours de laquelle il rencontrera, mercredi à Pékin, son homologue chinois, M. Wu Xuequian. Des divergences existent entre l'Australie et la Chine à propos du Cambodge, M. Hayden ayant récemment reproché à la diplomatie chinoise de manquer de *« souplesse »* sur cette question.

### Bangladesh

● AFFRONTEMENTS. — Plus de cent personnes ont été blessées, dimanche 31 juillet, lors d'affrontements entre des membres de factions politiques rivales au sein d'un même parti, ont rapporté les autorités. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des matraques pour disperser les militants qui se sont affrontés à coups de barres de fer et de bâtons devant le siège de la Ligue Awami, le principal parti politique du Bangladesh, dans le centre de Dhaka. Ils ont apparemment pour origine les divergences idéologiques qui opposent, au sein de la Ligue, les pro-soviétiques et les pro-indiens d'une part aux pro-américains d'autre part. — *(A.P.)*

### Canada

● LES REPRÉSENTANTS DES ESQUIMAUX DU CANADA, DU GROENLAND ET DE L'ALASKA (Inuits), réunis depuis une semaine en assemblée générale à Frobisher Bay (Territoires du Nord-Ouest), ont adopté, dimanche 31 juillet, une résolution en dix points sur l'environnement dans l'Arctique. *« Les Inuits ont le droit de protéger, d'administrer, de conserver l'accès à l'environnement arctique et de tirer bénéfice de ses ressources, et ce en vertu de leur droit historique et de leur utilisation et occupation actuelle de l'arctique »*, affirme notamment cette motion. — *(A.F.P.)*

### Chili

● L'OPPOSITION a lancé un mot d'ordre pour une quatrième *« journée de protestation nationale pacifique »*, qui doit avoir lieu le 11 août, un mois avant le dixième anniversaire du coup d'Etat militaire du général Pinochet. Ce manifeste, convoquant de nouvelles manifestations *« pour mettre fin à la dictature et pour le retour immédiat à la démocratie »*, a été signé par plus de sept cents militants politiques, syndicalistes et étudiants, samedi 30 juillet, à Santiago. — *(Reuter.)*

### Chine

● EXÉCUTION D'UN FONCTIONNAIRE. — Pour avoir empoisonné sa femme et détourné 40 290 yuans (160 000 F), un fonctionnaire a été exécuté samedi 30 juillet. Selon Radio-Pékin, Xie Jiafu, qui habitait Shanyang (province de Shaanxi), détournait des fonds depuis 1978 et il était protégé par *« un réseau de relations »* qu'il avait créé en versant de l'argent à une soixantaine de responsables, dont quarante et un membres du parti. Le supplicié avait également été reconnu coupable de plusieurs viols. — *(A.P.)*

### Espagne

● DEUX GARDES CIVILS ont été tués, dimanche 31 juillet, près de Saint-Sébastien, par deux jeunes gens qui les ont mitraillés avant de prendre la fuite en voiture. Cet attentat porte à vingt-six le nombre des victimes de la violence politique en Espagne depuis le début de l'année.

### Italie

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant à Rome *« L'armée italienne en « série C » ? » (le Monde* daté 31 juillet-1er août), il convient de rétablir la phrase suivante : « [le budget militaire] représentait 11,8 % du total des dépenses en 1974 et est tombé à quelque 5 % en 1983 » (et non 50 % comme une coquille nous l'a fait écrire).

### Philippines

● LE TRIBUNAL MILITAIRE, qui avait condamné à mort l'an dernier l'ancien sénateur Aquino pour meurtre, subversion et détention d'arme, a confirmé sa sentence à l'encontre du principal opposant philippin, en exil aux Etats-Unis, a indiqué dimanche 31 juillet le quotidien philippin *Metro Manila Times*.

Le tribunal a précisé que M. Aquino, qui a manifesté son intention de rentrer au mois d'août aux Philippines, serait arrêté dès qu'il y pénétrerait. — *(A.F.P.)*

### R.F.A.

● CENT CINQUANTE TURCS ont entamé samedi 30 juillet, à Bonn, une grève de la faim illimitée, par solidarité avec les détenus politiques turcs déjà en grève de la faim depuis le 7 juillet en Turquie. Quelque deux mille cinq cents prisonniers politiques, selon l'opposition turque en R.F.A., refusent depuis cette date de s'alimenter dans quatre prisons d'Istanbul pour protester contre les mauvais traitements et les conditions de détention. — *(A.F.P.)*

### Union soviétique

● MOSCOU RENOUVELLE SA MISE EN GARDE A L'OCCIDENT. — Dans une interview à l'agence Tass, le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, déclare à nouveau que, en cas d'installation de Pershing-2 et de missiles de croisière de l'OTAN en Europe, l'U.R.S.S. *« ripostera de sorte que, chez l'agresseur potentiel, l'instinct de conservation l'emporte sur l'intention de lancer une agression. Nous prendrons des mesures de rétorsion qui rendront la menace militaire contre le territoire des Etats-Unis et les pays où auront été déployées les fusées américaines égale à celle que les Etats-Unis cherchent à faire peser sur l'U.R.S.S. et ses alliés »*. — *(A.F.P.)*

### Thaïlande

● INCIDENTS DE FRONTIÈRE. — Alors que M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, arrivait, samedi 30 juillet, à Bangkok pour une visite officielle de quatre jours, la *« Voix de l'Asie libre »*, radio du ministère thaïlandais des affaires étrangères, a accusé les forces vietnamiennes stationnées au Cambodge d'avoir violé le territoire thaïlandais à neuf reprises entre le 17 juin et le 14 juillet. La Chine a affirmé à plusieurs reprises par le passé qu'elle ne *« resterait pas inactive »* en cas de violation de la souveraineté thaïlandaise par les forces vietnamiennes. — *(A.F.P.)*

### Algérie

#### AUGMENTATION DU PRIX DES PRODUITS DE BASE

Le gouvernement algérien a annoncé dimanche 31 juillet que le prix des denrées de base augmenterait de 10 à 30 %. Les denrées visées sont le pain, l'huile de table, les œufs. Les nouveaux prix entrent en vigueur lundi 1er août. Pour stimuler les producteurs de céréales, les autorités ont augmenté d'environ 15 % les prix à la production du blé tendre.

Dans le souci de justifier ces mesures, l'agence de presse algérienne écrit notamment : *« La décision de procéder au réajustement des prix de ces produits vise à corriger certains déséquilibres du marché intérieur, à réduire les importations par la promotion de la production nationale et à améliorer la situation du petit commerçant tout en préservant au mieux le pouvoir d'achat du consommateur. »* — *(Reuter.)*

### Nigéria

#### L'ARMÉE EN ÉTAT D'ALERTE A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

L'armée a été placée en état d'alerte, pour faire face à toute éventualité au cours des élections qui doivent débuter le 6 août, a annoncé, samedi 30 juillet à Kano (nord du pays), le président Shagari. Le président, qui brigue un second mandat, a déclaré, dans une réunion électorale, qu'*« il n'hésiterait pas à envoyer la troupe »* en cas de troubles, comme ce fut le cas à Kano en 1980, où, selon un bilan officiel, quatre mille cent soixante-dix-sept personnes avaient trouvé la mort.

Les soldats seront cantonnés dans leurs casernes durant les élections présidentielle, législatives et provinciales, prévues entre le 6 août et la mi-septembre, et seront engagés si la police ne parvient pas à maintenir l'ordre. La campagne électorale, entammée en janvier et mettant en lice six partis politiques, a déjà provoqué plusieurs incidents, qui ont fait au moins vingt morts. La tension est particulièrement vive dans l'état de Kano, où trois partis se livrent une lutte acharnée pour l'emporter dans l'une des régions les plus peuplées de la Fédération. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Restrictions imposées aux journalistes.* — Réunis dimanche 31 juillet à Kadoma (Zimbabwe), les ministres de l'information des six États de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe), ainsi que celui du Nigeria, ont fait savoir que *« les correspondants étrangers accrédités en Afrique du Sud et travaillant dans les bureaux régionaux installés dans ce pays ne seront plus, en principe, autorisés à travailler dans les pays de la ligne de front »*. Cette mesure a été décidée, ont-ils déclaré, parce que ces correspondants donnent, depuis leurs bureaux de Johannesburg, une *« image tronquée »* des Etats de la « ligne de front ». — *(A.F.P.)*



# EUROPE

### Tchécoslovaquie

## Tous les religieux franciscains arrêtés ont été relâchés

Prague *(A.F.P.)*. — Les franciscains tchécoslovaques se sont tirés sans trop de mal, au moins provisoirement, de leurs dernières difficultés avec la police : les quatre femmes et les douze hommes appréhendés pendant les fêtes des rameaux (23-29 mars) à travers tout le pays et accusés d'activités religieuses *« clandestines et illégales »*, ont tous été remis en liberté, les derniers à la mi-juillet, a-t-on appris avec deux semaines de retard.

Les quatre femmes ont été relâchées dès la mi-mai, à la suite, semble-t-il, de démarches des autorités locales — y compris de responsables communistes — réclamant leur retour à l'hôpital en raison de leurs qualités professionnelles d'infirmières et de leur disponibilité.

Les hommes, pourvus d'une autorisation officielle d'exercer un ministère séculier, ont presque tous été libérés en mai et juin, à l'exception de deux d'entre eux, qui ont été condamnés le 13 juillet à des peines de six et huit mois de prison. Une *« clémence »* qui avait choqué le procureur. Ce dernier avait fait appel. Les deux hommes ont tout de même recouvré la liberté sur décision du tribunal, probablement pour raisons de santé. La justice aurait abandonné toute poursuite contre les trois derniers emprisonnés, un prêtre clandestin et deux frères laïcs.

Un dénouement aussi rapide et heureux dans ce pays, où l'Etat a mené contre l'Eglise la lutte la plus dure et la plus efficace, puisque l'on y prévoit l'extinction du clergé légal : le nombre des prêtres prenant leur retraite dépasse de loin celui des jeunes ordonnés, qui est fixé par le pouvoir.

Cependant la police poursuit ses activités antireligieuses sous des formes multiples et on n'en a connaissance qu'avec retard. Ainsi elle a arrêté le 27 mai un prêtre qui était déjà privé depuis vingt ans de l'autorisation officielle d'exercer son ministère et elle a longuement perquisitionné, le 1er juin, dans une maison de religieuses retraitées à Prelouc (à l'est de Prague).

Enfin, on apprend qu'un autre franciscain, M. Jan Svoboda, vingt-cinq ans, ne figure pas sur la liste officielle des nouveaux prêtres publiée par l'hebdomadaire catholique (contrôlé par les autorités). Sa photo a été retirée au tout dernier momemt de la maquette : on venait de découvrir qu'il était déjà membre de l'ordre des franciscains, et il semble qu'un règlement administratif interdise une telle appartenance à tous les jeunes candidats à la prêtrise. Le cardinal Tomasek l'avait pourtant ordonné prêtre avec les autres séminaristes à la mi-juin. Il devra donc trouver un emploi laïque pour éviter l'accusation de *« parasitisme social »*.

### Belgique

## Six personnes blessées au cours d'une fusillade dans les Fourons

De notre correspondant

Bruxelles. — Ce n'est certes pas la première fois que les Fourons sont l'objet de manifestations violentes depuis que les extrémistes flamingants ont pris l'habitude d'organiser ce qu'ils appellent des *« promenades »* dans cette enclave francophone située sur le territoire de la Flandre. Cependant, les choses ont pris une tournure nouvelle samedi 30 juillet, dans les premières heures de la journée, des inconnus en voiture ont mitraillé un café francophone à Fouron-le-Comte. Six personnes ont été blessées, dont une assez grièvement.

Jusqu'ici, l'enquête n'a donné aucune indication sur les auteurs de l'attentat. Mais le bourgmestre provisoire des Fourons, M. Happart, a tout de suite dénoncé le caractère *« politique »* cette agression. Telle est aussi la réaction de la plupart des organisations wallones.

Donnant, pour une fois, l'exemple de la modération, la minorité des conseillers municipaux flamands a condamné cet *« acte criminel »* et suggéré qu'il pourrait s'agir d'un règlement de comptes, sans aucun rapport avec le conflit qui oppose les deux groupes linguistiques.

Les Fourons constituent depuis plus de vingt ans un terrain privilégié des affrontements entre Wallons et Flamands, le nord du pays n'ayant jamais accepté qu'un noyau francophone défende vigoureusement son indépendance, bien qu'il soit inclus dans la zone flamande. Le succès de la liste favorable au *« retour à Liège »* lors des élections municipales de l'automne dernier a même failli provoquer une crise gouvernementale à Bruxelles. Un compromis a finalement été trouvé : le bourgmestre francophone ne sera nommé définitivement qu'au mois de décembre de cette année, ce qui lui laissera le temps de se familiariser avec la langue flamande.

J. W.

### Suède

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU PARTI

## Le dangereux déclin des libéraux

De notre correspondant

Stockholm. — Le président du parti libéral suédois, M. Ola Ullsten (ancien premier ministre et ancien ministre des affaires étrangères), a annoncé le vendredi 29 juillet sa démission *« pour laisser la place à des forces plus jeunes et plus dynamiques »*.

Cette décision n'est pas une surprise après la déroute des libéraux aux législatives de septembre 1982. Ils avaient alors perdu près de la moitié de leur électorat en ne recueillant que 5,9 % des voix contre 10,6 % trois ans plus tôt. Leur situation ne s'est guère améliorée depuis puisque les derniers sondages ne les créditent que de 4 % environ des intentions de vote, soit exactement le pourcentage de suffrages qu'un parti politique doit réunir pour siéger au Parlement.

Au lendemain des élections, M. Ullsten avait été vivement critiqué parmi les siens, de nombreux militants et responsables n'hésitant même pas à le traiter publiquement d'*« d'incompétent »*. Ne voulant pas faire figure de bouc émissaire, il avait refusé de quitter la scène dans ces conditions plutôt humiliantes. On comprend aisément qu'après cette campagne d'une rare violence qui s'était pourtant calmée ces derniers temps, M. Ullsten ressente aujourd'hui sa décision de démissionner comme une « libération ».

#### Une image technocratique

Les libéraux suédois étaient encore la première formation *« bourgeoise »* il y a une quinzaine d'années avec plus de 20 % des suffrages. *« Antisocialistes »* mais pas *« antisociaux »*, défenseurs de l'aide au tiers-monde, des droits de l'homme, de la liberté individuelle et de l'égalité entre les sexes, leurs idées ont été petit à petit récupérées par les autres partis non socialistes, à commencer par les conservateurs, qui n'ont cessé de progresser à leur détriment. Ceux-ci vont même jusqu'à dire à présent : *« Les libéraux en Suède, c'est nous... »*

C'est cependant sous la direction de M. Ola Ullsten que le parti libéral a enfin atteint son objectif *« historique »*, à savoir : gouverner seul. Ce fut le cas pendant un an, entre octobre 1978 et octobre 1979, avec l'aide des sociaux-démocrates, qui s'étaient abstenus dans le vote d'investiture et qui semblaient envisager à l'époque une coalition socialo-libérale sur le modèle ouest-allemand. Mais ce gouvernement minoritaire, qui ne contrôlait que 39 des 349 sièges du Parlement, s'est contenté d'expédier les affaires comme un cabinet de fonctionnaires aurait pu le faire.

En perte de vitesse constante, les libéraux ont toujours hésité — et c'est là leur dilemme — entre deux voies pour tenter de remonter le courant : le rapprochement avec la social-démocratie ou une franche collaboration avec les conservateurs et les centristes dans la très fragile *« alternative bourgeoise »*. Dans les deux cas, ils risquent de se faire *« manger »*. Par ailleurs, l'entrée au bureau directeur de personnalités en vue du monde industriel (comme M. Gyllenhammar, P.-D.G. de Volvo), des banques et de l'université, n'a pas eu les effets positifs escomptés. Au contraire, peut-être renforce-t-elle l'image technocratique du parti libéral. M. Ullsten était considéré comme un homme de compromis. Son successeur, qui sera désigné lors du congrès national, début octobre, sera sans doute un *« libéral de droite »*.

ALAIN DEBOVE.

Le Monde

# politique

## DANS UNE INTERVIEW AU « QUOTIDIEN DE PARIS »

### M. Mauroy estime qu'il faut pratiquer « une gestion sociale et personnalisée du chômage »

Des décisions gouvernementales pour l'emploi sont en préparation, semble-t-il, après la réunion, vendredi 29 juillet, d'un conseil interministériel consacré à ce sujet. Elles pourraient même intervenir lors du prochain conseil des ministres du 3 août.

A en croire les interventions ministérielles de cette fin de semaine — M. Pierre Bérégovoy sur R.T.L. vendredi, M. Pierre Mauroy dans une interview au *Quotidien de Paris* publiée ce lundi 1er août, — la réflexion gouvernementale se précise, notamment sur l'hypothèse d'une mise à la retraite anticipée des travailleurs qui sont entrés jeunes dans la vie active et qui exercent des travaux pénibles et répétitifs.

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale a estimé, sur ce point, que l'on pouvait envisager *« d'établir une différence de traitement entre ceux qui peuvent prétendre à un repos anticipé et les autres qui exercent une activité plus stimulante et peuvent aller au-delà, même après soixante ans* (...) »

Le premier ministre, pour sa part, est encore allé plus loin, expliquant que les chômeurs depuis plus d'un an et âgés de plus de cinquante-cinq ans comme ceux qui, ayant *« travaillé au lourd »* — selon son expression — *« sont usés et méritent leur retraite »* devraient pouvoir prendre une retraite anticipée à cinquante-cinq ans.

S'il ne précise pas les conditions de cette mesure à l'étude, M. Pierre Mauroy a toutefois indiqué que, parmi les chômeurs de longues durée âgés de plus de cinquante-cinq ans, il se trouvait *« 30 à 40 % de handicapés partiels »* et qu'il faudrait *« les traiter socialement comme autant de cas particuliers »*. Les entretiens pour ces chômeurs seront multipliés, comme ils le sont pour les autres demandeurs d'emploi.

Au travers de cette mesure, il s'agit, pour le premier ministre, de pratiquer *« une gestion sociale et personnalisée du chômage »* avec le souci de libérer des emplois pour les jeunes (un million de moins de vingt-cinq ans sont demandeurs d'emploi). *« Pour cela,* affirme M. Mauroy, *certains de nos concitoyens devront sortir volontairement du marché de l'emploi. »*

L'aide aux jeunes sera donc maintenue et amplifiée. *« Nous avons huit cent mille jeunes en formation. Nous irons jusqu'à un million »*, a indiqué le premier ministre en affirmant : *« Nous leur trouverons un emploi. »*

Au delà, M. Pierre Mauroy souligne que *« le vrai remède au chômage, c'est davantage de croissance »*. *« En France,* précise-t-il, *si l'on n'a pas quatre points de croissance, on perd des emplois industriels. C'est pourquoi nous faisons tant d'efforts, sur l'électronique par exemple. »* Puis il ajoute : *« Nous faisons tout ce qui est humainement possible pour obtenir la meilleure croissance dans cette période de crise. »*

## *En bref*

● *M. Jean-Baptiste Doumeng,* président d'Interagra et militant communiste, invité du « Forum » de Radio-Monte-Carlo, a indiqué dimanche 31 juillet : *« Il n'est pas exclu que je présente une liste aux élections européennes. »*

Favorable à une sortie de la France de la C.E.E., le président de la principale coopérative agricole commerçant avec les pays de l'Est a rappelé qu'il souhaitait notamment une augmentation de la T.V.A. sur les produits importés, avant d'indiquer : *« Si la France reste dans une Europe ouverte, accrochée au dollar, elle aura du mal à surmonter les problèmes actuels. »*

M. Doumeng a affirmé, en évoquant les difficultés de l'économie française et la rigueur, qu'aucun gouvernement précédent n'avait apporté une telle aide à l'industrie.

Le prédident d'Interagra, qui est membre du P.C.F., a estimé également que la situation sociale reste *« dans la limite d'un mécontentement raisonné »*. *« Les Français ont encore confiance dans la gauche pour sauver l'économie française »*, a-t-il déclaré, en précisant toutefois que *« cela ne pourra pas durer longtemps, si la lutte contre le chômage ne porte pas ses fruits »*.

● *M. Michel Françaix,* chargé de mission à l'Élysée et premier secrétaire de la Fédération socialiste de l'Oise, estime que *« le goût de la polémique aveugle le jugement »* de M. François-Michel Gonnot (U.D.F.), adjoint du maire de Compiègne et conseiller régional de Picardie. M. Gonnot avait protesté, le 28 juillet (*le Monde* du 30 juillet), contre l'attribution, par le bureau du conseil régional, d'une subvention de 50 000 F à une association qui se consacre notamment à l'alphabétisation des populations de l'Afghanistan et du Salvador et que préside Mme Danielle Mitterrand.

● *M. Georges Marchais* sera en vacances au mois d'août en Bulgarie avec sa famille, a annoncé le secrétariat du secrétaire général du P.C.F. Il reprendra ses activités à la fin du mois d'août et participera, le jeudi 8 septembre, à l'inauguration de l'exposition « Notre combat » pour les droits de l'homme à la Fête de *l'Humanité.*

● *Selon un sondage réalisé par l'IFRES* du 6 au 15 juillet auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, et publié par *La Vie Française* datée 1er-7 août, 77 % des Français estiment que la majorité s'est affaiblie au cours des derniers mois ; 60 % considèrent que le parti socialiste est un *« parti plutôt divisé »*.

● *M. Fiterman à Crépy-en-Valois.* — M. Charles Fiterman, ministre des transports, s'est rendu le 29 juillet, au nom du gouvernement, au cimetière de Crépy-en-Valois, où il s'est recueilli devant la stèle commémorative des victimes de la catastrophe de Beaune (53 victimes sur l'autoroute A 6 le 31 juillet 1982. M. Fiterman a eu un bref entretien avec le maire de la commune et le président de l'association de défense des famille des victimes.

● *M. René Monory* (U.D.F.-C.D.S.), sénateur de la Vienne, qui était en visite à Nouméa, a affirmé, vendredi 29 juillet, qu'il ne pouvait *« imaginer l'avenir économique de la Nouvelle-Calédonie sans la France »*. L'ancien ministre a séjourné deux jours dans le territoire avant de se rendre en Polynésie française où il doit avoir jusqu'au 4 août une série d'entretiens.

## LA « COHABITATION » DANS LES GRANDES VILLES

### Châtellerault : le maître de musique victime d'un contretemps

De notre envoyé spécial

Châtellerault. — Le 20 mars dernier, la gauche, ici, sauvait l'honneur. Châtellerault était la seule ville de plus de trente mille habitants qu'elle prenait à la droite, laquelle avait enlevé à la majorité une quinzaine de ces villes, au premier tour, le 13 mars. Le sursaut du second tour permettait de garder plusieurs grandes mairies menacées : la victoire de Mme Edith Cresson sur M. Jean-Pierre Abelin relevait ce soulagement d'une pointe de fierté, en montrant que la gauche à direction socialiste pouvait encore être séduisante dans une région traditionnellement gouvernée par un centre, qui, depuis ses défaites de 1977, n'avait pas su trouver de nouveaux chefs de file.

Il est vrai que Mme Cresson s'était battue pendant presque huit ans, contre Pierre Abelin, d'abord, puis, après la mort de celui-ci, en 1977, pour soustraire au fils la succession de son père. Dès l'élection législative partielle de 1975, Mme Cresson avait obtenu la majorité des voix sur la ville de Châtellerault, et l'ancien ministre de la coopération avait dû sa réélection à la mairie, en mars 1977, à sa popularité, certes, mais surtout au fait que la liste de gauche était conduite par le P.C.F. En mars dernier, Mme Cresson dirigeait cette liste, et les communistes, qui avaient besoin de porter leur chef de file, M. Paul Fromonteil, au conseil régional, se mobilisaient en faveur de celle qui était, alors, ministre de l'agriculture. Dans ces conditions, *« c'est la victoire de l'opposition qui aurait été une surprise »*, estime M. Jean-Pierre Abelin.

Etonnée ou sûre d'elle, voilà la gauche au pouvoir dans cette ville industrielle qu'entourent un département et une région plutôt tournés vers l'agriculture et le tourisme. Etonnée, sans doute, de l'avoir emporté à contretemps, la gauche tire aussi une certaine assurance de la confiance que lui ont accordé les Châtelleraudais : s'ils ont voté pour elle, contre la tendance nationale, c'est qu'ils attendaient d'elle un vrai changement. Ces deux sentiments transparaissent dans le comportement de la nouvelle municipalité depuis quatre mois.

#### Un sérieux orage

Le conseil municipal doit voter un crédit pour le voyage de trois de ses membres, avec leur conjoint, dans une ville anglaise avec laquelle Châtellerault est jumelée. L'ordre du jour ne mentionne pas le montant de ce crédit ; un journaliste s'en enquiert à bonne source et le publie. Une note de service du premier adjoint au maire stipule, alors, que seuls les élus sont habilités à fournir des informations aux journalistes. Ceux-ci s'étonnent. La note de service liberticide est reproduite par un hebdomadaire d'extrême droite. La gauche en conclut qu'elle a raison de se méfier.

Cet incident donne la mesure des conflits qu'a pu entraîner l'alternance. La transition n'a pas déclenché de tempêtes. Le contrat d'un vacataire, chargé de l'information, n'a pas été renouvelé : l'information n'était pas le fort de l'ancienne municipalité, et la nouvelle, on vient de le voir, a des idées précises dans ce domaine. Au chapitre du personnel encore, il fallait un secrétaire général : le secrétaire général adjoint pouvait prétendre à ce poste, mais il convenait lui-même qu'il se sentirait mieux dans une municipalité d'opposition. Royan ne lui déplaisait pas ; M. Jean de Lipkowski, maire (R.P.R.) de cette ville, est un ami de Mme Cresson : le problème était réglé. Quant au secrétaire général de Châtellerault, il est venu de Dole (Jura), ville perdue par le P.S.

Pas de tempêtes, mais un sérieux orage quand même. Curieusement, c'est, comme dans d'autres villes, l'action culturelle qui en est la cause. Pierre Abelin décide il y a six ans de faire du conservatoire de musique de Châtellerault une école nationale, subventionnée par Paris. La responsabilité du développement nécessaire pour parvenir à ce résultat est confiée à un enseignant, M. Emile Lelouch, qui est aussi pianiste et auquel l'éducation nationale accorde un congé pour assurer la direction du conservatoire. M. Lelouch embauche des professeurs, recrute des élèves.

#### Une gestion contestée

La gestion du conservatoire est contestée par la gauche. M. Roland Gaillon, adjoint (P.S.) à la culture, estime que 3,6 millions de francs de subvention par an, c'est trop cher. L'ancienne municipalité savait d'ailleurs que M. Lelouch serait menacé si la gauche l'emportait ; aussi l'avait-elle intégré au personnel municipal, en le nommant, cinq jours avant le premier tour des élections, conseiller technique, détaché à la direction du conservatoire. Or M. Lelouch n'a pas le diplôme requis pour exercer cette fonction. La nouvelle municipalité veut un vrai directeur, qu'elle a décidé de recruter par concours, réservé aux seuls titulaires du certificat d'aptitude.

M. Lelouch s'estime victime d'une injustice et d'intrigues. Il l'a dit sur FR 3. L'opposition, qui détient neuf sièges sur trente-neuf au conseil municipal, l'a défendu. On a même vu une petite manifestation de parents d'élèves du conservatoire, à laquelle participaient M. Abelin et M. Dominique Jamet, rédacteur en chef du *Quotidien de Paris,* qui conduisait la deuxième liste de l'opposition en mars dernier. Les communistes se bornent à appuyer la décision de recruter un directeur par concours, sans se prononcer sur la gestion du directeur actuel, ni sur sa personnalité.

L'affaire a fait quelque bruit, mais Châtellerault ne s'est pas mobilisée pour défendre son maître de musique. On se demande, surtout, ce que la nouvelle municipalité va faire pour sauver les emplois industriels menacés et pour en créer de nouveaux. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant ne sont pas négligeables, mais pas tout à fait convaincants. Mme Cresson prêche la patience. Dans trois mois, assure-t-elle, le changement aura pris corps.

PATRICK JARREAU.

● *Le conseil général de la Corrèze,* que préside M. Boucheteil (P.C.), a bien du mal à expédier les affaires courantes depuis que l'opposition est redevenue majoritaire à la faveur de l'élection partielle dans le canton de Donzenac (*le Monde* du 31 mai). Les séances de travail qui se sont déroulées les 27 et 28 juillet ont donné lieu à des affrontements assez vifs entre les conseillers de gauche minoritaires et les conseillers d'opposition conduits par MM. Chirac et Charbonnel (R.P.R.). La droite corrézienne a proposé l'annulation de récentes délibérations afin de réduire ou de supprimer, dans un souci d'économies, des postes administratifs créés depuis l'élection de M. Boucheteil à la tête de l'assemblée départementale.

D'autre part, M. Chirac et les deux sénateurs du département, MM. Mouly (gauche démocratique) et Belcour (R.P.R.) ont annoncé qu'ils vont déposer à l'Assemblée nationale et au Sénat une proposition de loi visant à modifier la loi de décentralisation. - *(Corresp.)*

## Le pasteur Mehl dénonce le corporatisme

L'hebdomadaire protestant *Réforme* publie dans son numéro du 30 juillet un éditorial du pasteur Roger Mehl, doyen honoraire de la faculté protestante de Strasbourg, intitulé « La France, un pays ingouvernable ».

Selon le pasteur Mehl, *« indépendamment de la crise économique, qui est mondiale et dont personne ne voit l'issue, la France souffre de deux maux : l'un est d'ordre constitutionnel, l'autre est d'ordre sociologique »*. Après avoir souligné que *« la Constitution de 1958 nous a imposé le bipartisme »*, Roger Mehl écrit : *« La stratégie électorale contraint à la formation de deux blocs, mais ce sont des blocs mal soudés et qui n'ont pas envie de se souder. » « Tout cela,* ajoute-t-il, *ne résulte pas (...) des jeux subtils et pervers des états-majors. Tout cela traduit au contraire le mécontentement des Français qui ne trouvent pas leur compte dans les blocs qu'on leur propose. Ceux qu'on appelle les « déçus du socialisme », qui, à l'heure actuelle, font baisser dangereusement la cote de popularité du président de la République et de son gouvernement, n'ont sans doute jamais été socialistes, ni même socialisants. Tout simplement, las de la politique giscardienne, de ses échecs et de sa suffisance, ils ne pouvaient faire autre chose que de voter pour Mitterrand... »*

Quant au *« mal sociologique »*, M. Mehl constate que *« les Français sont farouchement divisés, sans motifs idéologiques très apparents »*. *« Ils sont divisés,* écrit-il, *parce que la France est un agrégat de corporations, et chacune d'elles ne pense à autre chose qu'à la préservation de ses « droits acquis » sinon à leur extension. »*

Le pasteur Mehl conclut : *« Oui, c'est vrai, nous avons une Constitution qui n'a pas été taillée à notre mesure et qui ne permet pas aux différentes familles politiques de s'exprimer librement. Mais c'est peut-être un mal nécessaire, si nous voulons avoir un gouvernement stable et par suite efficace. Mais le corporatisme nous ronge plus profondément encore. Ceux qui rêvent de déstabiliser les institutions et ceux qui s'accrochent désespérément à leurs « droits acquis » souffrent du même mal : l'absence de civisme (...). Devant une crise sans précédent, devant l'appauvrissement général du monde occidental lui-même, nous ne disposons que de l'arme des pauvres, le civisme.*

*» Prenons-y garde : si nous ne consentons pas, comme des citoyens libres, à ce civisme, il nous sera un jour ou l'autre imposé. Or, un civisme imposé, cela s'est toujours appelé une dictature. »*

## Quarante-sept candidats au concours de l'ENA par la troisième voie d'accès

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a signé les arrêtés fixant la liste des candidats admis à se présenter aux concours d'entrée à l'ENA à la session qui commence le 12 septembre. Le ministre a suivi, sans les modifier, les conclusions de la commission présidée par M. Kerever, conseiller d'État, qui a examiné la recevabilité des demandes.

Pour la première fois, la troisième voie d'accès à l'ENA, instituée par la loi de janvier 1983, va donc s'ouvrir. Pour les dix postes à pourvoir, soixante-treize candidats avaient déposé un dossier; quarante-sept ont été retenus, parmi lesquels trois femmes. Vingt-cinq candidats (soit 53,2 %) sont domiciliés à Paris ou dans la région parisienne, et vingt-sept possèdent un diplôme supérieur au baccalauréat. L'âge moyen des candidats est de trente-sept ans dix-huit mois au 1er janvier 1983, alors que la limite d'âge imposée est de quarante et un ans.

Ce sont surtout les responsables syndicaux, et principalement ceux appartenant à la C.G.T., qui ont profité de cette possibilité nouvelle d'accéder à la haute fonction publique. Trente-quatre candidats (soit 72,3 %) sont en effet des syndicalistes, alors que onze (soit 23,4 %) sont des élus locaux et deux (soit 4,3 %) des élus d'associations reconnues d'utilité publique.

Pour les deux autres concours — l'externe, réservé aux étudiants, et l'interne, réservé aux fonctionnaires, — on constate cette année une certaine évolution. Le gouvernement, par un décret de septembre 1982, a voulu encourager la promotion interne en facilitant l'accès à l'ENA à ceux qui sont déjà la fonction publique. Soixante-douze places sont mises au concours cette année, contre soixante-quatre l'année dernière. La limite d'âge a été portée de trente à trente-six ans, et il est exigé d'avoir effectué cinq années de service public effectif, ce qui écarte les « faux fonctionnaires », comme, par exemple, certains agrégés. C'est pour cela que cette année cinq cent quatre-vingt-huit candidats ont été retenus, contre quatre cent quarante-six en 1982.

Pour le concours « étudiants », pour lequel la limite d'âge a été portée de vingt-cinq à vingt-sept ans, le nombre de places a, en revanche, été réduit de quatre-vingt-six à quatre-vingts, et le nombre des candidats s'est accru de cinquante-sept pour atteindre neuf cent quatre-vingt-un contre neuf cent vingt-quatre en 1982.

L'objectif de M. Le Pors est d'arriver à une égalité du nombre des places offertes à chacun de ces deux concours. Mais déjà, avec les dix places de la troisième voie, on peut considérer qu'à l'ENA les étudiants seront en minorité dans une promotion. L'ENA peut ainsi devenir peu à peu une sorte d'école de perfectionnement ou d'application, et non plus seulement une école de formation de très haut niveau, comme l'avaient conçue les fondateurs à la libération.

Analysant les réformes qu'il a conduites à bien depuis deux ans, M. Anicet Le Pors nous a déclaré : *« La base sociale de recrutement des hauts fonctionnaires est ainsi élargie. L'émulation sera donc accrue dans des conditions plus équitables. J'en attends une élévation du niveau des prochaines promotions. Le contenu de la formation dispensée par l'Ecole devra s'adapter en conséquence pour mieux répondre aux exigences de la science, de la gestion et du progrès social dans notre pays. »*

M. Le Pors procédera le 27 septembre, à l'ENA, à l'installation du nouveau conseil d'administration de l'Ecole. Le ministre, qui estime avoir ainsi conduit à bien la réforme des conditions d'accès à cette Ecole, compte maintenant s'attaquer à la pédagogie, au contenu de la scolarité et à la nature de l'enseignement dispensé.

ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

# société

## LA QUESTION ARMÉNIENNE ET LE TERRORISME

### Un appel pour la reconnaissance par l'ONU du génocide de 1915

*Plusieurs personnalités viennent de publier un manifeste pour la reconnaissance par l'ONU du génocide des Arméniens. Ce texte a été signé par MM. Maxime Rodinson, Jacques Derrida, Gérard Challand, Yves Ternon et Pierre Vidal-Naquet. Les signataires déclarent :*

Dès la signature, le 26 juin 1945, à San-Francisco, de la Charte des Nations-unies, l'Organisation entame la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la commission des droits de l'homme est saisie d'un projet de convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui sera adopté, par l'Assemblée générale, le 9 décembre 1948.

Or cette convention, qui a force de droit depuis son adoption et sa ratification par la plupart des États membres de l'ONU, est demeurée à ce jour purement accadémique. La Cour criminelle internationale prévue par cette convention n'a jamais vu le jour.

Au surplus, la convention du 26 novembre 1968 sur l'imprescriptibilité du crime de guerre et du crime contre l'humanité est également ignorée et n'est pas devenue un instrument effectif de droit international.

Cette carence et le silence des États font que les déportations et les massacres menant au génocide des Arméniens sous le gouvernement des Jeunes-Turcs en 1915-1917 ne sont toujours pas reconnus — et, à plus forte raison, moralement sanctionnés — par l'ONU. Mieux, le simple rappel de l'existence de ce génocide a provoqué, entre 1973 et 1979, l'opposition active de l'État turc qui a réussi à en faire disparaître la mention lors de la préparation, par la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, d'un rapport sur *« la prévention et la répression du crime de génocide »*.

Les Arméniens se trouvent dans la situation qui serait celle des juifs si l'État allemand déniait, depuis 1945, la réalité du génocide perpétré par les nazis.

Le terrorisme qui a attiré l'attention sur ce génocide ne saurait y apporter de réponse.

Les États démocratiques accompliraient un acte de justice élémentaire en portant devant l'ONU la question du génocide des Arméniens, ce qui ne modifierait en rien les alliances stratégiques basées sur des intérêts mutuels, mais contribuerait à ne pas encourager, par le silence, d'autres crimes contre l'humanité.

Le cas des Arméniens n'est pas isolé et, à chaque fois, sauf s'il s'agit d'un État vaincu, comme à Nuremberg, la carence des institutions internationales est patente. Il est temps, à cet égard, que soit créée une cour criminelle internationale qui contribuerait à moraliser les relations internationales.

### NOUVELLES MENACES DU GROUPE « ORLY » A TÉHÉRAN

Téhéran *(A.F.P.)*. — Un correspondant anonyme se réclamant du groupe arménien « Orly » a revendiqué le 31 juillet, à Téhéran, une tentative d'enlèvement visant un diplomate français non identifié, dans un quartier du nord de la capitale iranienne.

Dans un appel téléphonique au bureau de l'A.F.P. à Téhéran, un correspondant anonyme à l'accent arménien a déclaré : *« Nous aurions pu facilement l'exécuter. Nous avons démontré que nous pouvons exécuter n'importe quel diplomate français dans le monde à n'importe quel moment. (...) Lors de la prochaine opération, nous n'épargnerons aucun des représentants du gouvernement français dans aucun pays. »* Le correspondant a terminé son communiqué par les mots suivants : *« Vive les prisonniers arméniens dans les bastilles en France. Mort à ceux qui soutiennent le régime fasciste de Turquie. »*

Selon l'ambassade de France, un Français titulaire d'un passeport de service circulait en voiture dans le quartier en question. Interrogé par l'A.F.P., ce Français a déclaré qu'il ne s'était pas rendu compte de l'existence d'une éventuelle menace.

Jeudi matin, le groupe « Orly » avait menacé de tirer à la roquette contre l'ambassade de France à Téhéran dans un délai de quarante-huit heures. La menace n'avait pas été mise à exécution.

Le groupe « Orly » a déjà revendiqué trois attentats réussis et une tentative avortée contre des objectifs français à Téhéran. Toutes ces revendications et ces menaces ont été faites auprès du bureau de l'A.F.P. à Téhéran.

## TÉMOIGNAGE

### Où sont passés les « seigneurs » ?

*Mme Nicole Kasbarian, de Paris, qui précise qu'elle est « née en 1936 », nous a adressé un témoignage dont voici les passages essentiels :*

Si je n'ai jamais tiré vanité de mes origines, je n'en étais pas honteuse non plus, il s'en faut. L'Arménie, en langue arménienne, se prononce phonétiquement *Hayastan*. Traduction : « Pays des seigneurs ».

Mais où sont passés ces seigneurs ? De quoi se composent les membres de l'ASALA, sinon de « tueurs » ? A cause de leur folie homicide, nous avons perdu notre honneur, nous avons perdu le droit d'être fiers de notre race. Après les événements tragiques d'Orly, pouvons-nous encore garder la tête haute ?

Je suis née dans une ville universitaire, j'ai vécu entourée de Français dont nous étions aimés. Très vite, la langue française pris le pas sur ma langue maternelle dont la pratique me manqua.

J'ai pris mon essor au milieu de Français. Tout au long de ma vie, je n'ai eu qu'à me louer de la constance de leur amitié, de leur générosité, de leur dévouement sans limites. C'est auprès d'un couple d'amis français, dans un coin de Dordogne, que j'ai appris le drame d'Orly.

Qui peut comprendre ce qui se passe alors dans la peau d'une Française d'origine arménienne qui aime profondément la France, terre d'asile de ses parents qui ont vécu douloureusement le génocide de 1915 ?

Cessons de pleurer nos morts, nous ne les ferons pas revenir.

Oui, le génocide aurait dû être reconnu.

Oui, le Traité de Gênes de 1920 reconnaissant l'indépendance de l'Arménie n'aurait jamais dû être désavoué. Ce fut un manquement grave. L'ensemble du peuple arménien s'est senti bafoué.

Il n'empêche que je condamne les extrémistes terroristes de l'ASALA qui n'ont eu pitié ni des Arméniens résidant en Turquie, en butte aux représailles inévitables, ni des Arméniens réfugiés en France, ni des Français d'origine arménienne.

Au nom des Arméniens de France, je demande pardon pour ce crime irréparable de certains de nos compatriotes. Nous avons perdu notre cause et le droit au respect.

● *Fausses alertes à la bombe.* — A la suite d'une alerte à la bombe, samedi 30 juillet, vers 9 heures 30, revendiquée par téléphone au nom de l'ASALA, deux avions de la compagnie Air Inter, à destination de Brest et d'Hyères, se sont posés respectivement à Rennes et à Lyon-Satolas. Les passagers ont dû quitter les appareils qui ont été fouillés et qui ne sont repartis qu'une heure plus tard. Ce même jour, une autre alerte à la bombe émanent d'un correspondant anonyme se réclamant de l'ASALA visait l'aéroport de Lille-Lesquin. L'aéroport où se trouvaient six cents personnes a été évacué et le trafic a été interrompu pendant plusieurs heures. D'autre part, un feu s'est déclaré dans la nuit de vendredi 29 à samedi 30 juillet sur la zone industrielle de l'aéroport d'Orly dans le secteur d'Air Inter. Ce feu qui n'a provoqué que des dégâts peu importants pourrait être, selon les enquêteurs, d'origine criminelle.

## SCIENCES

● *La première mission du laboratoire spatial européen Spacelab* n'aura lieu que le 28 octobre, soit avec un retard d'un mois environ sur le calendrier initialement prévu. La raison de ce report tient aux difficultés que la NASA rencontre avec le fonctionnement de son satellite géant de télécommunications (T.D.R.S.) indispensable pour transmettre l'énorme volume de données scientifiques que fourniront les expériences du Spacelab. Ce laboratoire emporté par la navette spatiale américaine au cours de son neuvième vol devrait rester une semaine en orbite.

## DÉFENSE

● *Accord aéronautique entre la Grèce et la France.* — Un accord a été signé entre l'entreprise grecque aéronautique (E.A.B.) et la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) pour la réparation en Grèce des réacteurs des avions militaires de type Mirage utilisés par l'Irak, la Jordanie et le Koweït. Signé dans le cadre des accords intergouvernementaux entre la France et la Grèce, ce contrat est d'une durée de quinze ans et donne à l'E.A.B. la possibilité de réparer des réacteurs de Mirage provenant d'autres pays. C'est la première fois que la SNECMA autorise la réparation de ses réacteurs par un pays tiers. *(A.F.P.)*.

● *Coopération européenne pour la fabrication d'un lance-roquettes.* — Un accord portant sur la création d'une société chargée d'organiser la fabrication sous licence en Europe à partir de 1985, d'un lance-roquettes multiple (M.L.R.S.) pour *multiple launch rocket system*, destiné aux armées européennes a été signé, le 25 juillet, entre quatre sociétés française, britannique, italienne et ouest-allemande, a annoncé vendredi 29 juillet, la société française Aérospatiale. La nouvelle société, de droit allemand, aura son siège à Munich (R.F.A.). Elle sera chargée d'organiser l'industrialisation et la commercialisation du système d'armes dont les partenaires européens se répartiront la fabrication des différents éléments. Une vingtaine de pays étrangers auraient déjà manifesté leur intérêt pour ce nouveau type d'arme.



## Le gouvernement veut restreindre la vente et la détention des armes de poing et de certaines carabines

**Un projet de décret réglementant plus sévèrement la vente et la détention des armes de poing et de certaines carabines est actuellement à l'étude et devrait être proposé dans quelques semaines.**

**Ce projet de décret est préparé par le ministère de la défense, à l'iniatiative du ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre. Il prévoit de renforcer non seulement la réglementation des armes de poing, mais également les formalités de déclaration de certaines carabines à plusieurs coups, actuellement en vente libre.**

**M. Gaston Defferre, — qui se trouvait le 30 juillet à Sommières (Gard) à l'occasion d'un hommage rendu à Pierre Mendès France, — a souligné que cette nouvelle réglementation *« ne concernait en aucun cas les fusils de chasse »*.**

**Ainsi, quelques semaines après que le ministère de la défense a évoqué cette réforme (*le Monde* daté 5-6 juin), le ministère de l'intérieur confirme qu'un texte est prêt. Toutefois, dans le communiqué diffusé par les services de M. Hernu au mois de juin, allusion était faite à une réglementation touchant non seulement aux armes de poing et aux carabines de calibre 22 long rifle, mais aussi aux fusils dits « à pompe » (réarmement par sous-garde), qui sont souvent utilisés à la chasse pour les tirs rapprochés.**

**Chaque accident dû à une arme, chaque mort donnée par un coup de feu, ne manque pas d'amener le grand public à se poser une question : comment se fait-il qu'il soit si aisé de se procurer ou de détenir une arme en France ? En réalité, le régime des armes est soumis à une réglementation très stricte.**

### Par millions...

La règlementation actuelle, qui date, pour le fond, d'avril 1939, a connu, au cours des années et des conjonctures politiques, plusieurs modifications. Elle prévoit essentiellement deux groupes d'armes : celui des matériels de guerre et de leurs munitions, et celui des armes et munitions non considérées comme matériels de guerre.

Le premier groupe connaît trois catégories :

*Première catégorie :* armes à feu et leurs munitions conçues pour ou destinées à la guerre ;

*Deuxième catégorie :* matériels destinés à porter ou à utiliser au combat les armes à feu ;

*Troisième catégorie :* matériel de protection contre les gaz de combat et produits destinés à la guerre chimique ou incendiaire.

Le deuxième groupe, qui vise les armes et munitions non considérées comme matériels de guerre, comprend cinq catégories :

*Quatrième catégorie :* les armes à feu dites « de défense » et leurs munitions ;

*Cinquième catégorie :* les armes de chasse et leurs munitions ;

*Sixième catégorie :* les armes blanches ;

*Septième catégorie :* les armes de tir, de foire et de salon ;

*Huitième catégorie :* les armes historiques et de collection.

L'acquisition, la détention, le transport, la transmission ou la cession d'armes ou de munitions de la première et de la quatrième catégorie sont interdites, sauf cas exceptionnel.

L'acquisition d'armes des autres catégories est soumise à enregistrement et à contrôle. En outre, il faut savoir que le législateur, pour classer telle ou telle arme dans telle ou telle catégorie, s'est soucié de l'encombrement de l'arme, en distinguant armes d'épaule, difficiles à dissimuler, et armes de poing, plus facilement camouflables. Il s'est aussi inquiété du calibre du canon, du système de percussion et du nombre de balles contenues dans le chargeur.

Ces distinctions sont fondées. Ainsi est-il très rare qu'une arme de chasse serve — sauf si l'on scie les canons et la crosse du fusil, ce qui risque d'entraîner des inconvénients pour le tireur — à des attaques à main armée.

Il en est de même pour les armes de foire, de tir ou de salon et les armes de collection. Ces armes sont généralement emcombrantes, donc visibles, voire peu efficaces. En revanche, on leur doit de nombreux accidents, des suicides, et, dans la liste de ces armes, certaines de petit calibre peuvent tout de même tuer. C'est le cas des 22 long rifle, notamment.

Les armes le plus couramment utilisées par la pègre sont les armes de guerre (première catégorie), et personne n'ignore que les truands ne se soucient guère de se procurer légalement ce type d'armes. Les vols dans les armureries ou les casernes — sur les bases américaines de R.F.A. notamment, — la contrebande, sont bien plus profitables. Les reventes se font sans grande difficulté dans les officines que recèlent les quartiers mal famés des grandes villes.

On ajoutera à cela que, durant la dernière guerre, des dizaines de milliers d'armes ont été parachutées sur les maquis, dans toute l'Europe, que des dizaines de milliers d'armes ont été « récupérées » sur les troupes allemandes en retraite. Aussi est-il bien difficile de savoir combien d'armes à feu de première ou de quatrième catégorie, celles précisément qui sont le plus souvent utilisées par les criminels « de métier », sont illégalement en circulation en France.

En revanche, on estime à une dizaine de millions de fusils de chasse ou de carabines de tir le nombre des armes détenues légalement par les Français.

C. L.

## ARRÊTÉ AU MONT-DORE

### Un légionnaire déserteur est soupçonné d'avoir commis quatre meurtres

**Un déserteur de la Légion étrangère, Pascal Blanc, vingt-trois ans, a été arrêté dimanche 31 juillet au Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Il est soupçonné d'avoir commis quatre meurtres dans le centre de la France depuis un an, dont ceux de jeunes Nancéiens trouvés assassinés dans le bois de Païolive (Ardèche) au mois d'avril.**

Ce sont les gendarmes de Clermont-Ferrand qui ont procédé dimanche en début de soirée à l'arrestation de Pascal Blanc. Celui-ci, qui s'était installé peu de temps auparavant dans un camping proche du Mont-Dore, a été appréhendé dans un square de la ville où il prenait le frais. Les gendarmes qui avaient été mis sur sa trace par un renseignement parvenu quelques temps auparavant, ont attendu qu'il quitte le camping car l'homme est considéré comme dangereux.

Pascal Blanc a avoué lundi matin avoir tué au mois de juillet dernier la directrice d'un foyer de jeunes en difficulté, Mme Michelle Petit, quarante-deux ans. Il y a quelques années, Pascal Blanc avait été pensionnaire de ce foyer situé à Crevant-Laveine (Puy-de-Dôme). Employé quelque temps dans une entreprise de Clermont-Ferrand, Pascal Blanc, qui est né le 20 mai 1960 à Brunoy (Essonne), était entré ensuite dans la Légion étrangère à Calvi. Il avait déserté il y a un an environ.

Depuis, il parcourait le centre de la France qu'il connaît bien, vivant d'expédients. C'est au cours de cette « cavale » que le déserteur aurait rencontré deux jeunes Nancéiens, Isabelle Alison et Philippe Vigneron. Ces deux jeunes gens, en vacances en Ardèche, devaient être découverts assassinés le 23 avril dans une grotte *le Monde* daté 8-9 mai).

Un quatrième meurtre est imputé à Pascal Blanc, nous indique notre correspondant en Lozère : celui de Jean-Claude Kaysserlian, vingt-six ans, employé à la direction départementale de l'équipement à Marseille. Le jeune Marseillais qui construisait une maison de vacances à Rocles (Lozère), s'était lié d'amitié il y a quelques jours avec un inconnu qui lui avait proposé de l'aider dans ses travaux. Le corps de Jean-Claude Kaysserlian devait être retrouvé le 26 juillet enterré dans le chantier de sa maison.

C'est sous le nom de Kaysserlian, dont il possédait la carte d'identité, que Pascal Blanc s'était installé au camping du Mont-Dore où les gendarmes l'ont finalement localisé. Le meurtrier présumé n'était pas armé au moment de son arrestation mais les gendarmes ont retrouvé sous sa tente un fusil à canon scié et une grenade quadrillée. L'expertise balistique de l'arme pourrait en apprendre davantage sur la responsabilité de Pascal Blanc dans ces quatre meurtres. Il était toujours en garde à vue lundi matin.

## MÉDECINE

● *Le commissaire de la République de l'Orne* a annoncé l'attribution à l'hôpital d'Alençon des quarante-trois postes supplémentaires jugés indispensables au fonctionnement du service d'urgence et de réanimation. La revendication de ces quarante-trois postes par le personnel s'était traduite à l'hôpital d'Alençon par une série de grèves au cours des semaines dernières (*le Monde* du 5 et du 27 juillet). — *(Corresp.)*.



● *Trois policiers blessés à Marseille.* — Trois gardiens de la paix ont été pris à partie par des jeunes gens alors qu'ils s'apprêtaient à contrôler l'identité d'un motard bruyant, le 30 juillet, dans le quartier du Clos de la rose, au nord de Marseille. Les trois policiers ont été légèrement blessés. Un automobiliste accusé d'avoir foncé sur les policiers a été arrêté dimanche matin.

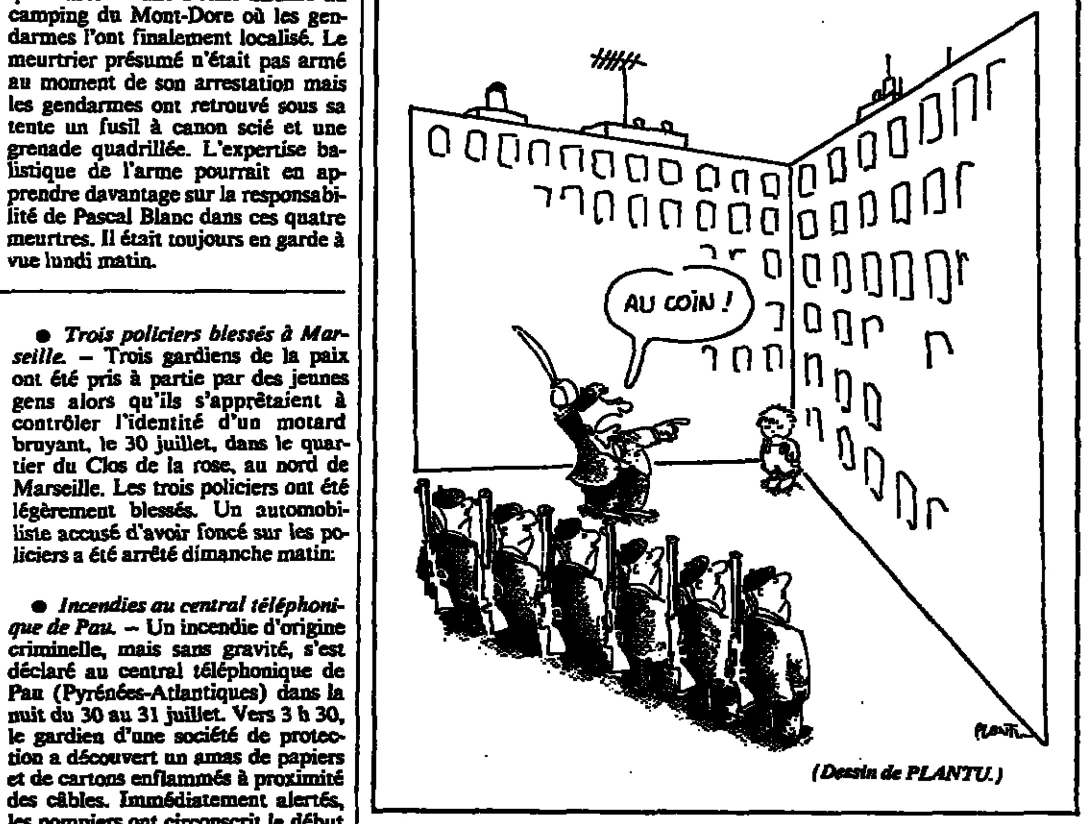
● *Incendies au central téléphonique de Pau.* — Un incendie d'origine criminelle, mais sans gravité, s'est déclaré au central téléphonique de Pau (Pyrénées-Atlantiques) dans la nuit du 30 au 31 juillet. Vers 3 h 30, le gardien d'une société de protection a découvert un amas de papiers et de cartons enflammés à proximité des câbles. Immédiatement alertés, les pompiers ont circonscrit le début d'incendie qui n'a fait aucun dégât aux installations. Un premier incendie, dont les causes ne sont pas déterminées, avait gravement endommagé ces mêmes installations dans la nuit du 21 au 22 juillet. Entraînant la coupure de quelque deux mille lignes pour plusieurs jours, les dégâts étaient alors estimés à environ 20 millions de francs par la direction départementale des télécommunications.

### Le « cow-boy » de Saint-Denis

Deux enfants ont été les victimes d'une nouvelle agression armée, dimanche 31 juillet après-midi, à la cité H.L.M. de la Courtille, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Un homme de trente-cinq ans, M. Robert Tavet, excédé semble-t-il par le bruit, a tiré avec sa carabine 22 long rifle sur Laura, neuf ans, et Paulo, dix ans, qui jouaient au pied des immeubles de la cité. Laura a été atteinte au front et à une jambe, Paulo à un bras. Les enfants ont été immédiatement conduits à l'hôpital Delafontaine. Leur état est jugé satisfaisant mais exige une hospitalisation.

M. Tavet, qui s'occupait de sa mère, invalide, l'aurait également blessée à la tête alors que celle-ci essayait de l'empêcher de se servir de son arme. Surnommé *« le cow-boy »* par les habitants de la cité de la Courtille parce qu'il porte habituellement un chapeau et un ceinturon, il a été arrêté et placé en garde à vue. La police a découvert quatre pistolets à son domicile. M. Tavet a, semble-t-il, utilisé dimanche des cartouches garnies de grenaille.

Le 28 juillet déjà, une agression armée similaire avait eu lieu à Saint-Denis, à la cité des Francs-Moisins. Une enfant de huit ans avait été touchée par une balle (*le Monde* du 30 juillet). Depuis un mois, deux jeunes ont été tués et plusieurs grièvement blessés lors de drames semblables.




(Dessin de PLANTU.)

● *Une manifestation contre les « crimes racistes ».* — Près de quatre cents personnes ont participé, samedi 30 juillet, à une *« manifestation contre les crimes racistes »* organisée, à Paris, par l'Association des travailleurs algériens en France, du métro Ménilmontant au boulevard Barbès. En tête du cortège, quelques femmes brandissaient des photos d'enfants morts et demandaient *« le châtiment des tueurs »*. Les slogans repris par les manifestants dénonçaient *« le climat raciste créé de toutes pièces par la droite »*, s'en prenaient à M. Chirac et appelaient à *« l'unité de tous les travailleurs pour l'égalité des droits »*. Les organisateurs ont empêché un groupe de manifestants gauchistes de déployer une banderole sur laquelle on pouvait lire : *« Flics hors des syndicats. »*

Le Monde

# sports

## SPORTS ÉQUESTRES

*Les championnats d'Europe de saut d'obstacles*

### Apothéose suisse

**Disputé du 28 au 31 juillet en Grande-Bretagne, à Hickstead (Sussex), sur les terres de l'honorable Douglas Dunn, roitelet évidemment bien doué d'un petit État dans la nation, le championnat d'Europe de saut d'obstacles aura confondu les amateurs de pronostics les plus écoutés. Jusqu'à la presse britannique, pourtant peu tendre pour tout ce qui n'est pas *made in England*, qui saluait par avance la victoire des Français dans la Coupe des nations, l'épreuve reine courue vendredi 29 juillet par une chaleur étouffante, onze pays s'alignant au départ.**

**Or la France n'a pu mieux faire que de se classer cinquième, les Suisses, rompus à tous les grands chocs et leurs nerfs laissés aux écuries, triomphant devant les Britanniques, puis les Allemands de l'Ouest, et les Pays-Bas qui soufflent la quatrième place à la formation française.**

Une première explication à cet échec de la France peut être risquée. L'équipe péchait, semble-t-il, par son absence d'homogénéité. Sur les quatre cavaliers engagés, Frédéric Cottier (*Flambeau*), Michel Robert (*Grand Cœur*), Pierre Durand (*Jappeloup*), Philippe Rozier (*Jiva*), les deux derniers cités, au rebours des premiers, manquant d'expérience internationale, le talent ne leur étant pas dénié. Philippe Rozier, vingt ans, apparemment impressionné par l'importance de l'enjeu, se payait huit points à chacun des tours. Pierre Durand, après un bon début, quittait la piste avec huit points de pénalisation. Dans une épreuve d'aussi haut niveau, une seule faute peut être fatale, ce qui prouve les progrès énormes réalisés en dressage.

Et les anciens de l'aventure, qu'ont-ils fait ? Beaucoup mieux pour l'un, Frédéric Cottier, réalisant la performance sur l'incassable *Flambeau* de boucler les deux tours avec seulement quatre points de pénalisation . Contre toute attente, la déconvenue nous vint de Michel Robert, pilier de l'équipe et subtil tacticien. Trop subtil peut-être : il se paya trois perches au premier tour, une au second. C'était écarter les Français de toute chance à la couronne. Mais ne piétinons pas l'infortune, offrons plutôt à la curiosité de l'amateur cette réflexion du cavalier de *Grand Cœur* qui en dit long sur l'inconstance des chevaux, fussent-ils les mieux élevés. « *En fait*, déclarait Michel Robert, l'étrier à peine déchaussé, *quand je l'amène trop bien en équilibre, mon cheval se néglige ; alors au second tour, tirant la leçon de ses fautes, je l'ai mis dans une situation difficile et ça a marché.* »

Il serait tout à fait injuste, et d'ailleurs faux, de prétendre que la Coupe a été remportée par des outsiders à cotes élevées. Depuis des mois, après un passage à vide qui les laissait à la traîne du circuit international, les Helvètes ont, avec patience, avec persévérance, reconquis le terrain perdu et, la bonne fortune leur ayant procuré chez eux de bons acheteurs, sachant prendre à l'étranger de bons produits, l'élevage fédéral en manquant, ils se sont hissés très vite au tout premier rang des grands acteurs. En mars, à Genève, ils enlevèrent la Coupe des nations ; les héros de Hickstead, Walter Gabathuler, Thomas Fuchs, Heidi Robiani et Willy Mellinger, mettant dans leur poche les monstres sacrés de l'équipe britannique, et notamment David Broome et Harvey Smith, le cavalier à la mâchoire à broyer de la fonte. Tout récemment à Aix-la-Chapelle, concours de réputation mondiale, ils renouvelaient leur exploit, avant Hickstead où ils ont vécu l'apothéose de la volonté résistante.

Disputé dimanche 31 juillet, le championnat d'Europe individuel ne devait donner lieu à aucune surprise, les bons classements obtenus tout au long du concours par l'Allemand de l'Ouest Paul Schokemöhle le mettant pratiquement à l'abri des impondérables. Ainsi, le champion aujourd'hui âgé de trente-huit ans, conserve, avec son fidèle *Deister*, son titre remporté en 1981 à Munich... Le jeune cavalier britannique John Whitaker prend la deuxième place, tandis que le Français Frédéric Cottier s'adjugeait la troisième sur l'alezan *Flambeau*. Une consolation appréciable.

ROLAND MERLIN.



## VOILE

*L'Admiral's Cup et L'America*

### Quand la France se disperse

***France 3* a été écarté de la Coupe de l'America avec une célérité et une netteté qui en surprendront beaucoup. Le bateau français risquait même d'être définitivement éliminé ce lundi 1er août, en cas de nouvelle défaite contre l'Australien *Challenge 12*. L'opinion se réjouit de voir nos équipages et nos solitaires se distinguer dans les grandes épreuves transatlantiques. Mais nous demeurons surclassés dans des confrontations internationales aussi prestigieuses que la Coupe de l'America et l'Admiral's Cup.**

La Coupe de l'America, le Yacht Club de New-York la détient depuis 1851. On nous a assuré que la supériorité des Etats-Unis s'amenuisait sans cesse. C'est vrai, à certains égards. On a ajouté que la victoire pouvait se trouver à notre portée, si le défi français s'appuyait sur un vaste effort national. Plus récemment, on nous a affirmé que *France 3*, peu convaincant lors de ses premières sorties, ne cesserait de s'améliorer au fil des jours...

On sait ce qu'il en est. Sur sept candidats au titre de challengeur, il se classe avant-dernier. Loin d'inquiéter les Etats-Unis, nous sommes distancés par l'Australie, en vedette, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Italie.

Ce bilan peu exaltant ne surprend guère ceux qui s'intéressent à la façon dont les Etats-Unis, et l'Australie, préparent la Coupe. L'argent et le temps qu'ils consacrent à cette entreprise, leur richesse en spécialistes comme en expérience, sont sans commune mesure avec ce dont nous disposons.

Si bon barreur que soit Bruno Troublé, si amélioré que puisse être *France-3*, ils ne peuvent rien contre les machines de guerre qu'ils affrontent. Un défi français ne se justifie que s'il a quelque chance d'accéder au duel final avec le défendeur. Ce n'est pas le cas.

Parmi les handicaps dont souffre la France, le plus lourd pourrait bien être le suivant : nous ne possédons qu'un seul 12 mètres de jauge internationale (mesurant, en fait, 20 mètres, avec onze hommes à bord), alors que les Etats-Unis et l'Australie se permettent de choisir entre plusieurs voiliers rivaux, très affûtés. En Amérique, la sélection nationale pose souvent plus de problèmes que la finale elle-même ! A elle seule, la rivalité qui oppose la Californie à la côte est porte le débat au plus haut niveau.

Les Etats-Unis disposent de moyens considérables et de spécialistes exceptionnels. Dennis Conner, qui a mené à la victoire *Freedom* en 1980 et qui va sans doute être appelé au même honneur avec *Liberty*, fait figure de géant. Il passe plus de la moitié de son temps sur l'eau et choisit ses équipiers parmi deux cents volontaires expérimentés. La Coupe est en bonnes mains.

Cette année, les Australiens sont armés jusqu'aux dents. Déjà, en finale, ils avaient remporté deux courses en 1970, et une en 1980 (il en faut quatre pour conserver ou conquérir le trophée). Aujourd'hui, *Australia II*, doté d'une quille révolutionnaire, préoccupe les Américains, au point que ces derniers contestent la validité de sa jauge et veulent le faire vérifier à nouveau.

A la surprise générale, dans les éliminatoires, les Britanniques sont aux prises avec les Italiens, dont l'*Azzurra* s'est entraîné contre *Enterprise*, acheté aux États-Unis. Nos voisins ont acquis une belle expérience de la compétition. Actuellement, en Manche, ils nous devancent dans la Mumm Admiral's Cup, patronnée par la maison de champagne.

Créé en 1957, ce championnat du monde de la haute mer oppose, les années impaires, une quinzaine d'équipes nationales de trois bateaux, jaugeant de 30 à 40 pieds (longs de 12 à 15 mètres) et classés en temps compensé. La Grande-Bretagne a triomphé huit fois, les États-Unis, l'Australie, deux fois, l'Allemagne de l'Ouest, une fois. La France se situe en général, au milieu du peloton.

Cette confrontation se déroule à notre porte. Avant d'affronter, à Newport, des Américains à peu près inaccessibles, pourquoi ne pas viser résolument l'Admiral's Cup, ouverte à des voiliers bien moins singuliers et coûteux que les douze mètres de la Coupe de l'America, sommet inviolé. Ne vaut-il pas mieux attaquer le mont Blanc avant l'Himalaya ?

En Manche, nous pourrions mieux faire, grâce à la valeur de nos architectes navals et de nos équipages. Nous venons, en Norvège, d'enlever les trois premières places parmi les quarante concurrents de la Half Ton Cup, série que l'on retrouve dans la course du *Figaro*.

L'Admiral's Cup comprend trois épreuves courtes de 30 milles, à coefficient 1, disputées à Cowes, et deux grandes courses, la Channel Race, à coefficient 2, et le Fastnet, de 605 milles, à coefficient 3, qui clôture le programme. L'équipe française comprend un très bon bateau, *Diva*, en tête après les deux premières manches, et deux autres moins heureux, « Passion » et *Ossian*. A l'issue de la Channel Race, disputée par vent faible, les Allemands de l'Ouest devançaient les Australiens et les Américains. Les Français étaient septièmes.

Pourquoi ne pas vouloir être les meilleurs à Cowes, au lieu de guerroyer sans grand espoir, mais à grands frais, à Newport ?

YVES ANDRÉ.







## CANOË-KAYAK

*AUX CHAMPIONNATS DU MONDE*

### Des Français sans médaille et sans bassin

Correspondance

**Tampere. — La ville finlandaise de Tampere a accueilli pendant quatre jours, du 28 au 31 juillet, les championnats du monde de canoë-kayak en ligne. Cette discipline est dominée depuis plusieurs années par la République démocratique allemande. Celle-ci s'est encore imposée dans les courses de vitesse (500 m et 1 000 m) sur les différents types d'embarcations. Elle a conquis sept des treize titres attribués, délaissant les épreuves de fond sur 10 000 m parce qu'elles ne sont pas inscrites au programme olympique.**

**La France a démontré ses capacités en se qualifiant pour sept finales de vitesse et en étant privée d'une médaille sur 10 000 mètres en kayak, où Philippe Boccara a été victime d'une non-observation du règlement par deux des trois concurrents qui l'ont précédé. A un an des Jeux olympiques, ces résultats sont prometteurs.**

Sur les bords du Kaukajarvi, un joli plan d'eau dentelé de sapins au bord de Tampere, Marcel Venot, le président de la Fédération française de canoë-kayak, Daniel Curtil, le directeur technique national, et Jean-Paul Gars, l'animateur fédéral de la course en ligne, scrutent en vain l'horizon des médailles. Il est bouché. Ils comptent bien le dégager alors que les championnats s'achèvent, en portant une réclamation justifiée contre les adversaires de Philippe Boccara qui ont posé leur kayak sur la vague du vainqueur norvégien Rasmussen.

Le règlement interdit en effet de se placer dans le sillage d'un bateau concurrent, car on se trouve alors littéralement porté par le rouleau d'eau comme une planche de surf. Respectant un autre point du règlement, les plaignants déposent un billet de vingt-cinq dollars dans la corbeille du jury international, composé davantage de diplomates que de défenseurs de l'équité sportive. Le résultat des délibérations ne surprend pas : les pontes de la Fédération internationale préfèrent contenter l'U.R.S.S. et la Yougoslavie, dont le poids dans ce milieu est supérieur à celui de la France.

Le « cocorico » ne retentira pas. Or il est toujours bon de l'entendre, surtout dans une épreuve concernant des sports de l'ombre. L'écho aurait été renvoyé sur les bords de la Seine, serait tombé dans les oreilles des autorités et aurait ainsi sans doute aidé à faire avancer certains dossiers, dont celui de la création d'un bassin olympique.

#### Dépendance

Si les « céistes » (pratiquants du canoë) et kayakistes de la majorité des pays représentés à Tempere possèdent une installation de ce genre où ils peuvent tranquillement se préparer, les Français évoluent parfois autour des planches à voile ou sous les lazzis des pêcheurs sur des plans d'eau où ils vivent sous la dépendance, même si elle est amicale, de leurs gestionnaires. La timidité des gens de cette « *fédération de copains* », explique sans doute que cette revendication n'ait jamais pris un côté spectaculaire. Ils en parlent. Sans se fâcher, à l'image de Jean-Paul Gars, véritable religieux de la course en ligne et dont le credo est l'animation au sein des clubs.

Si les Français occupent aujourd'hui une position respectable au niveau international — exprimée en particulier par la médaille d'argent à Moscou d'Alain Lebas, aujourd'hui entraîneur national, — ils le doivent en partie à la quarantaine de centres d'éducation physique et sportive qui recouvrent le pays. La plupart des quinze athlètes déplacés en Finlande proviennent de ce réseau. Ces appendices de club ont été mis en place au milieu des années 60. Georges Dransart, alors directeur technique national, avait obtenu du ministère que dix bateaux (six kayaks, quatre canoës) soient affectés à chaque centre, ainsi qu'un cadre. Le type des embarcations avait été étudié pour servir à des débutants, car, jusqu'alors, les enfants risquaient à tout coup d'être découragés en montant sur des engins de compétition dont l'instabilité sur l'eau fait frémir.

Ce bouillonnement avait été suscité par le dépôt d'un dossier opportunément glissé dans la foulée de la deuxième place, aux Jeux de Tokyo, de Michel Chapuis et Jean Boudehen en canoë. Une médaille n'est jamais inutile.

LLIBERT TARAGO.

## MOTOCYCLISME

### Première pour la « Pernod » à Sylverstone

*Disputé le 31 juillet à Sylverstone, le Grand Prix de Grande-Bretagne de vitesse a été marqué par une grande première : la victoire en 250 centimètres cubes d'une moto de conception et de fabrication 100 % françaises, la « Pernod », mise au point en 1981 par Jean Bidalot et pilotée par Jacques Bolle. Cette moto avait effectué sa première sortie en compétition, le 3 mai 1981, au Grand Prix d'Allemagne où elle avait été confiée à Thierry Espié. Son moteur est un bicylindre deux temps de 250 centimètres cubes placé face à la route, dit « carré », à cylidres et culasses indépendants en alliage d'aluminium, incliné de 35 degrés vers l'avant.*

*Ce succès français a été complété dans la même course par la deuxième place de Thierry Espié au guidon d'une Chevallier (bloc propulseur Yamaha reconditionné par Alain Chevallier, un artisan de Vendôme) et par la troisième place de Christian Sarron sur Yamaha.*

*L'épreuve reine, la course des 500 centimètres cubes, gagnée par l'Américain Kenny Roberts sur Yamaha devant Freddy Spencer sur Honda, qui reste en tête du classement provisoire du championnat du monde, a été endeuillée par la mort de l'Irlandais Norman Brown et du Suisse Peter Huber qui se sont percutés. Brown est décédé sur le coup, tandis que Huber est mort un peu plus tard à l'hôpital.*

## ESCRIME

### L'or pour les épéistes français

*Les escrimeurs français ont dû attendre la dernière épreuve des championnats du monde, qui ont pris fin le 30 juillet à Vienne, pour remporter leur première médaille. Malgré l'absence de leur leader Philippe Riboud, Olivier Lenglet, Michel Salesse, Jean-Michel Henry et Philippe Boisse ont réussi l'exploit de conserver leur titre mondial par équipes à l'épée en battant en finale les Allemands de l'Ouest par 9 victoires à 7 après plus de trois heures d'assauts.*

*Ce résultat un peu inespéré relègue au second plan l'échec des fleurettistes, surtout au niveau de l'équipe masculine.* « Il y a incontestablement un problème d'entraînement, *a reconnu Jean-Michel Oprendek, le directeur technique national de l'escrime.* Les fleurettistes n'ont pas assez travaillé, à l'inverse des autres équipes. Leur volume de travail sera augmenté. »

*Ces championnats, où la France a pris la quatrième place dans la Coupe des Nations derrière l'Italie, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique, auront donc confirmé la valeur actuelle des épéistes, les progrès des sabreurs et les inquiétudes au niveau des fleurettistes à un an des Jeux olympiques de Los Angelès*

## Les résultats

### Athlétisme

RECORD DU MONDE

*Le relais 4 × 100 mètres féminin de la République démocratique allemande, composé de Silke Glaisch, Marita Koch, Ingrid Auerswald et Marlies Goehr, a amélioré de 7/100 de seconde le record du monde en réussissant 41 secondes 53/100, le 31 juillet à Berlin-Est.*

### Cyclisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Dans le cadre de la semaine fédérale, le Nivernais Jean-François Bernard est devenu champion de France des routiers amateurs, le 31 juillet à Wintzenheim (Alsace), après une échappée solitaire de 163 kilomètres. Jeannie Longo a obtenu son cinquième titre national féminin sur route.*

### Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Deuxième division)
(Deuxième journée)

GROUPE A

| | |
|---|---|
| * Nice b. Béziers | 3-0 |
| * Angoulême b. Sète | 2-0 |
| Grenoble b. * Martigues | 3-1 |
| * Besançon b. Montpellier | 4-0 |
| * Alès et Gueugnon | 0-0 |
| * Cuiseaux et Limoges | 0-0 |
| * Libourne b. Cannes | 3-0 |
| * Thonon et Lyon | 1-1 |
| * La Roche-sur-Yon b. Marseille | 2-0 |

Exempt : Villefranche

Classement. — 1. Grenoble, 4 pts ; 2. Nice ; Gueugnon ; Limoges, 3 ; 5. Besançon ; Sète ; La Roche-sur-Yon ; Angoulême ; Villefranche ; Libourne ; Thonon ; Cannes ; Montpellier, 2.

GROUPE B

| | |
|---|---|
| Racing C.P. 1 b. * Valenciennes | 3-0 |
| * Reims b. Le Havre | 4-2 |
| * Mulhouse b. Quimper | 2-1 |
| * Abbeville et Orléans | 0-0 |
| Tours b. * Châteauroux | 4-1 |
| * Stade Français et Angers | 1-1 |
| * Dunkerque et Guingamp | 0-0 |
| Sedan b. * Roubaix | 2-0 |
| * Red Star et Montceau | 1-1 |

Classement. — *1. Racing C.P. 1 ; Reims ; Tours ; Mulhouse, 4 pts ; 5. Orléans ; Stade Français ; Guingamp, 3 ; 8. Sedan ; Le Havre ; Valenciennes 2.*

### Voile

LA COURSE DU FIGARO

*La deuxième étape de la course en solitaire du* Figaro, *disputée sur 340 milles entre Kinsale (Irlande) et Crozon-Morgat (Finistère), a été gagnée en 47 heures 27 min. 14 sec. par Lionel Péant* (Hitachi) *qui a devancé Hemard* (F.R.G. Bonjour) *de 5 min. 36 sec. et Fountaine (Mater-Lignes) de 7 min. 37 sec. Au classement général provisoire, Péant précède Poupon* (Fleury-Michon) *de 30 min. 47 sec et Savatier* (Sous-vêtements Caddy) *de 33 min 51 sec*

CANOË-KAYAK

X CHAMPIONNATS DU MONDE

Français sans médaille et sans bassin

Les résultats

# INFORMATIONS « SERVICES »

## TROISIÈME AGE

### Vieillesse et droit au travail

La retraite à soixante ans, c'est une grande conquête sociale selon les uns, jumelée à un grand gâchis humain pour d'autres ; parce que l'abaissement à soixante ans du seuil de la retraite a fait descendre d'autant les autres seuils de cessation d'activité. Aujourd'hui, c'est dès cinquante ans qu'il faut s'attendre au risque de devoir quitter son emploi. Les cadres âgés de quarante-cinq ans disent eux aussi sentir la menace les guetter...

La Fondation nationale de gérontologie ne pouvait rester indifférente à un tel phénomène. Un de ses numéros de *Gérontologie et Société*, intitulé « De nouveaux inactifs », est consacré à ceux qu'on appelle « préretraités », par commodité, mais injustement, car ils relèvent de statuts très divers (licenciés, démissionnaires, bénéficiaires de contrat de solidarité, etc.) et transitoires avant d'atteindre le seuil de la « retraite » (1).

*« On ne pourra plus ni faire du maintien de l'emploi le seul objectif, ni continuer à lier aussi étroitement couverture sociale et exercice d'une activité économique »*, affirme M. Paul Paillat dans son éditorial. *« Le découpage de la vie en sections étanches répond de moins en moins aux besoins d'une société en mutation. » « La pesanteur sociologique s'opposerait-elle à la profondeur de la réflexion ? »*, s'interroge-t-il, si l'on en croit : *« le faible écho que rencontrent les formules de statut multiple et réversible (périodes d'activité à temps partiel) ou les passages progressifs d'une phase à une autre » ?*

C'est pourtant bien la proposition que soutient M. Pierre Laroque, dans un article qu'il a appelé *« le coût social et humain de l'inactivité après cinquante-cinq ans »*. Il regrette qu'une modification du volume des activités répugne aux salariés qui craignent de voir diminuer prestige, gain et niveau de vie, et que *« les formules de retraite progressive, combinant pendant quelques années l'exercice d'une activité à temps partiel et la perception d'une pension complète, aient connu jusqu'à présent si peu de succès »*.

Il est vrai que la période de transition est mal vécue, même si quelques *« préretraités »*, prévoyants ou optimistes, contredisent cette règle. Anne de Lannurien-Thomas a enquêté auprès de cadres et analysé leurs réponses. Leur *« discours »* dit-elle, renforce l'hypothèse d'une *« identité ébranlée »* et d'un *« état de crise »*. *« Il s'articule toujours autour d'une dévalorisation de soi par rapport à l'environnement, que ce soit le monde du travail, la famille, les amis... »* Et, *« il n'est pas étonnant que cette perte de l'estime de soi entraîne un désinvestissement social à allure dépressive »*. Le *« temps libre forcé »* devient lui-même culpabilisant.

Mais ce problème de la retraite imposée, progressive ou à la carte, n'est pas nouveau. Les États y répondent différemment suivant leurs préoccupations philosophiques ou économiques. C'est à cette analyse comparée dans les pays européens que s'est consacrée Anne-Paule Gollot, détaillant, entre autres, l'exemple suédois, souvent cité en matière de politique sociale et qui, en l'occurrence, paraît être un échec. Quoi qu'il en soit, la *« retraite »*, sonne encore, pour beaucoup, l'heure de la vieillesse, comme l'explique Anne-Marie Guillemard, qui en voit émerger une nouvelle définition. *« La vieillesse commence plus tôt, avec le rejet précoce du marché du travail. On y entre par l'expérience traumatisante du licenciement et du chômage. Ce n'est plus au nom d'un droit au repos et à la pension que l'on cesse de travailler, mais parce que l'on vous a d'office déclaré obsolète et d'inutilité publique. L'âge est érigé en facteur principal de discrimination dans le partage du travail. » « D'une certaine manière,* poursuit-elle, *la signification du retrait d'activité se clarifie. Les préoccupations sociales cèdent le pas à l'impératif économique. »*

On a tendance à ne retenir des politiques sociales que leurs effets financiers, mais ici, les *« aspects symboliques ne sont pas moins à considérer que les incidences économiques »*. Finalement, la vieillesse se définit comme *« l'âge où le travail est illégitime »*.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) *Gérontologie et Société*, n° 24, 1983. Edité par la Fondation nationale de gérontologie, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris, Tél. : 525.92.80. 105 p., 58 F.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 31 juillet :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de l'article L. 143 du code de la santé publique et complétant la liste des substances vénéneuses ou dangereuses dont l'emploi est interdit dans la fabrication des jouets ou des amusettes.

● Portant publication des accords conclus entre la France et divers États européens en dérogation aux annexes A et B de l'accord européen relatif au transport des marchandises dangereuses par route. (A.D.R.) signés entre le 28 janvier et le 18 septembre 1981.

DES ARRÊTÉS

● Autorisant l'émission d'un emprunt de 2 300 millions de francs par la Caisse nationale des télécommunications.

● Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs pour l'année scolaire 1983-1984.

## VIE QUOTIDIENNE

### LES HAUSSES AU 1er AOUT

**● PAIN. – Comme prévu, le prix du pain augmente d'environ 4 % à partir du 1er août. A Paris, la baguette coûte 2,40 F, le pain de 400 g, 3,45 F, et celui de 500 g, 3,90 F.**

**● TRANSPORTS. – On enregistre une hausse moyenne de 8 % à la R.A.T.P. et sur le réseau banlieue de la S.N.C.F. Le carnet de dix billets R.A.T.P. passe de 22 F à 24 F, en deuxième classe. A l'unité, le billet passe de 3,80 F à 4 F.**

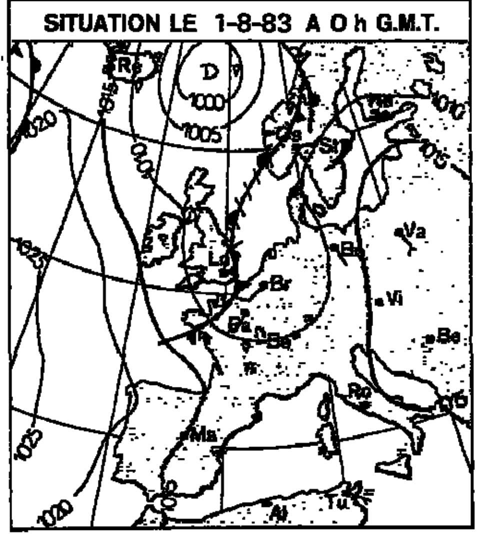
**Sur le réseau de banlieue de la S.N.C.F., les prix du billet de deuxième classe, les abonnements d'élèves, d'étudiants et d'apprentis augmentent de 9,1 %, la carte hebdomadaire de travail de 9,4 %.**

### Baisse du taux d'intérêt du livret d'épargne

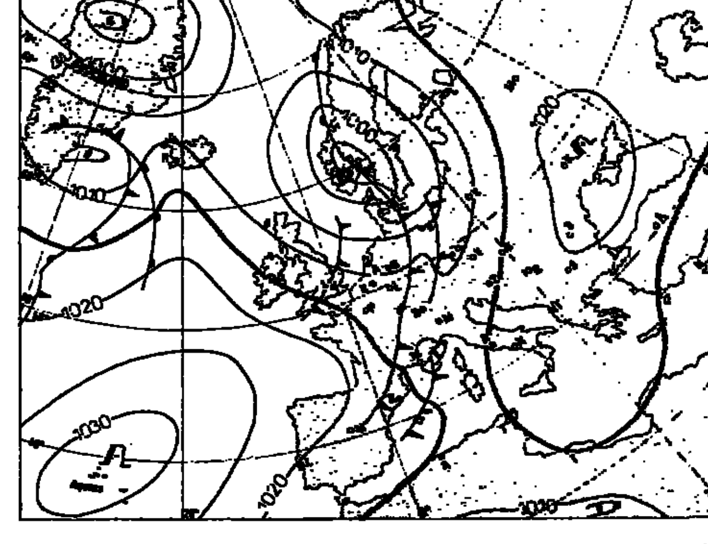
**Les textes mettant en œuvre la baisse d'un point de l'intérêt servi sur l'épargne (notamment les livrets A et B de la caisse d'épargne) ont été publiés au *Journal officiel* du 30 juillet. La réduction du taux d'épargne s'étend aux bons du Trésor à intérêt progressif, aux bons d'épargne des P.T.T. et aux bons du Crédit agricole. Le « livret rose » (livret d'épargne populaire n'est pas touché par cette mesure, son taux plancher de rémunération restant fixé à 8,5 % (*le Monde* du 23 juillet).**

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1-8-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2-8-83 DÉBUT DE MATINÉE




**Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er août à 0 heure et le mardi 2 août à minuit.**

Le thalweg d'altitude axé de la mer de Norvège à l'Espagne traversera la France lundi et mardi ; de l'air nettement plus frais envahira le pays dans un flux de nord-ouest, et l'air chaud et orageux s'éloignera vers l'est.

Mardi, une activité orageuse résiduelle persistera le matin des Pyrénées-Orientales au sud du Massif Central et au sud des Alpes, mais le temps redeviendra ensoleillé au cours de la journée, et le mistral et la tramontane souffleront, ce qui maintiendra le beau temps sur les régions méditerranéennes. Sur les régions situées au nord de la Loire, le temps sera variable, avec alternance de belles périodes ensoleillées et de quelques passages nuageux accompagnés parfois d'averses plus fréquentes près des côtes de la Manche et sur le Nord-Est. Beau temps ensoleillé sur les autres régions. Les températures seront en baisse significative sur toutes les régions et avoisineront, l'après-midi, 20 °C à 25 °C sur les régions de la moitié nord du pays, 25 °C à 30 °C sur les régions de la moitié sud. Le vent de nord-ouest soufflera modérément.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 1er août à 8 heures : 1 007,1 millibars, soit 755,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 31 juillet au 1er août) :

Ajaccio, 34 et 21 degrés ; Biarritz, 25 et 20 ; Bordeaux, 24 et 19 ; Bourges, 35 et 18 ; Brest, 28 et 14 ; Caen, 29 et 17 ; Cherbourg, 23 et 14 ; Clermont-Ferrand, 41 et 20 ; Dijon, 38 et 21 ; Grenoble, 36 et 22 ; Lille, 31 et 18 ; Lyon, 38 et 21 ; Marseille-Marignane, 36 et 25 ; Nancy, 38 et 22 ; Nantes, 32 et 18 ; Nice-Côte d'Azur, 32 et 24 ; Paris-Le Bourget, 32 et 20 ; Pau, 26 et 19 ; Perpignan, 31 et 23 ; Rennes, 30 et 16 ; Strasbourg, 35 et 22 ; Tours, 28 et 19 ; Toulouse, 32 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 30 et 18 ; Athènes, 31 et 24 ; Berlin, 30 et 19 ; Bonn, 34 et 22 ; Bruxelles, 32 et 20 ; Le Caire, max. 40 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 21 et 16 ; Dakar, 29 et 26 ; Djerba, 34 et 24 ; Genève, 35 et 24 ; Jérusalem, 30 et 20 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 29 et 15 ; Luxembourg, 34 et 21 ; Madrid, 30 et 18 ; Moscou, 23 et 13 ; Nairobi, 24 et 12 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 40 et 21 ; Rome, 32 et 21 ; Stockholm, 24 et 13 ; Tozeur, 42 et 27 ; Tunis, 35 et 20.

PRÉVISIONS POUR LE 2 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 3505**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | ■ | | | | | | | | |
| II | | ■ | | | | | | | |
| III | | | | | ■ | | | | |
| IV | | | | ■ | | | ■ | | |
| V | | | | | | | | ■ | ■ |
| VI | | | | | | | | | |
| VII | | ■ | | | | ■ | | | |
| VIII | | | | ■ | | | ■ | | |
| IX | | ■ | | | | | | ■ | |
| X | | | | | ■ | | | | |
| XI | | | | | | ■ | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Utilisé par ceux qui veulent descendre rapidement. – II. Plus elle est chaude et plus elle devient douillette. – III. Peut faire penser à la lune. Port de l'Hérault. – IV. Bon, c'est un article de Paris. Sous... sol. Article arabe. – V. Une partie du bouclier canadien. – VI. Une importante relation. – VII. Mot qui peut faire croire qu'on parle à un chien. Qui a donc pu nous enrichir. – VIII. Plus vieux que jamais. Pronom. Pas annoncé. – IX. Utile en cas d'embarras. – X. Couche sur une feuille, par exemple. Faire des liaisons. – XI. Fait un travail vraiment assommant. Coule en Angleterre.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'on prend quand on commence à collectionner les livres. – 2. Une bataille qui compta dans la campagne de Saxe. Dans l'alternative. – 3. Circule plus facilement quand il y a de bons conducteurs. – 4. Dont on ne donnerait pas cher. Peut évoquer un triomphe. Quantité insuffisante. – 5. Difficulté. Ne doit pas être ramenée quand on ne nous a rien demandé. – 6. Donnait des raisons de se plaindre. Portait les armes. – 7. Perce bien quand elle est bonne. Langue. On peut y mettre tout ce qui est piquant. – 8. Maison. Un mot qui prouve qu'on est allé trop loin. Fin de bail. – 9. Bien vrai. Hors de combat.

**Solution du problème n° 3504**

*Horizontalement*

I. Cyclone. Urgent. – II. Relèvement. Ouir. – III. Onomatopées. Ca. – IV. Pulsion. Epsom. – V. Paire. Snif. Lame. – VI. Inné. Ge. Rage. – VII. Etc. El. Estocade. – VIII. Relevés. Eté. Ex. – IX. Copeau. Anons. – X. Pépin. Important. – XI. Adaptation. Agio. XII. Enlacées. – XIII. Antoine. Tatouer. – XIV. Lt. Oreste. Ive. – XV. Usine. Pralines.

*Verticalement*

1. Croupier. Pa. Alu. – 2. Yen. Antécédents. – 3. Clopin-clopant. – 4. Lémure. Epiploon. – 5. Ovale. Éventaire. – 6. Nets. Aléa. Acné. – Émois. Suitées. – Éponge. Mie. TP. – 9. Nénies. Aposter. – 10. Ute. Tenon. – 11. Se Rotor. Étal. – 12. Go. Placenta. – 13. Eu. Saga. Sagouin. – 14. Nicomède. Ni. Ève. – 15. Trame. Exutoires.

GUY BROUTY.



## BREF

### LOISIRS

**SPORTS ET DÉTENTE.** – Comme chaque été depuis cinq ans, la direction départementale Temps-Libre, Jeunesse et Sports de Paris offre aux habitants de la capitale la possibilité de pratiquer pendant le mois d'août des activités de détente et de loisir à caractère sportif dans les disciplines suivantes : badminton, base-ball, basket-ball, boules, canoë-kayak, cyclotourisme, danse (classique, de caractère contemporaine, modern' jazz, africaine, de société), équitation, escalade, escrime, golf, gymnastique d'entretien, hockey, jogging-marche, judo – tai-jistu – vovietnam, natation, self-défense, squash, tennis, tir, varappe, voile, planche à voile, volley-ball, yoga.

**★ Les tarifs varient de 10 F à 60 F par mois, par activité. Pour tout renseignement, téléphoner au 359-01-69.**

### RECRUTEMENTS

**AU MANS.** – La ville du Mans recrute pour son Palais des congrès et de la culture : un(e) chargé(e) d'action culturelle (programmation, chanson, jazz, rock, sciences et techniques, cinéma, relations avec C.E. et associations) ; un(e) responsable des congrès (démarchage, coordination) ; un régisseur général responsable d'équipe technique dix personnes ; un régisseur son.

**★ Les candidatures et curriculum vitae (avec photo) sont à adresser au maire du Mans – secrétariat général, direction du personnel hôtel de Ville – 72039 Le Mans, avant le 15 août.**

### STAGES

**DEVENIR ANALYSTES-PROGRAMMEURS.** – L'Institut de formation professionnelle pour adultes (CREAR) propose quatre stages pour devenir analystes-programmeurs, techniciens de maintenance, agents d'exploitation ou formateurs en micro-informatique. Ces stages, conventionnés et rémunérés par les pouvoirs publics, débutent mi-septembre pour une durée de six mois.

*** CREAR, Psychorec, 88, rue François-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-61-50.**

## PARIS EN VISITES

**MERCREDI 3 AOUT**

« Chantilly », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Garnier-Ahlberg.

« L'Ile de la Cité », 15 heures, Pont-Neuf, statue d'Henri IV, Mlle Oswald.

« Notre-Dame », 15 heures, Portail central, Mlle Zujovic (Caisse Nationale des monuments historiques).

« Edouard Manet », 15 h 45, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, entrée boulevard de Ménilmontant (Arts et curiosités de Paris).

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le quartier de l'Horloge », 14 h 30, 3, rue du Renard (Paris autrefois).

« Le Val de Grâce », 15 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

« Rue du Cherche-Midi », 14 h 30, métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Romann).

« Les Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 601 F | 1 074 F | 1 547 F | 2 020 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

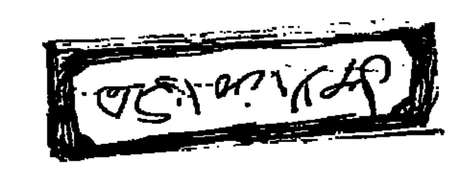
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

# régions

## Ile-de-France

# Au bain !

**Quatorze plages, ni plus ni moins. L'Ile-de-France n'est pas toujours celle que l'on croit. Ici aussi, on peut se détendre, pieds dans l'eau ou allongé sur le sable, au bord des quatorze baignades d'eau douce, pour quelques francs. Pour tout savoir sur ces bases de loisirs mais aussi sur les circuits touristiques peu connus, la randonnée pédestre, le cyclotourisme, l'escalade, l'équitation, etc., le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Ile-de-France publie régulièrement des brochures gratuites que l'on peut se procurer à son siège, 101, rue de Vaugirard, à Paris, dans le sixième arrondissement, ou par téléphone en appelant le (1) 222-74-43.**

### ● A La Varenne-Chennevières

## *Plonger rétro*

A Saint-Maur, les baigneurs ne lui connaissent qu'un nom : le « beach de La Varenne » : un bassin en plein air de dimension modeste, niché dans un écrin ombragé sur les bords de la Marne.

Avec sa piscine bâtie avant guerre, son mini-golf, son boulodrome sablonneux et ses palissades de bois vétustes, le discret complexe de loisirs du quai Winston-Churchill affiche le charme désuet, un peu vieillot, de ces clubs de vacances sans histoires.

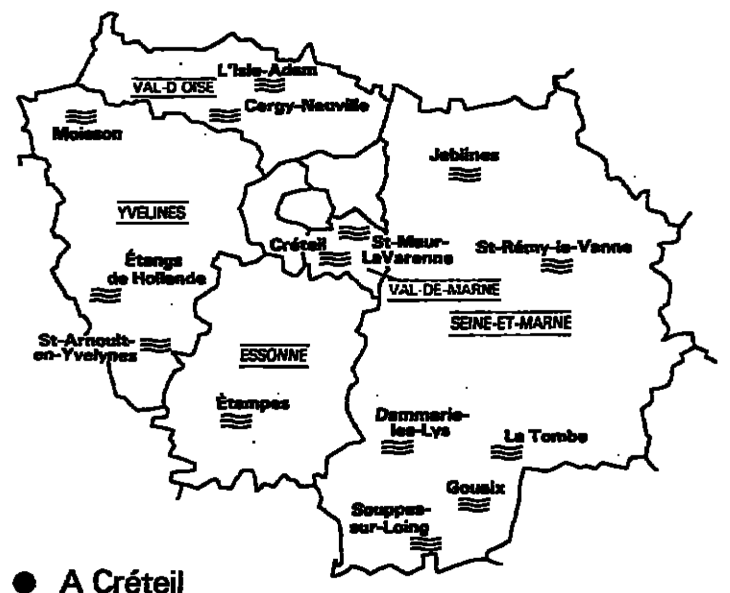
Géré par les « Bagaudes », une association sportive municipale, le bassin — longueur : 33 mètres, profondeur : 0,80 à 2 mètres — est ouvert au public jusqu'en septembre, de 11 heures à 20 heures en semaine, dès 10 heures les dimanches et jours fériés. Un seul point noir, le droit d'entrée plutôt élevé :20 F pour les adultes, 12 F pour les 4-16 ans.

*« Nous avons nos vieux habitués et pas mal de Parisiens,* observe M. Jean-Jacques Litzner, le caissier. *Certains arrivent le matin, pique-niquent dans le petit parc voisin et ne quittent le beach qu'en fin d'après-midi. »*

Gérard, la trentaine, chasseur dans un palace de l'avenue Foch, se précipite à La Varenne dès que son emploi du temps le lui permet. *« Ce que j'aime ici,* explique-t-il, *c'est l'ambiance familiale, détendue. Et puis, quand on sort de l'eau, on sent plus frais que dans une piscine couverte. »*

Autres fidèles, ce médecin de Clichy s'offrant un plongeon tous les jours, sur le coup de 15 heures, ou encore cette jeune dactylo qui rejoint le « beach » dès le retour du bureau. Fraîchement converti à la baignade de plein air, Patrick, un chômeur de dix-neuf ans au physique de play-boy, ne veut plus entendre parler de bassin couvert. *« Rien de comparable,* affirme-t-il. *Ici, on est à l'air libre, avec le soleil au-dessus et les arbres autour. »*

★ Accès par le RER, ligne Saint-Germain-en-Laye/Boissy-Saint-Léger. Descendre à « La Varenne-Chennevières ».




### ● A Cergy-Neuville

## *L'avant-goût des vacances*

Par ces temps de canicule, le site est paradisiaque : vastes pelouses vallonnées, bosquets ombreux et, de tous côtés, l'eau. Une eau claire, d'un vert de piscine — car elle est naturellement filtrée par le sable des anciennes gravières, — aussi jolie pour les baigneurs que pour les pêcheurs et les planchistes. Quatre étangs immenses au milieu d'un parc de 250 hectares, tous les sports disponibles ou presque, et la liberté d'accès garantie à tous. De quoi rêver, même sans cocotiers ! De quoi surtout faire oublier « l'été français », sinon banlieusard.

Car ce lieu enchanteur est à 40 kilomètres de Paris, au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Après dix ans de travaux pour transformer ce qui n'était que carrières et décharges, les étangs de Cergy-Neuville sont en effet devenus une des plus belles, sinon la plus belle « base de plein air et de loisirs » d'Ile-de-France. On y vient parfois de très loin, à l'occasion d'une visite chez des cousins « parisiens ». *« C'est vraiment très bien ici, superbement aménagé,* observe le couple d'Annecy en séjour chez des amis de l'Isle-Adam (Val-d'Oise), *et on est moins serrés qu'au bord de notre lac ! »* Le couple ami s'explique à son tour (elle est charcutière et lui chef de projet en informatique) : *« A l'Isle-Adam, c'est bien aussi, mais c'est [illegible] francs l'entrée. Quand on est dix* — avec les enfants et un autre couple venu de Bruxelles — *on préfère la baignade à 9 francs comme ici, quitte à faire vingt-cinq kilomètres de plus... »*

A la base de Cergy, seule la baignade surveillée exige un droit d'entrée (9 francs pour les adultes, 6 francs pour les 10-16 ans). Mais on en a pour son argent : un plan d'eau de 16 000 m², un bassin olympique de 50 mètres et une pataugeoire pour les petits, le tout sous l'œil débonnaire de trois sapeurs-pompiers — un maître-nageur et deux sauveteurs brevetés — qui passent leur journée à accueillir les groupes, rappeler à l'ordre les imprudents et soigner les bobos. *« Ça n'arrête pas »,* dit le chef de poste, en examinant la blessure au menton d'un moniteur d'Institut médico-pédagogique (I.M.P.) qu'un de ses cas « sociaux » a poussé contre la bordure de ciment... Un noyé de dix-sept ans au début de juillet *(« dans un étang sans surveillance »)* et un gosse retrouvé mort au fond de la baignade, il y a quelques jours... Pour les responsables de la surveillance, comme pour le directeur de la base, M. Jean Rousseau, ce sont les sources froides des étangs qui présentent un danger. D'où l'interdiction — purement formelle — de s'y baigner, ce qui dégage la responsabilité de la base.

En fait, la seule différence entre la baignade surveillée et les étangs est la profondeur, limitée à deux mètres dans la baignade. Une immense bâche de plastique en tapisse le fond, sous la couche de sable, de sorte qu'il n'y a pas là de résurgence froide. Quant à la qualité de l'eau, elle est la même partout puisqu'elle vient de l'Oise, toute proche, filtrée par les digues de silice. La baignade dispose en plus d'un système de pompage qui permet, d'une part, d'aspirer l'eau de surface pour en éliminer les objets flottants non identifiés, d'autre part, de transvaser chaque semaine une partie de son eau dans un autre étang, afin de faire le ménage des rives et du fond.

Beaucoup, cependant, préfèrent les étangs libres. *« On préfère ici parce qu'on peut se croire en vacances »,* dit une jeune femme de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mais elle avoue ensuite qu'elle est au chômage et que, avec son amie, divorcée comme elle, elles prendront leurs congés forcés à Paris. *« Je vois effectivement plus de couples, cette année, qui passent les vacances chez eux »,* constate le chef de poste. C'est aussi le cas de trois Martiniquais qui utilisent une passerelle de bois entre deux étangs pour plonger. L'un est plombier, l'autre peintre et le troisième employé des postes. *« C'est notre première année en France,* expliquent-ils. *Alors on utilise notre mois de congé pour visiter la région. »* Manifestement, Cergy séduit ces nouveaux Parisiens de la porte de Clichy. *« C'est la première fois, mais on reviendra ».* C'est aussi la première fois pour trois Vietnamiennes assises à l'ombre d'un acacia boule. *« On n'a pas pris nos maillots, et on le regrette. »* Elles ont été amenées par des compatriotes de Paris, avec une sage-femme de Pantin, et son fils de dix-huit mois, qui *« doute de la qualité de l'eau pour les tout petits ».*

Il y a aussi les habitués, telle cette famille d'Herblay avec trois jeunes enfants. Lui, manutentionnaire, profite d'une journée de repos pour aérer ses tatouages, comme il le fait depuis toujours, *« quand les étangs n'étaient que des carrières à coins de pêche ».* Il y a aussi les habitués de la veille, telle cette famille type avec le fils, la fille et le chien — interdit dans la baignade. Elle tient un pressing à Montreuil, près de Rosny-sous-Bois, de l'autre côté de Paris, et lui est représentant en matériel de jardinage pour la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et l'Oise. *« C'est un client qui m'a parlé de la base de Cercy,* dit-il. *On est venus dimanche. Ça nous a plu. Et on est revenus. »* Trois semaines avant, ils avaient essayé la baignade de Jablines (Seine-et-Marne), qu'ils jugent *« moins bien ».* Et ils apprécient toujours la piscine à vagues de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Ces Français moyens-là ne passeront tout de même pas leurs vacances dans les bases de loisirs d'Ile-de-France. C'est seulement un avant-goût. *« On part la semaine prochaine. Mais cette fois,* précise la dame du pressing, *ce ne sera plus Cannes ni l'Espagne, comme les autres années. Juste un peu de camping itinérant, avec escales chez les amis. »* Et, comme pour s'y préparer, ils rangent le pique-nique dans la glacière et partent faire un tour de pédalo, tandis que le chien aboie sur la rive. Ce ne sont pas encore les vacances, mais cela en a bigrement le goût.

**ROGER CANS.**

* Base de plein air et de loisirs de Cergy-Neuville, 95000, tél. : 030-21-55. Accès par l'autoroute A 15 (Pontoise) et la ligne S.N.C.F. de Saint-Lazare, avec bus de desserte à Cergy.

### ● A Créteil

## *Les tours les pieds dans l'eau*

Créteil paresse au soleil et se prend pour Deauville. Le sable en moins, les pelouses en plus. Depuis le début de ce mois de juillet, la base de loisirs et les abords du lac, aménagés à deux pas du centre commercial, ne désemplissent pas. On y vient en famille, des tours voisines comme des confins du Val-de-Marne, pour taquiner le goujon ou se laisser hâler, sans bourse délier. 43 hectares de plan d'eau, 21 hectares de pelouses plantées d'arbustes et parsemées de tourniquets et de toboggans... De quoi s'offrir une journée de vraies vacances, à moins d'une heure de la tour Eiffel.

Planche à voile autorisée de 10 heures à 19 heures sur une partie du lac, école de voile animée par l'U.C.P.A., tout est permis, excepté la baignade. Pour piquer une tête, il faut se rendre à la piscine en pleinair toute proche, un bassin de 1 500 mètres carrés en forme de grain de café, flanqué d'une pataugeoire réservée aux enfants.

Depuis le 25 juin et jusqu'au 15 septembre, elle accueille chaque jour une moyenne de mille cinq cents personnes, entre 11 heures et 18 h 45 (fermeture retardée d'une heure le samedi, ouverture avancée à 10 heures le dimanche). *« Une saison exceptionnelle,* commente le chef de bassin avec l'assurance d'un vieil hôtelier ; *nous avons eu des pointes à trois mille le week-end. »*

Financée pour moitié par la ville de Créteil et pour l'autre par le département, la piscine dispose d'un atout de taille, la modicité du droit d'entrée : gratuité pour les moins de quatorze ans, 4 francs pour les jeunes de quatorze à seize ans, les chômeurs, les étudiants et les militaires, 7,50 francs pour les adultes. *« Côté sécurité, rien à craindre,* affirme M. Didier Roquet, directeur de la base de loisirs. *La direction départementale de l'action sanitaire et sociale contrôle régulièrement la qualité de l'eau ; quatre maîtres nageurs et un responsable de bassin veillent sur les baigneurs. »*

Depuis son ouverture voilà cinq ans, la piscine de la rue Jean-Gabin a conquis une clientèle d'habitués : mères de famille avec leurs enfants le matin, centres aérés l'après-midi, employés de retour de l'usine ou du bureau en début de soirée.

Chevelure folle, un anneau à l'oreille, Patrick figure parmi les fidèles. *« J'habite derrière le lac, dans un immeuble des Planètes,* explique-t-il. *En cinq minutes, je suis sur place. Le truc, c'est que la flotte est super-froide ! »*

Tel n'est pas l'avis de ce Cristolien de soixante-deux ans qui accompagne son petit-fils chaque après-midi. *« Le soleil a vite fait de chauffer le bassin. L'eau n'est pas plus froide que dans une piscine couverte, et en plus elle me semble parfaitement propre. »*

**VINCENT HUGEUX.**

* Piscine de la base de loisirs de Créteil (Val-de-Marne), rue Jean-Gabin. Accès par le métro Créteil-Préfecture. Descendre à Créteil-Université.

### LES INCENDIES DE FORÊT

## La situation reste préoccupante en Corse où des renforts sont arrivés

En dépit d'une accalmie sur le front des incendies de forêt, la situation reste préoccupante en Corse cinq jours après le déclenchement du plan Orsec.

Samedi 30 juillet, plusieurs centaines d'hectares de maquis ont été dévastés dans le département de la Haute-Corse. Les principaux foyers, survenus dans le Cortenais et la Balagne (région de Calvi et de L'Ile-Rousse), ont été circonscrits dimanche. En Corse-du-Sud, où deux pompiers ont été sérieusement brûlés, onze nouveaux incendies ont éclaté samedi dans la région de Sartène, d'Aullène et dans la vallée de la Gravone. L'accalmie intervenue dimanche a permis aux sauveteurs d'entreprendre une action de prévention, en installant, notamment, des pare-feu sur les lisières afin d'éviter les reprises. Les vents violents et les températures élevées, parfois voisines de 40 °C, suscitent l'inquiétude des équipes de secours. Un renfort de cent soixante-cinq sapeurs-pompiers et hommes de troupe, venant du Sud-Est, était attendu lundi matin à Ajaccio.

Dans le département du Gard, un incendie d'origine criminelle a ravagé dimanche 120 hectares de pinède et de garrigue, près de Nîmes. Samedi, 50 hectares de résineux ont été détruits au sud de Bagnols-sur-Cèze. En Ardèche, le feu a dévasté dimanche plusieurs dizaines d'hectares près d'Annonay.

Dans les Bouches-du-Rhône, la circulation, le stationnement et le séjour des personnes et des véhicules à l'intérieur des massifs boisés sont interdits depuis le 30 juillet, sur décision du commissaire de la République de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur.

A l'étranger, deux pays sont particulièrement touchés : l'Italie et la Yougoslavie. Les incendies continuent de faire rage en Calabre et en Sardaigne, où sept personnes ont trouvé la mort depuis le milieu de la semaine dernière. En Yougoslavie, le feu a dévasté plusieurs centaines d'hectares dans le sud de la côte Adriatique, menaçant pendant quelques heures les villes de Split et Dubrovnik.

### RETARDANTS A L'AMÉRICAINE

Utilisés à grande échelle depuis de nombreuses années aux Etats-Unis, les retardants chimiques sont devenus récemment en France l'une des armes courantes de la lutte contre les incendies. En 1982, environ 30 % des sinistres dans le Midi ont été traités partiellement avec des produits mélangés à l'eau et largués par avion en avant du front de feu.

Les retardants actuellement commercialisés se présentent sous la forme d'une solution à base de polyphosphates d'ammoniaque, c'est-à-dire d'engrais dotés de propriétés ignifugeantes, auxquels sont ajoutées diverses substances chimiques.

Ils ont pour effet de diminuer l'intensité de la combustion et de ralentir la vitesse de propagation des flammes en agissant sur les trois principaux éléments du feu : la matière combustible, l'apport de chaleur et l'apport d'oxygène.

Depuis l'an dernier, la sécurité civile utilise presque exclusivement un produit d'origine américaine, le Fire trol 931, qui s'est révélé après des tests comparatifs plus performant pour un prix compétitif.

Techniquement, l'efficacité des produits retardant n'est pas contestée mais... ils coûtent cher. A raison de 5,50 F le kilo, pour une concentration moyenne d'emploi en volume de 20 %, chaque largage de DC 6 revient à environ 15 000 F. *«A coût égal* — estime le colonel André Hourcastagné, qui commandait jusqu'en juin dernier le service départemental d'incendie du Var et qui se range parmi les détracteurs les plus résolus des retardants, — *il vaut mieux renforcer l'encadrement des centres de secours qui sont dramatiquement insuffisant. »*

Le rapport coûts-efficacité des retardants reste à établir. Il est vrai que les mélanges eau-retardants ont une efficacité très supérieure à celle de l'eau pure (de quatre à cinq fois selon les responsables de la sécurité civile) d'où une économie proportionnelle en heures de vol (1).

#### Un produit à perfectionner

*«Des progrès restent à faire dans le domaine tactique»,* reconnaît le colonel Marc Egloff, directeur du centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile (CIRCOSC). *«Nous nous employons notamment à améliorer la coordination entre les moyens aériens et le commandement au sol, de façon que la barrière de retardants remplisse parfaitement son rôle d'appui pour les sapeurs-pompiers. Nous avons également commencé à expérimenter l'utilisation des produits retardants par des moyens terrestres, qui constitue une solution d'avenir.»*

Si la technologie d'emploi des retardants doit être affinée, le produit lui-même reste à perfectionner. Le centre de recherche anti-incendie de l'université de Nice (CRAI), dirigé par le professeur Aimé Cambon, directeur du laboratoire de chimie organique du fluor, travaille notamment à la mise au point de nouveaux inhibiteurs de corrosion, les thioles fluorés, qui ont déjà donné des résultats encourageants.

**GUY PORTE.**

(1) Une heure de vol de DC-6 coûte 24 000 F.

### En Bretagne

## L'INTERDICTION DE VENTE EST LEVÉE POUR LES HUITRES ET MAINTENUE POUR LES MOULES

L'interdiction de pêche et de commercialisation des huîtres a été levée samedi soir 30 juillet sur tout le littoral méridional de la péninsule armoricaine de la pointe de Chemoulin (Loire-Atlantique) à la pointe de Penmarch (Finistère). Cette décision à été prise à la suite d'analyses effectuées par l'I.S.T.P.M. (Institut scientifique et technique des pêches maritimes), qui ont permis de conclure à la non-toxicité des huîtres. Toutefois, l'interdiction est maintenue pour les moules.

Cette interdiction avait été décidée début juillet par l'I.S.T.P.M. après qu'eut été décélée la présence d'une toxine dans le plancton dinophysis qui a proliféré sur les côtes sud de Bretagne depuis fin juin. Cette toxine concentrée dans le foie des coquillages (moules, huîtres, praires et coques) était susceptible, selon les spécialistes de l'Institut, de provoquer des gastro-entérites chez les consommateurs.

# TRANSPORTS

### POINT DE VUE

## T.G.V.-Atlantique : il est urgent d'attendre

par DOMINIQUE BUSSEREAU (*)

A l'automne prochain, le gouvernement doit théoriquement prendre les décisions pratiques entraînant, ou non, la construction du T.G.V.-Atlantique. L'opposition républicaine, qui aura à gérer la France de l'après-socialisme, et qui préside aux destinées de toutes les régions pouvant être desservies par le futur T.G.V. (Centre, Pays de la Loire, Aquitaine, Bretagne — à l'exception de Poitou-Charentes), doit avoir sur ce projet une position claire et mesurer sans parti pris ses avantages et inconvénients.

Au titre des avantages, les pouvoirs publics et la S.N.C.F. utilisent les arguments suivants : la prochaine saturation des axes Paris-Tours et Paris-Le Mans, l'accélération de la desserte grâce au T.G.V., les besoins de l'industrie ferroviaire, un parti d'aménagement du territoire au profit de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Tous ces points sont fort contestables :

— La future saturation des axes Paris-Tours et Paris-Le Mans n'est pas une donnée certaine. Même si la France vivait demain une très forte relance de son économie, rien ne prouve que la forte décroissance du trafic marchandises actuellement enregistrée ne se poursuivrait pas. De même en ce qui concerne le trafic voyageurs, son développement ne correspond pas, malgré tous les efforts remarquables engagés par Jean Ravel (1), aux espoirs de l'entreprise, et rien n'indique que de substantielles parts de marché puissent s'ouvrir demain pour la S.N.C.F. ;

Sur le plan financier, le chiffre de 6,9 milliards de francs avancé par la S.N.C.F. pour améliorer les structures existantes (2) paraît fort élevé ;

Sur le plan technique, les axes actuels sont loin d'être saturés, et nombre d'aménagements moins coûteux sont réalisables (contournement de l'agglomération tourangelle, triplement de certaines sections, banalisation des voies, mise en service généralisée d'installations permanentes de contre-sens, liaisons sol-trains, voies d'évitement, cadencement horaire, etc.) ;

— L'accélération de la desserte grâce au T.G.V. C'est une donnée incontestable, et l'élu de Charente-Maritime que je suis serait le dernier à s'en plaindre. Mais est-ce bien là un impératif si important ? Le train rapide *Montaigne* offre aux voyageurs de première et deuxième classes sur la relation Paris-Bordeaux une desserte de Saint-Pierre-des-Corps en une heure trente-sept minutes, de Poitiers en deux heures quinze minutes et de Bordeaux en quatre heures six minutes. L'électrification actuellement en cours entre Le Mans et Nantes va mettre la capitale des Pays de la Loire à trois heures de Paris.

#### Privilégier les liaisons intra-régionales

Ces temps de parcours sont tout à fait suffisants, Air Inter offrant par ailleurs aux voyageurs très pressés une remarquable desserte de Bordeaux, Nantes et de la Bretagne :

— Les besoins de l'industrie ferroviaire : ils sont réels, car, malgré ses performances à l'exportation, notre industrie, très attaquée par de nouveaux et rudes concurrents (Canada, Brésil, Japon), a besoin des commandes de la S.N.C.F. Mais le moment n'est-il pas venu d'une indispensable opération-vérité et de la réorganisation de ce secteur qui ne peut plus être aussi dépendant des besoins artificiels de la S.N.C.F., c'est-à-dire des subventions de l'Etat, et donc des contribuables ;

— Le parti d'aménagement du territoire : là encore, l'argument est de poids. Mais l'achèvement, sous le dernier septennat, des autoroutes Aquitaine et Océane, la grande qualité des actuelles liaisons ferroviaires et aériennes, font des régions Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine et Bretagne des zones parfaitement reliées à l'agglomération parisienne. D'ailleurs, dans une bonne optique d'aménagement du territoire, il vaut mieux privilégier les liaisons intra-régionales, (pour lesquelles le T.G.V. n'est pas un instrument adapté) que les liaisons province-Paris, qui accentuent les relations de dépendance entre l'agglomération parisienne et les régions périphériques.

Tout cela prouve à l'évidence que le T.G.V.-Atlantique peut attendre : que les régions traversées soient véritablement demanderesses et que l'Etat, cessant de se décharger sur elles de certaines de ses actions, leur laisse suffisamment de ressources pour participer au projet, enfin que la S.N.C.F., après les errements du fitermanisme, rétablisse sa situation financière pour pouvoir prendre en charge un tel projet sans s'endetter de manière outrancière, au moment où son déficit d'exploitation se creuse.

Si, malgré tout cela, le gouvernement entreprend la mise en œuvre de ce projet, ce sera pour des raisons de prestige ou pour céder, une fois de plus, aux pressions du parti communiste ou de son bras séculier cheminot, la C.G.T. Cela est une autre histoire.

(*) Secrétaire national du parti républicain, animateur du groupe transports de la commission économique du P.R.

(1) Ancien directeur commercial voyageurs de la S.N.C.F., « remercié » par M. Fiterman en mars dernier.

(2) Chiffre cité dans *le Monde* du 21 juillet.

*Le Monde*

# ÉCONOMIE

## Politique agricole commune : il ne s'agit pas seulement de maîtriser les dépenses

**La maîtrise, voire la réduction des dépenses agricoles de la C.E.E., est au centre de la négociation qui va se dérouler jusqu'à la fin de l'année et probablement au-delà sur la réforme de l'Europe. Conformément aux recommandations du conseil européen de Stuttgart, la Commission européenne a arrêté le 28 juillet dernier ses propositions sur les modifications à apporter à la politique commune (PAC). Le projet de Bruxelles ne comporte pas de surprises : « La rationalisation » de l'Europe verte passe avant tout par la fin de la garantie de prix pour des quantités illimitées et la diminution des aides à la production et à la consommation.**

DEPUIS plusieurs années on n'entend plus que cela dans les milieux communautaires : *« La politique agricole commune coûte trop cher. »* Maintenant, c'est une idée acquise, et pratiquement personne n'ose contester cette interprétation des coûts de soutien à la PAC. Seule politique des Dix qui s'est largement substituée à l'action nationale, elle a le handicap de représenter plus de 60 % du budget communautaire. A l'exception du Royaume-Uni, tous les Etats membres – parce qu'ils en tirent profit globalement – ont toujours défendu la PAC. Soucieux avant tout de maintenir les bénéfices qu'elle leur apportait, ils ne se sont jamais réellement attaqués à ses dérèglements.

Aujourd'hui le couperet va tomber à coup sûr. Les ressources financières de la C.E.E. sont en voie d'épuisement, et la Grande-Bretagne et l'Allemagne n'entendent pas accepter un accroissement des versements de leurs recettes de T.V.A. (plafonnés à 1 % dans le mécanisme actuel de financement) au budget de la C.E.E. A Stuttgart, le chancelier Kohl a promis de revoir sa position à la condition expresse qu'il soit mis fin aux excès, au gaspillage de l'Europe verte. Les dernières prises de position des autorités néerlandaises donnent à penser que les Pays-Bas font la même analyse.

Les conclusions du dernier conseil européen portent aussi sur une meilleure maîtrise des dépenses de la Communauté au titre du Fonds social européen et du Fonds européen de développement régional. Compte tenu de l'ampleur des coûts agricoles par rapport à ces dernières (ils leur sont dix fois supérieurs), de l'intérêt que portent les « pays pauvres » (Grèce, Irlande, Italie, Royaume-Uni) à ce qu'on appelle à Bruxelles les politiques structurelles de la C.E.E. et de la sensibilité du Parlement européen à l'égard des actions sociales et régionales, les économies ne peuvent être trouvées pour l'essentiel que dans le secteur agricole.

### La prolifération des aides

Dans ces conditions, il était fatal que la Commission propose de mettre un terme au système de garantie fiancière illimitée pour les productions excédentaires (produits laitiers, céréales, viande bovine). Il était également logique que Bruxelles demande de mettre de l'ordre dans l'attribution des aides à la production et, à un degré moindre, à la consommation, qui ont proliféré suivant les caractéristiques de chaque agriculture nationale au cours de ces dernières années. A telle enseigne qu'elles sont devenues le principal poste de dépenses du budget agricole : 43,5 % en 1983 contre 38 % pour les subventions à l'exportation et 18 % pour le financement du stockage. Cela a sensiblement modifié la nature de la PAC, dont l'objectif initial était d'assurer des prix garantis aux producteurs, la protection aux frontières de la C.E.E. (perception de prélèvements agricoles) et la recherche de débouchés extérieurs (octroi de « restitutions » à l'exportation).

### L'argument-choc

Les idées britanniques conjuguées aux pressions américaines ont fait leur chemin. Outre la part de l'Europe verte dans le budget des Dix, l'argument-choc utilisé à Bruxelles est l'accroissement des dépenses en 1983 : + 28,2 % par rapport à 1982. Pris tel quel, un pourcentage aussi élevé d'accroissement est, pour employer une épithète à la mode chez les responsables européens, « intolérable ». A y regarder de plus près, cette appréciation doit être sensiblement nuancée.

Il faut tout d'abord relever l'augmentation du coût de la PAC due à l'entrée de la Grèce dans le Marché commun en 1981. Cette année-là, les transferts au bénéfice d'Athènes ont atteint seulement 140 millions d'ECU (1 ECU = 6,87 F), alors qu'ils avoisineront 1 milliard d'ECU au terme de 1983. Ces dépenses élevées sont surtout imputables aux versements des primes à la production (tabac, huile d'olive, blé dur, coton, fruits et légumes). C'est dire combien il est vain d'appeler de ses vœux l'adhésion du Portugal et de l'Espagne – *« pays pauvres et agricoles »* – sans s'assurer des moyens d'accroître les ressources financières de la C.E.E.

L'autre correction qu'il faut apporter aux coûts de l'agriculture des Dix concerne les conséquences de la gestion menée par la Commission en 1981 et 1982. Sur instruction « d'en haut », les services bruxellois se sont attachés à faire des économies à tout prix. L'opération a parfaitement réussi sur le plan budgétaire : des dépenses en diminution de 3 % en 1981 et en augmentation relativement faible en 1983 (13 %). Les économies ainsi réalisées ont permis de payer l'allègement (1,3 milliard d'ECU) des contributions du Royaume-Uni et de la R.F.A. au budget communautaire en 1982.

### Les contraintes budgétaires

Les résultats sont moins probants si l'on considère la situation des marchés agricoles. Au 31 décembre 1982, les Dix avaient en stock des produits pour une valeur de 4 milliards d'ECU. Le coût pour la C.E.E., qui prend à sa charge les frais de stockage, est évalué pour l'exercice 1983 à 1,3 milliard. Le commentaire d'un haut fonctionnaire européen est révélateur : *« Nous avons trop tenu compte de nos contraintes budgétaires immédiates et pas suffisamment de l'évolution des marchés. »*

La Commission elle-même reconnaît implicitement son erreur. Dans son projet de budget supplémentaire pour cette année, adopté le 22 juillet dernier par les Dix – qui porte sur un accroissement des dépenses de 1,8 milliard d'ECU, – elle écrit : *« Si en 1983 les besoins de crédits s'avèrent supérieurs au montant des crédits initiaux, il est à noter que la cause en est essentiellement le caractère très aléatoire des dépenses au titre des marchés agricoles, caractère aléatoire qui a fait également que des parts importantes des crédits initialement inscrits en 1981 et en 1982 n'ont pas été utilisées par le FEOGA-garantie* (1) *: respectivement 1 755,6 millions d'ECU et 1 459,2 millions d'ECU. »*

Toujours est-il que ce n'est pas la première fois que la C.E.E. enregistre une augmentation substantielle du coût de soutien à son agriculture ; de 1975 à 1979, elle a atteint 23 % en moyenne annuelle. Les deux années suivantes ont permis d'assainir la situation grâce à une politique dynamique à l'exportation. A l'époque, non seulement les cours sur le marché mondial étaient élevés – ce qui permettait aux exportateurs européens d'être concurrentiels avec des « restitutions » faibles – mais surtout les États-Unis n'avaient pas déclenché leur dernière offensive contre les ventes subventionnées du Marché commun.

### Fléchissement du marché

La situation a fondamentalement changé au cours de l'année 1982. D'abord le marché international des denrées alimentaires a nettement fléchi en raison de l'abondance de l'offre (bonnes récoltes de tous les pays grands producteurs) et de la faiblesse de la demande due aux difficultés financières des principaux clients de la Communauté (pays pétroliers et pays en développement). Ensuite, les négociations pénibles avec Washington ont amené la Commission, soutenue par la majorité des États membres, à restreindre les exportations des Dix. C'est ainsi qu'elle a accepté de manière tacite – en refusant d'accorder des restitutions élevées – de limiter les ventes de céréales à 12,3 millions de tonnes pour la campagne 1982-1983, ce qui correspond à la part traditionnelle de la Communauté sur le marché international de ces produits. Or l'exportation est le moyen onéreux pour dégager les stocks car il est tout simplement difficile d'augmenter la consommation intérieure.

Lorsque la C.E.E. a décidé de ne plus exporter de beurre vers l'Union soviétique à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, elle a opté pour l'accroissement des ventes dans les États membres. Pour ce faire, elle a développé « l'opération beurre de Noël » qui consiste à fournir aux consommateurs européens pendant les fêtes de fin d'année un produit à un prix inférieur d'un tiers à celui pratiqué normalement dans le commerce. A coût équivalent – les experts européens sont formels sur ce point, – la C.E.E. aurait pu, en exportant vers l'U.R.S.S., dégager ses stocks pour des quantités quatre fois supérieures à celles obtenues par l'écoulement de beurre à prix réduit sur le marché européen.

Il n'y a aucun doute qu'il faille aménager la PAC, notamment en s'attaquant aux rentes de situation trop criardes et mieux maîtriser les dépenses agricoles, même si elles sont largement inférieures à celles des États-Unis : 15,8 milliards d'ECU en 1983 contre 22 milliards selon le chiffrage avancé à Bruxelles. Mais le risque est grand que l'on tombe dans l'excès inverse : ne voir que les contraintes budgétaires et ne pas définir une stratégie pour l'agriculture européenne.

MARCEL SCOTTO.

(1) FEOGA-garantie : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole.

### LES DÉPENSES AGRICOLES (*) DE LA C.E.E. ONT REPRIS LEUR FORTE ASCENSION EN 1983

EN MILLIONS D'ÉCUS (un écu = 6,87 F)

| | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 513 | 5 576 | 6 822 | 8 657 | 10 424 | 11 292 | 10 952 | 12 372 | 15 861 |
| VARIATIONS En millions ... | | + 1 063 | + 1 246 | + 1 835 | + 1 767 | + 868 | – 340 | + 1 420 | + 1 489 |
| En pourcentage | | + 23,6 % | + 22,3 % | + 26,9 % | + 20,4 % | + 8,3 % | – 3 % | + 13 % | + 28,2 % |

*Source :* Office statistique des communautés européennes.
(*) Y compris les subventions pour les fournitures au titre de l'aide alimentaire aux P.V.D.

**Les dépenses agricoles absorbent près de 60 % du budget total de la C.E.E., mais... seule l'agriculture fait l'objet d'une véritable politique commune**

**(en milliards d'ECU)**

1982: 13,7 – 2,2 – 1,3 – 1,1 – 0,5 – 0,4 – 0,9 – 1,1 – 0,8
22 milliards d'ECU

1983: 15,8 – 1,7 – 1,2 – 1,2 – 0,6 – 1,2 – 1,3 – 1,3 – 0,7
25 milliards d'ECU (ou 172 milliards de francs environ) (1)

Garantie des marchés agricoles (y compris les aides) – Structures agricoles – Politiques régionales – Politiques sociales – Recherche, énergie, industrie, transports – Aide alimentaire (aux pays du tiers-monde) – Frais de personnel – Remboursement au Royaume-Uni et à la R.F.A. – Divers

(1) Sur la base d'un taux de conversion égal à 6,87 F

## Convention fiscale et devoir d'accueil

C'EST une négociation délicate que les fonctionnaires de la rue de Rivoli mènent depuis plusieurs mois avec leurs collègues de Stockholm au sujet de l'imposition des résidents suédois en France. Au-delà des questions de gros sous qui, outre les personnes concernées, intéressent bien sûr les Trésors publics des deux pays, elle soulève plusieurs points touchant le droit effectif des hommes et des femmes à choisir librement leur lieu de domicile. Ce droit en vaut bien un autre. Le devoir d'hospitalité auquel la France se sent traditionnellement tenue devrait l'obliger à en tenir compte, sans parler de quelques autres considérations plus prosaïquement matérielles.

La raison pour laquelle il a été décidé, à l'origine, de réviser la convention fiscale franco-suédoise est la nécessité d'adapter ce texte à l'innovation qu'a constituée l'introduction en France d'un impôt sur les grandes fortunes auquel pourraient être assujettis un certain nombre de citoyens suédois expatriés. Mais tel n'est pas l'objet principal de la discussion, ni de l'inquiétude de plusieurs milliers de ménages qui font partie de la colonie suédoise installée en France, riche d'environ dix mille personnes (un Suédois sur huit vivant à l'étranger habite la France). Parmi elles, on compte une majorité de retraités, ce qui explique que plus de la moitié de la colonie est concentrée sur la Côte d'Azur, tandis que le pays de Gex et la vallée de la Loire sont d'autres régions où, en dehors de Paris, on rencontre aussi d'assez nombreux Suédois.

Il faut savoir que la convention encore en vigueur confère au seul pays de domiciliation le droit de taxer les pensions de retraites tant publiques que privées. Beaucoup de Suédois, aisés ou moins aisés, complètent la retraite que leur sert l'État (elle est composée d'un montant de base égal en 1983 à 17 730 couronnes, soit à peu près autant de francs, et d'une pension variable selon les revenus que touchait le retraité) par une rente viagère payée par une compagnie d'assurances privée en fonction des primes (déductibles du revenu imposable) versées pendant la vie active du retraité. Tel est le cas pour la plupart des quatre mille ménages suédois résident en France et disposant d'une retraite supérieure à 100 000 francs par an.

Depuis 1975, le gouvernement suédois essaie de se réserver le droit d'imposer ses ressortissants installés à l'étranger non seulement pour les retraites qu'ils reçoivent de l'État, mais aussi pour celles qu'ils perçoivent en vertu de contrats privés. Il peut se prévaloir des règles de l'O.C.D.E. en ce qui concerne les premières mais pas pour les secondes, ce qui devrait donner aux négociateurs français de solides arguments pour s'opposer au moins à la partie la plus contestable des demandes de la Suède.

Celle-ci n'a réussi à imposer ses vues ni à l'Australie, ni à la Nouvelle-Zélande, ni au... Bangladesh. En revanche, elle a conclu avec l'Italie (qui n'a pas encore ratifié) mais aussi avec l'Espagne, qui l'a fait, des conventions qui soumettent les résidents suédois dans ces pays au fisc suédois beaucoup plus lourd que presque partout ailleurs. Résultat : un certain nombre de Suédois installés en Espagne sont venus s'établir en France. La Suisse avait d'abord accepté le régime fiscal réclamé par Stockholm, mais le parlement a refusé de voter la nouvelle convention, qui doit être renégociée.

De nombreux ménages suédois installés en France y possèdent une maison. Beaucoup d'entre eux ont préparé de longue date leur retraite dans les Alpes-Maritimes ou dans le Maine-et-Loire. Ils comptaient légitimement sur un certain montant de revenus pour y passer agréablement le reste de leurs jours. La France profite aussi de leur présence. En prenant en considération leurs intérêts, elle défendrait aussi les siens tout en remplissant ses devoirs d'accueil.

PAUL FABRA.

## Rivalité nippo-coréenne dans la construction navale

### *Les « tortues » d'Okpo à la conquête des mers*

ENTRE ciel et mer l'hélicoptère saute une dernière île montagneuse qui cachait l'horizon et plonge en travelling panoramique vers la baie d'Okpo. Après le défilé des villages de pêcheurs et des modestes bateaux qu'abritent les îlots jalonnant la côte méridionale sud-coréenne, l'effet de contraste est saisissant. Au bord d'un imposant chantier naval que dominent les bras de grues s'agitant à 100 mètres du sol, des plates-formes aux structures grêles mais aux jambes de pachyderme, des navires de tous tonnages et un curieux hangar vert épinard flottent paisiblement. Dans la lumière matinale l'œil est attiré par l'éclat bleu des chalumeaux, par la masse sombre d'un arc montagneux et par six lettres partout estampillées : Daewoo.

Daewoo est le nom d'une puissance industrielle à la mesure des ambitions de la Corée du Sud ; c'est le titre d'un empire qui vient d'ajouter la construction navale à une panoplie de spécialités déjà peu banale : textiles, électronique, automobile, pétrochimie, finances, commerce, etc. A la manière japonaise – et avec ses rivaux nippons comme point de mire – Daewoo est l'un des plus grands parmi les neuf trusts sud-coréens qui dominent le secteur privé et contrôlent la moitié des exportations du pays.

Le renom d'Okpo est plus ancien. C'est dans cette baie, diront d'emblée nos hôtes, que l'amiral Yi Son-sin envoya par le fond, au XVI[e] siècle, une flotte d'invasion japonaise – ce qui fit de lui l'un des héros les plus populaires de Corée.

Cela explique aussi que, quatre siècles plus tard, le site d'Okpo ait été choisi, de préférence à d'autres moins historiques, pour une bataille navale plus pacifique mais non moins acharnée entre Coréens et Japonais. Autre symbole, Daewoo Shipyards a choisi pour emblème l'un des fameux bateaux cuirassés de fer – les *« tortues »* de mer – conçus par l'amiral Yi. Bref, la *« tortue »* court aujourd'hui dans le sillage du *« lièvre »* nippon qui, avec près de 50 % du marché mondial de la construction navale, possède une formidable avance : cinq fois plus que les Sud-Coréens.

Daewoo s'est lancé à l'eau il y a moins de deux ans, en octobre 1981, après avoir investi près d'un demi-milliard de dollars dans des équipements ultramodernes. Grâce à quoi, les chantiers sont en mesure de concevoir et de fabriquer des navires, des équipements de forage en zone maritime et des installations pétrochimiques dans des conditions d'intégration, de flexibilité et de rentabilité optimales. Le tout est programmé et contrôlé par ordinateurs ; plusieurs centaines d'ingénieurs sont affectés à plein temps à la recherche et au développement.

Faute d'expérience, et compte tenu des réticences mises par les Japonais à céder leurs technologies à la concurrence, les débuts ont été difficiles. D'autant plus que Daewoo Shipyards a d'emblée accepté des commandes réputées délicates. *« Les Japonais, que nous avions battus dans les appels d'offres, ont pensé que nous échouerions, mais nous avons tenu les délais, les prix et les normes. Pourtant nous nous sommes souvent arrachés les cheveux »*, nous disait un responsable, M. Kim.

### L'objet de fierté

Pour tourner la difficulté tout en se passant des Japonais, contrairement à leurs concurrents locaux, les dirigeants de Daewoo ont fait ce que d'autres ont fait avant eux, à commencer par le Japon : ils ont acheté des technologies occidentales, loué les services d'experts étrangers et passé des accords techniques avec la Norvège, la Grande-Bretagne et les États-Unis notamment. Cela étant, la part des éléments importés dans les produits finis reste forte : environ 40 %.

Okpo, affirme-t-on ici, est dans son genre l'unité de production la plus complexe qui soit. L'une des cales sèches, qui bat tous les records avec 530 mètres de long, permet de faire travailler simultanément plusieurs équipes sur divers projets. En 1982, première année de production, cette cale a servi à réaliser une vingtaine de projets en trois phases. La première, terminée en juin, a vu la construction côte-à-côte d'un pétrolier de 128 000 tonnes (D.W.T.), de deux transporteurs de produits chimiques de 22 500 tonnes chacun et de trois plates-formes de forage semi-submersibles. La capacité annuelle du chantier est de 1,2 million de tonnes et doit être bientôt augmentée. La capacité totale des constructeurs sud-coréens est d'environ 4 millions de tonnes.

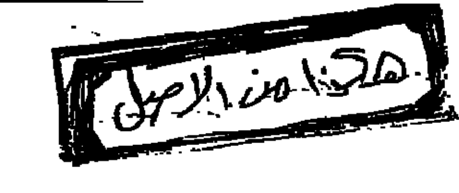
Pour sa première année Okpo a réalisé huit plates-formes de forage en zone maritime. Ce sont les structures pachydermiques survolées dans la baie ; elles coûtent de 70 à 100 millions de dollars, peuvent héberger une centaine de personnes, résister à des vagues de 30 mètres et forer jusqu'à une profondeur souterraine de 7 600 mètres dans 450 mètres d'eau. L'entreprise s'est fait la main avec succès sur des tankers chimiques et des installations pétro-chimiques d'une grande complexité.

Mais ce dont on se montre très fier, c'est de la *Lumière du Nord* qui s'apprête à partir pour l'interminable nuit polaire. Le curieux hangar vert entr'aperçu plus tôt est une usine flottante de retraitement de l'eau de mer commandée pour des forages en Alaska. C'est une première, garantie vingt-cinq ans par moins 50 degrés.

Dans la forge géante d'Okpo, qu'alimentent les aciéries de Pusan, plus haut sur la côte, s'affairent jour et nuit, sans arrêt et par tous les temps, quelque 18 000 ouvriers. Ils vivent en vase clos, organisés quasi-militairement comme dans la grande industrie japonaise, avec la stricte discipline, les contraintes et les rites que cela suppose en échange d'une certaine stabilité de l'emploi. Jeunes pour la plupart, ils habitent des dortoirs et vivent en célibataires, travaillent jusqu'à onze heures d'affilée, touchent de modestes salaires et vont rarement *« en permission »*. L'isolement de l'île limite d'ailleurs les tentations.

R.P. PARINGAUX.

*(Lire la suite page 12.)*



DEUX POINTS DE VUE

# Trois illusions d'optique à la base de la crise de la pensée économique

par CLAUDE ROCHE (*)

L'IDÉE que l'opinion publique se fait des économistes est en train de changer. Il y a quelques années, la confiance était souvent la règle. Désormais, on doute de leurs capacités à proposer des solutions pour surmonter la crise. Le discrédit dont ils commencent à faire l'objet est dangereux dans la mesure où il risque de susciter des réactions anti-intellectuelles, comme si tout *effort d'abstraction* dans ce domaine était considéré comme inutile, voire suspect. C'est pourquoi il convient d'analyser les causes d'un scepticisme qui résulte cependant d'une confusion entre la capacité de comprendre une situation et celle d'agir sur elle. Cette confusion, banale, serait aisément dissipée si elle n'était entretenue par les courants économiques dominants eux-mêmes. En effet, derrière leur apparente diversité, ils ont en commun de surestimer l'impact de la programmation économique. On ne retrouve pas cette erreur aux origines de l'économie politique. Cette surestimation est devenue inhérente à la discipline au fur et à mesure que celle-ci s'est institutionnalisée.

Mon propos est de montrer par quels glissements la pensée économique en est arrivée à nourrir elle-même cette illusion. On peut distinguer trois constantes dans la pensée économique moderne : la surestimation du rôle de l'État dans l'économie, la surestimation de la «capacité stratégique» des grandes firmes, l'isolement de l'organisation du travail de ses déterminants économiques.

Le premier préjugé d'où découlent beaucoup d'idées fausses consiste à croire que le gouvernement gouverne l'économie. Ce n'est pas exact. L'action gouvernementale est essentiellement *réactive*, en ce sens qu'elle a pour fonction de réguler une activité dont les ressorts fondamentaux lui sont extérieurs. Tout concourt pour donner à l'opinion publique une impression contraire. Le gouvernement paraît s'occuper de tout. « *Le ministre-qui-prend-personnellement - les-choses-en main* » est le menu quotidien de la TV à 20 h. Il s'agit en fait d'un faux-semblant. Toute structure hiérarchisée en crise est caractérisée par un double mouvement :

— le niveau apparent où les décisions sont prises « remonte » ;

— les décisions sont de plus en plus des « arbitrages » entre les différents facteurs de rupture.

Tel est bien le cas de l'action des pouvoirs publics français depuis déjà quelque temps. Elle consiste aujourd'hui à gérer un appareil d'État qui subit des impulsions de plus en plus contradictoires de l'économie.

Comment la science économique traduit-elle cette réalité ? Pour elle, l'État agit essentiellement sur la monnaie et sur la demande. Si nous écartons les fonctions plus classiques (éducation, défense), la description est globalement correcte. La mystification s'opère quand la science académique prend ces variables pour les déterminants de la vie économique. Keynes écrit dans la *Théorie générale* (1936) : « *Ainsi l'analyse traditionnelle est en défaut parce qu'elle n'a pas réussi à isoler correctement les variables indépendantes du système. L'épargne et l'investissement sont les facteurs déterminés et non déterminants... (Les) déterminants du système (sont) la propension à consommer, l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt.* »

Il pensait opérer un renversement des concepts de base de la discipline. Qui adhère à ce renversement est incapable de saisir la nature (réactive) de l'action économique puisque, dans son esprit, l'État agit sur les éléments déterminants du système. Une fois ce renversement des concepts de base opéré, la mystification théorique peut s'opérer de façon quasi inconsciente chez les économistes.

## Le rôle du profit

La deuxième erreur qui, consiste à penser que les grandes firmes sont véritablement maîtresses du jeu pour peu qu'elles soient capables de concevoir et d'appliquer la stratégie appropriée, est fréquente chez les spécialistes de l'économie d'entreprise. Avec l'avènement des oligopoles, on observe que les fonctions de gestion prennent de l'importance, s'autonomisant même du fait de la nécessité de programmer sur le long terme des investissements lourds et complexes. Peut-on cependant dire que, à la différence de l'entreprise moyenne, l'oligopole est capable de s'abstraire au moins relativement des contraintes de l'économie de marché ? Conclusion tentante pour les théoriciens de la firme, et qui va les conduire logiquement à ignorer le rôle central du profit dans son fonctionnement. La réputation de Galbraith repose largement sur une pareille illusion d'optique. Il écrit : « *La grande firme moderne et l'appareil moderne de planification socialiste sont deux variantes qui expriment l'adaptation à un même besoin (les produits de haute technologie).* »

Phrase caricaturale, certes, mais induite par toute la tradition néo-classique — dont la domination est écrasante aux États-Unis, — pour qui le profit est uniquement une différence, un résultat (d'exploitation). On sait que pour les marginalistes, autre nom de l'école néo-classique, les dernières unités produites par une firme le sont à profit nul *(sic)*. On conçoit qu'armés de cette « théorie » les professionnels de l'économie surestiment la capacité du gestionnaire à dicter sa loi au marché.

Aujourd'hui encore, hélas ! le marginalisme, fondement de la micro-économie, le keynésianisme, fondement de la macro-économie, demeurent l'alfa et l'oméga de l'enseignement académique.

La troisième erreur a trait aux rapports qu'on croit pouvoir établir entre le savoir, l'organisation et le travail. A l'évidence, l'expansion récente était liée aux progrès de la productivité du travail. La tentation va être forte pour certains économistes d'en attribuer la cause aux *seuls progrès de la connaissance*, au travers soit de l'organisation « scientifique » du travail (vrai nom du taylorisme) soit de l'organisation rationnelle de l'ensemble de l'économie (confondue avec la planification). Ils en déduiront aisément que la révolution technologique à venir peut relancer à la fois productivité et croissance pour peu qu'elle soit « rationnellement » programmée. Pour ce faire, on explique que, depuis les années 30, le mode d'accumulation dans l'industrie et donc les lois qui le régissent se sont qualitativement modifiés grâce, essentiellement, à l'utilisation massive des progrès de la science et de la technique et au recours à la régulation gouvernementale de l'économie. Cette façon de voir est souvent le fait d'hommes de gauche. Ainsi de Jacques Attali, pour qui la crise, due « *à la hausse des coûts d'organisation* », sera résorbée quand « *s'imposera une technologie réduisant les coûts d'organisation* (et un) *groupe social ayant intérêt et pouvoir à mettre en œuvre cette nouvelle technologie* ».

Ce courant est issu du marxisme académique qui, à la suite d'Althusser, réduit le capitalisme à l'appropriation privée du surplus économique (exploitation du travail salarié), qu'il suffirait de combattre par l'étatisation.

Ces trois erreurs sont à la base de la pensée économique moderne « de droite » ou « de gauche ». Elles aboutissent à surestimer le poids du facteur subjectif (superstructurel) sur le fonctionnement concret de l'économie. Ce faisant, elles justifient le rôle social du fonctionnaire étatique (courant keynésien), du technocrate gestionnaire (courant néo-classique), ou du responsable syndicalo-politique dans l'organisation du travail ou de la société. Cependant, bien que l'on assiste à une bureaucratisation apparente de nos sociétés (mesurée *grosso modo* par le poids des dépenses publiques), on doit constater que les lois objectives (j'étais tenté d'écrire « naturelles ») de l'économie s'imposent aux nations malgré la « science » de nos experts économistes.

La science économique ne sortira de son impasse actuelle qu'à la condition d'opérer un retour critique à ses origines, l'économie politique, ce qui suppose, entre autres, sa « déprofessionnalisation ». Faute de quoi, elle est condamnée à multiplier les fausses découvertes à la suite de ceux qui vont chercher « ailleurs », au mieux dans la sociologie, au pis dans l'ethnologie, la solution de leurs problèmes.

(*) Responsable du département économie à l'École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne.

# Les socialistes sont les mieux placés pour rajeunir l'économie française

par JEAN-PAUL BAQUIAST (*)

TOUTE réflexion sur la société française doit aujourd'hui se situer dans la perspective des prochaines échéances électorales. Le socialisme est-il mieux placé que le libéralisme pour sortir la France de la crise ? Cette question sera d'autant plus fondée que les deux forces politiques auront pu faire leurs preuves au cours de la décennie *particulièrement critique des années* 1975-1985.

Apprécier la validité du socialisme comme remède à la crise suppose que l'on se mette d'accord au préalable sur ce que sont l'un et l'autre.

*Il est beaucoup de déçus du socialisme.* Raison de plus pour faire le tri entre les illusions que peut cacher ce concept et les choix de société fondamentaux auxquels il ne cessera pas de correspondre.

Le socialisme prend acte des inégalités fondamentales qui marquent les collectivités humaines, au niveau national comme sur le plan international. Sans prétendre supprimer d'un coup et définitivement ces inégalités, il estime qu'une action politique volontariste doit viser à les diminuer, pour des raisons humanistes, mais aussi pour des raisons d'efficacité globale. L'effort, jamais achevé, de redistribution ne doit cependant pas être poussé jusqu'au point où il bloquerait les initiatives productrices de richesses et de développement. L'égalité ne peut pas davantage se décréter que l'élitisme ne peut s'institutionnaliser. C'est au débat politique qu'il appartient de préciser, compte tenu des situations locales, ce qui est ou non possible en matière de protection et de prélèvements.

Sur le plan économique, le socialisme, dans sa version française tout au moins, reconnaît la nécessité, au sein d'un environnement restant libéral, de corriger les effets de domination (en provenance notamment d'économies plus riches) par des interventions de la puissance publique. Au protectionnisme et au dirigisme réglementaire, il préfère désormais les investissements d'État réalisés par l'intermédiaire d'entreprises nationales puissantes. Dans le cadre d'une tradition colbertiste, qui ne va d'ailleurs pas dans le sens de la facilité électorale, ce secteur d'État est le moyen d'imposer à la nation, par la voie de l'impôt et de l'emprunt, les investissements stratégiques auxquels elle ne consentirait pas spontanément.

Dans le domaine philosophique, le socialisme est essentiellement libéral, au sens plein du terme. Il refuse toutes les idéologies, marxisme compris, qui prétendent restreindre la liberté de penser et de créer dont doivent disposer selon lui tous les individus. Il est donc également tolérant, sauf à se défendre contre les intolérances.

On peut ajouter que le socialisme ne refuse pas les enracinements au sein d'une histoire et d'une culture nationales, même s'il vise, sans trop d'illusions pour l'immédiat, à la réalisation d'une société planétaire délivrée d'affrontements belliqueux majeurs. *Il refuse de toute façon le* nivellement par les civilisations dominantes.

Ainsi défini, le socialisme n'est pas très éloigné de cet ensemble de *convictions implicites* sur lequel se produit en France un consensus inavoué mais indéniable, fondement non pas d'un centrisme mou, mais d'une authentique démocratie : il ne faut pas trop d'inégalités, mais il ne faut pas non plus trop d'interventions publiques ; la liberté impose la coexistence d'opinions divergentes, mais exige aussi que l'on combatte les totalitarismes agressifs.

*Il se distingue* cependant radicalement du message politique de la droite «musclée». Ce dernier repose sur une conception *contraignante* de l'univers, à laquelle doivent se soumettre les individus et les groupes. En termes économiques, le libéralisme dur pose en principe que la loi du plus fort est le meilleur moyen de maximiser la croissance. Tant pis pour les faibles, qui ne méritent pas protection.

## Guère de choix sur les remèdes

Les indicateurs de la dégradation de l'économie française : inflation, déficit extérieur, chômage, ne doivent pas cacher les causes profondes de cette dégradation. Celle-ci résulte de la superposition d'une crise spécifiquement française à une crise européenne.

La position économique de l'Europe continue dans l'ensemble à s'affaiblir, dans la ligne de ce qui paraît être une impitoyable tendance de longue période. L'Europe se désindustrialise ou, plus exactement, n'investit plus suffisamment pour continuer à maîtriser les technologies de pointe. Il paraît douteux dorénavant qu'elle puisse échapper à la dépendance dans les domaines de l'électronique, de l'espace, des biotechniques et, dans une moindre mesure, en ce qui concerne les énergies nouvelles (y compris à l'égard de la prometteuse fusion nucléaire).

Par ailleurs, en tant que pôle de gravité géo-économique, l'Europe, malgré la qualité de sa population productive, pèse de moins en moins face à ce que l'on nomme désormais la zone Pacifique (Ouest américain, Japon, nouveaux pays industriels du Sud-Est asiatique).

A cette décadence dont souffrent toutes les nations européennes, et qui paraît d'autant plus irréversible que l'on ne fait rien pour l'arrêter, s'ajoutent les causes spécifiques du « mal français ». L'industrie, sauf quelques créneaux brillants, eux-mêmes d'ailleurs en perte de vitesse, y est moins développée et moins dynamique que ses principales concurrentes européennes. Socialement et politiquement, des structures agraires, artisanales et commerciales archaïques exercent sur le pays un indéniable effet parasitaire. L'administration n'a pas su, malgré ses qualités, se moderniser assez pour jouer le rôle de promotion et d'incitation qu'exigerait le poids important auquel elle prétend dans la vie nationale. Politiquement enfin, aucun des grands partis n'a la clairvoyance ou le courage de faire les diagnostics sévères qui s'imposent et de proposer les remèdes héroïques qui seraient nécessaires.

Sur ces remèdes pourtant, il n'y a guère de choix, et les différentes sensibilités politiques n'y introduiront qu'assez peu de variantes.

Il faut d'abord réindustraliser massivement la France, en robotisant tout ce qui peut l'être, dans les ateliers, mais aussi dans le tertiaire administratif, et en investissant massivement dans les technologies avancées. Cela supposerait des ressources nouvelles annuelles, qui se chiffreraient par dizaines de milliards, auxquelles devraient s'ajouter les coûts de reconversion et de formation.

Il faut parallèlement, et c'est là que se trouve la principale difficulté, dégager l'épargne correspondant à cet effort d'investissement. Cette épargne doit provenir de prélèvements progressifs mais modérés sur les fortunes et sur les revenus (y compris les revenus non salariaux), *ce dont nul ne conteste la légitimité.* Mais elle devrait aussi résulter d'économies rigoureuses sur les *innombrables consommations somptuaires* dont la France n'a plus les moyens. C'est là que l'impopularité de la démarche se fait sentir à plein, car de telles mesures toucheraient aux ressorts mêmes de ce qu'il faut bien appeler la petite France égoïste et resquilleuse. Il serait en effet nécessaire d'attaquer de front les lobbies de l'automobile, de l'alcool, de la résidence secondaire, de la « santé ». Plus généralement, il faudrait réduire tous les privilèges indus et droits acquis injustifiés que chacun dénonce, mais auxquels nul ne voudra jamais faire de mal. C'est en effet par centaines de milliards que tous ces comportements, directement et indirectement, pèsent sur le produit national et le détournent des investissements producteurs de savoir-faire nouveaux et de courants d'exportation.

Au-delà de ces actions, déjà difficiles, sinon impossibles politiquement, il faut enfin promouvoir une démarche, plus subtile, mais plus fondamentale encore, tendant à *favoriser* tous ceux qui s'adaptent et créent, qu'ils soient chefs d'entreprise, cadres, techniciens, fonctionnaires ou artistes. Ce serait l'émergence de cette France de l'innovation qui, aux yeux de l'opinion, compenserait sur le long terme les sacrifices imposés à la France figée dans ses archaïsmes.

Si l'on se met d'accord, aux nuances près, sur les grandes lignes du projet de redressement national qui viennent d'être rappelées, il faut immédiatement se demander quel mouvement politique est le mieux à même d'en assurer la mise en œuvre. C'est à celui jugé le plus efficace en ce sens que devraient aller, indépendamment d'antagonismes de surface, les suffrages des citoyens responsables.

Nous dirons, pour notre part, que la droite libérale s'interdit assez largement les moyens de cette ambition, à supposer qu'elle en ait reconnu la validité. Laissant agir les forces du marché qui proviennent essentiellement de multinationales étrangères, elle risquerait très vite de faire peser sur la France des contraintes guère compatibles avec son autonomie, sauf peut-être dans des domaines où une spécificité nationale aurait pu *s'imposer. La France est désormais* trop faible, chargée de trop de pesanteurs, pour tirer profit d'un affrontement direct avec les maîtres du jeu économique mondial. De plus, le transfert de ressources vers l'étranger par lequel se traduirait ce laisser-faire multiplirait les situations socialement insupportables.

Il faut admettre cependant que la reconnaissance du droit au profit, qui caractérise le libéralisme économique, est une puissante incitation à l'innovation et au changement, en pénalisant sans pitié l'inaptitude à l'adaptation. Nulle organisation sociale ne peut se permettre sans risques de condamner ce stimulant si elle n'a pas quelque chose d'aussi efficace à lui substituer.

Aussi bien un socialisme démagogiquement électoraliste, qui refuserait de faire son examen de conscience, ne réussirait pas davantage à moderniser la France. Si par socialisme, on entend juridisme et bureaucratisme tatillon, fuite devant le travail et devant l'épargne, jalousie à l'égard de ceux qui se donnent un peu plus de mal que les autres, sacralisation de tous les prélèvements sur le produit national, haine du changement et de l'imagination, alors ce socialisme-là tuera l'initiative collective plus vite encore que ne l'a fait le stalinisme en U.R.S.S.

Seul pourrait véritablement « enlever » la France profonde, comme un officier de troupe enlève une charge, un socialisme de grandes ambitions. Grandes ambitions industrielles, par la mise en route de programmes spectaculaires de développement technologiques utilisant le secteur public mais aussi les entreprises privées, dans un cadre de compétition internationale obligeant à rester concurrentiel. Mais aussi grandes ambitions culturelles.

Il faudrait à cet égard créer enfin l'infrastructure nécessaire à cette relance du « tiers-secteur » souvent évoqué (P.M.E., associations, groupements d'intérêt public), qui n'a pas encore trouvé les appuis qui lui avaient été promis. L'extension de ce tiers-secteur de la micro-invention compenserait utilement ce que pourrait avoir de rigide un programme lourd d'investissements publics.

Si, dans ces deux domaines, les promesses étaient tenues, si concrètement les Français, en d'autres termes, y trouvaient des motifs de fierté nationale et des occasions de mise en valeur personnelle, ils pourraient alors admettre de restreindre certaines de leurs consommations, notamment lorsque celles-ci sont stériles ou nuisibles, et de mobiliser, pour la création et l'effort, les ressources que chaque homme porte potentiellement en lui.

(*) Haut fonctionnaire.



# Rivalité nippo-coréenne dans la construction navale

*(Suite de la page 11.)*

C'est avant tout l'ardeur au travail et la frugalité salariale de cette main-d'œuvre locale qui, combinée aux techniques étrangères et aux subventions gouvernementales, permettent aujourd'hui aux grands trusts sud-coréens de pratiquer, dans la construction navale et dans d'autres domaines, des prix très compétitifs ; et cela malgré une productivité *inférieure de moitié à celle des Japonais.*

Daewoo Shipyards n'est pas non plus handicapé par les syndicats. « *Nous n'en avons pas, et nous n'en avons pas besoin : nous réglons tout par le dialogue* », nous disait le président de la compagnie, M. Hong. Il ajoutait : « *Les Coréens sont durs à la tâche. Nos hommes travaillent le dimanche et les jours fériés, et même à Noël. C'est là notre chance car les Japonais ne fournissent plus le même effort : les nouvelles générations s'amollissent.* » Une fois par mois, M. Hong s'adresse aux milliers d'ouvriers du chantier d'Okpo pour « *stimuler le dévouement à la compagnie* » et pour « *renforcer l'esprit de production et de compétition* ».

## Reprise des commandes

A un niveau subalterne, ce rituel a d'ailleurs lieu chaque matin. Pour loger tout ce monde d'ouvriers, de techniciens et d'administrateurs, et pour parfaire l'intégration, Daewoo a fait construire dans l'enceinte du chantier des dortoirs d'une capacité de 10 000 lits, plus de 3 000 appartements pour les cadres et leurs familles et un hôtel pour le personnel étranger. A cela s'ajoutent un centre de formation continue, un hôpital, une école, etc. Tout près, une ville, soutien logistique de la « base », se développe. L'ensemble pourrait atteindre dans quelques années plus de 100 000 personnes.

Après une « année noire » (1982) pour la construction navale, les commandes se multiplient aujourd'hui en prévision de la reprise du commerce international. Coréens et Japonais en sont les premiers bénéficiaires. Celles qu'ont enregistrées les chantiers navals sud-coréens (Hyundai, Daewoo, Samsung, etc.) au cours des six premiers mois de l'année dépassent déjà les 2 millions de tonnes, soit une augmentation de 650 % par rapport au premier semestre de 1982. Il en va de même au Japon où, pour le seul mois d'avril, plus de 70 bateaux (1,6 million de tonnes) ont été commandés, ce qui constitue le record mensuel depuis dix ans. Chez Daewoo, on a du travail « *au moins jusqu'à fin 85* ». Certes, de part et d'autre, on ne tourne pas encore à pleine capacité mais la longue et coûteuse période de calme plat semble bien dépassée.

On s'en félicite encore plus à Tokyo qu'à Séoul. En effet, si Daewoo, qui vit à l'heure de la bataille d'Okpo, se passe délibérément des services des constructeurs nippons, cela n'est pas le cas pour les autres constructeurs sud-coréens, qui dépendent fortement des Japonais pour les parties vitales de leur production : moteurs, systèmes électroniques de navigation, aciers spéciaux, etc. En fait, plus les Coréens enregistrent de commandes et mieux les constructeurs japonais s'en portent. Bien évidemment, le gouvernement de Séoul cherche à réduire la dépendance à l'égard de l'étranger. Il n'en reste pas moins que, dans l'immédiat, et malgré de remarquables succès depuis dix ans, les Coréens restent assez loin dans le sillage, sinon à la remorque, des Japonais.

Enfin, quelle que soit à terme l'issue de cet affrontement entre rivaux asiatiques pour la suprématie navale, il paraît clair que ses principales victimes continueront à être les chantiers occidentaux, ceux de l'Europe de l'Ouest plus particulièrement.

R.-P. PARINGAUX.

Le Monde

# culture

## SOIRÉES

# La formule Olympic

*Paris au mois d'août ? Tout n'est pas perdu, tout n'est pas fermé, à chaque jour sa soirée possible. Et si on allait revoir Duel dans le Pacifique, avant de dîner chez Léni, à l'Olympic-Entrepôt ?*

L'Olympic-Entrepôt n'est pas climatisé (1) et le film de John Boorman, qui passe à 20 heures, est en version française. Pas d'affolement ! La salle n° 3, au sous-sol, est plus agréable que maints cinémas trop frais et attrape-rhumes. D'autre part, Lee Marvin ne peut raconter grand-chose à son unique interlocuteur, Toshiro Mifune, qui ne parle que japonais. On ne souffrira donc pas trop du doublage.

*Duel dans le Pacifique*, deux hommes sur une île déserte. Le Japonais est arrivé le premier, l'Américain s'incruste. Exploiteur, exploité, et vice-versa, tel est pris qui croyait prendre, puis l'antagonisme devient complémentarité. La civilisation reprend le dessus, chacun y met du sien pour construire un radeau et partir. Au bout du voyage, un vieux numéro de *Life* leur apprendra qui a gagné la deuxième guerre mondiale.

Ces cent cinq minutes de cohabitation plus ou moins mouvementée sont divertissantes, avec des moments de grand suspense à partir de riens (une gourde qui fait trop de bruit en se remplissant), des comportements touchants, une présence vivante de la chaleur, de la nature. Pourtant, comme beaucoup de films américains de cette époque, *Duel dans le Pacifique* (1968) est presque démodé.

C'est un souci de réalisme qui pousse Boorman à prendre son temps, au rythme de la situation elle-même, et sur ces bases, son discours peut se développer. Deux constatations s'imposent alors : le réalisme au cinéma fait constamment des progrès, et on supporte mal désormais que, dans un tel film, visages, barbes et cheveux présentent un aspect si soigné. Ensuite, le discours lui-même apparaît naïf. Les vociférations du Japonais et le regard obsédant de l'Occidental, y compris tous les efforts de Boorman pour ne pas tomber dans les clichés racistes, font sourire — dans dix ans, *Furyo* sera-t-il désuet ?

Il n'y a que le hall à traverser pour aller en discuter tranquillement autour d'une ratatouille froide et d'un chou farci. Le restaurant de Léni est là. D'ailleurs, on y mange si bien qu'on vient parfois jusqu'à l'Entrepôt exprès pour ça, après avoir fait (ou non) sa provision de revues et de livres à la librairie.

Comme la librairie, Léni (Léni Chevasson) est propriétaire. Elle s'est associée au projet de Frédéric Mitterrand en 1974, et en juillet 1975, elle était à ses fourneaux. Pour elle qui avait un restaurant à Lyon, c'était un « gag » de venir à Paris : *« Un restaurant dans un cinéma, je me suis dit que j'irais tout le temps, que j'apprendrais à faire marcher le projecteur. »*

Ce n'est pas ce qui s'est passé, mais Léni vit ici dans son élément, le petit monde culturel, son monde à elle : *« Ce ne sont pas des gens qui s'ennuient, ils sont vivants, et je me sens à l'aise. »* Monitrice de ski, elle faisait skier des journalistes et des gens de théâtre, de cinéma. A Lyon, ils étaient ses clients, eh bien, c'est pareil à Paris : *« On recommence toujours la même chose, moi j'aime bien tenir salon. »*

Cuisine simple et *« provinciale »*, produits frais, fruits et légumes de saison : Léni a du goût pour son métier et les pieds sur terre, mais *« rien à faire et lire tout le temps »* serait pour elle la vie idéale. Elle parlera avec exaltation du Genet, Schnitzler et Gomez Arcos, davantage que de canard rôti ou de cinéma. *Duel dans le Pacifique* ne l'intéresse pas, ni tout ce qui sort sur les Champs-Elysées. Les vieux burlesques américains, oui. Ou *l'Homme blessé, Lettres d'amour en Somalie*. Elle a scrupule à citer ces films-là, qu'elle adore — Léni s'occupe aussi de la restauration de Nanterre, à la demande de Patrice Chéreau qu'elle connaît depuis longtemps — mais après tout, dit-elle, *« j'aime ce que font mes amis, et c'est pour ça qu'ils sont mes amis »*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Olympic-Entrepôt : 7-9, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris. Restaurant fermé le mardi. Prix du repas complet : 84 F. Réservations : 541-06-17.

(1) Dans le circuit Olympic, seules les salles de l'Olympic-Balzac sont climatisées.

# Le Ballet de Marseille à New-York

*(Suite de la première page.)*

*L'Arlésienne* a enchanté le public par son caractère de « *love story* », la musique allégrement provençale de Bizet et le découpage chorégraphique faisant alterner un chœur et deux protagonistes vers un dénouement tragique. *Le Jeune Homme et la Mort* a été un des clous de la tournée. Bien que datant de 1946, ce ballet n'a pas pris une ride. Jean Cocteau, une fois de plus, y flirtait avec la mort. On peut toujours prétendre, comme certains, que Patrick Dupond ne fait pas oublier Jean Babilée, mais le doit-il ? Son interprétation va dans le sens d'une angoisse plutôt turbulente, abrupte, qui correspond bien à la jeunesse actuelle. Le décor de Wakhévitch, glissant comme un gant, pour découvrir les toits de Paris et les réclames scintillantes sur la tour Eiffel, déchaîne l'enthousiasme. Pour Natalia Makarova, Roland Petit a modifié la chorégraphie et ajouté une variation et quelques belles postures d'avant-scène. Sans doute lui devait-il cela puisqu'elle n'a pas hésité à abréger son show sur Broadway *(On your toes)* pour venir danser le rôle. Avec elle, le ballet aurait eu tendance à devenir « *la Mort et le Jeune Homme* », n'était la superbe vitalité de Patrick Dupond, qui résiste vaillamment.

*Notre-Dame de Paris* était très attendu. La première, qui affichait dans les rôles principaux Makarova et Noureev, a battu des records d'affluence. Il faut bien convenir que, jamais de mémoire de ballet, on ne vit une Esmeralda aussi flamboyante que celle incarnée par la rousse Makarova, précise, se jouant de la technique, et si érotique dans son pas de deux avec Phoebus que le public se sentait dans une position de voyeur. Connaissant les qualités théâtrales de Noureev et son humour décapant, on espérait de lui une composition mémorable en Quasimodo. Mais son personnage, qu'il n'a peut-être pas pris le temps de travailler, est vaguement dessiné. Refusant la laideur monstrueuse proposée par Hugo, il campe plutôt une sorte de Petrouchka souffrant. Et son apparence disgraciée s'efface totalement chaque fois qu'il amorce une série de doubles tours ou d'entrechats rajoutés de toute évidence à la chorégraphie originale et absolument gratuits, un peu comme s'il restait un prince sous son apparente laideur.

Cela ne l'a pas empêché de faire un triomphe, qu'il a partagé avec Jean-Charles Gil, éblouissant Frollo, le seul à avoir été applaudi en cours de spectacle pendant une série de manèges et en passe de devenir une des coqueluches du public new-yorkais.

Et il n'est pas facile à séduire ce public, très à cheval sur la technique, désireux qu'on l'étonne, mais pas à n'importe quel prix. En discutant avec les spectateurs, il apparaissait qu'ils étaient venus surtout pour Makarova et Noureev, mais qu'ils avaient été séduits par la cohésion, la jeunesse du Ballet de Marseille et la qualité de sa danse.

Des artistes comme Pascale Leroy, Florence Faure, Solange Maillard... ont été largement citées par la presse, qui loue aussi la vivacité de Luigi Bonino et le rayonnement de Denys Ganio. Quant à Dominique Khalfouni, quoiqu'elle ne soit pas exactement en harmonie avec le style un peu tarabiscoté de Roland Petit, tout le monde s'accorde à reconnaître en elle une *ballerina assoluta* comme il en existe peu actuellement. Mais l'enfant chéri aujourd'hui à New-York, c'est Patrick Dupond, qui, comme Baryschnikov, retient par un mélange de vitalité et de talent propres à séduire les Américains.

Bref, le climat est propice aux danseurs français. De Washington au Canada, le même accueil enthousiaste leur a été réservé. « *Les Français arrivent* », titre le mensuel *Ballet News*, qui consacre son numéro de juillet à une interview de Patrick Dupond (agrémentée d'un poster couleur fraise et pistache), au Ballet de Marseille et à la présentation des jeunes compagnies françaises programmées à l'American Dance Festival *(le Monde* du 27 juillet).

En septembre prochain, Maurice Béjart et le Ballet du vingtième siècle se produiront au City Center ; en 1984, ce sera le tour du ballet de l'Opéra de Paris, invité au Met. Classique ou moderne, la danse française a une carte à jouer aux Etats-Unis.

MARCELLE MICHEL.

# La route des festivals

## BAYREUTH

# Les compromis de Peter Hall dans « le Crépuscule des dieux »

**Sir Peter Hall et William Dudley n'ont pas manqué leur sortie : samedi soir, à la fin du *Ring*, ils se sont montrés bien farauds sous les huées de la salle, qui l'emportaient de beaucoup sur les applaudissements. Ce genre de défaite est souvent très glorieuse et l'on sait que Chéreau et Boulez l'ont retournée en un triomphe qui n'a cessé de grandir quatre ans durant, malgré des ennemis opiniâtres. Mais les situations ne sont en rien comparables.**

On reprochait à Chéreau d'avoir trahi Wagner par une multiplicité de sur-interprétations hasardeuses et sacrilèges, qui faisait de chaque décor, de chaque personnage, une sorte de bombe terroriste éclatant sur la scène. Chez Peter Hall, au contraire, c'est la pauvreté du jeu et l'incohérence des images qui sont en cause, dans une conception qui se prétend soumise étroitement aux indications de Wagner, alors que souvent elle n'en tient aucun compte. Un seul exemple : dans *la Walkyrie*, Brünnhilde ne participe nullement au combat de Hunding et Siegmund, ce qui est un comble. Le succès du premier soir prouve bien que le public le plus réactionnaire de Bayreuth était prêt à acclamer l'« anti-Chéreau ».

Jouer le romantisme (promu par Hall au rang de « concept », l'omniprésence de la nature, la narration sans interprétation des mythes, impliquait de « *refléter sur la scène les images musicales* » selon Solti, c'est-à-dire de créer des visions plastiques aussi belles et aussi prégnantes que la musique. On est loin du compte avec ces compromis hybrides entre un réalisme poussiéreux et une abstraction sans transfiguration qui ne vient pas à la cheville des éblouissantes prouesses de Chéreau.

Plutôt qu'à une direction minutieuse et inspirée des acteurs, Peter Hall semble s'être attaché à utiliser au maximum la grosse machine hydraulique installée à grands frais 500000 marks) au Festspielhaus pour délimiter et faire communiquer les mondes souterrain, terrestre et divin de *la Tétralogie*, cette vaste croûte convexe qui s'envole et atterrit à volonté.

Et la fin du *Crépuscule des dieux* est une assez belle réussite technique : quand Brünnhilde a jeté sa torche sur le bûcher, sans qu'apparemment elle-même et son cheval (de bois, de plastique ou de carton, on ne sait) acceptent d'y monter, la vaste halle moyenâgeuse aux grandes arches de bois des Gibichungen s'enfonce sous terre, écrasée par la plate-forme hydraulique où sont projetés les reflets du Rhin, sous lequel les trois Nixes dérobent l'anneau fatal à Hagen, tandis que l'image rougeoyante du Walhalla descend lentement au fond de la scène. Une performance digne de l'ancien Châtelet.

Mais il aurait fallu davantage de talent pour animer scéniquement au premier acte les scènes des Nornes et des Gibichungen, les dialogues de Brünnhilde et de Siegfried avec Waltraute. Cependant, la direction de Solti est bien plus incisive et présente. Il semble avoir pris la mesure de l'acoustique bayreuthienne. Tout cela est soutenu par les Nornes graves et sentencieuses (Anne Gjevang, Anne Wilkens, Anne Evans), et surtout par la superbe Waltraute de Brigitte Fassbaender à la voix sombre nouée d'angoisse, jaillissant en violents éclairs.

### Un franc succès pour Solti

Peter Hall était plus à l'aise dans les actes suivants où il avait enfin à traiter des actions et à mouvementer des foules qui lui rappelaient ses grandes productions shakespeariennes (1). Dans le port de bois noirâtre, où de nombreux escaliers compliqués mènent à une galerie circulaire entourant la forteresse, il dispose habilement les masses chorales et donne à chacun quelque rôle à jouer, mais les gestes réalistes de tous ces marins et guerriers assez barbares ne sortent jamais de la plus banale convention. On se demande bien pourquoi Gunther et Brünnhilde s'agenouillent devant leur peuple en arrivant, puis comment Siegfried peut témoigner tant de tendresse mignarde à Gutrune sous le regard effrayant de Brünnhilde, enfin si Peter Hall a bien étudié le geste grotesque du prêtre de Wotan : poings dressés en V devant ses totems pour bénir le mariage des deux couples princiers.

Heureusement, Hildegarde Behrens transfigure cette scène par une présence majestueuse et intense, et surtout déploie les plus flamboyantes ressources d'une voix aux beautés décuplées par l'indignation, l'amour et le désespoir, jusque dans les aigus terrifiants d'une rare plénitude. Elle sera également très belle dans la scène finale, sans retouver la même intense souveraineté, peut-être fatiguée par la lourdeur d'un rôle dont elle n'a pas tout à fait l'ample étoffe, mais qui transcende par sa prodigieuse puissance dramatique.

A côté d'elle, Manfred Jung ne pèse pas lourd. Mais il sera meilleur seul dans le récit purement lyrique qu'il chante avec une tendre sensibilité idéaliste avant d'être assassiné par Hagen. Tableau assez frais, éclairé par une belle lumière nuancée de peinture médiévale dans une forêt de bouleaux où auparavant on avait vu couler une cascade, les filles du Rhin aux voix violentes et un peu aigres devant cette fois se contenter d'une étroite tranchée pour nager sous les regards concupiscents de Siegfried.

Parmi les chanteurs, on citera aussi l'imposant Hagen d'Aage Haugland, voix brumeuse et sauvage à souhait ; Bent Nrorup, Gunther sobre et assez blafard, curieusement habillé, selon la juste image d'une spectatrice, comme « *un Sacré Cœur de Saint-Sulpice* », et la Gutrune de Joséphine Barstow, dont le beau timbre a de curieuses absences.

Georg Solti a remporté un franc succès. Ses mouvements sont aujourd'hui plus vifs, ses cuivres moins écrasants. Peut-être piqué au vif par les critiques, il s'est enfin montré « le patron », donnant un accent superbe et profond à son orchestre qui n'a cessé de progresser de jour en jour, même si la marche funèbre de Siegfried a semblé un peu trop lente et pompeuse pour une méditation d'un accent aussi douloureux et philosophique. Solti souhaitait « *voir une fois dans sa vie un Ring qui [lui] plaise, ni politique, ni marxiste, tel que le compositeur l'a écrit* ». Gageons qu'il lui faudra attendre encore un ou deux ans pour que son vœu se réalise.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il fut directeur de la Royal Shakespeare Company et mit de nombreuses œuvres en scène à Stratford et à Londres.

ERRATUM : Aurillac ne fait pas partie des villes passées à l'opposition en mars dernier. Le maire, M. René Souchon (socialiste), nous prie de préciser que la politique culturelle « *y conserve toute sa dynamique* », contrairement à ce que nous laissions entendre, sur la foi d'une information erronée donnée lors de la réunion du 29 juin tenue au Théâtre de Chaillot sur ces problèmes. D'autre part, c'est à Levallois-Perret qu'un square Allende a été débaptisé et non à Courbevoie, comme nous l'indiquions à tort dans le même article (*le Monde* du 8 juillet).

## AVIGNON

### « NELKEN », par Pina Bausch

# La gifle et le baiser

***Nelken*, le second spectacle présenté après *Walzer* par Pina Bausch à la cour d'honneur, a connu un triomphe sans partage ou presque. Il y a bien eu quelques huées, mais si peu ! et tant d'applaudissements enthousiastes et de débordements chaleureux de la salle vers la scène, comme pour dire « on vous aime » à ces gens qui venaient de se livrer.**

*Nelken* est plus spectaculaire que *Walzer* (*le Monde* du 29 juillet) et plus direct. Le décor est un immense champ d'œillets dans les nuances de pastel rose, qui se courbent à la brise. Les danseurs s'assoient autour, parmi eux sont des grands chiens policiers tenus par leur maître. Les danseurs écoutent dans l'ombre un couplet de Richard Tauber, brusquement interrompu par le plein feu sur cet homme vertical en costume sombre, Lutz Forster, seul au centre du champ de fleurs et qui écrit de ses mains en langage des sourds, qui articule de ses lèvres muettes les paroles chantées par Sophie Tucker *The man I love*.

Les danseurs, en robe-corolle trop étroite dégrafée dans le dos, sautent comme des lapins lâchés dans les œillets. Un homme en smoking, Jan Minarik, les chasse. Ils reviennent une fois, deux fois, ils se lèvent et jouent à « un deux trois, soleil ». On aligne des tables. Les femmes, dans leur robe ringarde, y montent et dansent. Les hommes, toujours en robe-corolle, prennent leur place. Toutes courbées, les femmes continuent à danser sous les tables. L'homme en smocking veut remettre de l'ordre. Seule reste une obstinée qui poursuit son mouvement gracieux jusqu'à ce que toutes les tables soient enlevées. Quatre cascadeurs entassent des cartons contre la muraille, grimpant jusqu'aux plus hautes fenêtres. Une fille s'affole : « *Arrête-les, ils vont se faire mal !* ». Ils se lancent dans le vide, crèvent les cartons. On les applaudit.

Les danseurs s'énervent, tandis que certains font un mouvement d'ensemble sur des chaises, les autres exhibent ce qu'ils savent. Un blond en robe noire, Dominique Mercy, d'abord refuse de se montrer et avec une telle violence que tous s'arrêtent. Puis il fait ôter les chaises et, dans la rage, enfin il se montre : pirouettes, entrechats, arabesques... L'homme en smocking intervient, lui demande ses papiers sur un ton froidement impératif, l'envoie se rhabiller correctement, lui donne des ordres par l'intermédiaire d'une femme (faire la chèvre, faire le chien), puis lui tend son passeport, comme s'il lui accordait le droit d'entrer dans la compagnie de Pina Bausch.

La danse sur les chaises reprend, la concurrence sauvage avec les cascadeurs. Dans cette atmosphère stressée, deux hommes se font face : un petit Polonais blond, enfantin, dépose un baiser sur la joue de Jan Minarik, qui le gifle une fois, deux fois, dix fois, jusqu'à ce qu'enfin le grand costaud tchèque dépose à son tour un baiser sur la joue du jeune homme. Alors, ils se séparent.

La gifle et le baiser, c'est tout le spectacle : des moments de jeux burlesques où la vitalité, frôle la violence et Jan Minarik pose sur la poitrine un micro qui amplifie les battements du cœur. Il y a des confidences sur un mode ironique. Une extraordinaire compassion quand Dominique Mercy entre, traînant les pieds, atone. Chacun essaie alors de l'aider, lui fait faire les gestes qu'il n'est plus capable de vouloir. Chacun lui indique les remèdes qu'il s'applique à lui-même et qui ne servent qu'à lui-même. Chacun est seul dans sa nuit.

Pourtant, le désir d'amour conduit tous les gestes. L'égoïsme cruel du désir enfantin, le plaisir de plaire et de dominer. Une femme rousse épluche des pommes de terre. Une séquence plus tard, elle s'installe avec ses provisions au bord de la scène, aux pieds du public. Au fond, les cascadeurs — costume noir, chemise blanche de petit gangster — apportent une table. Sans cesser de regarder la femme, ils y sautent en souplesse, tombent brutalement au rythme d'une musique canaille. Equivoque entreprise de séduction, une fois, deux fois, dix fois, en approchant la table de la femme jusqu'à la toucher. Effrayée, fascinée, quand les cascadeurs tombent, elle peut juste rejeter la tête en arrière avec un cri bref. Elle a peur et elle attend. Quand ils sont tout contre elle, elle rassemble ses provisions d'une façon absurde, désordonnée.

Peut-on voir une scène plus belle, plus violemment érotique ? Les spectacles de Pina Bausch montrent des hommes et des femmes, leur manière de vivre la sexualité, de la rêver, de la craindre, la manière dont elle se mêle à leurs fantasmes.

A la fin, chacun vient dire pourquoi il a commencé à apprendre la danse. Les hommes ont remis leur robe-corolle. Ils s'avancent, les bras arrondis au-dessus de la tête. Le dernier c'est Jan Minarik, très grand, en crinoline, avec une longue perruque noire. Il se place au centre du tableau de famille cerné par un cercle de lumière plaqué contre la muraille, parmi les fleurs piétinées. Image grotesque et grandiose, vision brève d'un groupe fantomatique, cauchemar de mort. *Nelken* est un spectacle de peur et de tendresse.

COLETTE GODARD.

## CINÉMA

### APRÈS LA MORT DE LUIS BUNUEL

# Hommage unanime de la presse espagnole

**Luis Bunuel a été incinéré le 30 juillet à Mexico au cours d'une cérémonie privée. Le ministre mexicain de l'intérieur, M. Manuel Bartlett, représentant le chef de l'État, avait pris place auprès des proches du cinéaste. Selon les dernières volontés exprimées par Luis Bunuel, sa famille avait refusé des funérailles officielles.**

**A Madrid, le ministre de la culture, M. Javier Solana, a rendu hommage au cinéaste, à qui il avait remis, en 1982, la grand croix d'Isabelle la Catholique.**

Cinéaste contesté s'il en fut de son vivant dans son pays natal, Luis Bunuel paraît aujourd'hui faire l'unanimité après sa mort. Toutes tendances confondues, les journaux espagnols pleuraient dimanche la disparition, le 29 juillet, de celui qu'ils qualifiaient à l'unisson de *« plus grand cinéaste espagnol de tous les temps »* en ne retenant il est vrai des multiples interprétations auxquelles son œuvre a donné lieu, que celles qui s'adaptent le mieux aux thèses de chacun.

Evoquer la biographie de Bunuel conduit immanquablement à rappeler les années d'affrontement et de répression de l'époque des « deux Espagne ». *« Ce pays victime du Concile de Trente, qui n'a jamais cessé dans l'histoire d'ôter la vie à tout ce qui était allègre, a eu le privilège capricieux de voir naître un des plus grands génies du cinéma*, affirme *El Pais* (centre gauche). *Et pourtant Luis Bunuel n'a pas pu vivre chez nous. Il s'est retrouvé dans cette longue liste d'Espagnols interdits, attaqués, maudits et condamnés au domaine du secret. Nous le connaissions par ouï-dire, sans images. Il est hélas facile de comprendre pourquoi nos censeurs ont voulu empêcher qu'il nous communique son sens du rire devant le sacré »*.

Ce n'est pas cet aspect-là du cinéaste que retient bien sûr la presse conservatrice. Dans un éditorial, *A.B.C.* (monarchiste de droite), souligne que *« cet Aragonais a fini pas être fasciné par la sagesse et la modération des pays pluvieux. Né au sein d'une famille de stricte morale catholique, militant républicain durant la guerre civile, horrifié par les totalitarismes fascistes et communistes, l'auteur de* Viridiana *a compris la supériorité de la démocratie anglo-saxonne. Aujourd'hui, il aurait rougi en lisant ses propres nécrologies et aurait éclaté de rire en lisant des phrases comme :* « il est resté fidèle à lui-même ».

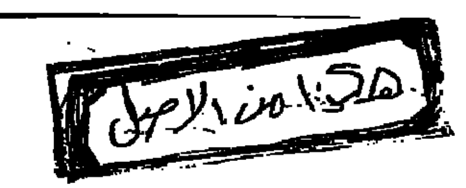
*El Alcazar* (extrême droite), de son côté, met en exergue les déclarations de Bunuel se définissant comme *« émigré et non exilé »*, et affirmant : *« C'est amusant comme on veut m'exploiter politiquement »*. Le quotidien considère que Bunuel *« n'a jamais fait preuve de militantisme idéologique, sinon d'un certain penchant pour la gauche qu'il a dépassé après la guerre de libération »* (la guerre civile suivant la terminologie d'*El Alcazar*).

L'attitude de Bunuel face au phénomène religieux retient bien sûr l'attention de la presse espagnole. Un éditorial de *Diario 16* (libéral) souligne sa *« relation obsessive et subversive avec la tradition de son pays, fondamentalement la religieuse et la politique. Ses grandes œuvres comprennent, outre une étude sur l'inconscient, une réflexion complexe sur le rire et la religion, la catholique bien sûr puisqu'il est Espagnol. »*

Le journal *Ya*, catholique conservateur, ne semble pas garder rancune à l'auteur de *la Voie lactée* en qui il voit *« un tempérament théologique desservi par une idéologie anachronique, un mélange typique de l'Espagne. »* Le quotidien souligne que Bunuel *« s'est éloigné de la misère idéologique du communisme en prenant conscience que tout réduire au mécanisme socio-économique et négliger le subconscient et la psychologie profonde de l'individu revient à oublier la moitié de ce qui fait l'homme. »*

Les journaux conservateurs évitent pudiquement dans leur biographie de l'artiste défunt d'évoquer la répression dont son œuvre fut l'objet à l'époque du franquisme, et revendiquent avec enthousiasme son *« espagnolité »*. Plus rigoureux, *El Pais* n'hésite pas à poser une question révélatrice de la *« mauvaise conscience »* de l'Espagne à l'égard du plus grand de ses cinéastes : *« Un réalisateur de cinéma au passeport mexicain et qui sur un total de trente-deux films a seulement pu réaliser deux longs métrages dans son pays natal peut-il être légitimement qualifié de cinéaste espagnol ? »* Une question incommode pour un pays qui sort à peine d'un règne de quarante ans de censure.

THIERRY MALINIAK.



# SPECTACLES

## théâtre

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. – II. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MARIGNY, (225-20-74), 21 h : la Surprise.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 18 h 30 : les Pieds dans les poches ; 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

### Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17) 20 h 30 : Attendons la fanfare.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

### Les concerts

NOTRE-DAME DE PARIS, 16 heures : Chorales de jeunes universitaires américains.

### Jazz, pop, rock, folk

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Meunier, A. Mattei, B. Teissier, J.-Cl. Jouy.

### Festivals

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

21 h 30 : le Contre-mode d'emploi ; 22 h : Je, François Villon.

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (271-57-00)

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 18 h 30 : Die Salzburger Domkappellknabben, Salburger Dommusik, dir. J. Bogensberger (deux siècles de musique spirituelle à Salzbourg).

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, Trois chants sur Lénine, de D. Vertov ; 17 h, les Evadés de la nuit, de R. Rossellini ; 19 h 30, Jeux interdits, de R. Clément.

### Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

ANA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FLICS DE CHOC (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 5e (579-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GAIJIN (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Epée de Bois (H. sp.), 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (331-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

### LES FILMS NOUVEAUX

DIEU ME SAVONNE, film botswanien de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL – Vitez : le Conservatoire – film français de Maria Koleva : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

HORROR STAR, film américain de Norman Thadeus Kane (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

IRON MASTER, LA GUERRE DU FER, film franco-italien de Umberto Lenzi (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JOY, film français de Serge Bergon (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE VOYAGE A DEAUVILLE, film français de Jacques Duron, et LA MATIOUETTE, film français de André Techiné : Olympic, 14e (542-67-42).

### Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

CINQ ET LA PEAU (Fr., (*) : Ursulines 5e (354-39-19).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CIEL ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MASQUE DE FU MANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : (*) Cinoche, 6e (633-10-82)).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ROCKY I (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (127-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 8e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

### Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; la Soupe au canard.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62) : la Poursuite infernale.

FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) : 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; 18 h 10 : Lili Marleen.

FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 22 h, la Dernière Chasse ; 18 h, Sur les traces du Seigneur ; 16 h, le Sixième à abattre.

FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : le Paradis des mauvais garçons.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Enigme de Chicago-Express.

CYCLE L'INDE RÉELLE ET IMAGINAIRE : Républic Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h, 22 h : la Déesse (v.o.).

LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) : 17 h : l'Avventura ; 19 h 30 : Ludwig, requiem pour un roi vierge.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.

WARREN BEATTY (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : 16 h 30, la Bonne Fortune ; 20 h : le Visage du plaisir.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Steamboat Bill junior.

### Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.

ALIEN (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 20 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 45.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15 + v.f. Opéra night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), 20 h 30.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15.

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Movies Halles, 1er (260-43-99), 12 h.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

DIALOGO DI ROMA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 10.

LE JAPON DE FR. REICHENBACH (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

LES JOCONDES (Fr.) : Saint-Ambroise, (11e) (700-89-16), 19 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15.

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 30.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A. ; v.o.), Cinoches, 6e (633-10-82), 22 h 40.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche, 16e (527-77-55), 19 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40.

TOUTE NUDITÉ SERA CHATIÉE (Brés.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 15.

YOL (Turc., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

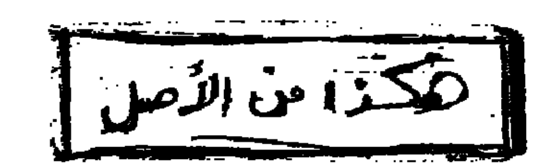


Lundi 1er août







# COMMUNICATION

## Lundi 1er août

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Cinévasion : la Charge héroïque.**
Film américain de J. Ford (1949), avec J. Wayne, J. Dru, J. Agar, B. Johnson, H. Carey Jr., V. McLaglen (rediffusion).
*En 1876, un officier de cavalerie, sur le point de prendre sa retraite, doit accomplir une dernière mission dans un territoire attaqué par les Apaches. Western nostalgique, sobre, émouvant. La fin d'une carrière dans l'armée, les souvenirs d'un amour défunt. Un grand John Ford, un grand John Wayne.*

**22 h Journal** (et à 23 h 10).

**22 h 15 Journal de voyage avec André Malraux.**
Promenades imaginaires en Hollande.
*Huitième chapitre de* l'Irréel, *de Malraux : Rembrandt, le clair-obscur, celui qui « peignait comme un mystique prie ».*

**23 h 25 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Film : Un pont trop loin** (1re partie).
Film anglais de R. Attenborough (1977), avec D. Bogarde, J. Caan, S. Connery, E. Fox, E. Gould, G. Hackman, L. Olivier, R. O'Neal, R. Redford, M. Caine.
*En septembre 1944, des troupes alliées sont parachutées en Hollande, pour s'emparer des six ponts principaux menant en Allemagne et permettre l'arrivée des forces blindées britanniques. Reconstitution d'une opération stratégique destinée à hâter la fin de la guerre et qui devait se terminer en désastre. Film divisé, arbitrairement, en deux parties, à cause de sa longueur et du débat du mardi aux « Dossiers de l'écran ».*

**21 h 55 Concert : Beethoven.**
*La Symphonie héroïque,* de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. G. Solti.

**22 h 45 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Film : Un mari, c'est un mari.**
Film français de S. Friedman (1976), avec L. Velle, F. Hébrard, J. Rhodes, D. Prevost, Armontel, G. Casadesus (rediffusion).
*Réduite à l'état de ménagère surmenée pendant les vacances, une sage épouse et mère de famille fait une fugue, pour donner une leçon à son mari. Comédie rose, d'après un roman de Frédérique Hébrard, jouée par celle-ci, son mari Louis Velle et leurs enfants. On est jamais si bien servi que par soi-même. Il y a tout de même d'autres acteurs. Troisième diffusion en quatre ans.*




**22 h 10 Journal.**

**22 h 30 Magazine : Thalassa.**
De G. Pernoud.
*La mort de la belon* (rediffusion).

**23 h Prélude à la nuit.**
*Festival de musique de Menton ;* Suite gothique pour orgue, *de L. Boelman, par F.-H. Houbart.*

### FRANCE-CULTURE

**21 h,** L'opérette, c'est la fête, avec Lestelly.
**22 h,** Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : un philosophe en deux morceaux.
**22 h 30,** La criée aux contes autour du monde : le Mali, avec Akonio Dolo.
**23 h 30,** New wave : enfants mutants, musiques hybrides.

### FRANCE-MUSIQUE

**19 h 30,** Concert (donné le 31 juillet au Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : *Six pièces pour orchestre,* de Webern ; extrait de *Lucio Silla ; Air pour soprano et orchestre K 418,* de Mozart ; *Symphonie fantastique,* de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abbado ; sol. : E. Gruberova, soprano.
**21 h 15,** *Feuilleton :* Wilhelm Backhaus.
**22 h 30,** Fréquence de nuit : la Grèce, ou la bande son d'une terre inconnue.

## Mardi 2 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**12 h Vision plus.**
**12 h 30 Le bar de l'été.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Série : l'Homme invisible.**
**16 h 30 Croque vacances.**
**18 h Le rendez-vous.**
**18 h 10 Revoir : les Dossiers secrets des trésors.**
L'épave du *Tubianta.*
**19 h 5 Météorologie.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Jeu : Super défi.**
**19 h 45 Jeu : Marions-les.**
**20 h Journal** (et à 21 h 35).
**20 h 35 Mardivertissement : Enrico Macias.**
Emission de M. et G. Carpentier.
*Avec Mireille Mathieu, Robert Castel, Popeck, Sacha Distel...*
**21 h 45 Film : Cousine, je t'aime.**
Film espagnol de F. Trueba (1980), avec O. Ladoire, P. Molina, A. Resines, L. Gonzales Regueral, K. Manver.
*Un journaliste divorcé retrouve, à Madrid, une jeune cousine, émancipée, avec laquelle il tente de retrouver l'amour et le bonheur. Un nouveau cinéma espagnol et les mœurs d'une nouvelle génération qui ne se soucie plus de Franco. Un film désordonné, mais sympathique, Se méfier du doublage français.*
**23 h 15 Journal.**
**23 h 30 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 30 ANTIOPE.**
**12 h Journal** (et à 12 h 45).
**12 h 10 Platine 45.**
*Avec Shalamar, Karen Cheryl, Stevie Wonder, The Kings, Murray Head.*
**12 h 30 Série : Les amours des années grises.**
**13 h 30 Série : le Virginien.**
**14 h 45 Aujourd'hui la vie.**
**15 h 45 Dessins animés : Tom et Jerry.**
**15 h 50 Reprise : Chefs-d'œuvre en péril.**
Les fouilles franco-tunisiennes.
**16 h 25 Sport été.**
Golf : open de Grande-Bretagne.
**18 h Récré A2.**
**18 h 40 Flash info.**
**18 h 50 Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Les dossiers de l'écran : Un pont trop loin** (2e partie).
Film anglais de R. Attenborough (1977), avec D. Bogarde, J. Caan, S. Connery, E. Fox, E. Gould, G. Hackman, etc.
*L'échec sanglant de la bataille d'Arnhem, devant la résistance des forces allemandes, sous-estimées par l'état-major de Montgomery. La partie la plus spectaculaire d'une superproduction où l'on ne compte plus les vedettes dans les rôles de personnages historiques. Mais le film, dans son ensemble, s'élève contre un massacre qui aurait pu être évité.*
**22 h 20 Débat : 1944 en Hollande : échec des alliés à Arnhem.**
*Avec les généraux J.D. Frost, H. Harmel, MM. M. Blumenson et K.J. Muller, et M. Foot, historiens, G. Bernage, écrivain, et A. Deuss, officier de la résistance hollandaise de 1942 à 1945.*
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 10 Journal.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 35 Pour les jeunes.**
**19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 La dernière séance : Soirée Robert Mitchum.**
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui. A 20 h 45, Tom et Jerry, à 22 h 20, Tex Avery et réclames de l'époque.
**20 h 50 Premier film : l'Aventurier du Rio Grande.**
Film américain de R. Parrish (1959), avec R. Mitchum, J. London, G. Merrill, P. Armendariz, J. Oakie, A. Dekker.
*Un pistolero, qui se croit indésirable au Texas, entre au service d'un dictateur au Mexique et mène une existence de paria. Une aventure inhabituelle (dans le western) et traitée avec originalité. On sera sensible au style de Parrish et à l'interprétation, par Robert Mitchum, d'un personnage humilié, vulnérable.*
**22 h 40 Journal.**
**22 h 55 Deuxième film : Trahison à Athènes.**
Film américain de R. Aldrich (1959), avec R. Mitchum, E. Mueller, S. Baker, G. Scala, T. Bikel, M. Goring (N.).
*Un journaliste américain, correspondant de guerre à Athènes au moment de l'invasion allemande, est mêlé, malgré lui, à une affaire d'espionnage et traqué par les nazis.*
*Aldrich s'est plutôt mal tiré d'une action touffue, mêlant le film d'aventures et de guerre et l'étude psychologique. Mitchum, lui, n'est pas décevant.*
**0 h 45 Prélude à la nuit.**
*Toccata,* de J. Ibert, et *Champêtre,* de A. Rousset, par A. Raes (piano).

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2,** Colportages.
**8 h,** La vie animale en péril : les animaux préhistoriques.
**8 h 32,** Les matinées de France-Culture : petit déjeuner de soleil ; à 9 h 7, Destin des villes ; à 10 h, Redécouvrir Villon ; à 10 h 15, Les piétons de Paris.
**11 h,** Musique : Murray Perahia.
**12 h,** Les parlers régionaux : le gallo.
**12 h 45,** Panorama.
**13 h 30,** Feuilleton : Le mystère de la chambre jaune.
**14 h,** Alsace percussions.
**15 h,** C'était la France : au village, les travaux et les jours.
**15 h 30,** Entre la galaxie Gutenberg et la galaxie Marconi, les enfants liront-ils ?
**17 h 2,** Simultané Morgesen ou le Théâtre vide, de M. Schilovitz (rediffusion).
**18 h,** Entretiens avec Matta : les champs magnétiques de l'esprit.
**19 h 20,** Survol de la Syrie : les grands royaumes syriens.
**19 h 50,** La vallée aux loups.
**20 h,** Communauté radiophonique.
**21 h,** L'opérette c'est la fête, avec Edmond Tirmont.
**22 h,** Un rêveur de mots, Gaston Bachelard : les valeurs de la science.
**22 h 30,** La criée aux contes autour du monde : la Norvège, avec Margareth Patrix.
**23 h 30,** New Wave.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h,** Musiques du matin : œuvres de Cimarosa, Saint-Saëns, Schumann, Chabrier, Mozart...
**7 h 45,** Le journal de musique.
**8 h 15,** Autour de... Heinrich Schütz, petits concerts spirituels : œuvres de Gabrieli, Liszt, Juarzebski...
**12 h,** Archives lyriques : Hans Hotter, baryton héroïque.
**12 h 35,** Jazz : Parfum de femmes.
**13 h,** Avis de recherche : Chaix, Migot, Ravel.
**14 h 4,** Autour de... Paul Tortelier : œuvres de J.-S. Bach, Saint-Saëns...
**17 h 5,** Repères contemporains : jeunes compositeurs français, J.-C. Eloy.
**18 h,** Jazz : Rares, oubliés, introuvables.
**18 h 30,** L'imprévu.
**20 h 30,** Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 28 février 1983) : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, Symphonie n° 1,* de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; sol. : A.S. Mutter, violon, et A. Meneses, violoncelle.
**22 h 30,** Fréquence de nuit : Pékin, la Chine.





## M. Mitterrand a fixé les orientations du Carrefour international de la communication

**Tout en complétant le dispositif mis en place pour la réalisation des sept grands travaux de la capitale *(le Monde* du 29 juillet), M. François Mitterrand a arrêté les orientations du futur Carrefour international de la communication, prévu à La Défense.**

Lorsque l'idée de créer un Carrefour international de la communication – d'abord baptisé centre – fut annoncée en 1981, nul ne savait exactement ce qu'elle contenait. Pas même, semble-t-il, *ses promoteurs, le président de la* République et ses proches. M. Serge Antoine, responsable des études et de la prospective au ministère de l'environnement fut chargé, avec une équipe, de lui donner corps et âme. Un premier rapport fut donc établi à l'automne 1982, avançant un grand nombre de propositions. Mais l'abondance des idées ne suffit pas toujours à constituer un projet. Tant et si bien qu'à l'hiver dernier les milieux de la communication, pour la plupart consultés par « l'équipe Antoine », considéraient le Carrefour avec un scepticisme encore accru. L'annulation de l'Exposition universelle, à laquelle ce projet paraissait lié, serait-elle l'occasion de le passer par pertes et profits ?

Un second rapport, cependant, cheminait. Serré et concret celui-là, rédigé par M. François Mahieux, ingénieur des télécommunications, qui a travaillé jadis à l'O.R.T.F. et à l'Agence de l'informatique. Remises à M. François Mitterrand début juin, ses propositions sont aujourd'hui adoptées. M. Mahieux est nommé directeur général de l'ASCOM, association chargée de l'étude et la mise en place du Carrefour international de la communication, lequel se voit assigné trois vocations : celles de parc d'attraction, de « centre professionnel » et de laboratoire. Sorte de « jardin d'acclimatation de la communication », la partie parc d'attraction devrait drainer à La Défense le grand public. Il aurait là l'occasion d'aborder tous les nouveaux outils de la communication encore en développement, et d'accéder aussi aux productions audiovisuelles. Lesquelles ? La liste n'en est pas encore arrêtée. Mais on imagine que le Carrefour pourrait être l'endroit où chacun aurait accès aux archives de la télévision et du cinéma, ainsi qu'aux progammes de toutes les chaînes étrangères.

### Un marché permanent

L'idée du centre professionnel est de créer un lieu où ceux qui travaillent dans les domaines variés de la communication pourraient s'installer ou se rencontrer. Soit pour y faire ce qu'ils font déjà, soit pour y développer des activités nouvelles. L'Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), qui devrait se créer en fin d'année, proposera, un peu comme le fait un salon professionnel, des espaces qui pourraient être vendus ou loués. Personne n'est encore démarché, mais si le Carrefour existait déjà, on imagine qu'il pourrait, par exemple, intéresser des acteurs à vocation publique aussi divers que la mission Schreiner sur le câble, le Centre mondial de l'informatique, la cinémathèque de Paris, ou des organismes privés comme les fédérations de radios libres, des producteurs de vidéo, etc. Autant d'intervenants dans le monde de la communication qui n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, de s'enrichir mutuellement, intellectuellement ou... pécuniièrement.

Car l'un des objectifs de cette partie du Carrefour serait aussi de constituer un marché international permanent des productions audiovisuelles et des logiciels. Enfin des ateliers de communication devraient être ouverts à tous ceux qui ont besoin temporairement d'une aide en conseils ou en infrastructures, ou en moyens divers pour réaliser une idée.

L'esprit du projet est donc d'être à la fois un lieu où les intéressés *donneraient* et *recevraient.* Il est bien entendu que le Carrefour – qui ne veut ni « doublonner » ni se substituer à des activités existantes – ne doit pas devenir un *« appareil d'Etat supplémentaire ».* Son fonctionnement devra en faire un ensemble financièrement autosuffisant grâce à la participation de partenaires publics et privés, après un investissement de l'Etat d'environ 1 milliard.

Les responsables du projet, et notamment le ministère de l'urbanisme et du logement, où M. Yves Dauge assure la coordination des grandes opérations, ne veulent pas attendre la finition de la grande arche imaginée par l'architecte danois Otto Van Spreckelsen, prévue pour 1988, qui doit notamment abriter le Carrefour. Pendant quatre ans, celui-ci, installé dans des locaux provisoires, aura donc pour tâche de soutenir ou d'inciter des initiatives et des coopérations à Paris et en province pour commencer à se donner une existence.

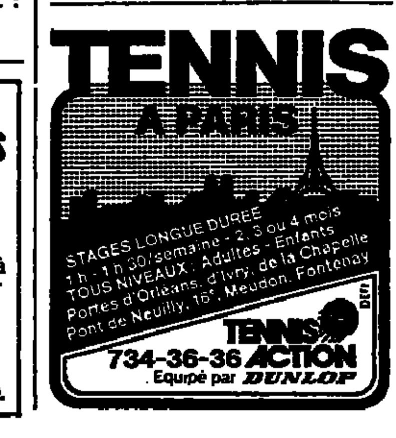
ÉRIC ROHDE.

● *Le conseil d'administration de Radio-France,* réuni le 27 juillet, *« s'inquiète de la diminution – en valeur absolue – des crédits prévus en 1983 pour la décentralisation du service public de la radiodiffusion ».* La motion adoptée considère qu'il est *« paradoxal que la politique de décentralisation souhaitée par le gouvernement se trouve brusquement freinée au moment même où les autorisations d'émettre sont ou vont être accordées à plusieurs centaines de radios locales privées ».* Le conseil d'administration *« réclame en conséquence du gouvernement les autorisations de crédits et d'emplois nécessaires pour soutenir cette concurrence directe ».*

● *Le conseil d'administration de Radio-France Internationale,* réuni le 27 juillet sous la présidence de M. Jean-Noël Jeanneney, souhaite *« la réalisation totale des objectifs assignés à R.-F.I. pour 1983 »,* notamment l'autorisation de créer quarante-trois nouveaux emplois *« demandés au gouvernement et prévus au budget 1983 ».* Selon son plan de développement, R.-F.I. doit diffuser en 1984 un programme supplémentaire de 17 heures vers l'Amérique latine, réorganiser le service mondial en français autour d'une rédaction centrale et enfin réaliser des nouvelles émissions en langues étrangères vers l'Europe de l'Est, l'Afrique et l'Orient.

● *M. Alain Raab* a été nommé au poste de directeur général du *Maine libre* par le conseil d'administration du journal manceau, sur proposition de son président M. Martin Desprez.

[M. Raab, qui, de 1979 à 1981, a exercé les fonctions de directeur général adjoint de la Société française de production, était depuis décembre 1981 directeur du *Nouveau Journal.*]




## AGGRAVATION DU CONFLIT AU « FINANCIAL TIMES »

L'épreuve de force engagée entre la direction du *Financial Times* et le Syndicat du livre britannique N.G.A. (National Graphical Association) entre dans son troisième mois ce lundi 1er août. Le conflit prend au fil des semaines l'ampleur d'un test pour toute la presse d'outre-Manche. Le différend – qui porte à l'origine sur une revendication de vingt-quatre ouvriers réclamant 322 livres par semaine au lieu des 304 livres (3 650 francs) que concède la direction – s'est en effet transformé en un affrontement qui touche aux prérogatives du N.G.A.

La direction du *Financial Times* (plus de 220 000 exemplaires) a menacé de faire reparaître le quotidien en le faisant fabriquer par fac-similé à Francfort, en R.F.A., où est déjà imprimée une édition européenne. Elle a enjoint à cette fin le Syndicat des non-grévistes (SOGAT-82) et le Syndicat des journalistes de lui apporter leur soutien sous la menace de procéder, en cas de refus, à des licenciements. De son côté, la Confédération des syndicats, le Trade Union Congress (TUC) a sommé le N.G.A. d'accepter la proposition salariale de la direction avant le 4 août. – *(A.F.P.)*

● *Une décision du Conseil d'État* du 29 juin 1983 précise la loi du 4 juillet 1974 (article L 761-2 du code du travail) sur l'exercice du métier de journaliste en ce qui concerne les conditions de délivrance de la carte professionnelle aux « pigistes ». Le Conseil a estimé que le décret du 15 novembre 1973, obligeant le demandeur à justifier auprès de la Commission nationale de la carte d'identité des journalistes professionnels d'un salaire minimum (en fait équivalent au SMIC), était implicitement abrogé par la loi de 1974. Pour prétendre à la carte, qui, rappelons-le, n'a qu'une valeur *déclarative* et non *constitutive,* les « pigistes » devront simplement satisfaire à la condition suivante énoncée par la loi : *« Le journaliste professionnel est celui qui a pour principale occupation régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications, et qui en retire le principal de ses ressources ».*

● *Une imprimerie occupée à Fontenay-sous-Bois.* – L'imprimerie Timaprint, de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), spécialisée dans les travaux publicitaires (vingt-huit salariés), est occupée par ses ouvriers depuis le 20 juillet. La C.G.T., qui nous communique cette information, indique que cette action est menée pour la poursuite des activités de l'imprimerie et le maintien de l'emploi. Timaprint a en effet dû déposer son bilan le 21 juin. Des négociations sont en cours avec d'éventuels acquéreurs.

● *Le 68e congrès d'espéranto* s'est ouvert dimanche 31 juillet à Budapest, avec la participation de 5000 pratiquants, venus de 70 pays. Ce congrès marque le 75e anniversaire de l'association universelle d'espéranto (U.E.A.). L'espéranto est une langue internationale artificielle créée vers 1887 par le médecin et linguiste polonais Lejzer Ludwig Zamenhof, à partir des racines courantes des langues les plus répandues, dans le but de surmonter les barrages linguistiques entre les peuples. – *(A.F.P.)*

## BRIDGE

### Aux championnats d'Europe

## La suprématie française est confirmée

La France a dominé les championnats d'Europe de bridge, qui se sont terminés samedi soir à Wiesbaden (Allemagne fédérale), après deux semaines de compétition. Dans la catégorie open (équipes masculines) et chez les femmes, les Français ont en effet obtenu la première place.

Chez les hommes, vingt-quatre pays étaient en compétition ; l'équipe de France, représentée par Michel Lebel, Philippe Soulet, Michel Corn, Philippe Cronier, Henri Svarc et Hervé Mouiel et dirigée par leur capitaine Pierre Schemeil, a réalisé un exploit en totalisant vingt victoires sur vingt-trois matches, ne concédant qu'un match nul contre l'Italie (qui termine à la deuxième place) et deux défaites (l'une contre la Roumanie, qui participait à son premier championnat international et qui a terminé dans les profondeurs du classement et l'autre contre l'Autriche, lors du tout premier match, alors que les tricolores n'étaient plus très motivés puisqu'ils étaient assurés de gagner largement).

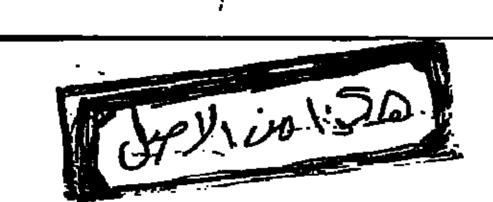
Les Français totalisent 363 points de victoire sur 460 possibles. Leur moyenne par match est de 16 sur 20, ce qui est tout à fait exceptionnel dans un championnat d'un tel niveau. Ils terminent loin devant l'Italie, deuxième avec 295 points et la Norvège, troisième avec 280 points.

La France et l'Italie sont ainsi qualifiées pour la finale des championnats du monde à Stockholm entre huit nations en septembre prochain. La France, déjà championne du monde en 1980, puis en 1982, y sera favorite avec les Etats-Unis.

Dans le championnat européen catégorie dames, la victoire française a été plus difficile à obtenir. Douze équipes étaient en présence, dont les favorites étaient les Britanniques et les Italiennes. Ce fut cependant la Hollande qui était en tête après neuf tours, suivie de la France (représentée par MMmes Véronique Bessis, Sylvie Willard, Colette Lise, Odile Valensi, Ginette Chevalley et Danielle Gaviard).

Le dernier match fut plein de suspense, puisqu'il opposait la France aux Pays-Bas. Il tourna nettement à l'avantage des tricolores, qui l'emportèrent finalement avec 146 points devant la Hollande et la Grande-Bretagne ex aequo avec 138 points.

GUY DUPONT.



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77,00 | 91,32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22,80 | 27,04 |
| IMMOBILIER | 52,00 | 61,67 |
| AUTOMOBILES | 52,00 | 61,67 |
| AGENDA | 52,00 | 61,67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151,80 | 180,03 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51,47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33,60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33,60 | 39,85 |
| AGENDA | 33,60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## emplois régionaux

**THOMSON-TITN**
**Provence**

recherche pour son Centre d'Etudes et de Développement d'Aix-en-Provence un

### Ingénieur logiciel chef de projet

de formation ESE ou TELECOM, ayant 5 à 7 ans d'expérience en conduite de projets Télécom et réseaux.

Après un séjour de 8 à 10 mois en région parisienne., il sera muté sur Aix-en-Provence pour réaliser ce qu'il aura spécifié.

Envoyer C.V. photo et prétentions à THOMSON TITN - 7, rue Louis Armand, Z.I. d'Aix-en-Provence,. B.P. 83 - 13762 LES MILLES CEDEX.

MEDIA PA

THOMSON-CSF
COMMUNICATIONS

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'OUEST

recherche

### UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

**Chargé :**

De la prospection commerciale.

De la négociation des contrats et du suivi des relations avec les clients.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance de l'anglais, être mobile, déplacements supérieurs à plus de 50 % du temps.

Il serait souhaitable qu'il possède une formation niveau B.T.S. technico-commerciale.

Une expérience dans la vente auprès de l'industrie automobile et du poids lourd constitue un plus.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser curriculum vitae + photo à :
RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 41.626 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

### SOCIÉTÉ DES PÉTROLES

région Aquitaine

recherche technicien pour fabrication de lubrifiants, préconisation. Après-vente. Bonnes connaissances mécaniques nécessaires. Candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions. Agence HAVAS nº 9.030, 11, rue Molinier, 47000 AGEN.

---

Nous sommes une importante entreprise à caractère industriel et commercial implantée dans le sud-est de la France.

Dans le cadre de l'expansion de nos SERVICES TECHNIQUES nous recherchons :

### UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

âgé de 30 ans environ, pour prendre la responsabilité d'un Département fonctionnel, coordonnateur de maîtres d'œuvre de grandes opérations de courants faibles et assurer la gestion générale du Service.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant l'expérience de la conduite des projets d'équipement dans le domaine de l'électronique et une bonne aptitude à la gestion et au travail en équipe.

### UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN-INFORMATICIEN

âgé de 30 ans environ, pour notre SERVICE COURANTS FAIBLES, spécialité Péage et Poste de commande centralisée.

Il possédera une bonne expérience en électronique microprocesseurs et mini-calculateurs temps réel, ainsi qu'en péages automatiques, télétransmissions et commandes centralisées.

*Merci d'adr. votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) et vos prétentions en précisant le poste, sous le nº T 269.587 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.*

---



## emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

### UNIVERSITÉ DE GARYOUNES
FACULTÉ DES LETTRES ET DE L'ÉDUCATION
BENGHAZI (LIBYE)

Le Département de la langue française et le Centre de recherche de l'Université Garyounes recrutent à partir de septembre 1983 des

### PROFESSEURS DE LANGUE FRANÇAISE

titulaires d'au moins une maîtrise et ayant en priorité le français comme langue maternelle

SALAIRE ANNUEL DE BASE :

- Professeur .................... 8.640 Dinars libyens
- Professeur associé ............ 7.560 » »
- Professeur assistant .......... 6.840 » »
- Maître de conférences ......... 6.240 » »
- Assistant maître de conférences .. 5.265 » »

(* Taux de change actuel approximatif : 1 dinar libyen = 3,36 dollars U.S.)

AVANTAGES :

- Remise d'un billet d'avion gratuit (du lieu de recrutement à Benghazi) aux membres du corps enseignant, leurs épouses et jusqu'à deux de leurs enfants (âgés de moins de 18 ans) et cela au début et à la fin du contrat.
- Logement garanti par l'Université.
- Remise de titres de voyage à chaque congé annuel jusqu'au lieu de recrutement.
- L'Université garantit aussi la gratuité des soins médicaux.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante, dans les plus brefs délais :

LE BUREAU POPULAIRE DE LA JAMAHIRIYA
BUREAU CULTUREL
2, rue Charles-Lamoureux, 75116 PARIS.

---

Groupe français multinational recherche

### INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Lieu : chantier industriel EXTRÊME-ORIENT
Formation : A.M. ou équivalent.
Age minimum : 35 ans.
Langue : anglais courant.
Expérience 3 à 5 ans assurance qualité, domaines nucléaires, pétrole, chimie, etc.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V. + photo sous la référence 3.613 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 Paris, qui transmettra.

---

Société française internationale recherche

### DIRECTEUR CHANTIERS

Lieu : ASIE. — Formation : Ingénieur grande école.
Age minimum 40 ans.
Langue anglaise courante.
Expérience direction grand chantier industriel avec montage/tuyauterie.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V. + photo sous la référence 3.614 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 Paris, qui transmettra.

---

La Société nationale de sidérurgie (SONASID), Nador, Maroc, recherche pr son laminoir à fil machine et rond à béton de conception Morgan, techniciens ayant 8 années d'expérience dans installations similaires.

1) Electronicien/entretien.
2) Instrumentiste/régleur.
3) Hydraulicien.
4) Electricien d'entretien.
5) Contremaître de production (exploitation four).

Une préférence sera accordée aux candidats de nationalité marocaine.

Adresser C.V. détaillé à : Société nationale de sidérurgie, B.P. 151, Nador, Maroc.

---

Ch. tuteur pr 3 adolescents pour l'année scol. à venir (sept. 83) aux Etats-Unis, milieu distingué, ds propriété Connecticut, temps disponible à New York City. Etudes supérieures nécessaires, connaissance anglais, expér. d'enfants, permis de conduire, références. Bonne opportunité pr un étudiant préparant thèse ou écrivain. Répondre détail à : ELLEN LEVINSON, 745 fifth avenue/ 24th Floor New-York, U.S.A. - 10151.

---

## DIRECTION

Association gestionnaire de centres pour déficients mentaux, novatrice dans son domaine, recherche DIRECTEUR, ayant le profil de gestionnaire et d'éducateur, connaissant le droit du travail (effectif : 100 pers.), forte expérience et sérieuses références. Convention collective 1966, possibilité logement de fonction. Région Eure.
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au C.E.S.A.P., 81, r. St-Lazare, 75009 Paris.

---

L'ESSEC recherche le

### DIRECTEUR DE SON CENTRE DE CALCUL

(DEC 2060, plusieurs micros), de formation grande école ou universitaire + quelques années d'expérience. Connaissance logiciel DIGITAL et base de données exigée, langue anglaise recommandée. Adr. C.V. + photo + prétentions à Don du Personnel, groupe ESSEC, Boîte Postale 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE SPÉCIALISÉE DANS ARMEMENT SUPPLY ET BARGES MAINTENANCE DE TERMINAUX PÉTROLIERS OFFSHORE
désire pourvoir 2 postes :

### CHEF D'EXPLOITATION

- 5 ans d'expérience dans la spécialité.
- 5 ans de pratique scaphandrier classe 2 ou 3.
- De bonnes connaissances maritimes.
- Anglais souhaité.

### OFFICIER PONT

Ayant expérience commandement offshore pour assurer :
- Remplacements commandant barge ou supply.
- Remplacements chef agence en Afrique.
- Assistance technique siège social.

Envoyer C.V. plus photo à : RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 41.347 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

Importante société de services de dimension nationale, très diversifiée, mais plus spécialisée vers ramassage déchets, nettoyage classique ou sophistiquée entretien en usine ou raffinerie nécessitant moyens lourds maintenance industrielle.

recherche

### INGÉNIEUR OU NIVEAU

Age minimum 35 ans déjà, expérience réunie en milieu industriel. Ne craignant pas de mettre « la main à la pâte », faisant preuve grande disponibilité et aptitudes réelles au commandement. Qualités de contact commercial et de négociation souhaitées.

### POUR ÊTRE RESPONSABLE ADJOINT

D'un établissement situé dans région marseillaise (230 personnes) assurer responsabilité devis contrôle chantier coordination moyens, relations clientèle conduite de l'exploitation.

Rémunération envisagée égale ou supérieure à 200.000 F par an + une voiture.

Prière adresser lettre manuscrite curriculum vitae, références et prétentions au nº 8.619 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RÉPONSE ASSURÉE.

---

STÉ DE CONSTRUCTION ET GESTION IMMOBILIÈRE recherche LE MANS

### GÉRANT POLYVALENT

EXPÉRIMENTÉ
120.000 F +

Merci d'adresser C.V. détaillé et lettre manuscrite à I.C.P. Gestion, 64, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

---

MAIRIE DE VIENNE (ISÈRE) cherche

### COLLABORATEUR

Études supérieures droit public sciences politiques.

Adresser candidature à : M. LE DÉPUTÉ-MAIRE CABINET DU MAIRE Hôtel de Ville 38200 Vienne.

---

90300 VALDOIE. La commune de Valdoie recrute une puéricultrice D.E. qui sera chargée, en tant que directrice, de l'organisation d'une crèche familiale à VALDOIE. Les candidatures écrites accompagnées d'un C.V. détaillé sont à adresser avant le 15 AOUT 1983 à M. le Maire, B.P. 27 - 90300 VALDOIE.

---

Importante société agro-alimentaire du Lot-et-Garonne recrute chef comptable. Adresser curriculum vitae et photo. Écr. s/nº 8.636, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Le CE. FO. PE. de Troyes recherche pour le 1er septembre

### UN ANIMATEUR

SPÉCIALISÉ JEUNES 16-18 ans Licence de psycho ou de sociologie. Exp. des jeunes.

Envoyer C.V. à B. DEMAN, CE. FO. PE. 25, bd du 14-Juillet 10000 Troyes. T. (25) 43-77-88.

---

## OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

C.E.S.A.P., Association reconnue d'utilité publique, recherche pour Centre déficients mentaux, 160 lits dans l'Oise, ADJOINT DE DIRECTION chargé des services administratifs et de gestion du personnel, connaissance du droit du travail et des relations sociales, compétence dans le domaine de la comptabilité contrôle et analyse de gestion. Poste convenant à personnalité mûre de 40 ans, ayant le profil de gestionnaire et d'éducateur. Sér. réf. exigées. Convention collective 1966. Logement de fonction.
Adresser lettre manuscrite et C.V. C.E.S.A.P., 81, rue Saint-Lazare 75008 PARIS.

---

Le Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. pr R.-V. 500-24-03 P. 40.

---

GENUS INFORMATIQUE recherche

### INGÉNIEURS

LOGICIEL TEMPS RÉEL

Diplômés, expérimentés sur P.D.P., MITRA, Z 80, 68000
TANG. 971-93-01.

---

LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ sous contrat d'association, cherche pour rentrée 1983

### PROFESSEUR d'ACTION COMMERCIALE

pour BAC G3 et BIS Action commerciale
Formation : Ecole supérieure de commerce. Pratique professionnelle souhaitée même hors enseignement.
T. à 859-17-86 pr prendre r. v.

---

P.M.I. en progression constante de 30 % par an, de grande notoriété dans le matériel d'équipement de stations-service, désireuse de poursuivre son expansion et de commercialiser des produits nouveaux, recherche

### AGENTS COMMERCIAUX EXCLUSIFS

pour secteurs de 10 départements environ. Rémunération motivante (fixe + pourcentage).
Envoyer C.V. et photo sous nº 8.638 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

ORGANISME FORMATION (20 ans d'expérience) recherche

### JEUNES DIPLOMÉS

TOUTES BRANCHES
pour dével. la clientèle auprès des dirigeants d'entr.
Secteurs : RÉGION PARISIENNE, BOURGOGNE, NORMANDIE, NORD PAS-DE-CALAIS.
Env. C.V., prét., s/nº 58.844, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

---

ASSOCIATION DE TOURISME recherche

### ANIMATEUR COMPÉTENT

en animation-soirée pour août-septembre
Tél. 526-21-21, serv. anim.

---

Mission locale de Dreux recherche : chargé de relations économiques.
Il devra assurer le contact avec le secteur des entreprises et de leurs organisations conformément aux orientations de la Mission locale et pour répondre aux besoins des jeunes. Il doit être capable de développer des initiatives en direction des entreprises autant que des jeunes demandeurs d'emploi.
Envoyer lettre et C.V. à M. le directeur de la Mission locale, 1, rue des Granges, 28100 DREUX.

---



FRANCE S.A

Recherche pour son centre national de distribution de pièces détachées situé à Estrées- Saint-Denis (Oise)

### Un acheteur

Sous l'autorité du directeur du centre national et en relation avec le siège Européen, il sera chargé de rechercher en France les opportunités d'achat de pièces détachées et accessoires d'automobiles satisfaisant les spécifications techniques de Ford.
Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur aura une première expérience des achats particulièrement dans le domaine des pièces détachées automobiles.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. à Ford France SA,
Route Nationale 17,60190 Estrées-Saint-Denis.
Service du Personnel

média system

---



OSCAR 1980 DE L'EXPORTATION
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX

Dans le cadre de ses activités :
TELE-INFORMATIQUE, COMMUTATION, TELEMATIQUE, TERMINAUX
recherche pour son CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT de Cergy-Pontoise

### Ingénieurs d'Etude Logiciel
### Ingénieurs d'Etude Electroniciens

de haut niveau

De formation Grande Ecole ou Universitaire, débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Tous ces postes sont à pourvoir très rapidement.

Rejoignez une equipe dynamique en pleine expansion, en adressant CV et photo à M. Le Chef du Personnel - SAGEM - Chaussée Jules César - 95523 Cergy-Pontoise cedex -

---



PARIS LA DEFENSE

recherche

### INGENIEUR SYSTEME MVS DEBUTANT

participant à la mise en œuvre et à l'utilisation du système d'exploitation, il sera chargé de l'analyse des performances et du développement des produits logiciels.

Pour cette fonction nous souhaitons rencontrer un ingénieur débutant ou ayant une courte expérience, de formation ENSIMAG, ENSEEIHT...

Configuration informatique :
matériel IBM 30-81 et 30 - 33, Système de base MVS, langage Cobol, logiciels CICS, VSAM.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à : Gilles SUDRIE,
Direction du Personnel et des Relations Sociales,
2, rue Pillet Will - 75748 Paris cedex 09.

LONTESAI

---

SOCIETE DE MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL
filiale d'un puissant groupe américain
C.A. : F 150 Millions, recherche

### CHEF COMPTABLE

Sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, il anime et supervise une équipe de 7 personnes (comptabilité générale, suivi de la trésorerie, comptabilité fournisseurs France et étranger, la paie), regroupe les informations nécessaires à l'établissement du reporting destiné à la maison mère, assure toutes les déclarations sociales et fiscales, participe à l'amélioration des procédures, au sein d'un contexte informatisé.

Le poste conviendra à un candidat titulaire du DECS ou équivalent pratiquant l'anglais, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise utilisant les méthodes comptables anglo-saxonnes ; expérience Audit appréciée. La rémunération de l'ordre de F 160.000 sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Adresser CV manuscrit et photo
sous réf. 45004 à Projets Publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris

---

LA SAMADOC

recherche pour ses services centraux à PARIS, son :

### chef du service comptabilité fournisseurs

dans le cadre d'une restructuration des systèmes de gestion des approvisionnements.

Il a comme objectif la réorganisation de son service et l'application des procédures de la société.

De formation supérieure de gestion (DECS apprécié).

Il a 30 ans au moins, 5 ans d'expérience.
Il doit pour réussir posséder un sens développé de l'organisation, une grande rigueur dans la gestion de son secteur, une aptitude à animer une équipe de 20 personnes.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Robert GORET, Services des Affaires Sociales, 19, rue de la Monnaie, 75001 PARIS.

Samaritaine
VELIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY - 4 TEMPS

HAVAS CONTACT

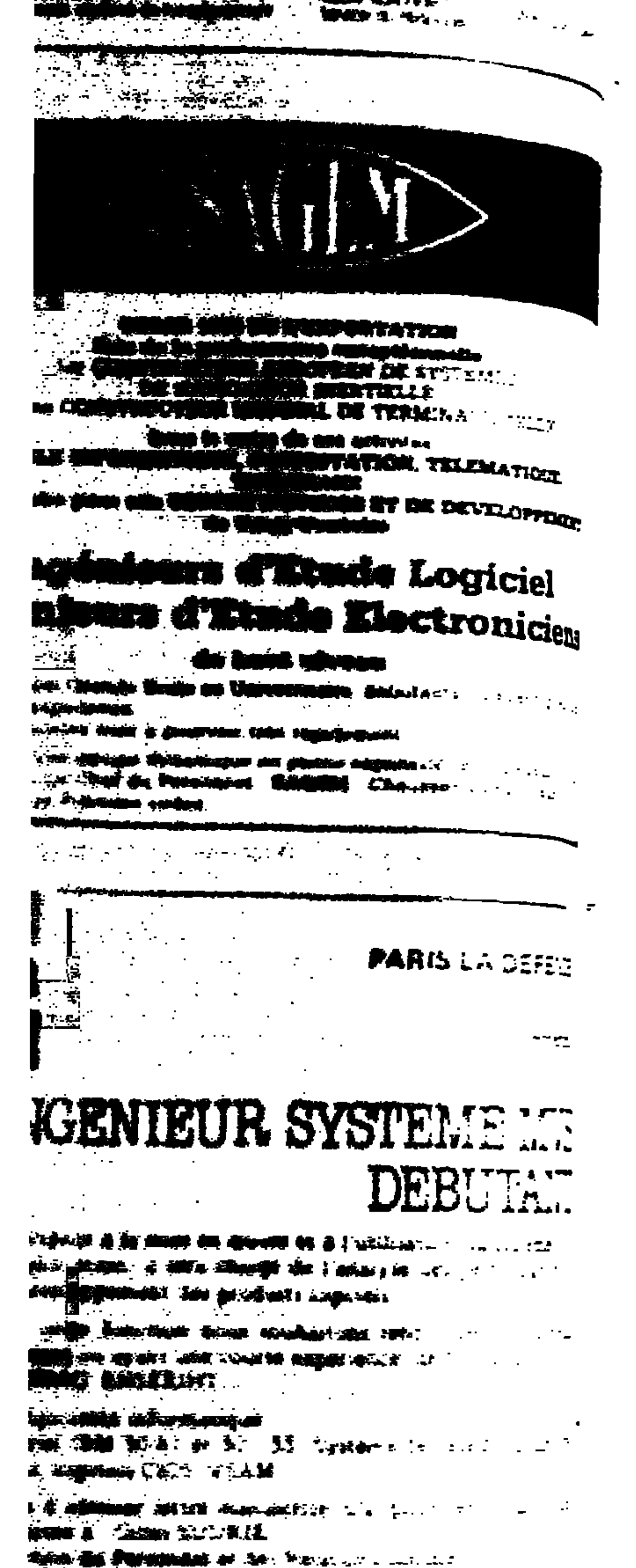
| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 77 00 | 91 32 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 22 80 | 27 04 |
| IMMOBILIER | 52 00 | 61 67 |
| AUTOMOBILES | 52 00 | 61 67 |
| AGENDA | 52 00 | 61 67 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 151 80 | 180 03 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/lg. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,40 | 51 47 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 13,00 | 15,42 |
| IMMOBILIER | 33 60 | 39,85 |
| AUTOMOBILES | 33 60 | 39,85 |
| AGENDA | 33 60 | 39,85 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS




IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT INTERNATIONAL
recherche pour PARIS

### UN CHEF DES CRÉDITS COMMERCIAUX

**Définition :**

*Responsable :*
- de la gestion des crédits/fournisseurs (analyse du risque, négociations, comptabilisation, contrôle),
- des prévisions des flux d'exploitation,
- de l'optimisation des chaînes informatiques,
- de l'animation d'une équipe de 15 personnes,

**Profil :**
- minimum 5 ans d'expérience,
- expérience de l'animation d'une équipe,
- homme de contact,
- formation supérieure de gestion,
- anglais souhaité

*Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 64227 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX*

---

les ingénieurs pershyng

Quelques-uns de nos secteurs:
- LA PETROCHIMIE – L'ENERGIE THERMIQUE
- LE NUCLEAIRE – LES DEVELOPPEMENTS DE L'AVENIR

Ses compétences: LE MONDE ENTIER

Nous recherchons:

### UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU

*ayant le sens de l'autonomie et l'esprit de décision.*
Vous êtes UNE PERSONALITÉ.
Les PROJETS, l'ANALYSE, les BASES DE DONNÉES n'ont plus de secret pour vous: IMS - DL 1 - BBDC - ADABASE - COMPLETE.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature à MARYSE sous référence M.8/83

**Pershyng**
100, avenue Lénine, 92000 Nanterre - Tél. (1) 725.50.80

PALIAS

---

Le Groupement Systèmes d'Informatique pour renforcer les équipes d'études qui constituent son atout principal dans la compétition sur le marché informatique, propose à des

### INGENIEURS DEBUTANTS

Ecoles d'Ingénieurs (toutes options) ou DESS - DEA *(disciplines scientifiques)* de leur assurer une

### FORMATION A L'INFORMATIQUE

Elle leur donnera une compétence dans le domaine du LOGICIEL et leur permettra de s'intégrer dans les unités de très haut niveau (implantées en région Parisienne), responsables du développement de ses systèmes.
Cette offre donne une opportunité à des débutants de faire une carrière dans un secteur en grande expansion.
Une session de formation débutera en Octobre 1983 et s'étendra sur plusieurs mois.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 123 M à

Cii Honeywell Bull
PC 0GO21C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

---

## ÉTUDIANTS

- 20 à 25 ans.
- libres de suite pour travailler cet été
- suivant, de préférence, une école de commerce, gestion ou Sciences-Eco dans le but de GERER UN PETIT MAGASIN APRÈS FORMATION

Se présenter de 9 H à 17 H. PRIMISTÈRES-FÉLIX POTIN 14, rue de Clignancourt 18e avec carte d'identité, carte de sécurité sociale, carte d'étudiant, fiche individuelle d'état civil et une photo.

---

VILLE DE 50.000 HABITANTS banlieue parisienne recherche

### ATTACHÉ SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DOCUMENTATION

Licence ou maîtrise de droit public

Adr. C.V. sous nº 289.567 M RÉGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

Important bureau de contrôle membre du 1er groupe mondial d'inspections, recherche

### 2 INGÉNIEURS

DE FORMATION MÉCANIQUE (aéronautique de préférence)

### 1 INGÉNIEUR

MÉTALLURGISTE (connaissances soudage et END nécessaires).

Pour ces 3 postes, une expérience en assurance qualité et en analyse de la qualité serait appréciée.
Env. C.V. détaillé et lettre manuscrite avec photo à nº 2.517 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS qui transmettra.

---

**WANG**

LEADER DANS LES DOMAINES DU TRAITEMENT DE TEXTE ET DE LA MINI-INFORMATIQUE DE GESTION
recherche pour le service logistique du Département Maintenance (Rungis Silic)

### RESPONSABLE CONTROLE DES STOCKS

Assistant du chef de service logistique, le titulaire du poste devra
- Assurer le contrôle et la gestion du stock de pièces détachées (3 Millions de Dollars)
- Planifier les réassortiments grâce au package informatique et négocier les achats de pièces détachées
- Surveiller le tableau de bord technique et financier

Les candidats de formation supérieure (anglais indispensable) auront une expérience de gestionnaire d'inventaire (5 ans minimum) ainsi qu'une connaissance du matériel informatique ou électronique

Perspective de carrière dans société en pleine croissance

Envoyer candidatures à : Brigitte RISCHARD, Direction du Personnel
WANG FRANCE S A - 78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX

bleu

---

**csee** 5 500 personnes dont 640 cadres

### INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES – THERMIQUE

POUR DEVELOPPEMENT ACTIVITE RECUPERATION D'ENERGIE.

Référence C 612

Ce responsable technico-commercial assurera la promotion du produit au niveau national. En contacts fréquents avec les Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'Oeuvres, il suivra les marchés, après réalisation d'études de prix.

### INGENIEUR D'ETUDES – THERMIQUE

POUR DEVELOPPEMENT ACTIVITE RECUPERATION D'ENERGIE.

Référence E 613

Ce responsable technique prendra en charge la réalisation du programme d'ingénierie et la coordination des études d'exécution. En liaison étroite avec les ingénieurs chargés de la promotion commerciale, il leur fournira un avant-projet détaillé et les spécifications techniques nécessaires à l'exécution du chantier.
*Ces postes conviendraient à un ancien Officier Mécanicien de la Marine ou un Ingénieur ayant des connaissances approfondies du milieu industriel, en particulier dans les installations de chauffage collectif et les circuits vapeur.*

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES, DPRH, Service Emploi et Développement des Cadres, 17, Place Etienne Pernet 75015 PARIS, avec CV et prétentions en précisant la référence

---




Dans le cadre de ses activités : TELE-INFORMATIQUE, COMMUTATION, TELEMATIQUE, TERMINAUX recherche pour son CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT de Cergy-Pontoise

### Analystes - Programmeurs

maîtrise, BTS ou DUT

### Agents Techniques Electroniciens

BTS - DUT

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
Adressez CV, photo à
M. Le Chef du Personnel -
SAGEM - Chaussée Jules César -
95523 Cergy Pontoise cedex -

---

### ORGANISME PRIVÉ NEUILLY
équipé d'un IBM 34 en cours d'évolution vers un IBM 4331

recherche

### UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation D.U.T. ou équivalent
Connaissant GAP. II - COBOL
CICS base de données
3 ans d'expérience minimum

### UN CHEF D'EXPLOITATION

Ayant des connaissances système DOS/VSE

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae photo et prétentions à :
SERVICE INFORMATIQUE A.C.M.S.,
145, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

---

Important groupe pharmaceutique situé à MARNE LA VALLEE
recherche

### une chimiste !

- Niveau BTS.
- Expérience souhaitée dans l'industrie pharmaceutique.

Envoyer CV et photo sous référence 4057 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY

---

Ville de banlieue sud (+ 40.000 habitants) cherche
- Un surveillant de travaux *Voirie, Circulation, Transports,*
- Un surveillant de travaux Architecture.

Salaire annuel moyen brut : 79 700 F
Horaire 35 hres hebdomadaires.
Env. cand., s/nº 8.631, *le Monde* Pub., serv. Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

---

« LA VILLE DE PERSAN (95340) recrute : une sous-bibliothécaire pour la discothèque avec C.A.F.B. discothécaire ou en cours de formation — Libre de suite — Adresser candidature à M. le maire, conseiller général »

---

Élève prépa HEC ch. profess. de prépa HEC pouvant donner leçons particulières de MATH. Écrire DEUTSCH, 1, boul. du Montparnasse, 75014 PARIS.

---

Ville de CHILLY-MAZARIN 17.400 habitants recherche DIRECTEUR (TRICE) DE CONSERVATOIRE (600 élèves)
Titulaire du C.A. de préfér.
Cond. stat. exigées :
- Nationalité française.
- Age : – 40 ans.

Poste à pourvoir au 1-10-83.
Env. cand. manusc. + C.V. à Monsieur le Maire.

---

École de langues Paris recherche

### PROFESSEUR DE RUSSE

langue maternelle spécialisé en économie.
Téléphone : 296-14-24.

---

Un organisme important, dans un marché porteur, recherche dans le cadre de son expansion (+ 48 % en 1982) SES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Formation assurée, rémunération motivante (moyenne mensuelle de nos consultants en 1983 : plus de 12.000 F), possibilités de promotion.
- Goût du contact, dynamisme, sens des responsabilités.

Adressez C.V. ss/nº 3.223 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

Pour travailler dans Z.I. d'Argenteuil (95) recherchons pour son service commercial

### PERSONNE BILINGUE

(FRANCAIS-ANGLAIS)
qui assurera une partie frappe courrier (environ 2 à 3 h par jour) et des fonctions de secrétariat ccial export.
T. au 982-40-90, Mlle Duport.

---

STE DE SERVICE, FILIALE D'UN GD GROUPE FINANC. RECHERCHE

### CADRE

AYANT EXPÉR. NÉGOCIATION AVEC INVEST. INSTITUT.
Ecr. s/nº 1.703 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

ÉTABLISSEMENT FINANCIER Paris-Centre recherche

### CADRE JURIDIQUE

pour diriger service contentieux minimum 4 ans d'expérience. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à nº 29.145 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

---

## SOPAD NESTLÉ

recherche
pour son Service Informatique de COURBEVOIE équipé d'un IBM 30/32 sous MVS/SP et d'un réseau de HP 1000

### ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

- Niveau D.U.T. informatique ou équivalent,
- ayant une solide expérience du COBOL et d'IMS/DB/DC et/ou FORTRAN sur mini-ordinateurs,
- réellement motivés par les problèmes organiques,
- pouvant justifier de plus de trois années de pratique professionnelle effective et continue.

Au sein des groupes d'études, ils assureront des responsabilités techniques dans le développement et le suivi d'application de gestion utilisant bases de données et télétraitement.

Possibilité d'évolution réelle pour candidats de valeur.

Adresser les candidatures manuscrites avec curriculum vitae détaillé, photo (retournée) et prétentions à :
SOPAD (Service du Personnel),
17/19, quai du Président-Paul-Doumer,
92411 COURBEVOIE Cedex.

SEULES SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION LES CANDIDATURES RÉPONDANT STRICTEMENT AUX CRITÈRES MENTIONNÉS CI-DESSUS.

---

### INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL

recherche pour SERVICE

### TITRES

A NEUILLY-SUR-SEINE

### RESPONSABLE DU BACK OFFICE

- Formation comptable appréciée.
- Esprit gestionnaire et méthodique.
- Dynamisme et sens de l'organisation indispensables.
- Utilisation de l'informatique.

Ecrire avec curric. vitae, prétentions à : C.R.P.N.P.A.C., 32, av. du Général-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

---

## Fonction Personnel

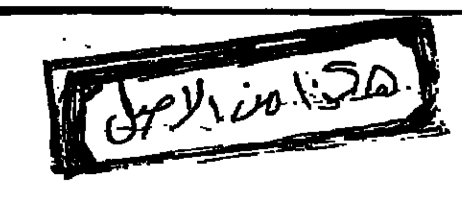
**Importante société d'ingénierie** à la Défense recherche pour son Département ADMINISTRATION <u>un Cadre (débutant accepté)</u>
pour :
réaliser toutes études ponctuelles et assurer le développement de la gestion informatisée du personnel.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le groupe.

Nombreux avantages sociaux : horaires variables, restaurant d'entreprise...

Envoyer CV + photo sous réf. 5681, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system



# ÉDUCATION

## Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

● **Institut national agronomique Paris-Grignon, Ecoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse, Ecole nationale supérieure agronomique et industries agricoles de Nancy, Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy-Douai :**

– Option générale :

Mmes et MM. Laurent Desmottes ; Hoai Huong Truong ; Jean-Pierre Ferran ; Charles Beaudoin ; Philippe Auzary ; Hoai-Nam Truong ; Christine Biben ; Olivier Le Gall ; Lisa Chakrabarti ; Jean-Michel Gaulier ; Guillaume Darrasse ; Stéphane Claude ; Helga Hogasen ; Serge Snerch ; Christophe Perrot ; Christine Gaboriaud ; Hélène de Gournay ; Jean-Yves Duroz ; Nicolas Renard ; André Mauchamp ; Anne Magnie ; Stéphane Locquet ; Luc Lenglet ; Thierry Nègre ; Christophe Lacroix ; Emmanuel Fiorano ; Sabine Choquet ; Alain Charcosset ; Sophie Dureu ; Jean-Baptiste Drouillard ; Pascale Berger ; Jean-Jacques Muchembled ; Thierry Le Boudec ; Ivan Sache ; Paul Lechevalier ; Aude Joly ; Agnès Léonardi ; Bernard Paumelle ; Bruno Saugnac ; Valérie Vermes ; Anne Vidot ; Dominique Reignier ; Christophe Pradeau ; Philippe Jannes ; Philippe Zugmeyer ; Jean-Luc Da Lage ; Yann Manes ; Olivier Guize ; Laurent Debussche ; Vincent Serain (50e).

Martin Gutton ; Eric Durand ; Olivier Guermeur ; Gilles Fortune ; Claire Vieille ; Véronique Bellon ; Rémi Bastien ; Christian Escallier ; Valérie Leloup ; Catherine Mahé ; Bruno Maquart ; Mireille Maillet ; Elisabeth Hebert ; Thierry Simonneau ; Magali Plane ; Nathalie Galtier ; Valérie Mariaud ; Laurence Georgelin ; Christophe Bourga ; Hervé Jactel ; Amélie Du Granrut ; Thomas Senac ; Philippe Peiry ; Mathilde Boitias ; Nicolas Paulmier ; Aurélien Gardel ; Jean-Luc Imler ; Ivan Sainsaulieu ; Catherine Marcellin ; Hélène Roy ; Philippe Manguin ; Pascal Vine ; Paul Robin ; Claire Leroux ; Béatrice Aminian ; Didier Pastant ; Claudine Caminada ; Isabelle Jouanna ; Hervé Mallet ; Christine Sejourne ; Myriam Gazeau ; François Reteau ; Nathalie Joseph ; Thierry Bœuf ; Marc Vincent ; Agnès Nicaud ; Grégoire Etesse ; Catherine Langlois ; Patrick Sadones ; Eric Le Mezo (100e).

Agnès Dorlet ; François Schweisguth ; Stéphane Savalle ; Philippe Bricault ; Catherine Mercier ; Olivier Langlois ; Françoise Perreau ; Catherine Laneelle ; Caroline Quintart ; Emmanuel Dumaire ; Thomas Lamonerie ; Benoît Morel ; Thierry Schrimpf ; Gilles Drouin ; Jean-Louis Benassi ; Isabelle Raeser ; Evelyne Diemer ; François Bontems ; Claire Virey ; Laurence Roudart ; Vincent Faihy ; Eric Boulange ; Marysette Bois ; Philippe Joubert de la Motte ; François Malinvaud ; Catherine Latreille ; Arnauld Louis Lucas ; Olivier Clechet ; Laurent de Baynast ; Erwan Le Dantec ; Valérie Metrich ; Eric Verjux ; Marie Blasselle ; Claire Beauchataud ; Francis Panchet ; Florence Guiot ; Isabelle Ladeveze ; Anne Gouyon ; Frédéric Carlin ; Jean-Luc Doneys ; Manuel Dubald ; Agnès Dhur ; Jean-Michel Guérin ; Jérôme Bangardi ; Blandine Sarton ; Sophie Liautaud ; Bruno Scherrer ; Philippe Vincon ; Nicolas Kandel ; Gilles Tran (150e).

Sophie Comte ; Patrice Laurent ; Clotilde Randriamampita ; Jean-Marie Verger ; Thierry Geslain ; Philippe Sabuc ; Annie Chapelle ; Eric Allain ; Marie-Christine Fevrier ; Florence Perrau ; Anne-Marie Perrot ; Véronique Duchene ; Thierry Bourrat ; Vincent Guy ; Maryvonne Guyot D'Asnieres Desalin ; Anne-Sophie Primaux ; Claire Malherbe ; Dominique Eugene ; Isabelle Leroux ; Pierre Lacaze ; Nathalie Monges ; Frédéric Blanchard ; Dominique Robert ; Christian Leroux ; Catherine Ader ; Stéphane Dhur ; Françoise Tollet ; Olivier Gardies ; Nathalie Marquis ; Christine Burtin ; Marine Doquet Chassaing ; Anne Dockes ; Isabelle Josipovici ; Didier Moreau ; Martin Deleforge ; Philippe Laverne ; Serge Tamari ; Anne Reocreux ; Elisabeth Mailloux ; Christian Viet ; Hervé Monod ; Patricia Questel ; Danielle Laloi ; Jean Michault ; Cécile de Verneuil ; François Segala ; Olivier Pauwels ; Pascal Broussard ; Catherine Pfister ; Patrick de Laguerie (200e).

Marc Bandelier ; Corinne Lampin ; Marie Fleisch ; Pierre Cottin ; Yvan Moeune Loccoz ; Jean-Marc Peterschmitt ; Vincent Gere ; Philippe Feugier ; Christelle Gacherien ; Frédéric Jouve ; Annie-Marie Ray ; Béatrice Marbœuf ; Thierry Perot ; Béatrice Durand ; Dominique de Filippo ; Brigitte Frappat ; Olivier Piazza ; Jacques Wentz ; Grégoire Lefebvre ; Marie Hericher ; Dominique Evrard ; Corine Guyot ; Luc Rosset ; Pascal Prudhomme ; Pierre Halliez ; Isabelle Guyon ; Alain Fonton ; Isabelle Levavasseur ; Christian Chabrier ; Sylvie Janan ; Isabelle Quere ; Frédérique Planckaert ; Raoul Mille ; Catherine Berthou ; Christian Pichot ; Valérie Tillon ; Dominique Allier ; Corinne Douenel ; Vincent Freycon ; Thierry Boisseaux ; Luc Lamirault ; Frédéric Hospital ; Olivier Bergère ; Yves Grandmontagne ; Marc Fermaud ; Thierry Meffre ; Laurent Wahl ; Agnès Aubry ; Odile Boudon ; Patrice Petit (250e).

Thomas Pellissier ; Ahcène Labou ; Hervé Steva ; Catherine Buffard Morel ; Sophie Audouard ; Bruno Lienard ; Edith Autran ; Elisabeth Madelin ; Laurence Bulte ; Fançois Bordeau ; Geneviève Robineau ; Sophie Massot ; Frédérique Cros ; Daniel Hanocq ; Marc Fantinet ; Pierre Lacout ; Philippe Legrand ; Marianne Gubert ; Guillaume Breban ; Isabelle Molenat ; Nadine Magnier ; Olivier Pailly ; Philippe Jarne ; Mireille Knepfler ; Marie Sotty ; Jean-Yves Cahurel ; Eric Rigolot ; Eric Fleury ; Françoise Bordes ; Olivier Atteia ; Pascal Sionneau ; Christine Durier ; Thierry Bardini ; Philippe Bergeroo Campagne ; Pierre Azemard ; Patrick Colin de Verdière ; Jean-Marc Thoby ; Jean-Claude Boulet ; Jean-Marc Touzard ; Elisabeth Servajean ; Bruno Johannes ; Pierre Lagrange ; Anne Quilliard ; Philippe Gouin ; Benoît Siefert ; Olivier Igier ; Yan Jomier ; Françoise Guérin ; Mireille Philippe ; Franck Mabrut (300e).

Evelyne Grimont ; Alain Fioc ; Luc Gomel ; André Moreau ; Jean Guillaumin ; Alain Delarue ; Sophie Blanchard ; Catherine Laborderie ; Evelyne Heyer ; Pascal Auger ; Vincent Delaunay ; Laurent Benbadis ; Rosenn Le Page ; Jean-Yves Ladier ; Philippe Beauchêne ; Astrid Hoffet ; Jean-François Tharrault ; Stéphane Mazette ; Emmanuelle Ligouzat ; Luc Rigouzzo ; Catherine Charpentier ; Elisabeth Borgne ; Arnaud Borchard ; Florence Boubertie ; Philippe Bataille ; Sylvie Foissac ; Véronique Etienne ; Patrice Robin ; Madeleine Rist ; Cécile Martin ; Olivier Caillon ; Christophe Bonnefond ; Armelle Legrand ; Pierre Eimer ; Christine Goetz ; Frédéric Noël ; Philippe Bascaules ; Rémy Guerinel ; Hervé L'Hostis ; Marie hirion ; Françoise Cellier ; Philippe Maugan ; Philippe Fleury ; Cécile Lagandre ; Sylvie Varieras ; Magali Bars ; Christophe Jenny ; Isabelle Courillon ; Anne Briais ; Alain Dulac (350e).

Sylvain Pierron ; David Le Pelletier du Clary ; Jean-Luc Legras ; Dominique Depigny ; Philippe Castagnone Sereno ; Philippe Mevel ; Paul Molitor ; Olivier Chassande dit Patron ; Jacques Julliard ; Emmanuel Lierdeman ; Jean Ferrière ; Pascal Granseigne ; Isabelle Mattler ; Rose-Marie Pierson ; François Affholder ; Philippe Pellet ; Denis Beaufils ; Sophie Tesseraud ; Alex Urbino ; Sylvie Lortal ; Damien Jourdain ; Franck Thibaut ; Laurence Jarret ; Christophe Roby ; Marianne Jullien ; Odile Legeay ; Eliane Sannier ; Jacques Bergez ; Nicolas Bernet ; Luc Mion ; Laurence Caillol ; Isabelle Thomas ; Erik Degouy ; Bernadette Tomi ; Jacques Andrieu ; Laurence Prevot ; André Rudloff ; Patrick David ; Yvan Rieu ; Jean Mauviel ; Philippe Berenguer ; Françoise Nau ; Anne Vernier ; Stéphane Marchandeau ; Jérôme Muguet ; Sylvie Karm ; Elisabeth Hinard ; Edith Klein ; Norbert Billotte ; Elisabeth Allexandre (400e).

Elisabeth Van Hecke ; Gilles Sanzey ; Hélène Mereau ; Frédérique Brosseau ; Anne Hoflack ; Marie-J. Muller ; Yolande Vernaudon ; Daniel Plumet ; Guillaume Thomas ; Laurent Campos Hugueney ; Véronique Bobe ; Benoît Colin ; Olivier Cossée ; Nathalie Davet ; Geneviève Puissegur ; Etienne Dressayre ; Ariane Beley ; Pascaline Varoquier ; Corinne Raevel ; Françoise Vignon ; Denis Minot ; Frédéric Arboucalot ; Philippe Lesigne ; Xavier Reille ; Dominique Bouchet ; Vincent Bretagne ; Benoît Rottier ; Didier Manière ; Luc Paziaud ; Véronique Chol ; Patrick Bertrand ; Christophe Brouard ; Jacques Binois ; Arnaud Mehu ; Chantal Colas ; Bernard Bruzac ; Vincent Tourret ; Frédéric Dumas ; Jean-Paul Linet ; Pierre Charpentier ; Pierre Leroy ; Thierry Durroux ; Claire Larroque ; Francis Clément ; Marie Lidor ; Dominique Gamez ; François Ragot ; Marianne Benard ; Christian Larvol ; Catherine Brenot (450e).

Fabrice Gaussou ; Marc Fagot ; Isabelle Madezo ; Jean-Luc Bochu ; Alain Brebant ; Pierre Fontaine ; Valérie Burel ; Evelyne Geyer.

– Option agronomie :

MM. Jean-Philippe Babut ; Jean-Luc Roux ; Guy Blache ; Stéphan Plas ; Frédéric Etienne ; Thierry Morin ; Michel Palacin ; Bertrand Messager ; Jacques Clément ; Bruno Contaux.

– Option biochimie-biologie :

Mmes et MM. Francine Pourrain ; Patrice This ; Christine Hosatte ; Catherine Echerarne ; Olivier Bastien.

● **Concours d'admission, réservé aux titulaires du DEUG, mention sciences :**

Mmes et MM. Sabine Pauvert ; Farid Makki ; Nadine Sebill (2e ex.) ; Christine de Goer de Hervé ; Anne Signoret (4e ex.) ; Sandrine Feletou ; Elsie Casse ; Dominique Carne ; Pascal Brault ; Cécile Joucan (9e ex.) ; Camille Letty ; Anne Noat (11e ex.) ; Vincent Cellier ; Pierre Rollet ; Jérôme Thibierge (14e).

● **Concours d'admission, réservé aux titulaires du B.T.S.A. ou d'un D.U.T. :**

Mmes et MM. Jean-Luc Dunoyer ; Guido Rychen ; Anne-Marie Le Priol ; Elizabeth Gotteland.



# CARNET

## Décès

– M. et Mme Alain Dementhon,
M. et Mme Michel Meixner,
ses enfants,
Frédéric, Jacques-Pierre et Mathilde,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Georges DEMENTHON,**
*née Béatrice Colomitchi,*

survenu à Paris le 22 juillet 1983.
Les obsèques seront célébrées le 3 août 1983 à Lhuis, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

01680 Lhuis.

---

– *Le docteur Jean Levy,*
Mme Nane Levy, inspectrice de l'enseignement technique,
Toute la famille,
Ses amis,
*ont la grande peine de faire part du* décès de

**Mme Antoinette LEVY,**
veuve de M. Maurice Levy,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 22 juillet 1983, dans l'intimité familiale.
58, route Alsace-Lorraine,
Niort.

---

– M. et Mme Willy Ludwig,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Christiane Ludwig-Lepais,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gabriel Rozes,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Léon LUDWIG,**
**née Marcelle Cetre,**
survenu à Châtillon-sur-Seine, le 23 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 27 juillet 1983, en l'abbaye de Pontigny (Yonne), suivie de l'inhumation au cimetière.
Ils rappellent le souvenir de son époux, décédé le 20 janvier 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue de la Brèche-au-Loup,
75012 Paris.
3, square Nungesser,
94160 Saint-Mandé.
2, rue Villaut-do-Joyeuse,
75017 Paris.

---

– Kerstin Wallerston, son épouse,
Johan Wallerston, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

**George WALLERSTON,**

survenu le vendredi 22 juillet 1983, dans sa soixante-dix-huitième année, à Port-Marly.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 4 août, à 8 h 30, en l'Eglise suédoise, 9, rue Médéric, 75017 Paris.
L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 10 h 30.
Ses cendres reposeront au cimetière de Ludvika (province de Dalécarlie) Suède.
On se réunira à l'Eglise.
Pas de couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– *Le comité de direction de Niger France et de toutes ses sociétés alliées a le regret de faire part du décès de leur ancien président*

**George WALLERSTON,**
chevalier de la *Légion d'honneur*,
survenu à Port-Marly, le 22 juillet 1983.

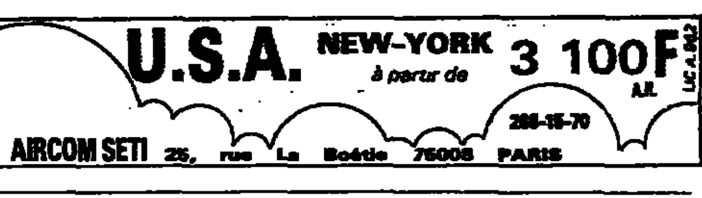
---

– Mme Gilbert Zemour
et ses enfants,
Mme veuve Zemour,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Gilbert ZEMOUR,**

survenu à Paris, le 28 juillet 1983, à l'âge de quarante-huit ans.
Les obsèques auront lieu mardi 2 août.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 8 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.








## secrétaires

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ PUBLICITÉ QUARTIER BOURSE**
RECHERCHE
**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**
Dynamique, bonne culture générale.
Esprit d'initiative et d'équipe.
Contact téléphonique agréable.
Elle devra justifiée d'une expérience d'un an minimum.
Hors l'activité liée à la fonction, elle travaillera quelques jours par mois sur un terminal en vue de sortir des tableaux statistiques.
Disponible de suite.
Téléphonez au 233-44-21, Service du Personnel.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**FACILITEZ VOS RELATIONS AVEC LES PAYS ARABES**

Commercial, 38 ans, maîtrisant parfaitement l'ANGLAIS, l'ARABE, l'ITALIEN, grandes connaissances circuits commerciaux et administratifs à l'export, recherche poste de responsabilités dans Société exportatrice : secteur bâtiment, T.P., ingénierie, produits industriels, services...

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi : GHOZLEN, 7, rue des Champs, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE. Téléphone : 790-83-78.

Bachelière allemande, 20 ans, ch. place au pair à Paris, de déb. sept. 83 à fin janv. 84. Exp. au pair au Canada, conn. en français, bonnes conn. en anglais. Offres sous S541, à Runte KG, Blumenstr. 7 D-6000 Frankfurt/Main 1.

INTERPRÈTE TRADUCTEUR Anglais, français profess. d'anglais (informatiq.) cherche travail à temps partiel ou particulier. Téléphone : 500-09-50 Paris.

ALCHIMISTE cherche contrat rech. expérim. de 6 ms. France-*étranger. Tél. : (1) 357-45-43.*

Ancien agent relations extérieures, parlant anglais, portugais, russe, polonais, arabe, ch. travail temps partiel. Tél. : 287-56-80.

J.F. offre ch. dans app. les Halles à J. F. portug. 25 ans/30 ans, contre convers. en langue port. Durée 1 à 2 mois. 296-84-72.

PIGISTE ARTS (press book, préfaces, albums), rompu aux techniques du livre, relations artistes, galeries, associations, musées province, étud. toutes propositions presse, édition, organis. cultur. Paris/banl. Ecrire sous le no 11.148 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

*Disponible le 1er septembre 83*
**INGÉNIEUR**
**LIBYE**
10 ans d'expérience locale. Direction d'agence ou chantier. Ecr. s/no 1.593, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## traduction demande

Diplômée Genève ch. traductions domicile, français, anglais, espagnol. Ecrire S. Piérard, 133, r. St-Antoine, 75004 Paris.

## capitaux propositions commerciales

**PRÊTS PERSONNELS**
Frais après acceptation EFITRA. (1) 281-91-07.

## formation professionnelle

Vacances artisanales en *Normandie au mois d'août* : cadre exceptionnel ; ferme XVIIe siècle ; stages par professionnels.
– Poterie, peinture, dessin.
– Peinture sur soie.
– Tissage.
*Association la Roquelle*
101, rue du Château 75014 Paris
Tél. : 321-56-22.

## occasions

**TV OCCASIONS**
Petits prix, révisés, garantis. 24 bis, bd Beaumarchais (3e). Mo Bastille - Tél. : 807-03-03.

Pour la transaction de bijoux anciens : MAX BERNARD MATHIEU JOAILLIER T. (8) 337-36-31.

## propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES* (C 16), B.P. 402.09 PARIS.

Les emplois offerts à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), B.P. 291.09 Paris.

## automobiles

### ventes

*de 5 à 7 C.V.*

R5 RENAULT automatic 1300, 7 CV, gris métall., entièrement révisée. Amortisseurs et freins neufs ; 2 pneus neufs ; 62.000 km. Px Argus + révision. Tél. : Mme SANTANA 720-68-30.

Part. à part. de préf., vend RENAULT-18 GTL 1980, 71 000 km, coul. tilleul, int. simili noir, deux pneus neufs, embrayage neuf, impeccable. Vendue 28 000 francs. Tél. : M. LACRUZ 020-32-93.

*de 8 à 11 C.V.*

Vends B.M.W. 30 S Prix 45 000 F. Tél. 858-86-81.

# L'immobilier

## appartements ventes

*4e arrdt*

St PAUL STUDIO 354-42-70
**Tt cft. 130 000 F.**

*5e arrdt*

POUR BIEN VENDRE OU BIEN ACHETER
**DORESSAY. 624-93-33**
OUVERT EN AOUT
PRÈS NOTRE-DAME
Ds imm. 18e SUP. DUPLEX, 110 m². Liv., 2 ch., caract.

**NEUF JARDIN PLANTES**
1 et 3 RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3, 4, 5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

*6e arrdt*

**CONDE CARACTERE**
Ravissant 2 p. 354-95-10.

*7e arrdt*

VIIe - PRÈS BOSQUET
Élégant dble living récent, grd stand. 850.000 F. 567-47-47.

*9e arrdt*

9e Part. vend Atelier d'artiste en duplex, 60 m² habit., cuis., s. de bns, cheminée + greniers aménageables, cave, poss. parking. 675.000 F Téléphone : 285-88-72.

*11e arrdt*

LEDRU-ROLLIN
Bourgeois, grand 3 p., balcon, asc. 475.000 F - 347-57-07.

OBERKAMPF. 60, rue Folie-Méricourt, 2e ét., grd studio 30 m². 148.000 F à débattre. Téléphone : 554-74-85.

*12e arrdt*

DAUMESNIL. Imm. neuf, stand., 3 p. + terrasse, parking. 590.000 F - 347-57-07.

*MICHEL-BIZOT - 3/4 P.*
A rafraîchir, balcon, asc., imm. mod. 480.000 F - 347-57-07.

**CAMPAGNE A PARIS**
3 PCES, 60 m². CHEMINÉE, 150 m² de jardin - 836-12-88.

ST MANDÉ
vue magnifique sur bois 3 p. cft 465 000 F. 347-57-07.

*13e arrdt*

**4.000 F le m²**
ATELIER LOFT à rénover, directement propriét. : 329-58-65.

EXCEPTIONNEL
**MAISON - JARDIN**
Clair, calme, double living, 3 chambres, parfait état. Possib. prêt *conventionné* 14 %. Tél. heures bur. : 325-33-08.

GOBELINS
Bel immeuble pierre de taille gd. séjour + chbre, s. d. b., cuisine 58 m². Tél. 272-40-19.

*15e arrdt*

Mo PASTEUR. Imm. ravalé 4/5 p., cft, à amél., 2e ét., asc. 1.050.000. Vis. mardi, 14/18 h. 8, RUE NICOLAS-CHARLET.

*16e arrdt*

MUETTE
Duplex, lumineux et calme *séjour + 2 chbres, tt cft* MATIN : 567-47-47.

*17e arrdt*

**45 BIS AV. VILLIERS**
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Vis. lundi, mardi 14/18 h.

*18e arrdt*

**IMMO MARCADET**
88, rue Marcadet, 75018 Paris, rech. appartements ttes surfaces, même à rénover. Téléphone : 252-01-82.

*19e arrdt*

**OURCQ - EXCEPT.**
Grd 3/4 p., tt cft, plein Sud. Imm. p. de taille. 630.000 F. SIMRA - Tél. : 355-08-40.

*20e arrdt*

GAMBETTA. Pierre de taille, stand., 5 p., conf., asc. Px 735.000 F - Tél. : 347-57-07.

*78-Yvelines*

**78-SARTROUVILLE**
Près gare et marché, résidence Debussy, 3 pièces, salle d'eau, cuisine + cave + garage. Prix : 300.000 F. Ecr. ou téléph. THONIER, 5, place de l'Eglise, 92130 Issy-les-Moulineaux. *Téléphone : 642-27-12.*

## appartements achats

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. de Messine, 75008 PARIS
rech. URGENT APPART.
**ACHAT ou LOCATION**
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

## locations non meublées offres

*Paris*

**7e INVALIDES**
Grd stand, 5 p. 220 m² env., 2 bains, sauna + serv. Impeccable. Prix élevé - 265-51-45.

## locations non meublées demandes

*Paris*

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTS, *HOTELS PARTICULIERS* et BUREAUX
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

*Région parisienne*

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

## locations meublées demandes

*Paris*

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

## locations ventes

« LES JARDINS DES JUILLIOTTES »
à MAISONS-ALFORT
du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION-VENTE. Bail de 3 ans, avec promesse de vente. Renseignements et visites sur place : 10, rue du 18-juin-40, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. : 376-16-67, lundi de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche & jours fériés de 11 h à 13 h & de 14 h à 19 h.
*BOUTIQUE OCIL. 522-22-22.*

## bureaux

### Achats

Organisation internationale achèterait environ 1.000 mètres carrés de bureaux, ou hôtel particulier correspondant, et vend par ailleurs deux propriétés grand standing, en Corse-du-Sud et en Franche-Comté.
Faire offre à Me Michel Labbé, 30, rue de la Boétie, 75008 PARIS. Tél. : (1) 562-32-50.

### Locations

**Domiciliations : 8e-2e**
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
Loc. bureau toutes démarches pour constitution de sociétés
**ACTE S.A. 359-77-55.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
**DOMICILIATIONS**
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
**Tél. : 355-17-50.**

**EMBASSY-SERVICE**
562-62-14
**RECH. 150 A 200 m²**
Bureaux quartier affaires.

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
Près 100 m², 4 bur., entrée STANDING. 562-62-14.

**5e, LUXEMBOURG SANS PAS-DE-PORTE**
BOUTIQUE + BUREAU 1er ét. TOTAL 100 m². 562-62-14.

## locaux commerciaux

### Locations

**STYLE LOFT**
Mo GLACIÈRE activité et bureau dernier ét., très clair, plateau 183 m² entièrement rénové, stand., bail 3, 6, 9 Tél. : 272-40-19.

## boutiques

### Locations

**5e, LUXEMBOURG SANS PAS-DE-PORTE**
BOUTIQUE + BUREAU 1er ét. TOTAL 100 m². 562-62-14.

## pavillons

Vend PAVILLON Chelles-Chantereine, 18 km Paris-Est, 2 ch., s.-à-m., salon., cuis., s. de bns, w.-c. Bureau, gar. sur s.-s., chauff. gaz, grenier aménageable. Jardin 580 m². Clos. Planté. Calme. Prix : 550.000 F. Téléphone : 020-21-54.

TOURS Nord. Partic. vd pavillon type 4/5 s/ss-sol, 98 m² au sol, sur 1.800 m² terrain clos, 2 gar., arbres fruitiers, proche grd ctre commercial. Px à déb. Tél. (16-47) 54-58-42.

## propriétés

VALLÉE DE CHAMONIX
Partic. vend ancienne ferme aménagée + dépendances, sur 5.800 m² attenants, près pistes de ski, calme, parc ombragé, vue except. s/chaîne du mont Blanc. 16 (50) 53-39-59.

**POITOU**
Part. achète maison campagne ancienne, *manoir*, environ 10 p. M. AUBIN, 81, rue de Chézy, 92200 NEUILLY. (1) 723-54-05.

## viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

NEUILLY. Bel appt 80 m², stdg+park. 240.000+5.600. Occ. fme 80 a. Imm. réc. Cruz. 8, r. La Boétie - 266-19-00.

## domaines

ACHÈTE
**GDE PPTÉ DE CHASSE**
SOLOGNE ou même région. Faire offre détaillée
Ecrire HAVAS Orléans sous le no 201.431, B.P. 1519. 45005 ORLÉANS CEDEX.

## forêts

A vdre à 25 km Sud de Paris. Massifs boisés d'essences feuillues de 7 à 13 ha Tél : (43) 53-58-57 ou (43) 24-71-34.

## villégiature

Nice, palais soleil 179 prom. Angl. Lux app. neuf 36-78 m² cuis. vaiss. 5 pers. *520, 8 pers 670/jour* min. 1 sem. (93) 44-08-85.

## bateaux

A VENDRE
YACHT 11 mètres, bois moulé – excellent état, vient de naviguer d'Australie en France – entièrement équipé pour traversées océaniques – auto-pilote Satnav – canot de survie – *Tél. : 844-33-17* avant 10 h. et après 20 h.

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### PHARMACIES DE GARDE : TROISIÈME WEEK-END DE GRÈVE

Les pharmaciens ont, pour le troisième week-end consécutif, fait la grève des services de garde. Le mouvement, commencé le 17 juillet pour une durée illimitée, a été bien suivi, à Paris comme en province. Il a pour objet de protester contre la baisse de 1,5 % sur le prix des médicaments (remboursables par la Sécurité sociale), décidée par le gouvernement.

Depuis le début de la grève, les commissaires de la République ont réquisitionné des pharmaciens pour effectuer des gardes. Leur nom et adresse sont communiqués au public dans les commissariats ou les gendarmeries.

En province, la grève est quasiment totale : gardes amputées de moitié en Gironde et à 80 % à Marseille, grève suivie à 95 % en Côte-d'Or, totale en Alsace, etc.

A Paris, le mouvement est moins massif, en raison de l'influence locale de l'Union nationale des pharmaciens de France (minoritaire), qui préconise une action de protestation moins dure que la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (majoritaire), qui a lancé l'appel à la grève.

### LES MODALITÉS DU VOTE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE SONT PARUES

Le *Journal officiel* du 27 juillet a publié le décret daté du 26 organisant les opérations de vote aux élections des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale le 19 octobre prochain.

Ainsi le scrutin sera ouvert sans interruption au moins pendant six heures, normalement entre 8 heures et 18 heures. Ces dispositions pourront être modifiées par arrêté préfectoral après consultation du maire et des représentants locaux des organisations syndicales. La clôture du scrutin peut ainsi être repoussée à 20 heures.

Les électeurs doivent se présenter munis d'un pièce d'identité et de leur carte électorale.

Le décret (nº 83-678) précise également la composition des bureaux de vote, les modalités de représentation des listes de candidats dans les bureaux, les possibilités de vote par procuration et l'organisation du recensement des votes.

Pour les élections aux Caisses nationales d'allocations familiales des marins, un deuxième décret (nº 83-679 du 26 juillet) apporte des précisions spécifiques.

## ÉTRANGER

### LE PLAN DE STABILISATION YOUGOSLAVE

### « Vivre d'une autre façon »

**Belgrade. – La Yougoslavie, secouée par une crise économique et financière aiguë due à une mauvaise planification, aux investissements « *manqués* », aux gaspillages multiples, à une inflation galopante et à un endettement extérieur supérieur à ses capacités de remboursement, a mis au point un programme de stabilisation économique à long terme. Adopté les 28 et 29 juillet par l'Assemblée nationale fédérale, ce plan a été préparé pendant plus d'un an et demi par trois cents experts et responsables politiques.**

De notre correspondant

L'application de ce plan de la «dernière chance» doit conduire à une profonde réforme de l'économie nationale, divisée par les frontières entre les républiques et les communes. Cependant, l'activité non coordonnée des entreprises les empêche de produire davantage et à meilleur marché, de soutenir avec succès la concurrence étrangère, de s'insérer plus efficacement dans la division internationale du travail pour laquelle la Yougoslavie s'est prononcée voici plus de trois décennies, c'est-à-dire immédiatement après son divorce idéologique avec Moscou. Le gouvernement se dissimule pas que le plan sera à la base d'une politique de «renoncement» et de rigueur qui ne seront certainement pas sans douleur; mais le pays n'a pas d'autre choix s'il veut maintenir son système socialiste et autogestionnaire, son indépendance nationale et sa politique de non-alignement. Entreprise «révolutionnaire», le plan de stabilisation exigera des individus et des collectivités une conduite nouvelle, car il ne s'agit pas de *«survivre à une période difficile, mais de vivre désormais d'une autre façon»*.

Avant sa présentation à l'Assemblée nationale, il a été approuvé par toutes les «structures» du parti et des autres organisations sociales. Il a été discuté lors d'innombrables réunions de *«travailleurs et citoyens»* qui souvent furent caractérisées par de sévères critiques adressées aux communistes, *«principaux responsables de ce qui se passe»*, et aux dirigeants qui ne sont pas appelés à répondre de leurs faits et gestes et dont le rôle se limite quelquefois à la seule *«représentation de la classe ouvrière et du peuple»*. La politique des cadres pratiquée *«derrière le dos de la classe ouvrière»* a été passée au crible. Elle correspond à un socialisme d'Etat, et non à un socialisme autogestionnaire. De là, la demande unanime que les dirigeants incapables et irresponsables quittent leurs fonctions.

#### Des «milliardaires»

La Yougoslavie a été soumise après la guerre à une vaste nationalisation de la propriété privée. Or, nombreux sont ceux qui, au fil des années, sont parvenus à se refaire une fortune, à devenir même «milliardaires». Les différences sociales criantes inquiètent le régime parce qu'elles menacent de compromettre les idéaux du socialisme et de l'autogestion.

Le plan prévoit notamment une imposition supplémentaire des biens mobiliers et immobiliers privés; par ailleurs, les citoyens auront désormais une «carte sociale» comportant des renseignements sur leurs salaires et leurs revenus provenant de la possession de terrains, de maisons, ou d'activités exercées en dehors de leur travail officiel, qui, dans de nombreux cas, sont considérables et en général échappent au fisc. On pourra établir ainsi comment des gens peuvent avoir un train de vie plus qu'aisé, alors qu'ils affichent des revenus plus que modestes.

Taxes et impôts nouveaux devraient rapporter à la communauté vingt-cinq milliards de dinars par an. Déposés sur un compte spécial à la Banque nationale, ils seront bloqués pendant cinq ans pour réduire la consommation, qui a crevé tous les plafonds et alimente l'inflation. En revanche, les travailleurs, en premier lieu ceux qui ont une famille à charge et un salaire visiblement insuffisant, auront droit à une aide spéciale. Son montant sera fixé par le collectif dont ils font partie.

Le plan admet le principe de la fermeture d'entreprises qui depuis longtemps travaillent à perte et dont on ne peut espérer le rétablissement. Il faut donc s'attendre à des licenciements avec leurs implications politiques et sociales, d'autant plus dangereuses que le nombre de chômeurs a déjà atteint le chiffre de 900 000 et que le retour d'ouvriers yougoslaves des pays occidentaux s'accélère.

Pour absorber cette main-d'œuvre, le gouvernement compte entre autres sur la relance de la production qui suivra l'octroi d'importants crédits étrangers et sur une meilleure utilisation des possibilités offertes par les activités du secteur tertiaire, notamment l'artisanat qui, en coopération avec le secteur social de l'économie, pourrait assurer plusieurs centaines de milliers d'emplois ; mais ce sont là des tâches de longue haleine.

Le plan de stabilisation a donné lieu à l'Assemblée nationale à d'âpres polémiques au cours desquelles le gouvernement a été critiqué, et des frictions entre les républiques se sont manifestées. Cependant, il détermine en réalité une orientation générale à suivre dans les années à venir qui a fait l'objet d'un consensus. Aux républiques et communes d'en préciser maintenant plus d'un détail, et comme les unes et les autres ont leurs intérêts « spécifiques », on peut tenir pour acquis que les solutions et les résultats définitifs ne seront pas partout les mêmes. En tout cas, les chances iront à ceux qui produiront davantage, qui sauront utiliser efficacement les *« réserves intérieures »* et parviendront à exporter pour assurer au pays les devises convertibles dont il a tant besoin.

PAUL YANKOVITCH.

### En Espagne

### Le ministre de l'industrie critique vivement la gestion de l'INI

**Le gouvernement socialiste espagnol entend se montrer inflexible à l'égard des entreprises du secteur public qui ne répondent pas aux critères de rentabilité. Le ministre de l'industrie, M. Carlos Solchaga, l'a fait savoir sans équivoque lors d'un séminaire qui a réuni, les 28 et 29 juillet à Madrid, plusieurs dizaines de dirigeants de l'INI (Institut national d'industrie), qui regroupe les principales entreprises publiques.**

De notre correspondant

Madrid. – L'INI a perdu 134 milliards de pesetas en 1982 (7 milliards de francs), soit 26 % de plus en termes réels qu'en 1981. Son déficit, pour le premier semestre de 1983, est déjà de 87 milliards de pesetas (4,5 milliards de francs). *« Pour chaque million de pesetas que nous consacrons à financer ces pertes, ce sont deux chômeurs qui se retrouvent privés d'allocations, et c'est une occasion perdue pour améliorer les niveaux de l'éducation et de la santé du pays »*, a affirmé M. Solchaga. Il a ajouté : *« Le gouvernement socialiste croit en la nécessité d'un secteur public efficace et compétent, qui, loin de constituer un obstacle, peut être un des instruments les plus importants pour lutter contre la crise économique. »*

Devant un auditoire stupéfait, M. Solchaga a commencé à énumérer les entreprises de l'INI qui étaient gérées, à son sens, de manière inacceptable. Il a notamment fait allusion aux usines d'automobiles et de camions SEAT et ENASA, qui *« réussissent à perdre de l'argent alors que leurs concurrents nationaux et internationaux continuent à en gagner »*, et à l'alimentation, *« un secteur qui représente un échec retentissant de gestion d'entreprise publique »*. Il a cité à cet égard le cas de IFASA, une compagnie de produits surgelés qui *« perd 80 centimes pour chaque peseta de vente »*.

Les compagnies aériennes Iberia et Aviaco, l'entreprise de télécommunications Secoinsa, les importantes agences touristiques Entursa et Marsans Internacional n'ont pas non plus échappé aux critiques du ministre. Afin d'achever d'ébranler ses auditeurs, M. Solchaga a affirmé qu'il était nécessaire d'*« introduire un facteur d'instabilité dans le maintien du poste de travail »*, en précisant : *« Si les dirigeants de l'INI n'assument pas leurs responsabilités dans la réalisation des plans qui seront mis en œuvre pour redresser la situation, ils n'ont plus qu'à démissionner. »*

Le président de l'INI, M. Enrique Moya, a annoncé, de son côté, son intention de fermer plusieurs entreprises déficitaires (notamment la Compagnie des potasses de Navarre) et d'entreprendre une réduction de personnel qui touchera 20 000 personnes (près de 10 % du total de la main-d'œuvre aujourd'hui employée). Il a toutefois précisé qu'il s'agirait là d'un phénomène temporaire et qu'il espérait que l'emploi au sein de l'INI aurait retrouvé son niveau actuel pour la fin de la législature, c'est-à-dire en 1986.

Loin de se laisser ébranler par la vague de protestations qu'avaient suscitée ses déclarations sur la fermeture de la sidérurgie de Sagonte (*le Monde* du 13 juillet), le ministre de l'industrie semble donc décidé à aller de l'avant. Il est vrai que l'INI avait besoin d'une réforme radicale que les gouvernements antérieurs ne s'étaient pas hasardés à entreprendre.

Créé en 1941, l'INI finança d'abord la création d'une série d'entreprises à la rentabilité douteuse, mais destinées à rendre possible la politique d'autarcie économique pratiquée alors par le régime franquiste. Dans les années 60, avec l'arrivée aux postes de responsabilité économiques d'une équipe de technocrates, qui commencèrent à libéraliser l'économie, l'INI changea de fonction et servit surtout à absorber les entreprises en crise ou en faillite du secteur privé, grevant d'autant sa propre comptabilité. Aujourd'hui encore, une grande partie du déficit de l'INI provient de ces *« cadeaux empoisonnés »* du secteur privé ou d'entreprises assurant un service public à des prix contrôlés. C'est une précision importante que M. Solchaga, tout à l'enthousiasme de son réquisitoire, n'a pourtant pas jugé bon de rappeler.

THIERRY MALINIAK.

## AFFAIRES

### La balance française des échanges de technologies s'est améliorée en 1981

*« Le taux de couverture globale de nos échanges de technologies avec l'étranger s'est amélioré, passant de 84 % en 1980 à 91 % en 1981 »*, note le rapport annuel de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Le retard des statistiques sur les rémunérations des licences de brevets payées par les entreprises françaises aux étrangères et celles payées par les entreprises étrangères aux françaises ne permet pas de dire si cette tendance s'est confirmée en 1982.

En matière de brevets, l'année 1982 a vu une stabilisation des dépôts d'origine française (11 000), mais un recul des dépôts étrangers de 13 700 en 1981 à 11 500 en 1982. Recul explicable par une augmentation des brevets européens (22 700) et des demandes internationales (3 400) liées au traité de coopération en matière de brevets (P.C.T.). Recul au demeurant prévisible. La législation européenne, mieux faite et calquée sur l'allemande, doit prendre progressivement le pas sur les législations des différents Etats de la Communauté, dont la France.

### Les Etats-Unis entament une vaste restructuration de leur sidérurgie

Les aciéries américaines Wheeling-Pittsburg-Stell Corp. négocieraient l'achat annuel de 300 000 tonnes d'aciers bruts et semi-finis brésiliens à bas prix. En échange, des intérêts brésiliens prendraient une participation de 40 millions de dollars dans leur capital. En avril dernier, le plus important sidérurgiste américain, U.S. Steel, avait entamé des négociations semblables avec son homologue British Steel pour des achats de 3 millions d'acier brut, destinés à ses laminoirs de Fairless, en Pennsylvanie, dans lesquels la firme britannique devait également investir.

Ces négociations, qui sont à rapprocher de prises de participation de sidérurgistes japonais dans quelques aciéries américaines, font partie de la difficile restructuration de l'acier américain. Après des décennies d'immobilisme – et de profits, – les sidérurgistes américains se réveillent devant une percée rapide des importations provenant d'Europe ou du Japon, qui atteignent 22 % du marché.

Endettement et retard de productivité sont tels qu'on estime à 60 milliards de dollars sur dix ans les apports nécessaires d'argent frais pour que la sidérurgie américaine retrouve sa compétitivité. Or les financiers d'outre-Atlantique ne sont guère enclins à investir de telles sommes dans ce secteur en déclin où les grands groupes perdent de l'argent (230 millions de dollars de pertes pour U.S. Steel au premier semestre 1983 contre 84 millions pour la même période de l'an dernier ; 93 millions de dollars de pertes pour Bethlehem Steel au second trimestre 1983).

Aussi, tous les moyens sont-ils utilisés : réduction des capacités (de 175 millions de tonnes en 1974 à 150 millions aujourd'hui, et à 110 ou 120 millions à la fin de la décennie) ; réduction des emplois (400 000 aujourd'hui et on parle d'une division par deux) et renégociations salariales. A cela s'ajoutent des mesures protectionnistes (aciers ordinaires, et récemment spéciaux) et une concentration des usines sur ce qui est le plus rentable, en particulier la « finition » d'aciers bruts, activité qui assure une plus grande valeur ajoutée, et qu'il faut conserver « sur place » à la demande des constructeurs automobiles.

Rien ne permet encore de dire quel visage aura la sidérurgie américaine dans dix ans. Certains analystes restent très pessimistes, mais d'autres, observant le rapide et inattendu « réveil » américain dans l'automobile, pensent qu'une restructuration demeure possible. Pour eux, il est faux de croire que l'Amérique abandonne les industries traditionnelles pour se consacrer aux secteurs neufs.

E.L.B.

## MONNAIES

### La montée du dollar

*(Suite de la première page.)*

On l'a dit, mais il faut le répéter : chaque hausse de 10 centimes de la devise américaine coûte environ 2 milliards de francs de déficit commercial supplémentaire. Cela tient au fait que la France achète en dollars la plupart de ses matières premières de base – dont les cours semblent amorcer un redressement ce qui n'arrange pas les choses – mais aussi au déséquilibre de ses échanges libellés en dollars (un tiers environ de ses achats contre un cinquième de ses ventes).

#### La France plus vulnérable

La France est donc plus vulnérable que bon nombre de ses concurrents à une hausse du « billet vert ». En conclure pour autant que les pays européens et le Japon s'accommodent d'une ascension qui, pour l'heure, apparaît irrésistible, serait aller trop vite en besogne. La flambée du dollar présente certes un certain nombre d'avantages dont le moindre n'est pas de faciliter les exportations vers les Etats-Unis. Mais elle comporte des inconvénients aujourd'hui au moins aussi considérables.

La hausse de la devise américaine, abstraction faite de ses aspects psychologiques, est pour l'essentiel provoquée par le maintien de taux d'intérêt très élevés aux Etats-Unis, du fait essentiellement de l'importance du déficit budgétaire et de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale. Celle-ci redoute que la reprise américaine n'entraîne une relance de l'inflation. Ces taux d'intérêt élevés attirent les capitaux extérieurs. Les masses ainsi déplacées sont loin d'être négligeables puisque M. Martin Feldstein, président des conseillers économiques de la Maison Blanche, estime qu'elles devraient représenter en 1983 «1 % du produit national brut», pourcentage qui prend toute sa valeur si l'on sait que l'épargne nationale nette aux Etats-Unis est égale à moins de 2 % du P.N.B.!

Ce phénomène a une double conséquence. En premier lieu, la baisse des taux d'intérêt européens, qui serait nécessaire à une éventuelle reprise économique est considérablement freinée. En second lieu, les capitaux qui traversent l'Atlantique ne s'investissent pas en Europe.

La hausse du dollar va-t-elle se poursuivre ? Faire des pronostics dans ce domaine est, l'expérience le prouve, dangereux. Dans l'immédiat pourtant, on voit mal pourquoi interviendrait un retournement durable de la tendance. Les taux d'intérêt aux Etats-Unis recommencent à monter, les besoins du Trésor restent importants, et, d'ici à 1984, date de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, on voit mal les autorités fédérales prendre les mesures nécessaires à une réduction significative du déficit budgétaire.

Bref, il n'y a sans doute pas grand-chose à attendre de Washington. Les «partenaires» des Etats-Unis en seront-ils suffisamment convaincus pour estimer que le moment est venu d'effectuer une démarche commune, ne serait-ce qu'en rappelant au président Reagan que, lors du sommet de Williamsburg, on pouvait lire dans le texte final : *«Nous devons tous nous efforcer (...) d'abaisser les taux d'intérêt qui enregistrent actuellement un niveau trop élevé. Nous renouvelons notre engagement de réduire les déficits budgétaires structurels [qui ont] des conséquences sur les taux d'intérêt.»* C'était le 30 mai...

PHILIPPE LABARDE.

## FAITS ET CHIFFRES

### Fiscalité

● PRÉCISION. – Dans l'article d'Alain Vernholes du 26 juillet sur le financement de la protection sociale, il est fait état d'un éventuel prélèvement de 2 % sur les revenus bruts dont l'assiette pourrait *« s'appliquer aux primes des fonctionnaires et surtout aux revenus dits de remplacement »*. Cette formule pouvant laisser entendre que les primes des fonctionnaires échapperaient à l'impôt, un de nos lecteurs nous fait justement remarquer qu'il n'en est rien et que celles-ci sont dûment déclarées au fisc, tout comme les indemnités.

### Social

● **M. André Bergeron, secrétaire général de F.O.**, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté du 1er août, affirme qu'il *« redoute un nouveau mai 1968 »*, provoqué par la dégradation de la situation de l'emploi. M. Bergeron recense les secteurs sensibles – Talbot-Peugeot, la sidérurgie, les Charbonnages, – ajoutant que les travailleurs immigrés *« font partie de ce cocktail explosif »*.

## COMMERCE INTERNATIONAL

### La Chine et les Etats-Unis ont signé un nouvel accord textile

Genève (*A.F.P.*). – La Chine et les États-Unis ont ratifié le 31 juillet un accord sur les textiles à l'issue de sept séances de négociations. Les deux pays se sont mis d'accord sur *« une croissance modérée des exportations de textiles chinois aux États-Unis »*, ainsi que sur *« la possibilité d'exporter certaines autres catégories de textiles qui n'étaient pas couvertes par l'accord précédent »*, précise-t-on de source américaine.

La première séance de ces négociations avait débuté en août 1982 à Pékin afin de parvenir à un nouvel accord *« mutuellement avantageux »* sur les textiles destiné à remplacer celui qui arrivait à expiration en décembre 1982. Ces négociations s'étaient jusqu'à présent soldées par un échec, et Washington avait décidé d'imposer des quotas sur les importations de textiles venant de Chine qui ont en 1982 représenté 800 millions de dollars. Pékin avait alors annoncé qu'il ne conclurait pas de nouveaux contrats d'achat de fibres synthétiques, de coton et de soja avec les États-Unis.

Cependant, l'administration américaine devait faire face au groupe de pression de l'industrie textile qui désirait que Washington abandonne les discussions avec la Chine. Elle affrontait aussi le « lobby » des exportateurs de blé, qui alléguait que si Pékin avait réduit ses achats de blé cela résultait de l'impasse textile. Environ 2 millions de tonnes métriques de blé ont été vendus à la Chine en 1982.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou | Dép. – | Rep. + ou | Dép. – | Rep. + ou | Dép. – |
| $ E.-U. | 8,0130 | 8,0160 | + 145 | + 175 | + 230 | + 280 | + 455 | + 575 |
| $ can. | 6,4920 | 6,4960 | + 154 | + 180 | + 260 | + 290 | + 620 | + 650 |
| Yen (100) | 3,2920 | 3,2990 | + 160 | + 180 | + 300 | + 320 | + 900 | + 925 |
| DM | 3,0060 | 3,0080 | + 190 | + 210 | + 345 | + 375 | + 945 | + 1000 |
| Florin | 2,6910 | 2,7000 | + 160 | + 175 | + 285 | + 305 | + 490 | + 840 |
| F.B. (100) | 15,0300 | 15,0400 | + 410 | + 500 | + 720 | + 890 | + 1620 | + 1970 |
| F.S. | 3,7540 | 3,7640 | + 245 | + 265 | + 445 | + 480 | + 1285 | + 1365 |
| L (1 000) | 5,0750 | 5,0820 | – 170 | – 135 | – 340 | – 280 | – 1420 | – 1290 |
| £ | 12,1300 | 12,1400 | + 265 | + 330 | + 450 | + 560 | + 975 | + 1200 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 3/4 | 10 | 9 13/16 | 10 1/8 | 10 | 10 3/8 | 10 3/4 | 11 |
| DM | 4 11/16 | 5 | 4 7/8 | 5 1/8 | 5 | 5 1/4 | 5 7/16 | 5 13/16 |
| Florin | 4 7/8 | 5 5/8 | 5 1/4 | 5 5/8 | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 3/4 | 6 1/8 |
| F.B. (100) | 8 | 9 1/2 | 8 | 9 1/2 | 8 1/2 | 9 1/4 | 9 | 10 |
| F.S. | 2 7/8 | 3 1/4 | 2 7/8 | 3 1/2 | 4 9/16 | 4 15/16 | 4 3/4 | 5 1/8 |
| L (1 000) | 14 | 15 1/2 | 15 | 16 | 15 1/2 | 16 1/2 | 17 1/2 | 18 1/2 |
| £ | 9 1/8 | 9 1/2 | 9 7/16 | 9 13/16 | 9 5/8 | 10 | 10 1/8 | 10 1/2 |
| F. franç. | 12 1/4 | 13 | 12 1/4 | 13 | 13 1/4 | 14 | 15 1/2 | 16 1/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# C.E.E.

## La coopération industrielle : un impératif pour l'Europe

*(Suite de la première page.)*

Le drame des Dix réside dans l'étroitesse de chaque marché national et la duplication des efforts entre ses membres sur des programmes qui mettent en jeu des dizaines de milliards de francs. Face aux moyens en hommes et en argent que mobilisent les Etats-Unis et le Japon, appuyés de surcroît sur de larges marchés intérieurs, seule la coopération entre les industriels européens peut permettre aux Dix de rattraper globalement leur retard. Coopération qui implique une relative répartition des tâches, une concentration des efforts dans certains domaines.

Ce concept avait présidé au début des années 70, à l'aventure d'Airbus, à celle d'Ariane. Mais les forces centrifuges hostiles à l'idée d'une Europe forte, indépendante des États-Unis, allaient, la crise aidant. l'emporter. Les vieilles rivalités entre voisins, entre groupes industriels, resurgissaient. Depuis 1975, qui vit la rupture, à l'initiative de la France, de Unidata (cette alliance entre C.I.I., Siemens et Philips pour constituer un front commun en informatique), la coopération industrielle européenne marque le pas. Comme si chaque industriel préférait jouer son propre jeu international. Comme si, derrière les déclarations de foi européenne des gouvernements, chacun cherchait à mériter le titre de « *meilleur élève de Washington* » ou de « *meilleur ami de Tokyo* ». Quitte à affaiblir longtemps l'Europe.

Ce fut la France avec l'américain Honeywell en informatique. C'est Philips, qui joue dans les télécommunications les chevaux de Troie pour le géant A.T.T. C'est Thomson, qui fraie avec le japonais J.V.C. Ce sont Olivetti et I.C.L., qui jouent tous azimuts, etc.

Après tout, dira-t-on, il est normal que des industriels tiennent d'abord compte de leurs propres intérêts. Leur logique première n'est pas forcément de privilégier les coopérations avec leurs concurrents les plus proches. Il revient donc aux États, à la Communauté, de créer un cadre tel que les firmes du Vieux Continent trouvent une motivation à coopérer entre elles.

### Le programme « Esprit »

C'est ce que tentent de mettre en place M. Davignon et la Commission de Bruxelles avec le programme « Esprit ». L'idée est d'associer les forces de recherche-développement d'industriels européens dans cinq domaines : micro-électronique de pointe, logiciels, traitement évolué de l'information, bureautique, fabrication intégrée par ordinateur. Le financement total d'« Esprit » serait de 1,5 milliard d'unités de compte (1). Une moitié serait fournie par le budget communautaire, l'autre moitié à la charge des industriels. M. Davignon et la Commission voudraient élargir ce type de coopération aux télécommunications et aux biotechnologies.

Reste à savoir comment les industriels, et surtout les gouvernements, vont réagir concrètement. Approuver l'esprit d'« Esprit » comme ils l'ont fait est une chose. Débloquer les fonds, décider des maîtres d'œuvre de l'opération en est une autre.

La France paraît en tout cas attacher aujourd'hui le plus grand prix à la relance d'une coopération industrielle européenne, seule voie – selon elle – pour donner un second souffle à l'Europe. Le président de la République en a reparlé lors du dernier sommet de Stuttgart. M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, vient de confier une mission spéciale à M. François Lagrange, maître de requêtes au Conseil d'État et commissaire adjoint au Plan de 1978 à 1981, afin de « *préciser de nouveaux projets européens de coopération industrielle et de recherche* ».

L'industrie européenne étant « *menacée d'un grave retard technologique face aux États-Unis et au Japon* », l'Europe, explique M. Fabius, doit « *mettre en commun certains de ses moyens humains et financiers pour la recherche, l'investissement et pour la production en vue d'une véritable renaissance* ». La mission de M. Lagrange vise donc à rechercher, en liaison avec les industriels, les domaines où le gouvernement français pourra « *proposer à ses partenaires européens des actions industrielles significatives pour le développement des industries du futur* ».

Les esprits sont-ils mûrs ? L'environnement, le climat politique et psychologique sont-ils favorables à une telle relance de l'idée européenne à partir de coopérations industrielles ? Rien n'est moins sûr. Ne serait-ce que parce que, dans un contexte de guerre économique, l'objectif de telles coopérations, encouragées et soutenues par les États, serait bel et bien d'affronter, non seulement le Japon, mais aussi et surtout les États-Unis. De les concurrencer plus vigoureusement en Europe et ailleurs. De retrouver le statut d'un partenaire-concurrent respecté avec qui l'on traite d'égal à égal. Or l'administration Reagan, comme une partie des milieux d'affaires d'outre-Atlantique, ne paraît guère encline à accepter de gaieté de cœur un tel rééquilibrage.

La réindustrialisation en cours depuis quelques années aux États-Unis, le « boom » des nouvelles technologies, ne s'opèrent-ils pas en grande partie au détriment des États européens qui absorbent de plus en plus de produits et de services d'outre-Atlantique ? Si, à Washington, on ne souhaite nullement un effrondrement de l'Europe, on ne saurait être satisfait de voir émerger un pôle trop puissant. C'est dire que les États-Unis multiplieront les obstacles à toute tentative d'action concertée européenne dans l'industrie et la technologie. Comme ils le font déjà pour les politiques agricoles et sidérurgiques de la C.E.E. Ils ne manquent pas, au sein même des élites européennes, d'alliés qui préfèrent une vassalisation en douceur sous le couvert d'un néo-atlantisme aux incessants et aléatoires combats pour faire de l'Europe l'égal des Super-Grands.

Est-on prêt à Bonn, à Paris, à Rome, à Bruxelles, sans parler de Londres, à s'affronter avec l'Oncle Sam ? A faire accepter aux populations les sacrifices qu'imposerait un vaste programme de réindustrialisation du Vieux Continent ? A aller jusqu'au bout de la logique d'une véritable coopération industrielle qui posera, notamment, à terme le problème de la prise en charge, par l'Europe, de sa propre défense ?

J.-M. QUATREPOINT.

(1) L'unité de compte vaut 6,85 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





### PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

### AVIS AU PUBLIC

Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'extension du poste de transformation électrique de LARCAY.

Aux termes d'un arrêté préfectoral en date du 21 juillet 1983, une enquête publique est ouverte du 1er au 30 septembre 1983inclus en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux de création d'un poste de transformation électrique de 400/90 KV, et de ses installations annexes, portant extension du poste existant de 225/90 KV, sur le territoire de la commune de LARCAY (Indre-et-Loire).

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le dossier comporte une étude d'impact.

M. Robert DUCOS, commissaire-enquêteur, siégera à la mairie de LARCAY et y recevra toutes les personnes intéressées lesmercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 septembre 1983, de 14 h 30 à 17 h 30.

Un dossier d'enquête, comprenant notamment l'étuded'impact, sera déposé à la mairie de LARCAY, pendant un mois, du 1er au 30 septembre 1983 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner, éventuellement, ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, l'étude d'impact pourra également être consultée, du lundi au vendredi inclus, aux lieuxsuivants :

– à la Préfecture d'Indre-et-Loire, Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation, 4e Bureau, 2e étage, porte 13, de 9 h à 16 h 30 ;

– à la Sous-Préfecture de TOURS, de 9 h à 17 h ;

– à la Direction Interdépartementale de l'Industrie – Région Centre – 16, rue Adèle Lanson-Chenault à SAINT-JEAN-LE-BLANC (Loiret), Division Energie, 4e étage, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête publique, une copie des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée à la Préfecture d'Indre-et-Loire, à la Sous-Préfecture de TOURS et à la mairie de LARCAY pour être communiquée à toute personne qui enferait la demande.

Fait à Tours, le 21 juillet 1983.
Pour le Préfet, et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Gilles Kilian.

Banque Populaire

## SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

Situation au 30 juin 1983

| | Fructifrance | Valorem | Planinter | Fructivar | Fructidor | Sicasden (CASDEN BP) | Valorg (CASDEN BP) | Fructivalor |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Un placement en actions françaises | Un portefeuille diversifié de valeurs françaises et étrangères | Un placement à vocation internationale | Un placement rémunérateur à court et moyen terme | Un portefeuille d'obligations sélectionnées | Un choix de valeurs de rendement | Un placement rémunérateur à court et moyen terme | Une sélection équilibrée entre valeurs françaises et étrangères |
| NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION (en milliers) | 2 862 | 909 | 550 | 27 | 1103 | 128 | 11 | 897 |
| ACTIF NET (en millions de francs) | 1003 | 315 | 321 | 1 527 | 223 | 80 | 113 | 285 |
| VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION (en F) | 350,71 | 346,25 | 584,20 | 55 233,77 | 202,30 | 624,32 | 10 241,85 | 317,34 |
| DERNIER DIVIDENDE MIS EN PAIEMENT (en F) au titre de l'exercice | 27,78 1982 | 13,25 1982 | 25,86 1982 | création octobre 1982 | 16,37 1982 | 59,47 1982 | création mai 1983 | 14,56 1982 |
| RÉPARTITION DE L'ACTIF (en %) | | | | | | | | |
| • VALEURS FRANÇAISES | 89,90 | 49,69 | 49,06 | 77,73 | 49,48 | 80,26 | 53,41 | 45,05 |
| • VALEURS ÉTRANGÈRES | 2,69 | 47,48 | 48,20 | néant | 46,86 | 17,64 | néant | 44,26 |
| • AUTRES EMPLOIS | néant | néant | néant | 19,85 | néant | néant | 26,74 | néant |
| • LIQUIDITÉS | 7,41 | 2,83 | 2,74 | 2,42 | 3,66 | 2,10 | 19,85 | 10,69 |

omnium de publicité prodi

### Moulinex

VENTES DU 1er SEMESTRE 1983 (en millions de francs)

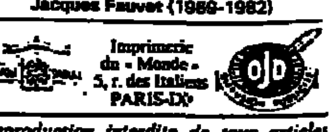
Les ventes consolidées du groupe ont atteint, sur la base de chiffres provisoires, 1 352,4 millions de francs contre 1 240,4 en 1982, soit une progression de 9 %.

Le chiffre d'affaires de 1982 a été modifié, compte tenu des changements du périmètre de consolidation intervenus depuis.

En ce qui concerne la société mère, les ventes se sont élevées à 1 170,6 millions de francs contre 1 070,6 en 1982, soit une progression de 9,3 %. Elles se répartissent comme suit :

| | 1983 | % | 1982 | % |
|---|---|---|---|---|
| France ..... | 500,5 | 43 | 430,2 | 40 |
| Export ..... | 670,6 | 57 | 640,4 | 60 |
| TOTAL ... | 1 170,6 | 100 | 1 070,6 | 100 |

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

# MARCHÉS FINANCIERS

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 21-7-1983 |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 379 366 |
| dont : | |
| Or | 260 740 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 30 455 |
| ECU | 74 283 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 13 887 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 5 978 |
| dont : | |
| Concours au Trésor public | |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 202 838 |
| dont : | |
| Effets escomptés | 85 298 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 74 283 |
| 5) DIVERS | 6 949 |
| Total | 669 396 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 186 808 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 10 835 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 8 143 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 69 606 |
| dont : | |
| Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves | 26 802 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 73 954 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 306 114 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 2 563 |
| 8) DIVERS | 11 369 |
| Total | 669 396 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

| Indices généraux de base 100 en 1949 | 22 juil. | 29 juil. |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu variable | 1067,9 | 1077,6 |
| Valeurs étrangères | 3654,8 | 3779 |
| **Base 100 : 29 décembre 1972** | | |
| Valeurs franç. à revenu variable | 154,1 | 155,5 |
| Valeurs étrangères | 494,5 | 511,3 |
| **Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981) | 133,1 | 134,3 |
| Pétroles-Énergie | 118,5 | 117,8 |
| Métallurgie | 73,6 | 75,9 |
| Chimie | 138,3 | 141,2 |
| Bâtim., mat. constr., trav. publics | 113,9 | 115,1 |
| Constructions mécaniques | 101,2 | 101,2 |
| Matériel électrique | 149,9 | 148,2 |
| Automobile et accessoires | 106,7 | 106,4 |
| Industr. de consom. non alim. | 187,5 | 192,5 |
| Agro-alimentaire | 181,3 | 182,9 |
| Distribution | 85,1 | 86,4 |
| Transports | 135,6 | 136,6 |
| Services | 157,6 | 160,9 |
| Assurances | 101,4 | 100,3 |
| Banques | 149,3 | 152,6 |
| Immobilier et foncier | 138,1 | 136,8 |
| Investissement et portefeuille | 143,4 | 146,1 |
| Valeurs industrielles (base 100, 1972) | 156,5 | 158 |
| **Base 100 : 26 décembre 1980** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe (*) | 103,3 | 103,7 |
| Emprunts d'État (*) | 104,7 | 104,9 |
| Emprunts garantis et assimilés (*) | 103,2 | 103,6 |
| Sociétés (*) | 102,8 | 103,3 |
| **Base 100 : 31 décembre 1972** | | |
| Emprunts garantis et assimilés (*) | 90,7 | 91,1 |
| Sociétés (*) | 97,8 | 98,2 |
| **COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 127,6 | 129 |
| Produits de base | 114,1 | 115 |
| Construction | 110,2 | 111,6 |
| Biens d'équipement | 111 | 110,4 |
| Biens de consom. durables | 136,6 | 136,9 |
| Biens de consom. non durables | 171 | 177,1 |
| Biens de consom. alimentaires | 178,7 | 181,4 |
| Services | 111,5 | 112 |
| Sociétés financières | 138,4 | 141,7 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 100,2 | 101,4 |
| Valeurs industrielles | 131,4 | 132,6 |
| **BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice général | 112,1 | 111,7 |

(*) indices provisoires.

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**LLOYDS BANK.** – Les mauvais résultats de la Lloyds Bank, qui a annoncé un recul de son bénéfice imposable pour le premier semestre 1983 à 193,7 millions de livres contre 202,8 millions pour la même période de 1982, traduisent les difficultés rencontrées dans le recouvrement des créances de cette banque en Amérique latine et à Hongkong. Cette annonce est venue ternir la saison bancaire, qui avait commencé en début de semaine par la publication de bénéfices en nette progression par la National Westminster et la Midland. Barclays, la première des quatre grandes banques britanniques, doit publier ses résultats intérimaires le 4 août.

Les difficultés internationales de la Lloyds se traduisent en effet par un quasi-doublement des provisions pour mauvaises dettes et créances douteuses, passées de 62,1 millions de livres au premier semestre 1982 à 119,8 millions cette année. La banque britannique paye ainsi son très large engagement au Brésil, ainsi que les conséquences de l'effondrement du marché immobilier de Hongkong, sur lequel elle avait fondé son expansion dans la colonie britannique, et qui s'est retourné au début de 1982. A cette date, en effet, les autorités de Pékin ont réaffirmé leur volonté de retrouver à la fin du siècle leur souveraineté sur Hongkong.

Pour tenter de recouvrer les fonds engagés à Hongkong, la Lloyds a engagé des dizaines de procédures judiciaires dans la colonie et poursuit également en justice son ancien directeur à Hongkong, M. Victor Folch Vernet, qui a trouvé refuge en Argentine.

**UNIBAIL.** – Pour les six premiers mois de l'exercice en cours, cette société d'investissement pour le commerce et l'industrie (Sicomi) a réalisé un bénéfice d'exploitation de 31,8 millions de francs (avant produits exceptionnels) contre 23,8 millions pour la période comparative de 1982. La société a constaté, au cours de ce semestre, une augmentation de 40 % de la production des nouveaux contrats de crédit-bail, pour atteindre 70 millions de francs, tout en signalant que cette politique active de nouveaux contrats, freinée par l'encadrement du crédit, *« ne pourrait se poursuivre sans recours au marché obligataire »*.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 28 juil. |
|---|---|
| Valeurs françaises | 131,8 |
| Valeurs étrangères | 157,9 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 28 juil. | 29 juil. |
|---|---|---|
| Indice général | 130 | 129 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er août ........ 12 5/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 29 juil. | 1er août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 241,50 | 243,50 |

# BOURSE DE PARIS – Comptant – 29 JUILLET

## SICAV 29/7

## SECOND MARCHÉ

## Hors-cote

## Étrangères

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

# Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

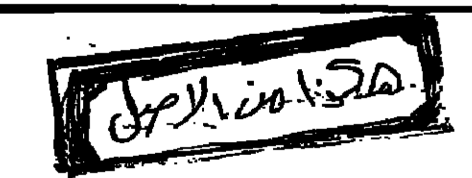
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/7 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 7 891 | 7 958 | 7 650 | 8 050 |
| Allemagne (100 DM) | 300 600 | 300 800 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 030 | 15 040 | 14 500 | 15 600 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 268 960 | 269 240 | 256 | 276 |
| Danemark (100 krd) | 83 580 | 83 730 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 107 370 | 107 790 | 103 | 110 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 051 | 12 109 | 11 600 | 12 400 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 307 | 9 375 | 8 250 | 10 250 |
| Italie (1 000 lires) | 5 074 | 5 080 | 4 847 | 5 300 |
| Suisse (100 fr.) | 372 550 | 374 150 | 361 | 382 |
| Suède (100 krs) | 102 280 | 102 700 | 96 | 103 |
| Autriche (100 sch) | 42 795 | 42 840 | 41 800 | 43 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 294 | 5 308 | 5 250 | 5 850 |
| Portugal (100 esc.) | 6 580 | 6 560 | 6 850 | 8 250 |
| Canada ($ can 1) | 6 398 | 6 454 | 6 220 | 6 540 |
| Japon (100 yens) | 3 278 | 3 295 | 3 130 | 3 290 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 108500 | 107800 |
| Or fin (en lingot) | 108800 | 107400 |
| Pièce française (20 fr) | 701 | 706 |
| Pièce française (10 fr) | 403 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 706 | 701 |
| Pièce latine (20 fr) | 649 | 649 |
| Souverain | 825 | 830 |
| Pièce de 20 dollars | 4400 | 4400 |
| Pièce de 10 dollars | 2090 | 2100 |
| Pièce de 5 dollars | 1260 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 4330 | 4345 |
| Pièce de 10 florins | 690 | 691 |



Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE



En Pologne

## La police disperse à Varsovie la foule rassemblée autour d'une croix de fleurs

Varsovie (*A.F.P.*). — Pour la première fois depuis la levée de l'état de guerre, le 22 juillet dernier, la milice *est intervenue dans la soirée* du 31 juillet, à Varsovie, pour disperser plusieurs centaines de personnes rassemblées autour de la croix de fleurs de l'église Sainte-Anne, et qui criaient des slogans hostiles au régime et en faveur de Solidarité. La foule, qui ne cessait de grossir, entonnait sans cesse des cantiques et hymnes modifiés où revenaient les noms de Lech Walesa et Zbigniew Bujak, figure de proue de la clandestinité.

Malgré l'atmosphère bon enfant du rassemblement, où des personnes de tous âges se côtoyaient, une dizaine de camions et fourgons grillagés emplis de miliciens ont soudain surgi peu après 21 heures. Un *officier de police, à l'aide d'un haut*-parleur, a invité la foule à se disperser, en précisant : *« Ne restez pas là. Ceci est un rassemblement interdit. »* Devant l'absence de résultat, une colonne de miliciens, matraque blanche pendue au ceinturon, est alors descendue des véhicules, dispersant les gens et procédant à des contrôles d'identité et à quelques interpellations.

Au même moment, quatre à cinq mille fidèles priaient à l'église Saint-Stanislaw pour la réalisation des idéaux d'août 1980, au cours de la messe traditionnellement célébrée en ce lieu chaque dernier dimanche du mois depuis janvier 1982.

Dans une homélie ponctuée d'applaudissements réguliers par la foule, qui ne tenait pas tout entière dans l'édifice et s'était massée autour, le curé de la paroisse, le Père Gruszewski, a exalté, en se référant abondamment à Jean-Paul II, les libertés démocratiques, et a stigmatisé les limites de l'amnistie, la répression et les nouvelles restrictions aux libertés adoptées par la Diète.

Toutes ces contraintes, a-t-il estimé, de même que l'interdiction des syndicats libres, font que la société *« n'a pas retrouvé cette valeur fondamentale, la confiance, de laquelle dépend l'avenir du pays »*. Le prêtre a alors cité les paroles prononcées par Jean-Paul II lors de son dernier voyage en Pologne en faveur d'une *« réalisation graduelle des accords de Gdansk, afin que soit préservé le bon renom de la Pologne »*.

*« Je m'adresse à tous ceux qui ont peur,* a déclaré le prêtre, *à ceux qui ont perdu leurs illusions, ont quitté le pays ou sont toujours incarcérés. Je vous dis, comme Jean-Paul II, n'ayez pas peur, vous devez continuer, et Dieu vous donnera la victoire. »*

Remerciant pour leur présence à la messe des représentants de plusieurs villes de Pologne, dont Gdansk et Torun, le prêtre a rappelé que Saint-Stanislaw était l'église des ouvriers de Huta-Warszawa (grandes aciéries de la capitale) et que l'office de ce dimanche coïncidait avec le troisième anniversaire du début de la grève que ces ouvriers avaient déclenchée en signe de solidarité avec ceux du littoral, le 31 juillet 1980. *« A votre tête,* a souligné le prêtre, *se trouvait alors Seweryn Jaworski »* (l'un des sept anciens dirigeants de Solidarité emprisonnés sous l'accusation de complot contre l'Etat). Commentant les ovations qui saluaient ses propos, le prêtre a eu ces mots : *« Vos applaudissements sont un témoignage de votre solidarité envers Seweryn Jaworski »*, puis il a ajouté de façon sibylline : *« Dans un mois aura lieu ici une messe pour le troisième anniversaire des accords de Gdansk. Je ne veux pas dire bien sûr qu'il faille réaliser le proverbe : « Jamais deux sans trois... »*

### Les clandestins dans l'expectative

D'autre part, on a appris que M. Jerzy Jastrzebowski, ancien membre du Présidium de la commission nationale de Solidarité, a été libéré vendredi soir 29 juillet de la prison Rakowiecka. Ancien journaliste à la radio polonaise, M. Jastrzebowski, qui militait au sein de Mazowsze (section de Solidarité pour la région de Varsovie), était accusé d'être l'un des organisateurs de Radio-Solidarité.

En revanche, les clandestins de Solidarité font toujours la sourde oreille aux appels à la reddition lancés par les autorités, et aucune personnalité marquante ne s'était encore livrée dimanche, en dépit des assurances qu'aucune poursuite judiciaire ne serait engagée. Même l'agence *officielle PAP n'a pu faire* état samedi 31 juillet que de la reddition, depuis le 21 juillet, de cinq personnes, qui auraient avoué des *« crimes »* commis pendant l'état de guerre. A Gdansk, M. Lech Walesa a déclaré, à propos de la direction clandestine du syndicat animée par M. Zbigniew Bujak : *« En ce qui concerne les gens de la T.K.K. rien ne presse. L'amnistie prévoit un délai de reddition assez long* (jusqu'au 31 octobre). *Leur décision dépendra donc du développement de la situation. »*

Pour mieux faire pression sur eux, M. Zawadski, ministre de la justice, n'avait pas hésité à laisser entendre, mardi 26 juillet, que de leur reddition dépendraient pour une bonne part d'éventuelles mesures de grâce en faveur des militants du KOR (Comité d'autodéfense sociale) et de sept anciens dirigeants de Solidarité, tous accusés de complot contre l'État, et toujours emprisonnés rue Rakowiecka.

Enfin les autorités n'ont pas autorisé M. Jacek Kuron à assister au mariage de son unique fils Maciej.

En Iran

## Prochain procès à Téhéran de militaires proches du parti Toudeh

Téhéran (*A.F.P.*). — Le capitaine de vaisseau Bahrman Afzali, excommandant de la marine iranienne, limogé sans explication en mai dernier, sera jugé avant le 22 août avec d'autres militaires proches du Toudeh, le parti communiste iranien, a annoncé le samedi 30 juillet, le procureur de la révolution islamique de l'armée.

Au cours d'une conférence de presse réservée aux journalistes iraniens, le procureur Atakavi a aussi annoncé l'exécution, jeudi matin, de huit personnes ayant aidé l'ancien président Abolhassan Bani Sadr à quitter l'Iran, le 29 juillet 1981. Ces personnes, qui seraient des militants des Moudjahidin du peuple, sont, semble-t-il, les huit techniciens de l'armée de l'air jugés le 5 avril dernier. Le verdict de ce procès, qui n'avait duré que trois heures, n'avait *jamis été rendu public*.

C'est la première fois qu'une per*sonnalité officielle iranienne déclare* explicitement que l'arrestation du capitaine Afzali est liée à la chasse aux membres du parti Toudeh, dissous le 4 mai. *« Le nombre des militaires liés à ce parti et arrêtés dépasse celui des civils liés à ce parti également arrêtés jusqu'à maintenant »*, a déclaré le procureur Atakavi.

*Divers chiffres* ont été donnés jusqu'à présent sur le nombre de ces arrestations. *En mai*, on indiquait officiellement mille cinq cents arrestations. *Par la suite*, l'un des journaux iraniens, le *Teheran Times*, évoquait le chiffre de quatre mille membres du Toudeh appréhendés.

De différentes sources dans la capitale iranienne, on estimait jusqu'à présent les arrestations au sein des forces armées à environ trois cents membres de l'armée de terre, quelques dizaines d'officiers de la marine et de l'aviation et de l'ordre de cinq cents gardiens de la révolution accusés d'être « communistes ».

● *Deux ministres iraniens* ont démissionné le dimanche 31 juillet. Il s'agit des ministres du commerce, Haibollah Asgarouladi, et du travail, Ahmad Tavakkoli, que la presse et les parlementaires accusaient de favoriser les spéculateurs et le patronat de l'industrie.

● *Le Liban a donné son agrément à la nomination de M. Fernand Wibaux* comme nouvel ambassadeur de France à Beyrouth (*le Monde* du 18 juin). M. Wibaux était depuis 1977 ambassadeur haut représentant de France à Dakar avec compétence sur Praia (Cap-Vert), Bissau (Guinée-Bissau) et Banjul (Gambie). Docteur en droit et chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, M. Wibaux, soixante-deux ans, a fait une grande partie de sa carrière en Afrique. Ambassadeur à Bamako (Mali) en 1961, puis à Fort-Lamy (N'Djamena, capitale du Tchad) en 1968, il a été directeur du cabinet du ministre de la coopération en 1976, avant d'être nommé à Dakar. M. Wibaux, succédera à M. Paul-Marc Heury, en septembre, date à laquelle l'actuel ambassadeur de France au Liban sera admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Henry avait succédé à Louis Delamare, assassiné en septembre *1981*, dans une zone contrôlée, à l'époque, par l'armée syrienne. — (*A.F.P.*).

## MORT DE L'ACTEUR RAYMOND MASSEY

L'acteur américain Raymond Massey vient de mourir à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

[Né à Toronto (Canada) en 1896, Raymond Massey connaît ses premiers *succès à Londres dans les années 30*, au théâtre. Il devient célèbre aux États-Unis en 1940, en interprétant le rôle de Lincoln dans *Abe lincoln in Illinois*, de John Cromwell. Son imposante stature, le rayonnement de sa personnalité, le destinent à des personnages comme Richelieu ou Philippe II d'Espagne. Il est aussi John Brown, l'anti-esclavagiste de *Santa Fe in Trail* (Michael Curtiz) et de *Seven Angry Men* (Charles Marquis Warren), père de James Dean dans *A l'est d'Eden* (Elia Kazan), général fasciste dans *les Nus et les Morts* (Raoul Walsh). Raymond Massey délaisse le cinéma pour la télévision à la fin des années 50.]

● *Baisse des tarifs entre l'Italie et la Corse.* — La société Corsica Ferrys a annoncé une diminution de ses tarifs de 40 % à compter du 31 juillet, pour enrayer la baisse du trafic touristique. La Corsica Ferrys, dont la clientèle est composée à 90 % de touristes étrangers, assure des liaisons entre l'Italie et la Corse.

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE CONTRE LE RACISME

## Les Occidentaux redoutent que la lutte contre les politiques israélienne et sud-africaine n'occulte les autres problèmes

De notre correspondante

**Genève. — La deuxième conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale organisée par l'ONU qui s'ouvre, ce lundi 1er août, sous la présidence de M. Sharry-Samper, ambassadeur de Colombie, s'annonce sous de sombres augures.**

La première conférence sur le *même problème, qui s'était déroulée* également au Palais des nations du 14 au 26 août 1978, *s'était soldée* par un échec. En effet, la France et les autres pays de la Communauté européenne ainsi que l'Australie, le Canada, la Norvège et la Nouvelle-Zélande s'en étaient retirés du fait que sa déclaration finale mentionnait la résolution numéro 33/79, assimilant le sionisme au racisme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 novembre 1975.

Les États-Unis et Israël, qui avaient boycotté pour ce même motif la première conférence, demeurent décidés à ne pas prendre part à celle-ci. Les autres pays occidentaux présents à l'ouverture ne cachent pas qu'ils souhaitent que le scandale de l'apartheid *n'occulte pas tous les* drames raciaux dont sont trop sou*vent victimes les minorités un peu* partout dans le monde.

*Or, il semble acquis que nombre* de participants à la conférence sont peu désireux que soit soulevé par exemple le problème des émeutes raciales qui font rage au Sri-Lanks, pays dont le ministre des affaires étrangères doit prendre part à la réunion. Il est également acquis que les pays de l'Est mettront tout en œuvre pour que le silence soit fait sur l'antisémitisme qui sévit en U.R.S.S.

La plupart des pays occidentaux ont fait savoir que, pas plus qu'en 1978, ils n'accepteront une déclaration *finale faisant référence à la ré*solution 33/79. Les Africains, pour leur part, avant tout désireux de faire condamner une fois de plus l'apartheid, ne voudraient pas que le problème du Proche-Orient, qu'ils considèrent avant tout comme politique, empêche l'adoption d'un texte final préconisant des mesures concrètes pour lutter contre la politique raciste de l'Afrique du Sud.

Or, les pays communistes et presque tous les États arabes estiment que cette conférence devrait se transformer en gigantesque forum anti-sioniste. L'O.L.P. y est représentée par une délégation importante en dépit de ses actuels déchirements. Quant à l'ensemble des pays du tiers-monde, ils souffrent d'un manque de coordination évident et de l'absence d'une politique commune arrêtée ne serait-ce que dans les grandes lignes.

*Le secrétaire général de l'ONU*, M. Perez de Cuellar, ne semble avoir rien pu faire pour rassurer les Occidentaux. Le mécontentement *s'est déjà fait sentir au cours de ren*contres préliminaires. Pour ne citer *qu'un exemple, tous ceux qui se sou*viennent que la population de Timor *a été exterminée* pour un tiers et que les survivants sont en proie à la misère et aux persécutions sont pour le moins amers. On n'oublie pas également que les Arméniens n'ont jamais pardonné à l'ONU d'avoir supprimé dans son rapport sur le génocide le paragraphe 30 rappelant les massacres dont leur communauté fut victime.

L'un des principaux objectifs de la conférence étant en principe l'adoption de *« mesures dans le domaine de l'éducation, de la culture, de la recherche et de l'information (...) dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale et l'apartheid, pour combattre les préjugés conduisant à la discrimination raciale et favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre nations et groupes raciaux ou ethniques »*, il serait regrettable qu'elle prenne un tour à la fois partial et restrictif. La lutte contre le racisme ne peut être efficace que si elle est universelle.

ISABELLE VICHNIAC.





A B C D E F H

Le numéro du « Monde » daté 31/7-1/8 1983 a été tiré à 445 577 exemplaires



